RENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9595 — 40 PAGES — JEUDI 27 NOVEMBRE 1975

Les accords de fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull sont conclus

LIRE PAGE 37

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

MADRID : une partie des prisonniers politiques vont être prochainement libérés

Grâce à l'« indulto » décrété par Juan Carlos Ier, une partie des prisonniers politiques vont être libérés en Espagne. C'est le cas notamment de tous ceux qui ont été condamnés à moins de trois ans de prison. Les autres bénéficient de réductions de peine. Il est impossible de fixer des chiffres, car les détenus accusés de « délits de terrorisme » ou de relations avec les « groupes de terrorisme » sont exclus de l'« indulto ». Or la définition de ces délits ou des groupes de terroristes est très floue : l'automne dernier, par exemple, le parti communiste a été qualifié de groupe terroriste. Cependant, les condamnations à mort sont commuées en peines de réclusion.

La cérémonie marquant l'accession au trône de Juan Carlos Ier aura lieu jeudi 27 novembre en l'église de San-Jeronimo. Le « Te Deum » — télévisé en direct, à partir de 10 h. 25, par TF 1, — sera présidé par le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, entouré de quatre prélats. Parmi les personnalités attendues, on compte M. Giscard d'Estaing, M. Scheel, président de la République fédérale allemande, le duc d'Edimbourg, le prince de Liège, M. Rockefeller, vice-président des Etats-Unis, et l'amiral Pinheiro de Azevedo, chef du gouvernement portugais. La Commission économique européenne sera également représentée.

A pas trop comptés

L'« indulto » décrété par Juan Carlos Ier s'inscrit dans la tradition historique des rois d'Espagne, à laquelle le nouveau chef d'Etat n'a pas manqué de se référer dans son message du 22 novembre aux Cortès et au conseil du royaume réunis. Il est, d'autre part, conforme à une pratique aussi ancienne qu'universellement répandue : au parterre de chefs d'Etat et de gouvernement, de ministres et de dignitaires du monde entier qui vont assister, le jeudi 27 novembre, à son « Te Deum » d'intronisation, Juan Carlos Ier ne pouvait moins offrir. On accordera enfin que le nouveau souverain — son premier message l'a montré — est certainement animé d'intentions libérales.

Cependant, l'« indulto » promulgué le 25 novembre n'est ni une amnistie qui effacerait littéralement les antécédents pénaux des condamnés ni même une grâce pour tous les prisonniers politiques. Des avocats et des juristes espagnols avouent leur perplexité et même leur pessimisme. M. Joaquin Ruiz Gimenez, dirigeant de la gauche démocrate chrétienne, a déjà exprimé son scepticisme à l'égard d'une mesure qu'il reste à « interpréter ». Nul ne sait encore combien qui sera libéré parmi les deux mille prisonniers politiques au moins qui croupissent dans les geôles espagnoles. En effet, il semble que chaque cas sera examiné individuellement. C'est, en dernière analyse, à la police espagnole, qui n'a jamais péché par un libéralisme excessif, ni par son esprit de résistance au franquisme, qu'il appartiendra de traduire dans les faits la mesure prise par le nouveau roi. Chez nombre de ceux pour qui la mort de Francisco Franco devait signifier, au sens le plus concret, la liberté retrouvée, la déception sera grande.

Aller vite et fort, ou n'avancer qu'à pas comptés ? C'est là le choix auquel se trouverait confronté quiconque hériterait, avec des intentions libérales, d'une société espagnole figée par près de quarante années de franquisme. Juan Carlos, alors qu'il n'était encore que successeur désigné du Caudillo, n'avait jamais caché à ses interlocuteurs que son tempérament le portait à ne se hâter que lentement. « On ne peut pas tout faire du jour au lendemain... », c'était une de ses phrases favorites. L'exemple du Portugal voisin serait là, si nécessaire, pour lui rappeler que, du fascisme à la démocratie, la route est hérissée d'embuches.

Mais, à l'inverse, le préjugé favorable dont bénéficie le nouveau souverain, tant sur le plan international que dans de larges secteurs de la société espagnole, pourrait être mis à profit pour éloigner rapidement des allées du pouvoir les ultras du franquisme, tous ces hommes qui n'ont rien appris et rien retenu de l'évolution du monde depuis quarante ans.

Juan Carlos va devoir prendre rapidement des décisions capitales : nomination d'un chef de gouvernement et d'un président des Cortès ; création — ou non — d'une commission de réforme de la Constitution. Les choix qu'il fera sont attendus comme un test de sa capacité personnelle et politique, de passer « des promesses aux faits », pour reprendre l'expression récente de M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste d'Espagne.

« Donnez-moi six mois », disait souvent le prince Juan Carlos. C'est en effet le délai dont devrait disposer le nouveau souverain pour mettre sur les rails la démocratisation en profondeur de la société espagnole. C'est, en tout cas, la durée maximum de la trêve que l'opposition la mieux disposée à son égard serait éventuellement prête à consentir. Jamais peut-être autant que dans le cas de l'Espagne ne s'est vérifié le vieil adage politique selon lequel la physionomie de tout un règne est déterminée par ses premiers jours.

Le roi en quête d'un premier ministre

De notre envoyé spécial

Madrid. — Et maintenant ? Une page pratiquement tournée, chargée d'émotion pour beaucoup d'Espagnols frappés par un événement pourtant attendu, mais qui pressentent que rien désormais ne sera plus jamais pareil. Pour ceux-là, majorité silencieuse, éplorés, apolitiques, l'ère de Franco qui s'achève, c'était d'abord la paix, la tranquillité, le bien-être. Une nouvelle page va s'ouvrir, incertaine, confuse. Tous les regards se portent vers un jeune roi de trente-sept ans, encore mal connu, héritier d'une dynastie dont la popularité, *a priori*, n'est pas très grande, et qui devra, dans un premier temps, faire la preuve que, selon ses propres termes, « *la monarchie peut et doit être un instrument efficace comme système politique si elle sait maintenir un véritable équilibre de pouvoirs et si elle s'enracine dans la vie authentique du peuple espagnol* ».

Juan Carlos est d'abord l'héritier de Franco. Dans son testament, ultime manifestation de grande intelligence politique, le Caudillo a demandé à tous les Espagnols de serrer les rangs autour du roi, de lui accorder « *la même loyauté qu'à sa propre personne* ». La « loyauté » est un mot-clé dans le vocabulaire franquiste. Et la valeur émotionnelle attachée à ce message d'outre-tombe, révélé quelques heures seulement après la mort de Franco par un chef de gouvernement au bord des larmes, renforce son caractère de dernières volontés qui ne se discutent pas. Pour Juan Carlos, c'est à la fois un atout et un nouveau lien. Car les partisans de la continuité franquiste entendent bien que le fils de don Juan respectera le serment qu'il a prêté deux fois aux principes du Mouvement.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LE SPECTRE ET LE SCEPTRE

Finalement, les emprisonnements de ces dernières semaines accroîtront le nombre des libérations et la joie du roi de faire la preuve de sa clémence.

C'est un bon début, mais pas mal de gens espèrent que ce n'est qu'un début. Evidemment, don Juan Ier est assis sur une légitimité entre deux chaises, entre la parole donnée au passé et celle donnée à l'avenir, entre le spectre et le sceptre. Mais que de promesses si les ailes de l'avenir s'ouvraient librement pour tous !

BERNARD CHAPUIS.

LISBONNE : le gouvernement semble avoir repris le contrôle de la situation

Le gouvernement paraissait avoir réduit ce mercredi matin 26 novembre la rébellion des parachutistes de Tancos, qui, après l'occupation de plusieurs bases aériennes et de la télévision nationale dans l'après-midi de mardi, avait amené le président Costa Gomes à décréter l'état d'urgence puis l'état de siège partiel. Un communiqué de l'état-major déclarait que « les activités contre-révolutionnaires des groupes de parachutistes de la base-école de Tancos continuaient d'être réduites point par point ».

Des combats limités ont néanmoins eu lieu ce 26 novembre dans la matinée à proximité du palais de Belem, et semblaient opposer des éléments de la police militaire et des civils armés aux commandos d'Amadora fidèles au gouvernement. Des fusillades et même des tirs de mortiers ont été entendus, tandis que la population évacuait en toute hâte le quartier. L'affrontement aurait fait plusieurs victimes. En fin de matinée, le haut commandement des forces armées affirmait avoir repris le contrôle de la situation, et a annoncé la destitution du commandement de la police militaire responsable, selon lui, de l'affrontement.

Les journaux n'ont pas paru ce mercredi à Lisbonne, et la radio, placée sous le contrôle du gouvernement, se borne à diffuser des communiqués officiels. Les partis de gauche et les syndicats ne paraissent pas avoir suivi le mouvement insurrectionnel et ont observé un mutisme prudent. On s'interroge à Lisbonne, où règne encore la plus grande confusion, sur la signification de ce coup d'Etat manqué. Certains y voient l'action irréfléchie d'une simple unité de parachutistes politisés depuis peu ; d'autres n'excluent pas l'hypothèse d'une manipulation. Dans sa dernière proclamation de la matinée, le président de la République, qui, en vertu de l'état de siège partiel, assume tous les pouvoirs, estime, quant à lui, que « les positions soutenues par certains organes d'information depuis assez longtemps ont stimulé le déclenchement des événements qui font partie d'un mouvement plus vaste qui a pour but de faire dévier de ses lignes essentielles la révolution ».

Soulèvement irréfléchi ou manipulation ?

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Après le 25 avril et le 28 septembre 1974, après le 11 mars, il y aura donc eu le 25 novembre 1975. Une date de plus dans l'histoire du Portugal révolutionnaire. Cette fois encore, dix-neuf mois jour pour jour après le déclenchement de la révolution, le Portugal a vécu une de ces folles journées qui commencent par une simple rumeur, s'enfle par l'afflux d'informations vraies et fausses, et finit sous l'état de siège partiel. Mais sans s'achever vraiment.

Ce mercredi matin 26 novembre, après une nuit incertaine, les quotidiens du matin n'ont pas paru à Lisbonne. Conséquence directe de cet état de siège qui, comme l'a expliqué un communiqué de la présidence de la République, « *restreint l'exercice des libertés d'expression, de réunion et de manifestation dans l'intérêt supérieur du peuple et de la révolution* », les radios et la télévision portugaises se bornent à donner lecture des communiqués de la présidence de la République, de l'état-major général des forces armées et des partis politiques. Les informations sont filtrées, rares et partielles. Le pays attend. Les rumeurs reprennent.

Il s'est passé et se passe encore, semble-t-il, quelque chose de grave dont il est difficile de mesurer l'ampleur. C'est, en tout cas, sûrement un coup d'Etat qui a débuté mardi 25 novembre à 3 heures du matin par l'occupation de plusieurs bases aériennes du pays et du commandement de la région aérienne numéro un à Monsanto. Première certitude.

P. G.

(Lire la suite page 3.)

L'IMMIGRATION EST RÉGLEMENTÉE DE FAÇON PLUS LIBÉRALE

La polémique ouverte depuis trois ans autour des circulaires Fontanet-Marcellin sur le statut des immigrés va-t-elle prendre fin ? Le décret paru au « Journal officiel » du 25 novembre (« le Monde » du 26) pour remplacer ces circulaires, abrogées par le Conseil d'Etat, reflète en tout cas une certaine libéralisation. Il autorise la délivrance d'une carte de travail aux immigrés salariés à temps partiel, ce qui leur permettra de séjourner légalement en France. Surtout, il précise et limite les cas dans lesquels la carte de travail peut être refusée par l'administration, ce qui devrait permettre aux immigrés de mieux se défendre contre l'arbitraire.

(Lire page 38.)

LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

La crise s'aggrave entre Alger et Rabat

La tension est encore montée entre Rabat et Alger après les déclarations faites mardi 25 novembre par le roi Hassan II lors d'une conférence de presse. « Logiquement, j'attends que l'Algérie nous fasse la guerre, *a déclaré le souverain,* puisque le chef de l'Etat algérien considère que la question du Sahara occidental constitue une menace pour son pays. » *Dans un commentaire* « très autorisé », *Radio-Alger a violemment critiqué le soir même le roi du Maroc,* « qui a pris des responsabilités qu'il lui faudra assumer entièrement ». « Le roi du Maroc a parlé de guerre. C'est une réalité déclenchée par lui au Sahara », *a ajouté la radio, en soulignant que c'était la première fois que le roi prononçait* « des propos aussi lourds de menaces ».

Cependant, l'administration tripartite hispano-maroco-mauritanienne au Sahara occidental se met en place. Le colonel Ahmed Dlimi, directeur du cabinet des aides de camp du roi Hassan II et commandant des troupes qui ont été massées dans le sud du pays, est arrivé mardi soir à El-Aïoun. Il a eu aussitôt une séance de travail avec le gouverneur espagnol du territoire, M. Salazar.

Dans une série de deux articles, Paul Balta analyse la genèse et les développements, ces dernières semaines, de la crise provoquée par la décolonisation du Sahara occidental.

I. — Arrière-pensées et intrigues

por PAUL BALTA

Jusqu'au « sommet » des non-alignés à Alger, en septembre 1973, le Maroc et la Mauritanie, pays « concernés », et l'Algérie, pays « intéressé », ne cessent d'affirmer leur attachement à deux principes : celui de la décolonisation, qui implique le retrait de l'Espagne du Sahara occidental et celui de l'autodétermination, qui suppose la consultation de la population sahraouie par voie de référendum.

Au cours de l'année 1974, le roi Hassan II prend trois décisions qui modifient les règles du jeu : il annonce (discours du 20 août) que « *si le principe de l'indépendance est posé, le Maroc refusera catégoriquement le référendum* » ; il demande (conférence de presse du 17 septembre) que la Cour internationale de La Haye donne un avis sur les droits historiques du royaume chérifien ; il met un terme à la concertation tripartite qu'il poursuivait avec les présidents Boumediène et Ould Daddah, et se limite à un tête-à-tête avec ce dernier. Les marchandages qui en résultent aboutissent, lors du « sommet » arabe de Rabat (octobre 1974), à la conclusion d'un accord secret, aux termes duquel les deux pays se partagent le Sahara occidental.

Ce revirement a plusieurs causes. Tout en se prononçant pour l'autodétermination, la diplomatie marocaine ne désespérait pas de parvenir à un accord avec Madrid, qui lui permettrait de récupérer le territoire à l'amiable, comme cela avait déjà été le cas pour l'enclave d'Ifni en 1969. Elle était en outre persuadée que la population sahraouie se prononcerait en cas de consultation en faveur du Maroc, à condition évidemment qu'on limite son choix au maintien du *statu quo* ou au « *rattachement à la mère patrie* ».

Or le jeu de l'Espagne a évolué en sens inverse. Il a consisté, dans un premier temps, à préparer l'autonomie interne avec l'aide de la « Jemaa », assemblée de notables plus ou moins corrompus et manipulés par les autorités locales.

(Lire la suite page 5.)

EXPOSITION BURNE-JONES A LONDRES

Les malheurs de la vertu

Bien qu'elle ne puisse prétendre à l'importance de l'exposition Turner présentée l'an dernier à la Royal Academy, et malgré un décor de béton dont la froideur et le modernisme un peu naïf auraient rendu l'intéressé malade, l'exposition Burne-Jones est un événement d'importance dans notre redécouverte du dix-neuvième siècle européen. Elle ramène en effet du purgatoire un artiste qui, s'il ne fut pas un très grand créateur, demeure la personnalité la plus originale de l'ère victorienne, on dirait presque de l'avant-garde victorienne si le terme ne paraissait inconvenant, appliqué à une époque dont l'idéologie fut si pieusement passéiste et culturelle.

Né en 1833, mort en 1898, très proche des préraphaélites, de Rossetti surtout, plus proche encore de Ruskin dont il fut à bien des égards le fils spirituel et, parfois, presque le pinceau, Edward Burne-Jones appartient à cette catégorie de peintres que les amateurs anglais ne montraient pas, il y a quelques années encore, sans un certain embarras réciproque à leurs amis du continent. « Comment expliquez-vous, demandait un critique d'outre-Manche à André Gide, qu'il n'y ait pas de poésie française ? » Jugée selon des critères du Salon des refusés, la peinture anglaise de la seconde moitié du siècle dernier, Whistler excepté, elle non plus n'existe pas.

L'évolution du goût, que reflète (ou précède) celle des prix, montre pourtant que nous sommes aujourd'hui disposés à l'accepter pour ce qu'elle fut : un acte moral et non une nouvelle manière de voir le monde. Vendue près de 6 000 livres au début du siècle, « la Mort guidant le pèlerin », une des œuvres les plus importantes de Burne-Jones, n'atteignit pas 100 livres en 1943. Mais « Laus Veneris » fut acquis pour 47 000 livres en 1972 par le musée de Newcastle, et l'année suivante « les Quatre Saisons » ont été payées plus de cinq cents fois le prix qui avait été le leur en 1956.

(Lire page 21 l'article d'ANDRÉ FERMIGIER.)

LA SITUATION DAN

LES DÉBUTS DE L'APRÈS-FRANQUISME EN ESPAGNE

Le roi Juan Carlos Ier en quête d'un premier ministre

(Suite de la première page.)

Un serment prêté deux fois, le 23 juillet 1969, après avoir été « proposé » comme successeur par Franco, et le 22 novembre 1975, à la veille des obsèques solennelles du Caudillo. En fait, la formule a été habilement modifiée lors de la cérémonie aux Cortès de samedi dernier. En 1969, *Juan Carlos avait juré « fidélité aux principes du Mouvement national »*. Cette fois, il a simplement juré de *« rester loyal aux principes qui inspirent le Mouvement national »*. La transition vers le post-franquisme est faite de subtilités.

Il est clair que Juan Carlos a déjà engagé une bataille à fleuret moucheté dans la coulisse. Sa marge de manœuvre est mince, mais il a déjà montré qu'il entendait prendre des initiatives.

« Te Deum » et défilé

Juan Carlos a également obtenu, non sans difficultés, semble-t-il, qu'un *Te Deum* solennel, célébré dans l'église aristocratique des Jeronimos, tienne lieu de couronnement, puisque celui-ci n'est pas prévu par le cérémonial franquiste. Le nouveau roi, qui compte beaucoup sur le soutien ouvert de l'étranger, et d'abord de l'Europe occidentale, espère ainsi donner plus de lustre à son accession au pouvoir. Des chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants de familles royales, qui ne souhaitaient pas assister aux obsèques de Franco, vont, en revanche, par leur seule présence, assurer Juan Carlos de leur sympathie. C'est un « jeu » qui ne plait guère aux franquistes orthodoxes. Après le *Te Deum* et la réception officielle au palais royal, un défilé militaire est prévu. Autre symbole. L'armée est actuellement l'une des meilleures cartes de Juan Carlos. Elle est résolue à faire respecter la Constitution, et aucun général ambitieux et capable n'apparaît dans ses rangs.

Une remarque pourtant : c'est l'armée d'Afrique qui a répondu avec le plus de chaleur au premier message adressé par Juan Carlos aux forces armées espagnoles. C'est naturel. Les légionnaires et les unités d'élite au Sahara occidental avaient un peu le sentiment d'être abandonnés par Madrid. La visite amicale du prince, le 2 novembre, a transformé leurs officiers en supporters fervents du roi. Ces mêmes soldats assistent aujourd'hui avec discipline, mais amertume, à la passation de pouvoirs aux Marocains prévue par des « accords » que le gouvernement de Madrid n'a pas encore rendu public.

Très vite, pourtant, le jeune roi devra prendre des décisions de caractère politique qui sont attendues avec impatience tant par les *hommes du régime que par les* leaders d'une opposition démocratique, conscients des moyens de pression relativement faibles dont ils disposent. Deux échéances sont attendues : la nomination d'un nouveau chef de gouvernement et le choix d'un nouveau président des Cortès.

M. Arias Navarro a été nommé par Franco en janvier 1974, et son mandat est de cinq ans. Les juristes ont étudié à la loupe les différents textes de loi pour savoir si le chef du gouvernement doit ou non remettre sa démission. Les réponses sont variables, mais un point est acquis : ne serait-ce que par courtoisie, M. Arias Navarro doit offrir sa démission au roi. Mais Juan Carlos peut naturellement le reconduire, même provisoirement.

D'autre part, le mandat de l'actuel président des Cortès, M. Rodriguez de Valcarcel, expire le 26 novembre. Il a fait ses adieux aux « procuradores » mercredi dernier, à l'issue de la séance plénière au cours de laquelle le projet de loi sur la décolonisation du Sahara a été approuvé. La prorogation du mandat du prési*dent des Cortès n'est pas davan*tage interdite par la Constitution. Une majorité de « procuradores » semblent souhaiter que M. de Valcarcel, plus proche des franquistes orthodoxes que des modérés, soit reconduit dans ses fonctions. Le conseil du royaume a jusqu'au 6 décembre pour proposer un éventuel successeur à l'actuel président des Cortès.

Mais, dans les deux cas, le dernier mot appartient au chef de l'Etat, après que le *Conseil* du royaume lui a remis une *terna*, une liste de trois personnalités obligatoirement membres des Cortès. Détail important : le mandat des Cortès a été prolongé de six mois, jusqu'en mars 1976, par Franco, qui souhaitait que le renouvellement de cette Chambre unique ne se produise qu'après la mise en route des « associations politiques » admises par le conseil national du Mouvement. Cette décision du Caudillo, de nature à ralentir encore plus une éventuelle évolution « libérale » de l'Assemblée, avait été justement considérée comme une victoire des ultras et une défaite pour M. Arias Navarro, dont le « programme d'ouverture » du 12 février 1974 était une fois de plus mis en échec.

En conséquence, la vie de l'actuel Conseil du royaume, dont la majorité des membres se situent très à droite, a été également prolongée, puisque dix des conseillers sont choisis parmi les députés aux Cortès. Si les élections à l'Assemblée avaient eu lieu comme prévu à l'automne, le Conseil du royaume aurait été automatiquement et largement renouvelé. Ce n'est pas le cas, et cet organisme, dont l'importance est capitale dans cette période de transition, va proposer des *« noms » au nouveau chef de* l'Etat.

Avec Franco, ce rituel était purement formel. Le Caudillo imposait ou, le plus souvent, suggérait. C'est ainsi que le choix de M. Arias Navarro, comme successeur de l'amiral Carrero Blanco, avait surpris tout le monde, y compris les conseillers du royaume. Mais le roi, du moins au début, n'aura certainement pas cette latitude. Sa liberté de manœuvre en est réduite d'autant. Aussi pourrait-il être tenté de laisser les choses en l'état, d'attendre les élections aux Cortès du printemps prochain pour partir du « bon pied » avec un Conseil du royaume rénové et peut-être mieux disposé.

La dynamique de la transition

Juan Carlos peut aussi estimer que la dynamique de la transition va favoriser les ralliements à sa personne, qu'une prudence excessive lui aliénerait des bonnes volontés, en Espagne comme à l'étranger, et qu'il doit par conséquent engager le fer aussitôt.

Dans ce cas, les principales options sont les suivantes :

1) *M. Arias Navorro reste chef du gouvernement.* Ecartée la semaine dernière, cette hypothèse ne l'est plus du tout aujourd'hui dans les milieux politiques. M. Arias Navarro est l'homme du « discours du 12 février », d'une esquisse d'ouverture en 1974 avec la présence au ministère de l'information de M. Pio Cabanillas, qui avait, jusqu'à son limogeage en octobre de la même année, facilité une nouvelle extension des libertés de la presse. Mais il a été aussi le chef d'un gouvernement qui a proclamé en août une très dure loi antiterroriste et accepté les exécutions du 27 septembre. Sa cote pourtant est au plus haut dans l'opinion depuis la mort de Franco. Sa présentation, jeudi matin à la télévision, du testament du Caudillo a touché beaucoup d'Espagnols.

En outre, il semble bien que des relations d'amitié se soient instaurées entre Juan Carlos et M. Arias Navarro. Celui-ci a été sans doute un inconditionnel de Franco. Il a appartenu à l'équipe de l'ex-ministre de l'intérieur, Camila Alfonso Vega, l'un des plus « durs » à ce poste depuis 1940. Il a été aussi un maire efficace de Madrid. Ayant le sens de l'Etat, il a compris dès juillet 1974 que l'intérêt supérieur exigeait une retraite anticipée du général Franco, et il s'est efforcé *dès cette époque* de favoriser le prince. Sans ambition personnelle, fatigué, parlant de se retirer de la vie publique, M. Arias Navorro s'est acquis au cours du dernier mois une popularité réelle, nouvelle, basée sur l'émotion, et la gratitude de Juan Carlos.

Les « possibles »

2) *Juan Carlos nomme un chef de gouvernement.*

« *Juan Carlos*, dit l'un de ses amis, *connait personnellement au moins cinquante mille Espagnols...* » C'est dire que toutes les surprises sont possibles, en admettant bien sûr que le Conseil du royaume saura dans ce cas deviner les « souhaits » du nouveau roi. Les spéculations vont de toute manière bon train dans la classe politique qui établit ses « listes » de « probables ». C'est une vieille *habitude madrilène*. Avant chaque remaniement ministériel décidé par Franco, ce petit jeu faisait, dit-on, fureur, et il faut admettre que les pronostiqueurs se trompaient rarement. Cette fois pourtant, les marges d'erreur sont bien plus grandes. En tout cas, les noms les plus souvent cités dans les milieux politiques sont :

● M. MANUEL FRAGA IRIBARNE. — Dynamique, volontaire, grand travailleur, l'ancien ministre de l'information et du tourisme s'est constitué un véritable brain-trust à l'américaine. Il a présenté un programme assez cohérent, compte tenu des limitations actuelles. Mais il a aussi, en même temps, dévoilé très tôt ses batteries. Son projet de mariage civil est critiqué par l'Eglise, son plan de réformes sociales est jugé peu sérieux, et sa réforme universitaire a suscité des tollés dans les facultés. M. Fraga a des amis partout, dans le bunker comme dans les milieux plus libéraux, et aussi dans l'armée, ce qui est important. Mais son autoritarisme foncier inquiète, et les conseillers de Juan Carlos redoutent ce fonceur volubile qui ne tolère pas la contradiction.

● M. SILVA, ancien ministre des travaux publics, porte-parole de la droite traditionaliste. Sévère, sérieux, compétent, peu populaire, M. Silva dispose de très forts appuis dans les milieux d'affaires, les secteurs catholiques de droite. Ce serait plutôt un « revenant » qu'un « nouveau », mais il est, en tout cas, moins proche des chefs de file de l'extrême droite que, par exemple, MM. Rodriguez de Valcarcel ou Arias Navarro.

● M. JOSÉ-MARIA DE AREILZA, COMTE DE MOTRICO. — Intelligent, subtil, an conseiller privé de don Juan, de Juan Carlos, et reçu Zarzuela, l'ancien ambassa est un habile diplomate. Lib il avait rallié les rangs de l'o sition modérée au régime et passeport lui a été à l'occ retiré. Il ne craint pas les con discrets avec les chefs de l'o sition clandestine. Il définit jourd'hui une « troisième entre ce qu'il appelle « l'ext gauche et l'extrême droite », souhaite que les institutions quistes deviennent suffisam « flexibles » pour que les « m naux » puissent un jour accueillis.

Il y a bien d'autres M. X..., l'ampleur de la marge de nœuvre accordée par les ur les autres à Juan Carlos: MM cuato Fernandez Miranda, cien professeur et ami pers du roi ; Licinio de la Fuente cien ministre du travail ; nando Suarez, actuel minist travail, qui se mit en éviden manière positive pendant la ladie du Caudillo ; Lopez B ancien ministre des affaires é gères, lié à l'Opus Dei, q l'avantage d'être bien en parmi les héritiers de Fran de faire figure de dirigeant mique et compétent; Barre Irimo, ex-ministre des fina qui a osé démissionner en bre 1974 pour protester con limogeage de M. Pio Caban Ordonez, ancien présiden l'INI (Institut national de dustrie), et qui se situe nette à gauche du régime.

Il y a encore un an, le ral Manuel Diez Alegria, a chef du haut etat-major, p parole dans l'armée des part d'une évolution démocratique sait lui aussi figure de futur de gouvernement possible. étoile a pâli et son influence l'armée semble bien moi Mais deux généraux sont quemment cités ces jours-c général Gutierrez Mellado, mandant à Ceuta, unanime respecté dans l'armée, et le néral Vega Rodriguez, a directeur de la garde civile, une réputation de libéral et en août dernier à une ca nerie de province.

« *Juan Carlos*, dit un familier de la Zarzuela, *a coup d'estime pour Giscard taing. Lui aussi a l'intentio multiplier les contacts ave population. Il connait aussi portance des moyens de com nication. N'en doutez pas: il c chera un Chirac...* »

MARCEL NIEDERGANG

Le décret-loi d'« indulto » ne s'appliquera pas aux délits liés au « terrorisme »

De notre envoyé spécial

Madrid. — Juan Carlos Ier a décrété un *indulto* général, c'est-à-dire une grâce impliquant la libération de nombreux prisonniers politiques, à l'occasion de son accession au trône *et à la veille du Te Deum auquel de* nombreuses personnalités étrangères, dont M. Valéry Giscard d'Estaing, doivent assister.

Le décret-loi d'*indulto* a été promulgué, dans la nuit du 25 au 26 novembre, par le gouvernement espagnol, à l'issue d'une réunion de plusieurs heures au palais de la présidence sur la Castellana. Le roi ne présidait pas ce « petit conseil ». Il *semble que Juan Carlos ait insisté* pour que cette grâce, qui doit être entérinée par le gouvernement, à la différence de l'amnistie, privilège du chef de l'Etat, soit aussi large que possible. Mais le texte d'application du décret-loi d'*indulto*, publié ce mercredi 26 novembre au *Journal officiel*, précise cependant les limites d'une mesure attendue avec impatience *par les libéraux du régime et*, naturellement, par les dirigeants de l'opposition démocratique.

La clémence est totale pour les peines d'un à trois ans de prison. La réduction de peine est de moitié pour les condamnations de trois à six ans ; d'un quart pour les peines de six à douze ans ; d'un cinquième de douze à vingt ans et d'un sixième pour celles de vingt ans à trente *ans. Sont, en outre, totalement exclus* de l'*indulto* royal les peines appliquées pour des *« délits de terrorisme »*, de *« propagande terroriste »* ou de relations *« avec les groupes, les associations ou les organisations comprises dans la lutte sur le terrorisme »*.

Toutes les peines de mort sont commuées en peines de réclusion. D'importants dirigeants de l'ETA, *actuellement en instance de jugement*, et qui risquaient la peine capitale, ce en vertu du décret-loi antiterroriste du 27 août dernier, échapperaient, selon leurs avocats, à la peine capitale. Mais le nombre exact de prisonniers politiques qui devraient être immédiatement libérés n'était pas encore connu ce mercredi. Il est probable que l'administration va devoir étudier chaque cas avant de prendre une éventuelle décision d'élargissement.

Juan Carlos renoue avec la tradition. Son grand-père, Alphonse XIII, avait également décrété un *indulto* général à l'occasion de son couronnement. Mais le contexte actuel est bien différent. Un *indulto*, dont l'application serait limitée décevrait gravement tous ceux qui attendent du nouveau roi des décisions de nature à favoriser réellement cette concorde nationale qu'il a appelée de ses vœux dans son discours du trône.

Il n'était pas en particulier certain, ce mercredi, que les dirigeants des commissions ouvrières condamnés à de lourdes peines en décembre 1973 seraient rapidement libérés. L'un d'eux, M. Marcelino Camacho, leader de la « première vague » des commissions ouvrières, devenu en Espagne un symbole de la lutte courageuse *en faveur des libertés syndicales*, incarcéré à la prison de Carabanchel, est très malade. Condamné à vingt ans, en 1973, après avoir déjà passé de nombreuses années en prison, sa peine avait été réduite à six ans en 1974. Ses principaux compagnons de cellule, MM. Nicolas Santorius, Paco Garcia Salve, un prêtre, Fernando Soto et Ernesto Saborino, ont, de leur côté, vu leur peine réduite de six à quatre ans. Ils en ont fait plus de la moitié.

Le décret *indulto* est proclamé alors que les six personnalités proches du parti communiste espagnol arrêtées la semaine dernière ont été informées mardi qu'elles passeraient devant le tribunal de l'ordre public. Les inculpés ont choisi comme avocats des personnalités connues comme Mme Ruiz Gimenez, Gregorio Peces Barba, Jaime Miralles, Jaime Gil Robles, fils de l'ancien dirigeant des droites espagnoles avant la guerre civile, Pablo Castellanos et Enrique Tierno-Galvan, leader du parti socialiste populaire. — M. N.

DEUX MANIFESTATIONS A PARIS

Un meeting du P.C.F. pour une « solidarité de combat » avec le P.C.E.

Des milliers de Parisiens ont assisté, mardi 25 novembre, dans la soirée, à une manifestation de solidarité avec le peuple espagnol que le parti communiste organisait dans un des bâtiments des abattoirs de La Villette. Cette réunion était placée sous le signe de la « Liberté pour l'Espagne ». Aux côtés des militants français, étaient présents de nombreux Espagnols arborant les couleurs de la République. A la tribune, où avaient pris place les principaux dirigeants du P.C.F. et plusieurs membres du bureau politique du P.C.E., MM. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., et Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., ont pris la parole.

M. Santiago Carrillo n'a pas voulu faire le procès du régime franquiste : *« Ce qui intéresse aujourd'hui les Espagnols,* a-t-il déclaré, *ce n'est pas le passé, mais le présent et l'avenir. »* Il a, en revanche, dénoncé la politique menée ces dernières semaines par Juan Carlos. *« On veut établir en Espagne un régime caétaniste. On veut que Juan Carlos soit à Franco ce que Caetano fut à Salazar. »* Pour le secrétaire du P.C.E. *« l'heure où les Espagnols prendront leur destin en main est là »*.

Faisant allusion à la déclaration faite à Paris à un poste périphérique par le neveu du général Franco, selon laquelle le gouvernement espagnol était prêt *« à donner des garanties au parti communiste »*, M. Carrillo a déclaré : *« C'est l'heure des faits et non des promesses. »* Il a ajouté : *« Ce dont je suis sûr, c'est que le problème de la lutte pour un gouvernement démocratique provisoire de large composition va bientôt se poser dans la rue. »* Il a précisé : *« Le parti communiste fera tout pour empêcher une nouvelle guerre civile, pour que la transition de la dictature à la démocratie soit faite dans un ordre où seront respectées toutes les familles politiques et spirituelles du pays. »* M. Carrillo a exalté pour finir la *« solidarité de sang »* entre républicains espagnols et résistants français. Son intervention fut à plusieurs reprises interrompue par la foule scandant : *« A Madrid, à Madrid ! »*

M. Georges Marchais, lui, a stigmatisé la décision du gouvernement français de mettre en berne les drapeaux sur les bâtiments officiels. Il a commencé son intervention en ces termes : *« Giscard d'Estaing est en deuil. Pinochet est en deuil. »*

Après avoir rappelé que le général Franco *« a dominé l'Espagne en faisant régner la torture, le garrot, les pelotons d'exécution »*, le secrétaire *général du P.C.F.* a mis en cause la politique de la France qui participe à l'entreprise *« de ravaler la façade du régime franquiste »*. Mais il affirme que *« ces efforts resteront vains »*. *« Aujourd'hui la dictature fasciste en Espagne apparaît comme un anachronisme, alors qu'ont disparu ses semblables au Portugal et en Grèce »*. Tout en affirmant sa solidarité avec le peuple espagnol et son soutien à l'action du P.C.E., M. Marchais a dit : *« Naturellement, il ne nous appartient pas de décider de l'avenir démocratique de l'Espagne. Cependant nous sommes profondément convaincus d'agir dans l'intérêt de l'Espagne et de son peuple en exigeant immédiatement la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés, le rétablissement des libertés démocratiques, la légalisation du parti communiste espagnol et des autres partis politiques. »* *« En agissant ainsi,* a conclu le secrétaire général du P.C.F., *nous accomplissons notre devoir de solidarité internationale, mais nous défendons l'honneur et la liberté du peuple français. »*

● RECTIFICATIF. — C'est M. Joaquin Zenteno, ambassadeur à Paris, et non M. Banzer, chef d'Etat, comme nous l'avions annoncé (*le Monde* du 25 novembre), qui a représenté la Bolivie aux obsèques du général Franco.

● *Le premier ministre portugais*, l'amiral Pinheiro de Azevedo, dirigera la délégation de son pays aux cérémonies organisées en l'honneur de l'accession au trône d'Espagne du roi Juan Carlos Ier, a annoncé l'ambassade du Portugal à Madrid. L'amiral sera la première personnalité gouvernementale portugaise à se rendre officiellement en Espagne depuis le renversement, en avril 1974, du régime Caetano. — (A.P.)

Un « hommage à Franco » à l'appel de l'extrême droite

Devant un catafalque recouvert d'une imposante gerbe de fleurs rouges et jaunes, aux couleurs espagnoles, un portrait du Caudillo bordé d'un crêpe noir : répondant à l'appel du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), près de trois cents Parisiens ont rendu hommage au général Franco au cours d'une messe célébrée à sa mémoire, mardi soir 25 novembre. *La cérémonie* avait lieu au 19 de l'avenue des Ternes, au fond d'une étroite cour pavée, dans une salle exiguë aux murs de ciment brut devenue la « chapelle Sainte-Germaine », là où a trouvé refuge une communauté de catholiques traditionalistes opposés à la liturgie nouvelle et en conflit ouvert depuis de nombreux mois avec le cardinal Marty, archevêque de Paris.

Plusieurs cars de police avaient pris position avenue de Wagram et place des Ternes. Sur le trottoir de l'avenue, les « fidèles » étaient accueillis par de jeunes partisans du P.F.N., organisation d'extrême droite fondée l'an dernier par des militants venus principalement de l'ex-Ordre nouveau et des dissidents du Front national que préside M. Jean-Marie Le Pen. Dans un tract intitulé « *Hommage à Franco* », le P.F.N. déclare voir en la personne du Caudillo *« l'initiateur de la croisade anticommuniste qui a sauvé l'Espagne du totalitarisme rouge, l'homme politique qui a su assurer à son pays trente ans d'ordre et de paix, le chef d'Etat qui a entrepris et réussi un développement économique remarquable »*. Une grande partie de l'assistance n'a pu prendre place dans la petite chapelle et a dû rester dans la cour sous la pluie pour chanter l'office — en latin. On pouvait remarquer la présence de *quelques Espagnols.*

Il n'y a pas eu de sermon. Après l'absoute, Mgr Ducaud-Bourget, « curé » de la « paroisse », a simplement demandé aux fidèles de rentrer chez eux « sans cortège ni manifestation, en gardant seulement le souvenir de ce recueillement et de cette prière ».

Plus loin, deux jeunes filles proposaient un ouvrage au titre accusateur : « *Le Libéralisme est un péché* ». Sur l'avenue, un groupe s'est rassemblé pendant quelques instants pour scander le nom de Franco. Certains ont tendu le bras pour esquisser le salut fasciste. Mais des dirigeants du mouvement sont alors i venus pour protester contre titude de ceux qui n'avaient « respecté les mots d'ordre » pour inviter tout le monde disperser rapidement. — F. C

« C'EST LA DÉMOCRATIE

Place des Ternes, 19 h. mardi 25 novembre. Dans le v mêlé de pluie, un conting de gardiens de la paix casqu bouclier et matraque en ma occupent l'entrée de l'aven prêts à la barrer. 150 mètr plus loin, une centaine de p sonnes assez jeunes dans l'e semble : ce sont des membr du P.F.N. (Parti des forces no velles) qui vont rendre homme à Franco.

Voilà que passe un garç qui n'a pas l'heur de le plaire. Est-ce à cause de tenue ? Eux sont plutôt blazer et lui porte une de c vestes qui copient les surpl américains de l'après-guerr Est-ce pour sa coiffure ? E sont de poil court et lui c cheveux longs. Est-ce pour u autre cause ? Apparemment c intrus n'a rien dit, rien fait. L voilà soudain frappé en ple visage d'un coup de poing a bruit mat. Il vacille, se redress C'est pour recevoir un secon coup. Un commerçant lui ouvert momentanément sa port mais il lui faut ressortir. Il parvient, serré de près p celui qui l'a frappé et q frotte ostensiblement son poin droit ganté sur sa paum gauche. Le chevelu tuméfié toujours seul s'en va. So « cogneur », satisfait de cett satisfaction que peut donner l haine, est complimenté par se compagnons. Quelqu'un qui suivi toute la scène et qui crié : « Mais qu'est-ce qui vou prend ? Que vous a-t-il fait ? » *a obtenu cette réponse gogue narde.* « C'est la démocratie ! »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

L'ÉPREUVE DE FORCE DANS L'ARMÉE PORTUGAISE

Soulèvement irréfléchi ou manipulation ?

(Suite de la première page.)

La seconde est que cette prise contrôle de différents aérodromes mais combien exactement, puisque tat-major général des forces ar- ées affirmait, ce mercredi matin, oir repris la situation en main en s lieux où il n'avait jamais dit voir perdu — a été jusqu'à présent fait d'une troupe et d'une seule, régiment de chasseurs parachu- tes de Tancos.

Pour qui a eu l'occasion de les contrer récemment, le fait ne nstitue pas vraiment une surprise. s soldats en retard d'une révo- ion, ce régiment converti récem- nt et sans aucun doute très perficiellement aux idées progres- tes, cette troupe visiblement meur- e de n'avoir jamais eu être du bon té, notamment le 11 mars dernier, ient apparus tellement désireux de franchi qu'effectivement ils ris- aient de se lancer tête baissée ns l'aventure. Ils semblent l'avoir t.

Dans ces conditions, les faits ident pour l'hypothèse d'un coup Etat « amateur » limité aux seules forces aériennes, pour un soulèvement irréfléchi de soldats égarés par un conseil révolutionnaire tout neuf. Différentes indications renforcent cette première version. C'est à ces paras et à eux seuls que le chef de l'Etat, le général Costa Gomes, s'est adressé à plusieurs reprises, leur demandant de reconsidérer « *leur attitude insensée et irresponsable provoquée par une manipulation criminelle* ».

Enfin, parmi les troupes et les régiments considérés comme « progressistes », aucun n'a véritablement bougé, à l'exception du Ralis (régiment d'artillerie légère de Lisbonne) et du régiment chargé d'assurer la garde du dépôt d'armes de Beirolas, qui se sont limités à prendre des dispositions pour défendre leur casernement. Finalement, un seul régiment « légaliste », celui des commandos d'Amadora et du colonel Jaime Neves, a suffi par réduire cette « insurrection ».

Cette thèse d'un coup d'Etat limité, d'un coup d'Etat « de poche », reste néanmoins fragile. La manipulation du régiment de parachutistes n'est pas, en effet, à exclure. La révolte des bérets verts a pu être provoquée ; mieux, il est probable qu'elle l'a été. Alors, par qui et dans quel but ?

La gauche communiste ? Cela paraît peu probable. Le comportement « raisonnable », les appels au calme lancés par l'Intersyndicale, les déclarations très modérées faites par le P.C.P., qui parle d'une « *solution politique et négociée* », en témoignent. L'extrême gauche ? C'est là, en effet, la thèse soutenue par trois partis modérés, le C.D.S., le P.P.D. et le P.S., qui parlent d' « *un aventurisme supposé de gauche préparant le terrain à une réaction d'extrême droite* ».

Explication classique, pour l'instant non vérifiable, et qui supposerait une « irresponsabilité » totale des mouvements d'extrême gauche au Portugal. Jusqu'à présent, cela ne paraissait pas être le cas. Reste, enfin, la thèse d'une « intervention » de la droite, qui paraît plausible. C'est, en effet, très probablement à une réaction de droite que l'action irréfléchie des parachutistes de Tancos va ouvrir la voie.

P. G.

« Nous ne sommes pas concernés par ces affaires »

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Qu'est-ce que c'est que l'état d'exception ?* » demandait, mardi soir 25 novembre, une jeune femme rencontrée dans un supermarché. Une autre s'est empressée de lui répondre en évoquant la restriction à la liberté de réunion et de manifestation. « *Mais nous ne sommes pas concernés par ces affaires-là* », ont conclu les deux femmes.

Quelques heures plus tard, le général Costa Gomes, dans un message au pays, transmis par la télévision, décrétait l'état de siège partiel, accompagné d'un couvre-feu entre minuit et 6 heures du matin.

Pourtant, le climat dans la capitale ne paraissait guère changé. En fin d'après-midi, la circulation était intense dans les quartiers commerçants, les salles de théâtre et de cinéma semblaient aussi fréquentées qu'auparavant. Les transports collectifs et les taxis roulaient encore après minuit.

Seuls symptômes de tension : les queues inhabituelles devant les postes à essence.

Très tôt le matin pourtant, on avait pris connaissance de l'épreuve de force engagée par les seize cents parachutistes de Tancos, qui occupaient les bases aériennes les plus importantes ainsi que les installations de l'état-major général de l'armée de l'air. Principale revendication des « rebelles » : la démission du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Morais e Silva, du commandant de la région aérienne, le général Pinho Freire, séquestré d'ailleurs à Monsanto, ainsi que de leurs représentants au Conseil de la révolution, le lieutenant-colonel Costa Neves et le capitaine Canto e Castro. Dans un communiqué au pays, les parachutistes déclaraient ne pas accepter « *la trahison de la hiérarchie militaire envers le peuple travailleur et nous-mêmes* ».

L'affrontement redouté depuis quelques jours semblait imminent. Le régiment « rouge » de Sacarem, le Ralis, faisait sortir tout son matériel de guerre, pour occuper des positions stratégiques aux abord de la caserne. Des militaires se postaient sur les toits des immeubles voisins. D'autres, protégés par des sacs de sable, s'apprêtaient à faire fonctionner des batteries anti-aériennes. Des « chaimites » et des chars de combat étaient installés à la sortie de l'autoroute du nord.

A l'arsenal de Beirolas, dans la banlieue de Lisbonne, des dispositions étaient prises pour garder ce « bien précieux » hors de la portée des « réactionnaires ». Les stations de radio et de télévision étaient occupées par des « révolutionnaires » de l'Ecole pratique de l'administration militaire (EPAM). La lecture des communiqués était entrecoupée de chants et d'appels à la « vigilance populaire ».

Le silence des unités les moins tentées par le « processus révolutionnaire » — l'Ecole pratique d'infanterie de Mafra, l'Ecole pratique de cavalerie de Santarem et les commandos de l'Amadora — faisait croire au milieu de l'après-midi que la gauche avait la situation en main et que l'état d'exception ne serait pas appliqué. Mais le renversement a été perceptible quand, à 19 h. 30, le capitaine Clemente, personnalité très connue de la cinquième division, est apparu sur le petit écran pour appeler les « masses » à défendre les studios de la télévision qui seraient menacés par les commandos.

La réponse populaire n'a pourtant pas été massive : pas plus de trois cents personnes environ sont arrivées sur les lieux, immédiatement barricadés à l'aide d'autobus. Cependant que les troupes de l'Amadora avaient choisi une autre cible : la caserne de Monsento, où le général Freire était retenu. Les émetteurs de la radio et de la télévision situés à proximité de cette caserne étaient également l'objectif des soldats de Neves.

A 20 heures, la télévision passait des images du Ralis, et le capitaine Clemente commentait la situation. Soudain, il fut interrompu par d'étranges mouvements à l'intérieur du studio : « *Je peux continuer ?* », a-t-il demandé aux techniciens. Mais la réponse n'a pu être entendue. Le visage grave de l'officier disparaissait.

Du siège de la région militaire du nord, on annonçait aussi la fin de l'insurrection. Des accusations de plus en plus dures étaient portées contre les « putschistes », responsables, selon la hiérarchie militaire, d'avoir mis le pays « au bord de la guerre civile ».

Devant les grilles du palais présidentiel, un groupe de manifestants demandait le général de Carvalho, qu'on croyait séquestré. Des comandos passèrent qui furent injuriés. Sur un camion Berliet, des militaires portant des uniformes tout neufs et sans aucun galon, tenaient fermement des mitrailleuses. Des mercenaires ? La foule ne semblait avoir aucun doute à ce sujet. Des habitants du quartier étaient massés à quelques pas, en face des installations de la police militaire. Ils demandaient à être reçus par le commandant du régiment afin d' « *organiser la lutte* ».

Mercredi matin, tandis que la fermeture des banques était annoncée par le ministère de la communication sociale, l'état-major des forces armées annonçait que beaucoup de parachutistes s'étaient réfugiés dans d'autres unités. Un ordre a été donné aux soldats en fuite pour qu'ils se présentent à la base aérienne de Sintra afin de ne pas « *aggraver leur situation, déjà très difficile* ». La population, privée de journaux, est priée de prendre normalement son travail.

JOSÉ REBELO.

Vingt-quatre heures de confusion

Mardi 25 novembre

Au cours de la matinée, des unités parachutistes « rebelles » occupent plusieurs bases militaires : le commandement de la Ire région aérienne, à Monsanto, près de Lisbonne, la base de Montijo, au sud de la capitale, la base aérienne n° 3, à Tancos (120 km à l'est de Lisbonne). A Lisbonne même, les soldats du premier régiment d'artillerie légère, le RALIS, mettent en place un dispositif militaire autour de leur caserne.

Ils réclament la démission du général Morais e Silva, chef d'état-major des forces aériennes, et du général Pinho Freire, commandant la Ire région aérienne.

h. 50. — Dans un communiqué, l'état-major général des forces armées portugaises menace d'une intervention militaire les troupes rebelles.

h. 27. — Les parachutistes annoncent qu'ils ont décidé de démettre de leur commandement les généraux Morais e Silva et Pinho Freire. Ils indiquent qu'aucun incident n'est à déplorer.

17 heures. — *L'état d'urgence* est décrété dans toute la région de Lisbonne. *Le président* Costa Gomes assume directement le commandement de toutes les unités militaires qui s'y trouvent.

18 h. 30. — La radio-télévision portugaise est aux mains des militaires révolutionnaires de l'école pratique d'administration militaire.

19 h. 50. — Des éléments du régiment de commandos d'Amadora encerclent la base aérienne de Monsanto.

20 h. — Le capitaine Duran Clemente, ancien membre du cinquième bureau de l'état-major, dissous après l'éviction du général Vasco Gonçalves, prononce une allocution à la télévision. L'émission est alors interrompue. La mire des studios de télévision de Porto fidèles au gouvernement apparaît sur l'écran, avant la diffusion d'un film américain.

21 h. — Des commandos fidèles au gouvernement reprennent le contrôle du quartier général de l'armée de l'air à Lisbonne, sans effusion de sang.

21 h. 30. — Le général Costa Gomes déclare l'état de siège partiel dans la région militaire de Lisbonne. Le couvre-feu, qui devait entrer en vigueur aussitôt, ne semble pas avoir été respecté.

22 h. — Les rebelles qui occupaient la base de Monsanto sont arrêtés, le général Pinho Freire est rétabli dans son commandement. Des coups de feu ont été échangés, faisant trois blessés, selon l'agence Reuter.

22 h. 20. — Plusieurs engins blindés de reconnaissance du régiment de commando d'Amadora prennent position autour du palais présidentiel de Belem.

22 h. 29. — Radio-Clube, qui a diffusé toute la journée des programmes révolutionnaires, suspend ses émissions après une intervention du Conseil de la révolution.

● Mercredi 26 novembre

1 h. 30. — Des unités de commando fidèles au gouvernement ouvrent le feu pour disperser une foule de plusieurs centaines de personnes rassemblées devant le palais de Belem.

4 h. 20. — Par décision du Conseil de la révolution, aucun journal n'est autorisé à paraître mercredi 26 novembre dans la région militaire de Lisbonne.

5 h. 22. — Un communiqué de l'état-major des forces armées annonce que « les activités contre-révolutionnaires des groupes de parachutistes rebelles de la base école de Tancos continuent d'être réduites point par point ».

5 h. 44. — Un nouveau communiqué de l'état-major affirme : « Il devient clair que l'insubordination militaire créée dans le pays a été une manipulation provoquée et inspirée par des forces contre-révolutionnaires ».

8 h. — De source non confirmée, on apprend que des combats auraient lieu autour de la caserne de la police militaire à Lisbonne.

LES SOLDATS DE L'AN II

II. — « Nous avons vaincu, nous vaincrons »

De notre envoyé spécial PIERRE GEORGES

A l'origine de la « révolution des œillets », l'armée portugaise est aujourd'hui en pleine décomposition. Des régiments, sans cesse plus nombreux, se sont politisés, et, tout en se réclamant du « processus révolutionnaire », ils récusent toutes les règles de la discipline traditionnelle. Dans un premier article, notre envoyé spécial décrivait l'expérience de la base de Tancos, où une unité de parachutistes est désormais « autogérée » par ses soldats, après le départ de la plupart des officiers (le Monde *du 26 novembre).*

Lisbonne. — C'était il y a une ...gtaine de jours. Dans la nuit ...iche de Lisbonne, un vendeur ...névole « criait » pour les rares ...sants l'hebdomadaire commu... te *Avante*. En première page, titre énorme : « Vive la révo... lon d'octobre ! », une photo de ...ine, et, derrière, en surimpres... ..., des piquets de soldats de la ...ure armée rouge rassemblés ...our de feux de camp.

...ssociation d'idées ? Simple saut ...s le temps et dans l'espace ? ...uelques centaines de mètres, ...x crieurs de journaux sur l'ave... de la Liberté, devant les bâti... ...nts roses du ministère de la ...munication sociale, d'autres ...upes de soldats et de marins armés, assis sur le trottoir, ...aient cercle autour de foyers ...rovisés avec les planches d'un ...ntier voisin. Ils étaient là de... plus de quatorze heures, par... ...ant au curieux siège du minis... . Dans l'aile droite, celle des ...onds à fleurs de lys, une par... des fonctionnaires occupaient ...ureau du secrétaire d'Etat. ...s l'aile gauche, celle des lo... ...t fonctionnels, le secrétaire ...at, M. Ferreira da Cunha, et ...ommes de la police de sûreté ...ique avaient trouvé refuge ...s les bureaux du personnel.

...petit matin, d'autres sol... fusiliers marins et hommes Ralis armés jusqu'aux dents ...vèrent dans le vacarme de ...petits véhicules blindés, les ...aimites ». Les seconds ve...nt rétablir l'ordre que les pre...s troublaient. Et pourtant, ...rise, les soldats non armés ...umèrent leurs compagnons armés et leur donnèrent l'ac...le. Fraternisation ? Non, tout ...lement retrouvailles entre du même régiment. Car ...lent bien tous les mêmes, ...aux parfaits et parfaitement ...changeables, simplement divisés par des questions de tour de rôle : les uns étaient ce matin-là au « service du peuple », les autres venaient en service commandé.

*

C'est une simple anecdote. Mais elle montre bien que tout ce que l'on peut imaginer de l'armée portugaise reste en deçà de la réalité. C'est un peu comme si la révolution portugaise, qualifiée un jour de surréaliste par un de ses auteurs, avait enfanté une armée « dada ».

Devant un tel bouleversement, différentes réactions sont possibles. On peut d'abord en sourire et constater que, à côté de l'armée mexicaine, célèbre pour sa propension à s'inventer des chefs, petits ou grands, voici l'armée portugaise qui, elle, n'en supporte plus aucun. Ce serait sommaire, et dangereux. On peut aussi s'inquiéter. Trop de gens de trop d'ambassades étrangères, à Lisbonne, cherchent aujourd'hui des renseignements précis sur l'état de l'armée portugaise, pour ne pas douter, en effet, qu'on s'en inquiète, et que dans bien des états-majors européens on se soucie surtout de placer un cordon sanitaire autour de cette armée malade de ses soldats. Mais arrête-t-on aussi facilement les idées ? La troisième réaction possible, celle qui consiste à essayer de comprendre, débouche sur une constatation : le mouvement n'est ni superficiel ni spontané. Il ne sera donc ni éphémère ni si facilement jugulé.

De nombreux officiers portugais s'inquiètent eux aussi devant la « décomposition » de leur armée. Ne sont-ils pas puni par là justement où ils ont péché : la politisation extrême de leur mouvement depuis le 25 avril 1974 ? Aux officiers golpistes de l'an I ont succédé, tout naturellement, les soldats révolutionnaires et radicaux de l'an II.

Simple logique d'un processus encore accéléré par le comportement ambigu de certains de ces officiers. Peut-on être à la fois dépositaire sourcilleux de la « légitimité révolutionnaire » et gardien par habitude et par formation d'un certain ordre militaire ? Les soldats, pour la plupart de simples instruments lors du coup d'Etat d'avril 1974, n'ont jamais été considérés comme des associés à part entière du M.F.A., « chose » et chasse gardée des officiers. Cette démocratisation manquée du M.F.A., à quelques exceptions près, portait en elle les germes d'un conflit :

Ces faits expliquent, par exemple, l'apparition des SUV (Soldats unis vaincront). Le slogan avancé par le mouvement dès le départ — « *Réactionnaires hors des ca-* — « *Réactionnaires hors des casernes* » — ne s'adressait pas uniquement à des officiers effectivements « réactionnaires », mais également à d'autres, considérés comme des révolutionnaires velléitaires ».

Lutte des classes dans les casernes

La première apparition officielle du mouvement clandestin SUV remonte au mois de septembre 1975. L'idée, elle, est plus ancienne. C'est, semble-t-il, vers la mi-juillet, dès le début de la crise politico-militaire, dont le pays n'est pas encore sorti, que des soldats, sous-officiers et officiers miliciens commencèrent à se réunir pour essayer de définir une nouvelle stratégie face à la « répression » qui, selon eux, sévissait dans le nord du pays. Et de fait, ce fut à Porto, au mois de septembre, que, pour la première fois, les SUV sortirent dans la rue : mille cinq cents soldats accompagnés par vingt mille civils. Les SUV allaient faire rapidement tache d'huile. Le terrain était prêt pour que s'engage favorablement la lutte de ceux qui se baptisèrent eux-mêmes « les travailleurs en uniforme ».

Qu'est aujourd'hui ce mouvement des SUV ? Un syndicat, une organisation ? En fait, les deux à la fois. Le manifeste SUV comportait, par exemple, des revendications très concrètes et d'allure syndicale : lutte pour l'amélioration des conditions de vie des soldats, contre la solde de misère, pour les transports gratuits, pour un réfectoire et une nourriture communs, contre la « discipline militariste ». SUV est d'abord le syndicat du bidasse portugais qui ne gagne que 250 escudos par mois (42 F environ) quand un aspirant milicien appelé touche, lui, une solde de 4 500 escudos (700 F environ). De ce bidasse révolutionnaire qui affirme que, puisque le socialisme est là, il n'y a pas de raison de prolonger la discrimination par la table. En somme, « même combat, même menu ». De ce bidasse voyageur qui va prendre les trains sans payer et provoquer des communiqués indignés du ministère de tutelle. De ce bidasse simple soldat aux prises avec ce qu'il appelle la « discipline bourgeoise » imposée par le règlement de discipline militaire datant du salazarisme.

SUV est ensuite une organisation fondée sur de petits noyaux — une dizaine de soldats très politisés. C'est enfin un mouvement qui, selon le manifeste, « *a pour tâche de déclencher une offensive autonome sur une base de classe* », en d'autres termes, d'introduire la lutte des classes dans les casernes. On conçoit que bien des têtes galonnées puissent s'alarmer d'une telle perspective. Ce caractère multiforme des SUV explique en tout cas la rapidité foudroyante avec laquelle l'incendie s'est propagé.

Des exemples montrent qu'au départ les motivations des soldats ont été très diverses. Ainsi au régiment d'infanterie de Braga. Au mois d'août, lors des fureurs anticommunistes, les soldats de cette unité avaient participé à la mise à sac de l'Intersyndicale. Trois semaines plus tard, 71 d'entre eux demandent à aller à Porto pour participer à la manifestation S.U.V. Par curiosité, parce qu'ils en ont entendu parler. « *Pas question* », dit le commandant. « *Bien*, répondent les soldats, *on va faire le mur.* » Ils le font. Voici comment est né un S.U.V. à Braga. Autre exemple : au CICAP (Centre d'instruction du train de Porto), le 11 septembre dernier, 300 soldats descendent dans la cour de la caserne avec leurs armes. Ils se mettent au garde à vous, observent une minute de silence et crient : « *Vive les travailleurs chiliens !* ». Les officiers accourent et leur disent : « *Mais vous êtes fous, vous vous faites manœuvrer.* » Seule réponse des soldats : « *Réactionnaires, hors des casernes.* » Trois jours après, les soldats pénètrent dans popote des officiers et tranquillement s'installent à table. Le S.U.V.-CICAP a dynamité l'unité.

Des exemples comme ceux-là, il en existe des dizaines au Portugal. Désobéissance, critiques publiques, insubordination, mutinerie à froid. En fait c'est à l'écroulement de tout un système que l'on assiste... Il n'y a plus de punition possible. Deux soldats « suvistes » du régiment de Mafra sont arrêtés à la frontière au fort de Trafaria, près de Lisbonne. Motion de soutien, mobilisation, manifestations. Plusieurs milliers de personnes, civils et soldats assiègent la prison jusqu'à ce que le général Otelo de Carvalho signe l'ordre d'élargissement. « *Nous avons gagné, nous gagnerons.* »

Plus d'autorité possible. Lors de la plus dure démonstration S.U.V., celle qui, à Porto, aboutit à la mutinerie du régiment d'artillerie de Serra do Pilar (R.A.S.P.) le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Fabio viendra à Canossa. Il accepte les revendications des soldats et dit qu'en effet il faudrait « *une démocratisation du M.F.A.* ». Caresse-t-il encore l'espoir de récupérer le mouvement ? C'est douteux puisque dans le même temps le général, critiqué pour sa « capitulation » va essayer la répression. La sécurité militaire portugaise multiplie les enquêtes sur les soldats proche des S.U.V. En vain. Le gouvernement décide alors de démobiliser massivement vingt mille à trente mille appelés. En vain. Les nouveaux soldats, ceux de l'an II, sont « pires » encore que ceux de l'an I. L'effondrement de l'armée portugaise qui n'est pas le fait unique des S.U.V. devient patent. Le sixième gouvernement, face au Copcon, s'efforce de créer une autre armée, l'A.M.I. (Groupement militaire d'intervention). En vain. Les soldats, eux, luttent pour une nouvelle « *armée populaire et révolutionnaire* ».

(A suivre.)

EUROPE

Union soviétique

Le parti entend mieux contrôler l'Académie des sciences

De notre correspondant

Moscou. — L'Académie des sciences de l'U.R.S.S. a tenu une assemblée générale, mardi matin 25 novembre, pour élire son nouveau président, en remplacement de M. Mstislav Keldych, qui avait démissionné en mai dernier pour raisons de santé. Comme on le murmurait depuis plus d'une semaine à Moscou, et bien que cette élection ait eu lieu à bulletin secret, c'est M. Anatoli Alexandrov qui a été élu (*le Monde* du 26 novembre). La candidature de ce scientifique, a précisé M. Souslov (membre du bureau politique et académicien lui-même), dans un discours prononcé avant le scrutin, était recommandée par le comité central du parti communiste, qui a « *attentivement étudié cette question* ».

Les résultats du vote n'ont pas été communiqués par l'agence Tass. On sait seulement que M. Alexandrov n'a pas été élu à l'unanimité, mais on ignore encore si des candidats non officiels ont recueilli des voix. Les précisions apportées par M. Souslov confirment, en tout cas, la volonté du parti de contrôler de plus en plus l'Académie des sciences, tant du point de vue idéologique que pratique. L'attribution du prix Nobel de la paix à l'académicien Sakharov semble avoir rappelé aux dirigeants du régime qu'il n'ont toujours pas pu obtenir l'exclusion de ce dissident. Les autorités reprochent, d'autre part, à l'Académie des sciences de ne pas se soucier suffisamment de « *l'intégration de la science dans l'industrie* ».

Le nouveau président de l'*Académie est un scientifique* respecté. Depuis 1960, il dirige l'important institut atomique Kourchatov de Moscou. Ce n'est qu'en 1961 qu'Anatoli Alexandrov est entré au parti communiste. Cinq ans plus tard, il ne s'en retrouvait pas moins membre du comité central, ce qui constitue une sorte de record en la matière. M. Alexandrov semble en fait avoir bénéficié de la règle à laquelle n'échappent plus aujourd'hui les scientifiques : certains postes de haute responsabilité ne *peuvent être accordés qu'à des* communistes. D'où la nécessité de le devenir, fût-ce à cinquante-huit ans.

Anatoli Alexandrov est né en 1903. Après des études à Kiev, il a commencé à travailler avant la guerre à l'Institut physico-technique de Leningrad. Il est encore à cet institut lorsqu'il est élu, en 1943, membre correspondant de l'Académie des sciences. Après la guerre, en 1946, il se fait remarquer par des attaques *contre le physicien Kapitza qui* s'oppose à Béria et à Staline en critiquant vivement le programme atomique militaire qu'on lui propose de réaliser. La même année, Kapitza est finalement écarté de la direction de l'Institut, qu'on avait créé spécialement pour lui en 1935, après l'avoir empêché de retourner à l'université de Cambridge où il enseignait.

Coïncidence ou récompense ? Toujours est-il que c'est Anatoli *Alexandrov qui succède à* Kapitza à la tête de l'Institut des problèmes physiques. Il occupera ses fonctions jusqu'en 1955, date à laquelle Kapitza fait sa réapparition et est réinstallé à la direction de son institut. *Alexandrov entre alors à l'Insti*tut atomique de Moscou, dont il prendra la direction à la mort de Kourchatov.

La personnalité de M. Alexandrov ne présente, semble-t-il, que des avantages pour les dirigeants soviétiques. Le scientifique est respecté et connu à l'étranger (il a notamment participé en 1958 à la conférence de Genève sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique) ; il a la réputation d'être un bon organisateur ; ce n'est pas, d'autre part, ce que l'on pourrait appeler un esprit indépendant (il a notamment signé la lettre, avec soixante et onze autres académiciens, dénonçant Sakharov) ; il est enfin âgé de soixante-douze ans (huit ans de plus que le président auquel il succède), ce qui constitue une garantie de provisoire.

L'élection de M. Alexandrov a coïncidé avec l'apparition d'un scandale à son institut. Un chercheur de cet établissement vient d'en être chassé pour avoir demandé à émigrer en *Israël*. L'affaire aurait entraîné une reprise en main des activités idéologiques de l'institution. Le directeur du département sur la recherche anticancéreuse, le professeur Abelev, se serait d'autre part vu refuser un visa pour les Etats-Unis, où il devait recevoir un prix de la fondation Rockefeller. Le profeseur Abelev n'est pas un dissident.

JACQUES AMALRIC.

[*Anatoli Petrovitch Alexandrov* est né en 1903 dans un village de la région de Kiev. Il a fait de simples études secondaires avant de devenir électricien, en 1920, et professeur dans une école. Puis il reprend des études à l'université de Kiev, dont il sort diplômé en 1930. Pendant la guerre, il étudie la protection des navires contre les mines magnétiques, avant de s'intéresser à l'énergie nucléaire. Il entre à l'Académie des sciences en 1953 et devient directeur adjoint de l'Institut Kourchatov en 1955, avant de passer directeur en 1960. Elu député au Soviet suprême en 1958 et en 1962, c'est seulement en 1962 qu'il entre au parti communiste. En 1966, il est élu membre du comité central du parti communiste et sera réélu en 1971 au vingt-quatrième congrès. Au cours de sa carrière, M. Alexandrov a été une fois lauréat du prix Staline et deux fois du prix Lénine.]

Allemagne fédérale

L'ACCORD CULTUREL SIGNÉ AVEC LA BULGARIE S'APPLIQUE A BERLIN-OUEST

(De notre correspondant.)

Bonn. — A l'issue de deux jours d'entretiens officiels à Bonn, M. Todor Jivkov, président du Conseil d'Etat de Bulgarie, a signé le mardi 25 novembre avec le chancelier Schmidt une déclaration politique commune.

M. Genscher et M. Mladenoff, respectivement ministres des affaires étrangères ouest-allemand et bulgare, *ont signé d'autre part* un accord culturel de cinq ans, qui s'applique expressément à Berlin-Ouest. Le fait est d'autant plus remarquable que la Bulgarie passe pour un des alliés les plus fidèles de l'U.R.S.S. et que, depuis des années, la conclusion d'un accord culturel entre Bonn et Moscou achoppe sur le problème de Berlin-Ouest. Il est vrai que les Bulgares montrent que, pour eux aussi, Berlin-Ouest ne fait pas partie de la R.F.A. en refusant aux compagnies ouest-allemandes de charters décollant de Berlin-Ouest et transportant des ouvriers immigrés turcs de faire escale en Bulgarie. Ce refus constitue pratiquement le seul problème bilatéral entre Bonn et Sofia.

D. V.



Grande-Bretagne

La « guerre de la morue »

Le ton monte entre Londres et Reykjavik

M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a lancé, mardi 25 novembre, un appel à la Grande-Bretagne et à l'Islande les invitant à faire preuve de modération dans le différend qui les oppose à propos des droits de pêche. M. Luns estime que « le moment est venu d'exprimer sa préoccupation et l'espoir que l'escalade peut être évitée, en particulier entre les membres de la même alliance ».

(De notre correspondant.)

Londres. — la nouvelle « *guerre de la morue* » qui oppose la Grande-Bretagne à l'Islande, prend une tournure plus sérieuse. Une unité de la Royal Navy, la frégate *Leopard*, est entrée mardi 25 novembre dans la zone de 200 milles que le gouvernement de Reykjavik revendique comme ses eaux territoriales. Des Islandais ont lapidé les marins britanniques qui débarquaient un malade dans un port de l'île.

L'envoi de frégates sur les lieux du conflit a été annoncé mardi, au milieu de la journée, mais les préparatifs de cette opération dataient de dimanche dernier. Deux autres frégates sont en route et arriveront sur place dans la journée de samedi.

Depuis la dernière « *guerre de la morue* » en 1973, l'Islande a augmenté le nombre de ses canonnières et perfectionné leur tactique. C'est ainsi que six chalutiers britanniques ont eu leurs filets coupés au cours de la dernière semaine. Mardi soir, une canonnière islandaise a réussi la même opération, malgré la présence de la frégate *Leopard*. Dix chalutiers britanniques, sur la quarantaine qui pêchaient dans cette zone, ont préféré abandonner les lieux. C'est ce geste qui a incité le gouvernement de Londres à intervenir plus activement pour protéger sa flotte de pêche. — J. W.

● *En dépit de la décision* prise par les nationalistes écossais et gallois de refuser leur appui au gouvernement Wilson (*le Monde* du 21 nuovembre), celui-ci a triomphé, mardi soir 25 novembre, à l'attaque combinée des conservateurs, des libéraux et des nationalistes.

AFRIQUE

LA DÉCOLONISATIO

« J'attends que l'Algérie nous fasse la guerre »

DÉCLARE LE ROI HASSAN II

De notre correspondant

Rabat. — « *J'attends que l'Algérie nous fasse la guerre* », a déclaré le roi Hassan II au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mardi 25 novembre à Rabat. *Le président de la République algérienne a dit au journal* l'Humanité (1) *que le retour du Sahara au Maroc constituait une menace pour la révolution algérienne — c'est bien la première fois qu'une monarchie serait une menace pour une révolution ! Alors, à partir du moment où il le dit, où il en est conscient, son devoir est de se défendre. Si donc, demain, il nous faisait la guerre, je n'en serais pas autrement surpris. Seulement, voilà, avec quoi ? La guerre ne se fait pas avec une armée, la guerre se fait avec un peuple. Or mon peuple s'est exprimé (par la « marche verte »), et il s'exprime jusqu'à présent. Je ne sais pas ce que pense le peuple algérien, car il ne s'exprime pas...* »

C'est également à la récente interview du président Boumediène à *l'Humanité* que le roi a *répondu* à propos de la drogue (2), mais cette fois-ci sans citer nommément le journal ni le président. « *Je me suis dit*, a-t-il continué, *qu'il fallait peut-être que je saisisse l'ONU d'un projet de code de déontologie entre confrères chefs d'Etat. J'estime qu'il y a des termes, des allusions, qui ne devraient pas figurer dans le langage d'un chef d'Etat.* » Après avoir affirmé qu'aucun membre de la famille royale ne possédait la moindre parcelle de terre dans le Rif (où l'on cultive le chanvre indien) et qu'il était prêt à laisser faire au Narcotic Bureau toute enquête qu'il voudrait, Hassan II a ajouté : « *Pensez-vous que mon peuple m'aurait suivi pendant quinze années s'il s'était rendu compte que son roi s'adonnait à de telles activités ?* »

Au-delà de ces mises au point, le souverain a donné des précisions sur un certain nombre de sujets :

● SAHARA OCCIDENTAL. — Le roi « *met un terme à ce dossier* », car le gouverneur marocain de cette province est maintenant à pied d'œuvre à El-Aïoun, où le souverain compte bien « *prendre le thé* » d'ici à la fin de l'année. Le partage avec la Mauritanie n'est qu'une conséquence de l'arrêt de la Cour internationale de justice, qui a reconnu l'existence, au moment de la colonisation espagnole, de liens entre le Sahara occidental et le Maroc d'une part et l'ensemble mauritanien de l'autre. Le tracé de la nouvelle frontière n'est pas entièrement *déterminé. Mais « il n'y aura pas un seul point de friction entre la Mauritanie et le Maroc : tous les problèmes communs ont été réglés* ».

● LE FRONT POLISARIO. — Lors des récents entretiens entre Hassan II et le président Moktar Ould Daddah de Mauritanie, ce dernier s'est montré « *préoccupé sans être inquiet outre mesure* » de l'implantation du Front Polisario au sud du Sahara occidental. Bien que la Mauritanie n'ait pas demandé à cet égard une aide militaire au Maroc, les problèmes de sécurité seront réglés, s'il le faut, d'un commun accord. Le Front Polisario, qui n'est pas, selon le souverain, en mesure de rassembler les soixante mille Sahraouis, ne peut poursuivre son action qu'avec des mercenaires, peu aptes à des opérations dans le désert, avec lesquelles les Marocains sont en revanche familiarisés. C'est pourquoi un Polisario « *multiracial et multiconfessionnel* » n'est pas de nature à menacer l'armée marocaine.

● CEUTA, MELILLA, GIBRALTAR. — Des propos du roi on peut déduire que Rabat ne revendique pas le retour immédiat de Ceuta et Melilla au Maroc. Quand l'Espagne aura récupéré Gibraltar, a affirmé Hassan II, Ceuta et Melilla (3) reviendront « *forcément* » au royaume chérifien, car aucune nation ne permettrait que l'Espagne soit seule maîtresse des verrous [...] Méditerranée. *La* souvera[...] future sur ces trois villes de[...] donc une affaire hispano-m[...]caine, mais aucune « *pression* [...] sera exercée sur Gibraltar, q[...] Maroc continuera à ravit[...] par Tanger.

● LES RELATIONS PA[...] MADRID-RABAT. — Hass[...] estime que lui-même, Carlos I[er] et le président Gi[...] d'Estaing peuvent former [...] « *équipe homogène* » en rais[...] leur âge, de leurs idées polit[...] et des buts qu'ils se prop[...] d'atteindre dans cette régio[...] les pays qu'ils dirigent sont [...]gnés chacun par l'Atlantiq[...] par la Méditerranée. Il ne [...] pas, selon le roi, de créer u[...] Paris - Madrid - Rabat, mai[...] mettre en œuvre des possi[...] de coopération qui s'ouvre[...] plus en plus aux trois capi[...]

● LE MAGHREB. — Le [...]forcement des liens avec M[...] et Paris au nord et les pays [...]cains au sud (« *Mon pays e[...] arbre qui respire par ses fe[...] à savoir l'Europe, et qui se n[...] par ses racines, à savoir l[...]que* ») ne se traduit pas [...] l'abandon d'une politique ma[...]bine. Le grand Maghreb n[...] être constitué valablement e[...] son des différences d'options [...]nomiques et sociales du Ma[...] de la Tunisie, d'une par[...] l'Algérie, de l'autre, une « *ra[...]lisation* » de celle-ci n'ayan[...] facilité les choses. Le souv[...] pense cependant qu'un coup [...] n'est pas porté au grand M[...]reb et que l'idée ne peut [...] doit être abandonnée.

● LES ELECTIONS. — [...]san II n'entend pas créer un [...]veau parti politique avec le[...]lontaires de la « marche ve[...] qu'il a invités à se constitu[...] amicale pour rester un élé[...] d'animation dans le pays. I[...]rées en raison de la mobilis[...] nationale pour le Sahara [...] élections commenceront à l[...] de l'année par le renouvelle[...] des municipalités et des c[...]bres professionnelles. En jui[...] juillet 1976, « *on pourra y [...] clair* » et envisager une co[...]tation générale afin de re[...] en place un Parlement.

LOUIS GRAVI[...]

(1) Dans l'interview publi[...] 21 novembre par « l'Humanité [...] président Boumediène, repla[...] l'affaire du Sahara occidental [...] le contexte international, avait [...]tamment déclaré : « Tout ce [...] est fait actuellement vise à cont[...] la révolution algérienne. Parce [...] nous clamons très haut ce que d[...]tres n'osent pas dire, parce que [...] avons choisi un non-alignement [...] n'est pas passif mais qui fai[...] différence entre le progrès e[...] réaction. »

Il avait ajouté : « L'heure [...] peut-être venue où le peuple [...]rien doit faire la preuve qu'i[...] capable de défendre sa révolu[...] Je ne suis pas comme le Chris[...] ne tendrai pas la joue pou[...] seconde gifle. Je riposterai da[...] mesure de mes moyens. Si on [...] à nous tordre le cou, c'est que [...] révolution n'est pas authentic[...] (N.D.L.R.)

(2) Le président Boumediène [...] dit : « Quand je vois ce q[...] passe au Maroc, les deux rébe[...] de l'armée, la corruption qui s[...] cette affaire de drogue dans la[...] est compromise la famille royal[...] confirment dans l'idée que le r[...] féodal porte en lui les germ[...] sa propre destruction. » Le [...] d'Etat algérien faisait ainsi all[...] à des informations publiées da[...] presse anglaise, reprises par ce[...] journaux français, accusan[...] famille royale marocaine [...] compromise dans la culture [...] trafic du kif ou chanvre in[...] (N.D.L.R.)

(3) L'Espagne possède sur la [...] nord du Maroc cinq enclaves [...] deux plus importantes sont [...] de Ceuta et de Melilla. La vil[...] Ceuta se trouve sur le détro[...] Gibraltar, face à la base angla[...]

ALGER : le droit et la légalité sont de notre côté.

(De notre correspondant.)

Alger. — La conférence de presse d'Hassan II est considérée à Alger comme une « déclaration de guerre à peine voilée contre l'Algérie ». « C'est un scénario classique, *maintes fois utilisé par les boute-feux sionistes au Proche-Orient, qui,* traditionnellement, crient à l'agression avant de lancer eux-mêmes leur soldatesque », écrit ce mercredi matin 26 novembre « El Moudjahid », le quotidien gouvernemental, sous un gros titre en rouge : « L'escalade ».

La rupture algéro-marocaine, latente depuis la fin de l'année 1974, semble ainsi consommée. L'engrenage déclenché aboutira-t-il à une confrontation militaire entre les deux pays ? Si, pour le moment, l'Algérie n'a pas dévoilé ses batteries et continue à souligner les efforts du Front Polisario pour mettre en échec l'invasion militaire marocaine du territoire sahraoui dans le sillage de la « marche verte », elle reste déterminée à s'opposer au « fait accompli » à quelques kilomètres de la frontière occidentale. Dans un entretien avec un journaliste espagnol, le président Boumediène a accusé mardi l'Espagne d'« avoir engagé un processus de capitulation » au Sahara occidental.

La presse algérienne insiste sur le fait que la responsabilité de l'Algérie n'est nullement engagée dans les événements actuels. « Nous le maintenons — écrit encore « El Moudjahid », — le droit et la légalité sont de notre côté, sans aucune équivoque, alors que du côté de Rabat ne se trouvent que l'annexionnisme et la force. [...] » La force n'a jamais définitivement réglé aucun problème et que le droit a toujours fini par triompher. — (Intérim.)

Angola

Le M.P.L.A. serait parvenu à arrêter la progression des « soldats blancs »

Selon des informations concordantes en provenance de Johannesbourg, de Lusaka et de Luanda, il semble que l'avance des troupes de l'UNITA et de la colonne blindée en provenance du Sud ait été stoppée à 350 kilomètres environ au sud de Luanda. L'état-major du M.P.L.A. a annoncé, mardi 25 novembre, que quatre-vingts soldats de cette colonne ont été tués au cours de violents engagements qui se sont produits près de la ville de Gabela, à une centaine de kilomètres au nord-est du port de Novo-Redondo. La localité de Quibala, nœud routier d'une grande importance stratégique situé à mi-chemin entre Luanda et Huambo (Nova-Lisboa), serait toujours contrôlée par le M.P.L.A. Selon ce mouvement, de nombreux « *soldats blancs* » auraient trouvé la mort dans ces combats et la colonne ennemie aurait perdu huit véhicules blindés.

● A CARMONA, principale ville du Nord, le F.N.L.A. et l'UNITA ont rendu publique, lundi 24 novembre, la liste du cabinet commun qu'ils ont constitué. Ce « *gouvernement de la République populaire et démocratique d'Angola* » est dirigé par deux premiers ministres : MM. José Ndele (UNITA) et Johnny Eduardo Pinnock (F.N.L.A.).

● A LAGOS, le gouvernement nigérian a fait savoir, mardi 25 novembre, qu'il reconnaissait le gouvernement formé à Luanda par le M.P.L.A.

● A JOHANNESBOURG, la presse sud-africaine prend de plus en plus ouvertement parti en faveur d'une intervention militaire directe en Angola. L'envoyé spécial du *Washington Post* à Lusaka assure que Pretoria a demandé aux Etats-Unis et à plusieurs pays occidentaux d'accentuer leur aide aux adversaires du M.P.L.A.

● NEW-YORK, la chaîne de télévision américaine C.B.S. proteste, dans un communiqué publié le 26 octobre, contre l'arrestation à Luanda, il y a trois jours, de son envoyé spécial et d'un caméraman qui l'accompagnait. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*



AFRIQUE

DU SAHARA OCCIDENTAL

La crise s'aggrave entre Alger et Rabat

(Suite de la première page.)

Dans un deuxième temps, Madrid a cherché à organiser un indépendance fictive, qui aurait permis de maintenir le futur Etat dans sa mouvance. La cheville ouvrière de l'opération était le PUNS (Parti de l'unité nationale sahraouie), fondé pour faire pièce au F. Polisario. Ce dernier, ayant rallié la plupart des militants du PUNS et s'étant affirmé sur le terrain, Madrid, pour sauvegarder l'avenir, a fini par le considérer comme un interlocuteur valable, obligeant du même coup Rabat à modifier sa tactique. Mais, en fin de compte, sous la pression du lobby pro-marocain, le gouvernement espagnol a accepté, le 14 novembre, un arrangement avec le Maroc et la Mauritanie.

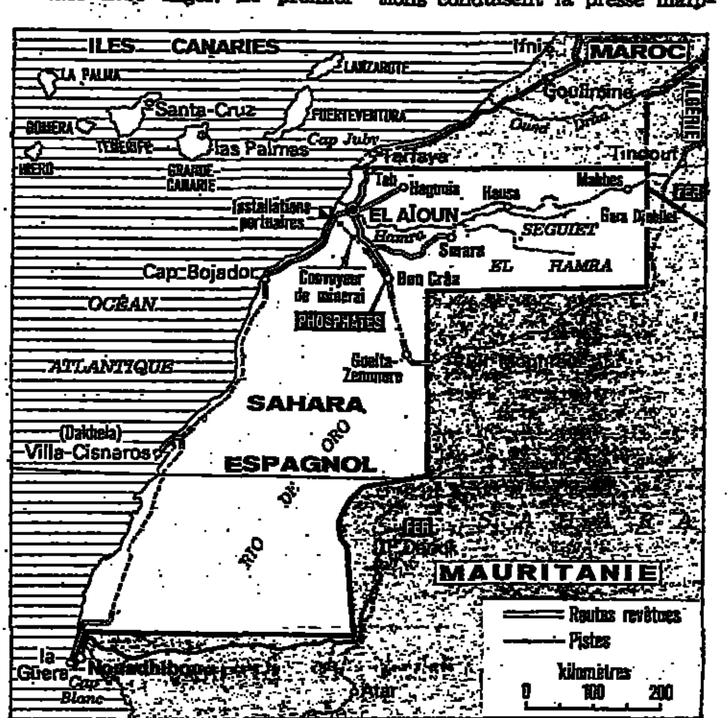
L'apparition, en 1973, du F. Polisario avait constitué une surprise. Pas pour tout le monde, il est vrai. L'opposition marocaine connaissait bien plusieurs des fondateurs du Front, qui avaient fait leurs études à Rabat (1) dans les années 1965-1970. Ces jeunes, qui se situaient à gauche, prônaient alors la « libération du Sahara » par la lutte populaire armée, sans trop préciser s'ils envisageaient une simple autonomie dans un ensemble marocain ou une véritable indépendance.

Tenus en suspicion par le pouvoir, surtout préoccupés à l'époque de réduire l'opposition, ils avaient vu leurs espoirs déçus et avaient gagné le Sahara pour fonder leur propre mouvement. Ce fut tout d'abord le M.L.S. (Mouvement de libération du Sahara) qui vit le jour, en 1968, et réclama une véritable autonomie. Une grande manifestation organisée le 17 juin 1970 à El-Aïoun entraîna une dure répression, qui fit soixante morts et des centaines de blessés, tandis que plusieurs dirigeants étaient arrêtés. Le M.L.S. révisa alors sa stratégie. Il amassa des armes et se livra à un travail de réflexion et d'organisation qui déboucha, le 10 mai 1973, sur la création du Front Polisario.

Contrairement à une opinion répandue, le Front, qui a opté pour la lutte armée, n'est pas une émanation de l'Algérie : celle-ci avait, au contraire, soutenu, en mars 1973, le Morehob (Mouvement révolutionnaire des hommes bleus) et son président, M. Eduardo Moha. Ce dernier devait quitter Alger au début d'août de la même année, les autorités algériennes s'interrogeant sur l'authenticité de son engagement (2).

C'est donc à la Mauritanie que le F. Polisario naissant s'adresse. Celle-ci, qui a modifié son attitude depuis l'accord secret Hassan II-Ould Daddah, tolère, par solidarité, ses activités. Sans doute entretient-elle aussi l'espoir de le récupérer. Dans le même temps, le Front se tourne vers la Libye. Le colonel Kadhafi éprouve une sorte de « coup de foudre » pour les jeunes nationalistes. Ayant été le premier à conseiller publiquement la lutte armée contre les Espagnols, il voit dans leur entreprise un moyen de tenir en échec la monarchie marocaine, dont il souhaite la chute. Il conseille cependant le rattachement du Sahara à la République mauritanienne, plutôt que la création qu'un nouvel Etat qui accroîtrait le fractionnement du monde arabe.

C'est seulement ensuite que les dirigeants du Front prennent contact avec Alger. Le premier réflexe des Algériens — échaudés par l'expérience du Morehob — est de se méfier. Une fois rassurés, ils apprécient le programme du Front et sa détermination de proclamer une République arabe non alignée. Ils lui accordent alors une aide, qui ne prend réellement consistance qu'en 1975.



La contre-attaque de Hassan II

Pour avoir bien connu ces jeunes Sahraouis, les chefs des partis marocains d'opposition sont les premiers à percevoir les dangers de l'évolution en cours. Ils alertent Hassan II au début du printemps 1974 et le pressent d'agir pour éviter que le Maroc ne se fasse « coiffer au poteau ». Que la récupération du « Sahara spolié » soit pour eux une « cause sacrée » ne fait pas de doute. Mais il est non moins vrai qu'ils vont l'utiliser, tout comme le palais, pour réaliser une opération de politique intérieure : le souverain y voit un moyen de renforcer son pouvoir, tandis que les partis veulent l'obliger à le partager avec eux. Dès cette époque, ils réclament une intervention militaire soutenue par une « mobilisation populaire armée ». Le monarque redoute la première, qui pourrait se terminer par une aventure, compte tenu de la supériorité des forces espagnoles. Il se méfie de la seconde, qui risque de se retourner contre le trône. Pour gagner du temps, il choisit l'action diplomatique, dont le recours devant la Cour de La Haye n'est qu'un des volets.

Dès l'été 1974, le souverain dépêche des émissaires à travers le monde pour expliquer les thèses marocaines et se ménager des appuis. Dans un premier temps, les résultats sont mitigés : nombre de capitales évitent de s'engager. Elles connaissent mal le dossier et ne tiennent pas à se brouiller avec l'Algérie, qui préside le mouvement des non-alignés et dont les positions sont conformes aux résolutions de l'ONU et de l'O.U.A. Ces hésitations conduisent la presse marocaine à attaquer vivement le voisin peu compréhensif. Alger se tait. Les ambassadeurs de Hassan II présentent ce silence comme une semi-approbation et, en coulisses, ils marquent des points auprès de la moitié environ des membres de la Ligue arabe et de quelques pays africains.

Les Etats progressistes se montrent plus que réservés. Seule la Syrie, qui n'oublie pas que des soldats marocains sont morts sur le Golan, nuance sa position. En revanche, les monarchies et les régimes conservateurs prêtent une oreille complaisante à l'argument selon lequel un Sahara indépendant, peu peuplé, ne sera pas viable. Et plusieurs d'entre eux (3) enverront même des délégations participer à la « marche verte ». Toutefois, d'autres dirigeants qui, en privé, se déclaraient prêts à fermer les yeux sur la façon dont le Maroc récupérerait le Sahara évitent de soutenir devant les instances internationales une position qui remettrait en cause deux principes fondamentaux : celui de l'autodétermination, auquel le tiers-monde est très attaché, et celui de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, affirmé par l'O.U.A.

Les présidents Bourguiba et Senghor sont les premiers à admettre publiquement, en juillet 1975, au cours de conférences de presse, qu'ils ont conseillé à Hassan II et à M. Ould Daddah de s'entendre sur le partage du Sahara. Les raisons officiellement avancées ne correspondent cependant que très partiellement aux véritables motivations des uns ou des autres. Les Tunisiens rappellent volontiers en privé que l'Algérie, après son indépendance, n'a guère fait de concessions sur le tracé des frontières pour leur laisser un peu du pétrole saharien. Tout comme les Marocains, ils reprochent au président Boumediène de « *faire la grande Algérie, plutôt que le grand Maghreb* ».

Les arguments algériens

A partir de juin 1975, l'Algérie commence à riposter systématiquement, s'attachant à défaire la nuit la toile de Pénélope que le Maroc tisse le jour. Les Algériens retournent les arguments qu'on leur oppose : comment se fait-il que ce soit les régimes les plus conservateurs, ceux qui font partie de la « clientèle » américaine, qui sont le plus favorables aux thèses marocaines ? Ne cherche-t-on pas à isoler et à neutraliser l'Algérie en raison de ses options socialistes et de son rôle sur le plan international ? Les Etats qui lui reprochent son « intransigeance », voire son « arrogance », ne sont-ils pas ceux-là mêmes qui acceptent des compromis frôlant la compromission ?

Les Algériens craignent également l' « expansionnisme » du Maroc : ne sera-t-il pas, disent-ils, tenté un jour de « récupérer » la Mauritanie, dont il a reconnu l'indépendance du bout des lèvres?

Tel est l'état d'esprit qui règne dans les différents pays de la région au moment où la commission d'enquête de l'ONU recommande, le 14 octobre 1975, l'application du principe de l'autodétermination, tandis que la Cour de La Haye rend un avis qui, pour être plus nuancé, n'en va pas moins dans le même sens. Ne retenant qu'une partie du texte de La Haye, le roi Hassan II annonce la « marche verte », initiative qui lui permet de mettre la diplomatie espagnole sur la défensive pendant quelques jours.

Il est vrai que l'Espagne, qui détient la clé de la situation, n'est pas non plus à l'abri des intrigues. La longue agonie du général Franco favorise un flottement dont le lobby pro-marocain profite pour avancer ses pions. Madrid entame des négociations avec Rabat par l'intermédiaire de M. José Ruiz Solis, ministre du Mouvement. Brusquement, le prince Juan Carlos donne un coup d'arrêt. Que s'est-il passé ? Que va faire l'Espagne ?

PAUL BALTA.

(1) Les autres ont été formés, pour la plupart, aux Canaries et en Espagne.

(2) De même l'Algérie avait commencé par soutenir le F.N.L.A. avant de prendre ses distances et de reporter son aide sur le M.P.L.A.

(3) L'Arabie Saoudite, Bahreïn, la Jordanie, Koweït, Oman, Qatar.

Prochain article :

UNE GRANDE PARTIE DE POKER

Sud-Ouest africain

LE QUARTIER GENERAL DES FORCES ARMÉES SUD-AFRICAINES a annoncé mardi 25 novembre la mort de quatre soldats sud-africains et de quinze guérilleros tués au cours d'un accrochage. Une référence au « *droit de poursuite* » implique que les forces sud-africaines ont pénétré en territoire angolais, d'où la South West African Peoples Organisation (SWAPO) lance souvent ses attaques contre des objectifs militaires situés en Namibie. — *(Reuter.)*





DIPLOMATIE

LES RAPPORTS SOVIÉTO-TCHÉCOSLOVAQUES

Le voyage de M. Husak en U.R.S.S. couronne une période de contacts intenses entre les deux pays

De notre correspondant

Prague. — La presse, la radio et la télévision tchécoslovaques ont très largement rendu compte de l'arrivée, le mardi 25 novembre, à Moscou, de M. Gustav Husak, secrétaire général du parti communiste.

Cette visite est la seconde que M. Husak fait en U.R.S.S. depuis son élection à la présidence de la République au mois de mai dernier — en juillet, il s'y était déjà rendu pour passer ses vacances — mais la première en sa qualité à la fois de chef de l'État et de numéro un du parti.

Mardi matin, les journaux de Prague ont publié à côté de l'information annonçant le départ du secrétaire général une photo le montrant en train de féliciter M. Ludvik Svoboda, son prédécesseur à la présidence de la République, qui vient d'avoir quatre-vingts ans.

Ce rapprochement, même fortuit, n'en est pas moins symbolique. Cette poignée de main offielle — la première depuis le mois de mai — prend valeur de bénédiction après la renonciation plus ou moins volontaire, il y a six mois, de M. Svoboda à la charge suprême.

Le voyage de M. Husak à la tête d'une délégation, qui, comprend cinq autres membres du présidium du P.C., intervient au terme d'une période de contacts intenses entre Moscou et Prague. Il est une sorte de couronnement. Novembre est ici le mois de l'amitié soviéto-tchécoslovaque : les banderoles *qui surgissent partout*, dès la frontière autrichienne passée, sont là pour le rappeler. L'U.R.S.S., proclament-elles, est *« un solide rempart du socialisme et de la paix dans le monde »*. A cette occasion se sont tenues à Prague les journées de la culture soviétique inaugurées par M. Demitchev, ministre soviétique de la culture et membre suppléant du bureau politique.

La semaine dernière, deux autres événements ont permis de souligner, si nécessaire, l'entente parfaite soviéto-tchécoslovaque. Le 18 novembre, M. Husak recevait le maréchal Gretchko, ministre soviétique de la défense, venu à Prague participer à la réunion des ministres de la défense du pacte de Varsovie. Trois jours plus tard était signé entre les deux gouvernements un accord commercial pour la durée du prochain plan quinquennal ainsi qu'un protocole pour la construction à travers la Tchécoslovaquie d'un second gazoduc reliant l'U.R.S.S. à l'Europe occidentale.

La coordination des plans quinquennaux

L'accord commercial s'inspire du projet de coordination des plans quinquennaux des deux pays établi dès le mois d'août dernier. Il prévoit une augmentation de 40 % des échanges bilatéraux. Leur volume devrait atteindre quelque 100 milliards de couronnes (environ 25 milliards de francs) en 1980. La Tchécoslovaquie exportera vers l'U.R.S.S. 65 % de sa production dans le domaine de l'industrie lourde. L'U.R.S.S., de son côté, apportera une aide à son allié pour la construction de centrales *nucléaires. Des contacts prélimi*naires à ce sujet ont lieu depuis déjà quelque temps et des entretiens entre ministres se sont déroulés depuis novembre à Moscou.

La coordination de la politique énergétique des pays du Comecon pourrait être l'un des sujets abordés au cours des conversations entre MM. Husak et Brejnev. Les intérêts de l'U.R.S.S., pays fournisseur d'énergie, concordent pas toujours sur point avec ceux de certains ses alliés (Hongrie, R.D démunis de matières premi La Tchécoslovaquie elle-m importe d'U.R.S.S. la totalité son gaz naturel 90 à 95 % son pétrole et 75 % de son Toutefois, il n'est pas ques pour elle de ne faire objectior rien à la politique du Kremlin ce domaine.

Les entretiens de Moscou vraient aussi, à l'approche deux partis, donner lieu nor lement à un échange de vue d'informations sur les orie tions qui seront définies à occasion. Enfin, la présenc Moscou de M. Bilak, secré du comité central chargé questions internationales, l penser que les problèmes li la préparation de la confér européenne des partis com nistes seront abordés. Sur point encore, le P.C. tchécosl que s'est toujours montré fidèle allié des Soviétiques la résistance aux tendances « *tonomistes* » italo-yougoslave sera intéressant de noter communiqué final mention la nécessité de réunir par suite une conférence mond comme cela a été fait récemm ici lors de la visite d'une gation du P.C. ouest-allem La relance de ce projet a coïr avec la publication ces derr jours dans la presse tchécosl que de plusieurs articles *vio*lemment anti-chinois. (1)

MANUEL LUCBERT

(1) Ainsi, le « Rude Pravo 21 novembre publie une pag déclarations faites, à un momer à un autre, par différents dirig des partis communistes critiq la Chine pour démontrer qu majorité des P.C. condamne politique d'aventures ».

Invoquant les accords d'Helsinki

TROIS ANCIENS DÉPUTÉS, DONT M. KRIEGEL, DEMANDENT LE RETRAIT DES TROUPES SOVIÉTIQUES DE TCHÉCOSLOVAQUIE.

Prague (*A.F.P.*). — Trois des quatre députés de l'ancienne Assemblée nationale tchécoslovaque qui avaient voté en octobre 1968 contre le traité sur le stationnement provisoire des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, viennent d'adresser une lettre à l'Assemblée fédérale lui demandant notamment d'obtenir le retrait de ces troupes. Dans leur lettre, parvenue aux correspondants étrangers à Prague, Mme Gertruda Sekaninova, MM. Frantisek Kriegel, ancien président du Front national, et Frantisek Vodsion, soulignent que *« trois mois se sont écoulés depuis la signature de l'acte final d'Helsinki, sans que l'on dénote le moindre signe de sa mise en application en Tchécoslovaquie »*.

Pour eux, la situation actuelle en Tchécoslovaquie est en contradiction formelle avec les principes de la C.S.C.E., de la charte des Nations unies et de la Constitution du pays. Ils s'élèvent aussi contre diverses atteintes aux droits et aux libertés des citoyens et contre les mesures de représailles prises après les événements de 1968 *« contre une partie importante de la population »*. Ces mesures ont frappé aussi bien *« les savants, les écrivains et les artistes mondialement connus et dont l'oeuvre a enrichi les trésors de notre nation »* et les membres de leur famille, y compris les enfants.

M. Brejnev : nous ripostons aux adversair de la détente où qu'ils se fassent entend

De notre correspondant

Moscou. — M. Brejnev a lancé, mardi 25 novembre, un avertissement à ceux que l'on appelle à Moscou *« les ennemis de la détente »* au cours du dîner offert au Kremlin en l'honneur de M. Husak, secrétaire général du P.C. tchécoslovaque, qui fait une visite officielle en U.R.S.S. M. Brejnev a affirmé qu'il n'existe pas d'autre alternative à la politique de détente que *« le retour à la guerre froide »* et au risque d'une *« guerre chaude »*.

Son bref discours constitue la première réaction officielle enregistrée à Moscou depuis les déclarations de MM. Ford et Kissinger à propos de difficultés dans les relations soviéto-américaines, notamment pour les négociations sur la limitation des armements stratégiques, du Proche-Orient et de l'Angola. Le secrétaire général n'a, cependant, cité aucun pays ni aucune personnalité dans son intervention.

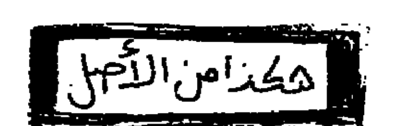
Après avoir déclaré que de *« notables progrès »* avaient été réalisés dans la lutte *« importante et ardue »* pour *« l'assainissement du climat international »*, M. Brejnev a ajouté : *« L'expérience montre de plus en plus clairement qu'on ne saurait s'arrêter dans cette voie, car les succès de la détente et l'amélioration des rapports entre les pays à différents sytèmes sociaux s'accompagnent... d'une résistance accrue opposée à la détente par les milieux impérialistes les plus agressifs, aveuglés par leur haine de classe ainsi que leurs thuriféraires parmi renégats qui ont trahi la ca du socialisme. »*

Cette dernière remarque cons tue apparemment une référe à André Sakharov que la pr continue d'attaquer épisodiq ment, et auquel elle oppose ma tenant B. Brejnev lui-même, vient de recevoir la Médaille de la paix, attribuée par le M vement de la paix.

« Les ennemis de la déte a poursuivi M. Brejnev, *les tisans d'un durcissement et d politique de force en Occi vivent manifestement dans monde illusoire à l'écart réalités. Ils cherchent à pou leur pays sur une voie da reuse. Que peuvent-ils pro au peuple en échange d consolidation de la paix e développement de la coopér pacifique entre États à syst sociaux différents ? Une chose : le retour à la guerre fr et à la haute voltige de plu plus dangereuse au seuil d guerre chaude. Il n'existe pa troisième voie. Il convient tout le monde s'en rende compte.*

» Néanmoins, nous croyons au triomphe du bon sens, d paix. En opposant une ri aux adversaires de la dét où qu'ils se fassent entendre, continuerons à œuvrer inlassa ment, au nom de l'objectif h rique consistant à consolide paix sur terre. »

JACQUES AMALRIC



DIPLOMATIE

Les États-Unis entre la puissance et l'inquiétude

II. — DES CRAINTES POUR L'EUROPE

par JACQUES HUNTZINGER

Dans un premier article, Jacques Huntzinger, professeur à l'université de Besançon et membre du P.S., a indiqué que l'Union soviétique restait, aujourd'hui comme hier, l'obsession majeure des Etats-Unis. Le fait nouveau est que l'U.R.S.S. est parvenue à la parité nucléaire. Accepter la parité n'est-ce pas un jour risquer l'infériorité ? Ces questions et ces inquiétudes interviennent alors que M. Ford entre en année électorale (« le Monde » du 26 novembre).

Si l'Union soviétique reste ..dversaire dont la force est ..sormais à prendre au sérieux, ..urope occidentale est l'alliée dont les faiblesses actuelles inquiètent l'Amérique.

Les objectifs des Etats-Unis et ceux des Européens sont fondamentalement les mêmes : maintien de la démocratie et de la liberté, endiguement du communisme, préservation du système économique mondial. Bref, qu'il soit socialiste ou conservateur, un Européen vu de Washington et de Denver ne peut qu'être un allié et un ami. Une coupure entre l'Europe occidentale et l'Amérique est impensable. Pour toutes ces raisons l'Europe, rouage essentiel du système occidental, n'est pas négligée dans les préoccupations américaines

La standardisation des armements

Dans le domaine de la sécurité, .. Etats-Unis ne conçoivent pas ..utre système que celui de ..lliance atlantique : qui d'ail..rs en Europe la remet en ..use ? Mais il s'agit de franchir ..e étape nouvelle. Deux voies ..mblent devoir être écartées : ..ée d'une « défense européenne » ..mplètement indépendante des ..ats-Unis paraît exclue à ces ..rniers sur les plans politique, ..litaire et commercial. Wash..gton est trop attaché au destin .. l'Europe et trop intéressé à ..nterdépendance atlantique pour ..liter cette perspective, qui ne ..ndra qu'à la seule volonté ..terminée des Européens. De ..me l'idée d'une « posture mili..re » plus basse en Europe, d'un ..âchement de l'effort de défense, paraît incompatible avec le ..cessaire maintien de l'équilibre .. forces dans cette région, à ..ure des incertitudes soviétiques .. d'une certaine déliquescence ..rale des Européens. L'heure est .. contraire au renforcement ..litaire de l'alliance, et d'abord .. un accroissement sensible de ..fort d'armement classique ..ropéen. Pourquoi ? Compte tenu .. la parité stratégique entre les ..ux Grands, le jeu de la menace .. de la force risque ainsi de se développer sur le théâtre régional qu'est l'Europe, mais à des niveaux inférieurs, et notamment au niveau classique. Cela d'autant plus que l'Union soviétique dispose en ce domaine d'une panoplie très développée. Les futurs tensions et conflits en Europe feront appel à un arsenal classique de dissuasion tout aussi diversifié et effectif que celui de la dissuasion atomique (manœuvres d'intimidation, pressions frontalières, déploiement de forces navales, utilisation politique des déséquilibres de forces, etc.). Il faut donc que l'Europe occidentale ne puisse pas trop facilement se laisser impressionner par le chantage classique du pacte de Varsovie et puisse disposer également d'une force classique de dissuasion efficace.

Dans ce domaine, il importe que l'Europe rattrape rapidement l'écart qui la sépare du bloc de l'Est. Tout est fait pour cela actuellement, et on comprend à quel point cette perspective intéresse l'ensemble des industries d'armements américaines, qui sont l'un des moteurs de l'expansion économique et de la balance commerciale des Etats-Unis.

Les querelles dogmatiques sur l'intégration n'intéresse plus du tout l'Amérique ; les Etats-Unis ont désormais parfaitement compris que la sortie de la France de l'OTAN était un fait irréversible et en définitive non dramatique dans la mesure où il n'entraîne pas de difficultés insurmontables dans les rapports pratiques. De même, la force nucléaire française ne fait plus l'objet de commentaires critiques et elle est prise au sérieux. Personne ne pense que quelqu'un la détruira un jour, mais il serait bon de savoir ce que la France en ferait en cas de crise ou de conflit régional. L'heure est donc au pragmatisme ; les thèmes dominants sont ceux de la coordination, de la coproduction et de la modernisation des systèmes d'armes.

La grande affaire des prochaines années sera celle de la production, de l'acquisition et du mode d'emploi de tous les armements classiques actuellement à l'essai ou déjà sur le marché. Cela comprend déjà le YF-16 et le tank allemand Léopard, bientôt les « area bombs » (armes envoyées à grande distance et destructrices de très grandes surfaces comme celles utilisées au Vietnam) et surtout les P.G.M. (« precision guided munitions ») conduisant à une véritable petite révolution du combat classique. Mais tout cela coûte très cher, surtout dans les circonstances économiques actuelles. Aussi, la seule voie possible est celle de la « standardisation » industrielle et économique.

Qui produira et qui achètera quoi ? C'est un premier ordre de questions ; des réponses fournies à ces questions dépend l'avenir de l'industrie d'armement française, britannique ou allemande. Notamment à l'égard de la France, les interrogations américaines sont très précises : quelle sera la politique française vis-à-vis des perspectives de coproduction ? Quelle sera la place de la France dans d'éventuels consortiums européens ou atlantiques ? Quelle politique suivra la France dans le domaine de la recherche et de la production aéronautique ?

Un second groupe de questions a trait à la stratégie classique et à la coordination des forces classiques de l'OTAN. En ce domaine on retrouve l'idée d'une diversification des options appliquées au théâtre européen et valorisant l'emploi des forces non nucléaires. Là encore des questions précises sont posées à la France : quel peut être le rôle des forces françaises en Allemagne dans la « défense à l'avant », le plus à l'est possible ? Quel serait le rôle de l'arme nucléaire tactique française en cas de bataille classique ? Quelles missions seront assignées aux forces navales françaises déployées en Méditerranée ? Quelle coopération est possible dans les exercices et les manœuvres ?

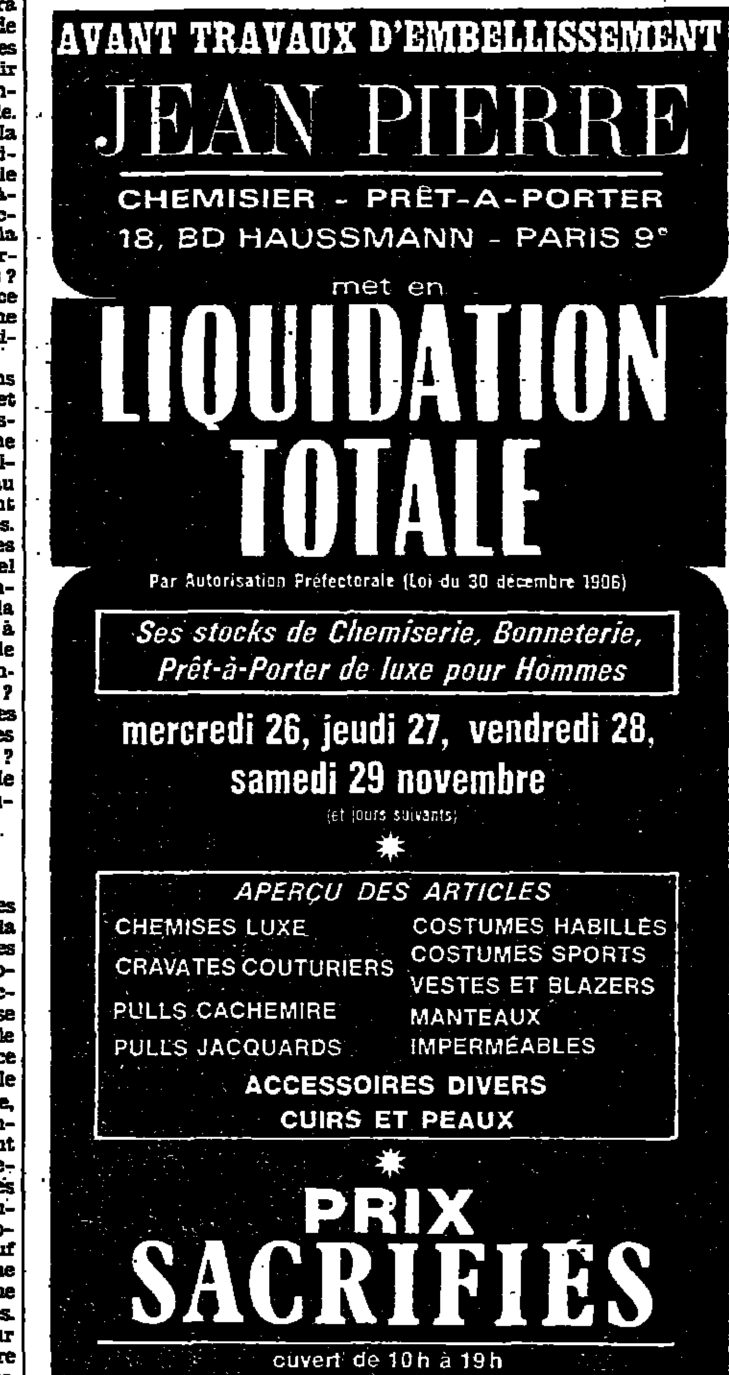
La réduction des forces

Toute cette mobilisation signifie-t-elle que l'heure est essentiellement au renforcement de l'appareil militaire ? Non, car il s'agit de parvenir à une détente également militaire en Europe, c'est-à-dire de réduire les tensions et le niveau des forces existantes. C'est l'objet de la négociation sur les réductions des forces en Europe, négociation voulue par les Etats-Unis pour concilier trois impératifs : intérieur (satisfaire le Congrès en réduisant le coût financier et humain des engagements américains extérieurs) ; stratégique (réaliser un équilibre militaire satisfaisant en Europe centrale) ; diplomatique (poursuivre la détente avec l'U.R.S.S.). Pour le moment la négociation semble en suspens, dans l'attente des entretiens SALT, mais les Etats-Unis tiennent à aboutir. Les positions des Etats-Unis dans cette affaire s'inspirent du souci de rééquilibrer la balance régionale et notamment d'obtenir une diminution de ce qui constitue l'élément premier de la menace militaire soviétique en Europe, telle qu'elle est perçue par les Européens de l'Ouest : les tanks soviétiques stationnés en Europe centrale. L'objectif général consisterait à aboutir à des plafonds communs de force et à réaliser une équivalence essentielle des systèmes d'armements respectifs. Sans croire du tout au danger présent d'une agression militaire soviétique en Europe, les Etats-Unis sont très impressionnés par les risques de pression politique représentés par les forces classiques de l'U.R.S.S. Le danger, à leurs yeux, est celui d'une certaine « finlandisation », et un moyen de le prévenir est un bon accord *sur* les réductions des forces. Les préventions des Européens contre la création d'une zone spéciale en Europe limitant leur liberté d'action ne sont pas très bien comprises ou admises à Washington.

La recherche d'une meilleure sécurité pour l'Europe occidentale s'accompagne d'inquiétudes toutes récentes et inédites sur la stabilité interne des démocraties européennes. L'attitude des Européens vis-à-vis des Etats producteurs de pétrole, la grave crise de la Grande-Bretagne, qui semble perdre un peu de sa substance tous les jours, la situation actuelle du Portugal, l'évolution de l'Italie, sont autant d'éléments alimentant la thèse de l'affaiblissement de l'Europe. Notamment, le développement de situations nouvelles mettant en jeu des partis communistes dans l'Europe du Sud provoque toutes les réactions, sauf celle de l'acceptation sereine d'Etats européens gouvernés même en partie par des communistes. Il faut comprendre que, pour l'Amérique, la distinction entre communisme et soviétisme, marxisme et léninisme, parti « moscoutaire » et parti « national » et même celle entre socialisme et communisme sont inexistantes : les Etats-Unis n'ont jamais été confrontés à des situations de ce genre, et un Américain ne peut comprendre qu'un développement de l'idéologie socialiste en Europe occidentale ne signifie pas automatiquement une victoire de l'Union soviétique. La sophistication très utilisée dans le domaine de la stratégie nucléaire n'est pas de mise ici. Dans ce domaine le langage est encore très primaire et les réflexes instinctifs et viscéraux.

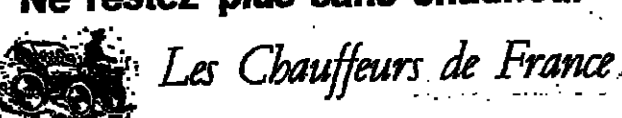
En définitive, cette vision d'ensemble n'est pas très rassurante. En fait, le drame de ce pays est de ne plus avoir depuis plus de dix ans de véritable contrepoids libéral aux pesanteurs existantes, alors même qu'il est peuplé d'individus naturellement ouverts et de bonne volonté. Où est l'Amérique libérale, tolérante et ouverte ? Où est l'Amérique prête à accepter le droit à la parité pour l'adversaire et le droit à la différence pour l'allié ? Gulliver est toujours empêtré dans sa puissance.

FIN









DIPLOMATIE

POUR SORTIR LES NÉGOCIATIONS SALT DE L'IMPASSE

M. Kissinger pourrait rencontrer les dirigeants soviétiques avant la fin de l'année

Detroit *(A.F.P.)*. — M. Henry Kissinger a laissé entendre, mardi 25 novembre, qu'il pourrait rencontrer les dirigeants soviétiques d'ici à la fin de l'année, afin de faire sortir de l'impasse les négociations *SALT-2 sur* la limitation des armes stratégiques. « *Une telle possibilité existe, mais rien n'est encore absolument certain* », a précisé le secrétaire d'Etat au cours d'une conférence de presse à Detroit (Michigan). Il a toutefois exprimé l'avis que si les négociations pouvaient sortir de l'impasse actuelle, « *elles pourraient être conclues raisonnablement vite* ».

Le secrétaire d'Etat *a également* confirmé que l'impasse portait « essentiellement » sur l'éventuelle intégration des avions soviétiques Backfire et des missiles américains Cruise dans les deux mille quatre cents engins porteurs de bombes que chacune des deux parties a le droit de posséder en vertu de l'accord de Vladivostok *de novembre 1974*.

Toujours à propos des SALT, le chef de la diplomatie américaine a qualifié de « scandaleuses » et a démenti les informations selon lesquelles l'administration Ford s'est efforcée de dissimuler certaines violations de l'accord SALT-1 par l'Union soviétique. « *Il n'y a pas une seule violation*, a-t-il dit, *qui n'ait pas été portée à l'attention de l'Union soviétique.* » Il a ajouté que l'Union soviétique construisait ses forces stratégiques en faisant des investissements dans son arsenal et nullement par des violation des accords SALT.

Quant au président Ford lui-même, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ron Nessen, a déclaré mardi qu'il n'avait aucun projet de rencontre avec le secrétaire général du parti communiste de l'U.R.S.S., M. Brejnev, avant la fin de l'année, hors des Etats-Unis. Il a ajouté, toutefois, que selon M. Ford les chances de conclure dans les prochains mois un accord SALT étaient toujours « bonnes ».

PROCHE-ORIENT

Liban

M. RACHID KARAMÉ DRESSE UN CONSTAT D'IMPUISSANCE

Beyrouth *(A.F.P.)*. — M. Karamé a dressé mardi 25 novembre devant le Parlement un constat d'impuissance, faisant observer que l'Etat n'arrive pas à rétablir la sécurité dans le pays.

Le premier ministre a constaté que son gouvernement, en cinq mois d'existence, n'avait pu réaliser « *aucune des réformes qui auraient permis de renforcer l'Etat et les forces de sécurité* ». « *Tout notre temps*, a-t-il dit, *est pris par la situation, qui est devenue incontrôlable.* »

M. Karamé a réaffirmé qu'il était impossible de faire intervenir l'armée, car « *elle est à l'image des Libanais* », c'est-à-dire divisée. « *L'immobilisme de l'Etat*, a poursuivi le premier ministre, *a creusé un abîme entre le peuple et le pouvoir.* »

M. Karamé a tenu à « *mettre hors de cause la résistance palestinienne* », estimant que « *c'est l'entente entre les Libanais qui permettra à l'Etat d'assumer ses responsabilités* ». Les Palestiniens, a-t-il rappelé, « *ont exprimé leur volonté de respecter les accords conclus avec l'Etat* ».

M. Couve de Murville, l'émissaire du président Giscard d'Estaing, a pour sa part, dans une interview à *l'Orient-le Jour*, mis l'accent sur le « *rôle capital que jouent les Palestiniens dans cette crise* ».

Evoquant son entretien avec M. Arafat, M. Couve de Murville a déclaré :

« *J'ai surtout insisté sur la nécessité, pour arriver à régler la situation au Liban, qu'il y ait enfin un accord qui soit appliqué entre les autorités libanaises et les Palestiniens, pour que ceux-ci respectent les engagements qui ont été conclus et qui leur imposent un statut ne leur permettant guère de se déplacer dans tout le pays avec leurs armes et d'intervenir dans la politique intérieure libanaise.* »

L'ancien premier ministre, faisant état « *des interventions extérieures ou des interférences étrangères* » au Liban, « *comme toujours quand un pays est en crise* », a poursuivi :

« *Je viens de parler des Palestiniens, c'est évidemment une chose capitale. Il y a aussi des pays, comme la Syrie notamment, comme la Libye sans doute, qui interviennent, sans parler des grandes puissances : l'Union soviétique, les Etats-Unis, dont, pour le moment, le jeu est assez difficile à définir.* »

Cependant, l'émissaire français a tenu à souligner que « *l'aspect essentiel de la crise, c'est l'aspect libanais, la désagrégation du Liban du fait du désaccord entre tout le monde, qui conduit chacun à se réfugier dans sa communauté parce qu'il pense y trouver des garanties, ce qui, par conséquent, a des répercussions sur l'unité nationale.* »

● *D'après un bilan partiel officieux*, quinze personnes ont été tuées et vingt autres blessées mardi 25 novembre au cours de nouveaux affrontements, ce qui porte à cent vingt le nombre des morts et à plus de deux cent cinquante celui des blessés depuis le 18 novembre.

● RECTIFICATIF. — Dans le titre de l'article consacré hier au Liban, il fallait lire : « *La dernière* (et non pas la deuxième) *réunion du Comité pour le dialogue...* »

● *La manifestation contre le vote de l'ONU sur le sionisme*, qui a eu lieu lundi 24 novembre à Paris, était organisée par le Comité contre le racisme anti-juif et anti-sioniste et non par la LICA comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 26 novembre. Cependant, la LICA faisait partie intégrante du comité d'organisation au même titre que d'autres mouvements ou associations.

La mission de M. Waldheim

Le gouvernement syrien estime que la conférence de Gen[ève] est « morte et enterrée »

Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Waldheim a quitté ce mercredi matin 26 novembre Le Caire pour Beyrouth. Dans la soirée, il sera de nouveau à Damas où, a-t-il affirmé, « il ne désespère pas de pouvoir combler la brèche entre les positions israélienne et syrienne concernant la reconduction du mandat des forces de l'ONU pour l'obs[erva]tion du dégagement sur le Golan ».

A Washington, selon le « New York Tim[es] », les dirigeants américains admettent en [...] que les efforts de M. Kissinger en vue de [con]clure un nouvel accord de dégagement s[ur le] Golan ont définitivement échoué.

De notre envoyé spécial

Damas. — Les autorités syriennes démentent les informations d'origine israélienne selon lesquelles le président Assad a posé des « *conditions précises* » pour le renouvellement du mandat des forces des Nations unies. « *Nous voulons tout simplement*, nous a déclaré M. Ahmed Skandar, ministre syrien de l'information, *être sûrs que le maintien des casques bleus au Golan contribuera à l'application de la résolution 338 du Conseil de sécurité dans ses deux volets ; le premier qui stipule le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés en juin 1967 ; le second qui fait état du peuple palestinien.* »

Pour les Syriens, le fait que les Israéliens aient voulu dénaturer le sens et la portée de leur démarche auprès du secrétaire général des Nations unies est une preuve que l'Etat juif continue à vouloir se dérober à ses obligations onusiennes telles qu'elles lui sont dictées par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. « *L'ennemi cherche à nous prêter ses propres arrière-pensées en nous accusant de vouloir entraver le processus de normalisation. Or tous nos efforts ne visent qu'à relancer les pourparlers de paix, à sortir de l'état de « ni guerre ni paix ». Les Israéliens n'en sont que plus exaspérés. Ils misent en effet sur un regain de la tension au Proche-Orient qui viendrait consacrer une situation de fait accompli pour les consolider dans leurs conquêtes territoriales* » : tels sont les propos recueillis auprès de hauts fonctionnaires des affaires étrangères par des officiers de la Force d'urgence des Nations unies (FNUOD) qui cherchaient à s'informer sur l'avenir de leur mission au Golan. Aujourd'hui, il ne fait plus de doute que celle-ci sera prorogée de trois mois, et peut-être même de six.

Les dirigeants à Damas font valoir qu'une reprise des hostilités dans la conjoncture présente serait en tous points profitable à Israël : « *Nous avons été lâchés par l'Egypte*, déclarent-ils ; *l'Irak refuse d'envoyer ses troupes au front et, s'il le fallait, ce serait dans l'intention d'assener au régime syrien un coup de poignard dans le dos ; le roi Hussein ne se décide toujours pas à traiter avec les Soviétiques pour se fournir en armes ; le Liban, enfin, est en proie à une guerre civile qui empoisonne toute la région dans la mesure où elle met en évidence les contradictions du monde arabe. Autant de raisons qui nous poussent à régler par la diplomatie ce que nous ne pouvons pas obtenir par les armes.* »

Dans cette perspective, une offensive vient d'être déclenchée « *pour amener Israël à étaler ses cartes et pour forcer les instances onusiennes à assumer leurs responsabilités en tant que gar[ants] de la paix dans la région* ». [Un] visiteur européen de marque, [venu] s'enquérir des conditions [de] relance des négociations de [paix] auxquelles seraient associées [tou]tes les parties concernées, l[e mi]nistre syrien des affaires é[tran]gères a confié : « *Pour no[us, la] conférence de Genève est [morte] et enterrée.* » Les Syriens, [préfè]rent maintenant que le pro[blème] soit posé devant le Conse[il de] sécurité élargi à tous les [pays] impliqués dans le confli[t, et] même à une ou deux puiss[ances] européennes. Pourquoi [cette] volte-face ?

A s'en tenir aux inform[ations] puisées à des sources dip[loma]tiques dignes de foi, le reco[urs au] *Conseil de sécurité devrait*, [dans] l'esprit des dirigeants s[yriens,] faciliter la participati[on de] l'O.L.P. aux « *grandes né[gocia]tions* ». L'organisme interna[tional] aurait alors à se prononc[er sur] un problème de procédur[e qui] devrait se régler à la majori[té des] voix de ses membres perma[nents] et non sur une résolution d[e fond] qui risque de se heurter a[u veto] d'une puissance hostile à l[a par]ticipation des *Palestiniens* e[n tant] qu'observateurs aux déba[ts du] Conseil. En revanche, la pr[ésence] de l'O.L.P. autour de la tal[ble de] négociation de Genève ne [serait] possible qu'avec l'accord des [deux] grands parrains de la confé[rence,] l'U.R.S.S. et les Etats-Uni[s. Or] ces derniers s'y opposent à [défaut] d'une reconnaissance préala[ble de] l'Etat juif par l'organisati[on de] M. Arafat.

EDOUARD SA[...]

AMÉRIQUES

Chili

GALA DE SOLIDARITÉ AVEC LA RÉSISTANCE

Le parti socialiste chilien et le Mouvement de gauche révolutionnaire (MIR) organisent, le jeudi 4 décembre, à 20 heures, un « gala de solidarité avec la résistance au Chili », au Palais des sports de Paris. Les chanteurs Serge Reggiani, Maxime Le Forestier, Colette Magny, Raimon, Paco Ibañez, José Alfonso, Claude Vinci, Daniel Viglietti et Patricio Mans, apporteront leur présence solidaire et fraternelle. Ils seront présentés par Jean-Louis Trintignant.

Les billets sont en vente au Palais des sports, à la FNAC Chatelet, à la FNAC Etoile et à la FNAC Montparnasse. (Parti socialiste chilien, P. Valenzuela, 30, rue des Volontaires.)

États-Unis

● *Le président Ford a interdit*, le mardi 25 novembre, à tous les fonctionnaires de son administration de témoigner lors des auditions publiques de la commission du sénateur Frank Church, chargée d'enquêter sur les ingérences de la C.I.A. au Chili. Cette mesure concerne entre autres le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, et tous les fonctionnaires du département d'Etat, M. William Colby, l'actuel directeur de la C.I.A. — démissionnaire — et tous les fonctionnaires anciens et actuels de l'agence. Un porte-parole de la Maison Blanche a précisé lundi que, tout en souhaitant une coopération étroite avec la commission Church, le président Ford tient à ce que les révélations qui seront faites devant elle à propos du Chili soient « *contrôlées de manière responsable* ». — (A.F.P., Reuter.)

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● M. SAMAR SEN, haut commissaire *(ambassadeur)* de l'Inde au Bangladesh, a été grièvement blessé mercredi 26 novembre dans un attentat à Dacca, a annoncé la radio indienne. — *(A.P.)*

Finlande

● DEVANT L'IMPOSSIBILITE de trouver une coalition gouvernementale majoritaire qui pourrait prendre les indispensables mesures économiques, le président finlandais M. Kerkonen, a mis fin mardi 25 novembre à la mission de formateur de M. Matti Miettunen (centriste) et demandé au gouvernement de fonctionnaires de M. Liinamaa de continuer à expédier les affaires courantes, et en particulier de présenter le budget. Ce gouvernement compte des hommes venus de tous les horizons politiques, des sociaux-démocrates aux conservateurs, mais ne comprend pas de communistes.

Les discussions pour la formation d'un gouvernement politique ne reprendront sans doute qu'après les vacances de Noël. — *(Corresp.)*.

Guinée

● LA DELEGATION FRANÇAISE dirigée par MM. Jean Lecanuet, ministre de la justice, et André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, qui a assisté à Conakry à la [com]mémoration du cinquièm[e an]niversaire de l' « *agressi[on du] 22 novembre* » contre la [Gui]née, a regagné Paris le [mardi] 25 novembre. La délég[ation,] qui a remis au chef de l'[Etat] guinéen un « message d'[ami]tié » de M. Giscard d'Estai[ng, a] visité dimanche et lundi [Kin]dia, Kankan, Faranah et [...] en compagnie de M. S[ékou] Touré. — *(A.F.P., Reuter.)*

Irlande du Nor[d]

● DEUX POLICIERS ont [été] tués et deux autres bl[essés] mardi soir 25 novembre, [alors] qu'ils patrouillaient en v[oiture] dans le comté de Tyron[e. Un] membre du Régimen[t de] défense de l'Ulster (U.D.[R.] a) été tué de plusieurs cou[ps de] feu mardi soir, à Lo[ndon]derry. C'est le sixième [mem]bre de cette milice protes[tante] tué cette année. Par al[lleurs,] un catholique a été t[rouvé] égorgé à Belfast. — *(A[...]*

Italie

● QUARANTE-DEUX [MILI]TANTS NEO-FASCISTES [ont] été arrêtés dans la nu[it du] 24 au 25 novembre, da[ns le] cadre de la vaste opératio[n de] police décidée sur l'ense[mble] du territoire italien pa[r les] magistrats de la procur[e de] Rome. Toutes les pers[onnes] arrêtées appartiennent [au] mouvement clandestin [d'ex]trême droite Avant-Gard[e na]tionale. — *(A.F.P.)*

Japon

● LE JAPON est pratique[ment] paralysé par la décision [prise] le 25 novembre pour [les] employés des transports [pu]blics, d'arrêter le travail [pen]dant dix jours. Les huit [cent] soixante mille membres [du] Syndicat des employés du [sec]teur public, qui a lanc[é le] *mouvement, réclament le* [droit] de grève, qui leur avait [été] retiré en 1948 par les f[orces] d'occupation. Selon les [esti]mations officielles, plus [de] dix-neuf millions d'usage[rs se] trouvent sans moyens [de] transport. — *(A.F.P.)*

Union soviétiqu[e]

● M. ANASTASE MIKOYA[N, le] plus ancien dirigeant sov[iéti]que, a été décoré de l'o[rdre] de Lénine à l'occasion de [son] quatre-vingtième annivers[aire.] Toujours membre du co[mité] central du P.C., il fut élu [pour] la première fois en [...] M. Mikoyan se consacre [à la] rédaction de ses Mémo[ires,] dont deux volumes, *la R[oute] du combat* et *Au-delà [des] années 20*, sont déjà parus. *(A.F.P.)*

Le Sénat vote les crédits militaires

Le Sénat a adopté, mardi 25 novembre, les crédits de la défense après avoir repoussé deux amendements, l'un du P.S., l'autre du P.C., qui visaient respectivement les fusées Pluton et la force de frappe nucléaire.

M. COUDÉ DU FORESTO (Union centr.), rapporteur spécial du budget de la défense, présente à nouveau les crédits militaires après quatre ans d'interruption comme rapporteur général. Il constate que malgré la détente nous vivons dans un monde dangereux. Notre budget militaire pour 1976, d'un montant de 30 milliards, se situe aux environs de 3 % du produit national brut, c'est-à-dire à un taux nettement inférieur à celui de toutes les puissances nucléaires. M. Coudé du Foresto étudie le cas de l'U.R.S.S. ; il rappelle que les pays socialistes choisissent, comme indice de comparaison, non pas le produit national brut comme les pays occidentaux, mais le « revenu national », qui regroupe les « biens matériels créés » et les seuls services qui contribuent à la production, notamment les transports, à l'exclusion de tous les autres. C'est un agrégat assez voisin de notre « production intérieure nette », à partir duquel il est possible de reconstituer le P.N.B. ; comparé à un P.N.B. ainsi reconstitué, l'effort de défense de l'U.R.S.S. est évalué par le rapporteur à 14 %, près de cinq fois le nôtre.

En 1976, notre budget militaire augmentera toutefois de 14,2 % par rapport au budget de 1975, tandis que la hausse moyenne du budget général de l'Etat plafonne à 13 %.

Les armes classiques souffrent de la relative indigence des crédits, estime M. Coudé du Foresto, qui termine son exposé en abordant le problème des ventes d'armes. Ces ventes ont représenté en France 9 % du marché mondial des armements, tandis qu'aux U.S.A. elles représentaient 45 %, en U.R.S.S. 33 % environ et en Grande-Bretagne 8,3 %. On peut le déplorer du point de vue moral, mais elle apparaissent, aux yeux du rapporteur, comme une nécessité pour un pays qui veut maintenir un armée indépendante.

Le second rapporteur, M. LE-JOUEZ (ind.), présente les crédits de fonctionnement des trois armées. Il rappelle les mesures qui viennent d'être décidées en faveur du personnel militaire, et marque sa satisfaction. Il indique, en revanche, que la situation est mauvaise dans le secteur de l'entretien et du fonctionnement, où le taux de croissance reste inférieur à l'érosion monétaire.

Après le rapport de M. CHAZELLE (P.S.) sur le budget annexe des essences, on entend le ministre de la défense.

M. YVON BOURGES souligne l'effort de revalorisation qui a été décidé en faveur des retraités, les veuves et de leurs ayants droit. Pour les seuls retraités militaires, il en coûtera 460 millions à l'Etat. « *Certes*, ajoute le ministre, *bien des problèmes demeurent, et je ne ménagerai pas mes efforts pour rechercher les solutions appropriées. Je me préoccupe particulièrement de la continuité de carrière au service de l'Etat pour les militaires qui quitteraient le service au bout de quinze ans. Le général Bigeard, de son côté, connaît bien la question des sous-officiers retraités avant 1948 et dont le classement indiciaire ne correspond pas aux mérites.* »

Au sujet du syndicalisme dans l'armée, M. Bourges déclare : « *Le débat syndical au sein des armées ne pourrait conduire qu'à des compétitions incompatibles avec leur nécessaire neutralité. D'ailleurs, la durée du service militaire et l'incorporation bimestrielle ne lui donneraient aucun sens. Tout parallélisme entre une unité militaire et des bureaux, des chantiers ou des ateliers serait inexacte et injustifiée. La situation des appelés est une situation de droit : elle découle de la loi, et les cadres militaires ne sauraient être assimilés, de quelque manière et à quelque niveau que ce soit, à des employeurs. Toute comparaison avec la situation qui existerait dans d'autres pays est d'autant plus fallacieuse que les dispositions adoptées ici ou là s'inscrivent dans un cadre et des traditions profondément différents de nos habitudes et de nos mentalités et, en réalité, ne correspondent pas à la présentation sommaire qu'on leur donne. (...)*

» *Du reste, il ne s'agit pas tant — chacun l'a déjà compris — de se préoccuper des conditions de la vie militaire que d'une action politique qui, à travers l'armée, vise la république et la démocratie, et tend, au-delà encore, à saper la défense même du pays. C'est-à-dire tout à la fois sa sécurité, son indépendance et sa liberté.*

» *Les manifestations auxquelles nous assistons ici ou là obéissent à un même processus de manipulations et de montages extérieurs aux unités. Il consiste même parfois à utiliser, au-dehors des casernes, des militaires accomplissant leur service qui se réservent le plus souvent le confort de la clandestinité.* »

A propos du camp du Larzac, le ministre annonce : « *J'ai rappelé à l'état-major de l'armée de terre mes instructions : elles l'invitent à rechercher avec tous les intéressés, propriétaires, exploitants, élus locaux, représentants agricoles, toutes les possibilités d'accords. Je suis convaincu que les agriculteurs du Larzac y trouveront leur compte pour peu qu'on sache de part et d'autre faire preuve de raison et de bon sens, qu'on sache éviter toute précipitation et toute provocation.*

» *L'armée n'est pas l'ennemie des agriculteurs ; les agriculteurs ne sont pas les adversaires de l'armée. L'orientation que je propose, ralliera, j'en suis sûr, tout le monde, à l'exclusion peut-être des professionnels de l'antimilitarisme ou de la manipulation politique, qui devront alors abattre leur jeu et qui montreront que l'intérêt réel des paysans du Larzac n'est pour eux qu'un masque et un alibi.* »

1976 : l'année du choix

M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER (U.D.R.) exprime l'avis de la commission de la défense sur le budget des forces terrestres. « *Nous ne connaissons pas encore*, déclare-t-il, *tous les éléments de l'exécution de la troisième loi de programme. 1976 va marquer une pause en attendant la quatrième. Que sera celle ci ? Je souhaiterais qu'elle soit articulée sur une conception modernisée de notre stratégie, sans donner dans le travers du perfectionnisme technologique. (...) Il y a une option à prendre ou bien nous ne consacrerons à notre armée qu'une part aussi modeste de notre P.I.B. et alors nous allons vers l'armée de métier, ou bien nous doublons ce pourcentage ; ou bien, encore, nous réduisons nos ambitions à la mesure de nos moyens. L'année 1976 sera celle du choix.* »

M. MAURICE-BOKANOWSKI (U.D.R.), rapporteur pour avis des crédits de la marine, ne cache pas son inquiétude au sujet des restrictions envisagées, notamment dans le renouvellement des appareils de l'aviation embarquée. Le porte-hélicoptères à propulsion nucléaire serait certainement exportable, estime-t-il. Or aucun crédit ne figure pour sa mise en chantier.

On entend ensuite M. BIGEARD, secrétaire d'Etat à la défense. « *Pourquoi suis-je là ?* se demande-t-il. *J'ai pas eu le temps, en quarante années de combat, d'être U.D.R., communiste ou autre chose. Je me considère comme en mission, la dernière de ma carrière. Elle m'aura permis de savoir au moins quel était l'indice de traitement d'un général, ce dont je ne m'étais jamais préoccupé (...).*

» *Bien sûr, le budget est faible. En quelques jours, j'ai appris à le lire et j'ai pu voir comment le ministre s'est battu pour le remontrer de 50 milliards. Mais là n'est pas l'essentiel. J'ai vu des armées pauvres triompher d'armées riches et suréquipées. Je crois aux forces morales. Or c'est là qu'est le danger. Il y a des gens qui « travaillent » nos jeunes. C'est facile : quel est le jeune qui est « fana » de partir à la caserne ? (...) Mais ce qui est inadmissible, c'est de trouver des tracts qui disent aux hommes de tourner les armes contre leurs officiers. En tout cas — et ce sera sans doute mon dernier combat, — je me battrait pour empêcher notre armée d'être gangrénée comme l'armée portugaise.* »

MM. CHOCHOY (P.S.), FRANCON (Union centr.), GUYOT (P.C.), PIERRE GIRAUD (P.S.) et PALMERO (Un. centr.), prennent successivement la parole, et M. Yvon Bourges leur répond, déclarant notamment : « *Je suis d'accord avec M. Chochoy pour penser qu'il faut encore augmenter l'effectif des gendarmes ; mais d'abord la formation des élèves gendarmes devrait être portée de cinq à six mois. Nous aurons bientôt la nouvelle école de Montluçon et des effectifs de deux mille élèves-gendarmes par an ne seront pas alors hors de portée.*

» *Le bâtiment des Invalides va être prochainement rendu dans sa totalité aux invalides eux-mêmes. C'est dans le cadre de ce mouvement que s'est posé le problème de l'implantation de la sécurité militaire. Les services de la sécurité militaire seront définitivement installés dans les bâtiments Saint-Thomas-d'Aquin, dont la réfection était prévue.*

» *La réalisation de recherches et de fabrication d'armements — spécialement d'armes sophistiquées — avec nos partenaires européens suit son cours : elle fait partie de notre politique.* »

Les sénateurs votent enfin l'ensemble des crédits militaires, après avoir repoussé un amendement socialiste par 190 voix contre 89, et un amendement communiste, à main levée. Le premier visait notamment les fusées Pluton, le second, la force de frappe nucléaire. — A.G.

EN CRÉANT L'ARAP

Des fonctionnaires veulent améliorer leurs relations avec le public

Depuis fort longtemps les rapports entre l'administration et les administrés ont préoccupé, tantôt les pouvoirs publics, tantôt les usagers. Diverses tentatives ont été faites pour les améliorer.

Une initiative nouvelle et originale vient d'être prise par un groupe d'une cinquantaine de hauts fonctionnaires animés par MM. André Holleaux, conseiller d'Etat, et Paul Ripoche, chef de la mission Entreprises-Administration, et par Mlle Claude Bois, inspecteur des directions régionales de sécurité sociale. En créant l'ARAP (Association pour l'amélioration des rapports entre l'administration et le public), ils veulent essentiellement mener une action de prosélytisme auprès des fonctionnaires eux-mêmes. Ils se disent convaincus que des milliers d'agents de l'Etat ne sont pas satisfaits de leurs relations avec les administrés, que l'accueil de ceux-ci est trop souvent rébarbatif, que les textes réglementaires sont parfois incompréhensifs et que les formulaires sont fréquemment illisibles. Les statuts de l'association stipulent ainsi : « *La fonction administrative ne peut plus consister seulement à agir conformément à la légalité ; elle doit désormais s'assurer que son action est correctement reçue et perçue par tous les usagers.* »

Les fondateurs de l'ARAP souhaitent, en conséquence, que se constituent dans chaque ministère et dans chaque département des comités de fonctionnaires animés de ces généreuses intentions pour créer tout d'abord un courant dans l'opinion administrative et pour mettre ensuite en œuvre une simplification des procédures, une vulgarisation du langage, une clarification des décisions.

La solution idéale serait qu'un fonctionnaire d'exécution puisse signaler à son supérieur hiérarchique toute mesure qu'il est chargé de mettre en œuvre et qu'il estime contraire au droit, à l'équité ou au bon sens. Il conviendrait également que le pouvoir politique encourage cette tentative à une époque où la réglementation administrative, déjà complexe, se complique chaque jour davantage et risque de bloquer le système, comme l'écrivait M. Holleaux (*le Monde* daté 16-17 mars 1975). Les fondateurs de l'ARAP vont adresser à la plupart des fonctionnaires un manifeste qui résume leurs objectifs et un questionnaire qui doit leur permettre de janger leur audience.

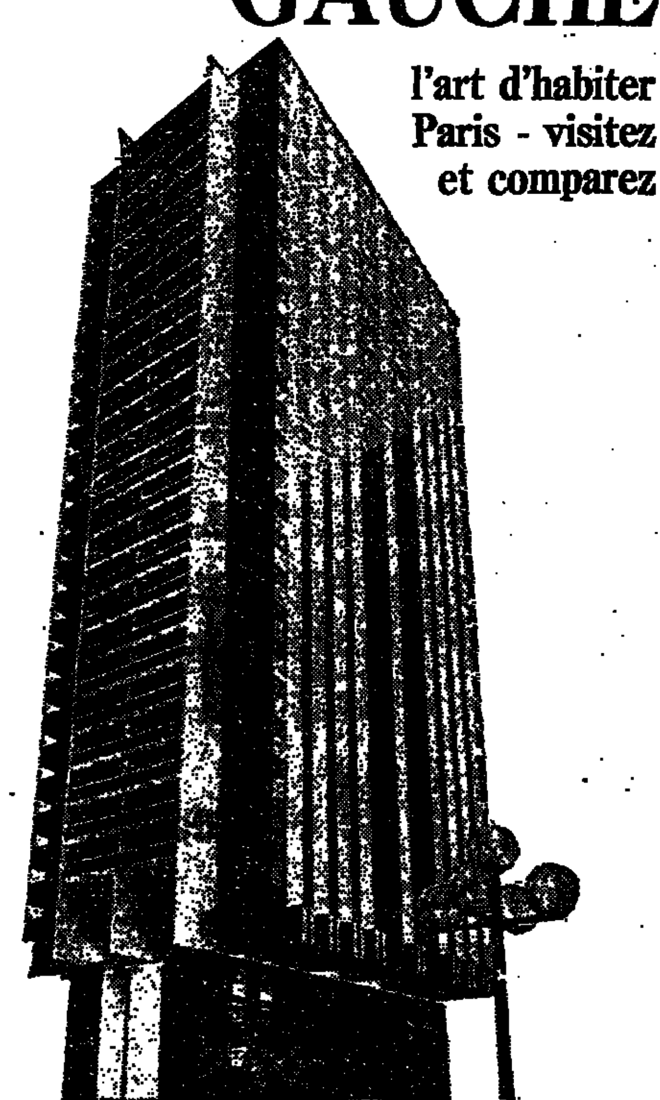
A. P.

★ ARAP, Mlle Bois, 3, boulevard Victor, 75015 Paris.

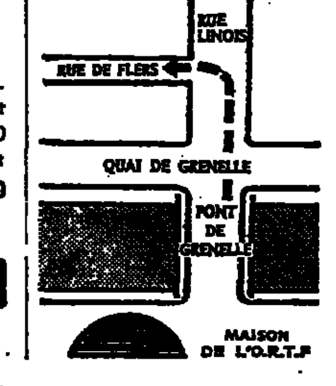
M. DESMET DIRECTEUR DU CABINET DE M. ACHILLE-FOULD

M. Michel Desmet, sous-préfet, est nommé directeur du cabinet de M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., en remplacement de M. Louis Boulet.

[Né en 1933 à Dunkerque, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Desmet entre en 1956 dans le corps préfectoral. Il est chef de cabinet de M. Saunier, successivement préfet des Hautes-Alpes, des Ardennes et de Bône. Il occupe divers autres postes territoriaux avant de devenir, en 1969, chef de cabinet de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture puis ministre des affaires culturelles. En 1972, il est nommé secrétaire général du département du Val-de-Marne.]







POLITIQUE

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS rejette le redécoupage cantonal proposé par le préfet

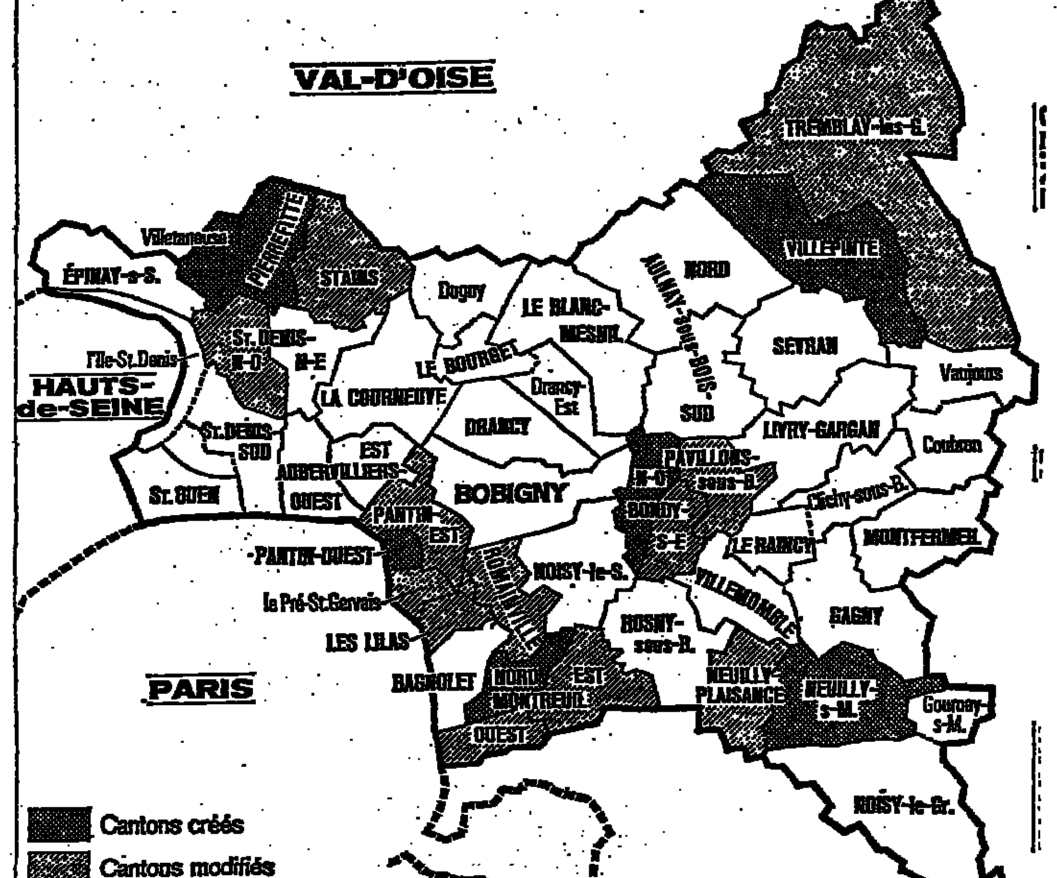
Le projet de redécoupage cantonal préparé par le préfet de la Seine-Saint-Denis a été rejeté par le conseil général à majorité communiste.

Celui-ci a demandé *« la réunion d'urgence d'une commission composée d'élus cantonaux et municipaux et de représentants de l'administration préfectorale, afin de proposer au gouvernement une représentation juste et démocratique des populations »*.

Le projet officiel cherche à remédier à la sous-représentation des zones très urbanisées. Il a aussi pour objectif de faire coïncider au maximum les limites cantonales et communales. Il prévoit la création de six cantons supplémentaires, ce qui porterait le nombre des conseillers généraux de trente-quatre à quarante. Il modifie les limites de onze cantons et transfère le chef-lieu d'un de ceux-ci.

A l'initiative des partis de gauche (28 conseillers sur 34), le conseil général a estimé que l'« arbitraire » du nouveau découpage le rendait antidémocratique et qu'il conviendrait de créer seize cantons au lieu de six.

Voici le détail du projet préfectoral :



CANTONS NOUVEAUX

Bondy-Nord-Ouest (26 000 habitants). — Il se limiterait à la partie nord-ouest de la commune de Bondy détachée du canton de Bondy.

Montreuil-Nord (33 000 hab.). — Il se composerait de la partie *nord de la commune de Montreuil* détachée de Romainville et de certains quartiers détachés du canton de Montreuil-est. Il perdrait certains quartiers au profit du canton de Montreuil-ouest.

Neuilly-sur-Marne (25 000 hab.). — Il se limiterait à la commune de Neuilly-sur-Marne détachée du canton de Neuilly-Plaisance.

Pantin-Ouest (20 000 hab.). — Il se composerait de la partie ouest de la commune de Pantin détachée du canton de Pantin et de la partie sud de cette commune détachée du canton du Pré-Saint-Gervais.

Pierrefitte (29 500 hab.). — Il se composerait de la commune de Pierrefitte détachée du canton de Stains et de celle de Villetaneuse détachée du canton de Saint-Denis-Nord-Ouest.

Villepinte (17 000 hab.). — Il se limiterait à la commune de Villepinte détachée du canton de Tremblay-lès-Gonesse.

CANTONS MODIFIÉS

Bondy-Est (25 000 hab.). — Il se limiterait à la partie sud-est de la commune de Bondy. Il perdrait la partie nord-ouest de celle-ci, qui formerait le canton de Bondy-Nord-Ouest. Il s'accroîtrait de la partie de Bondy qui appartenait au canton de Pavillons-sous-Bois.

Les Lilas (35 000 hab.). — Il comprendrait les communes des Lilas et du Pré-Saint-Gervais. Il perdrait la partie sud de la commune de Pantin rattachée a canton de Pantin-Ouest. Le chef-lieu de canton serait transféré de la commune du Pré-Saint-Gervais à celle des Lilas.

Montreuil-Est (34 000 hab.). — Il se limiterait à la partie est de la commune de Montreuil. Il perdrait certains quartiers rattachés au canton Montreuil-nord. Il recevrait un quartier du canton de Montreuil-ouest.

Montreuil-Ouest (33 000 hab.). — Il se limiterait à la partie ouest de la commune de Montreuil. Il perdrait un quartier rattaché au canton de Montreuil-est. Il s'accroîtrait de certains quartiers détachés du canton de Montreuil-nord.

Neuilly-Plaisance (17 000 hab.). — Il se limiterait à la commune de Neuilly-Plaisance. Il perdrait la commune de Neuilly-sur-Marne érigée en canton.

Pantin-Est (27 500 hab.). — Il se limiterait à la partie est de la commune de Pantin, amputée du secteur ouest, érigé en canton.

Les Pavillons-sous-Bois (20 500 hab.). — Il se limiterait à la commune des Pavillons-sous-Bois et perdrait la partie est de la commune de Bondy rattachée au canton de Bondy-Est.

Romainville (24 000 hab.). — Il se limiterait à la commune de Romainville et serait amputé de la partie nord de la commune de Montreuil érigée en canton.

Saint-Denis-Nord-Ouest (30 500 hab.). — Il se limiterait à la partie nord-ouest de la commune de Saint-Denis et perdrait la commune de Villetaneuse rattachée au canton de Pierrefitte.

Stains (37 000 hab.). — Il se limiterait à la commune de Stains et serait amputé de la commune de Pierrefitte rattachée au canton de Pierrefitte.

Tremblay-lès-Gonesse (22 500 hab.). — Il se limiterait à commune de Tremblay-[...] Gonesse et serait amputé de commune de Villepinte érigée canton.

CANTONS INCHANGÉS

Aubervilliers-Est (40 000 hab.). — Il se limite à la partie est de la commune d'Aubervilliers.

Aubervilliers-Ouest (33 500 hab.). — Il se limite à la partie ouest de la commune d'Aubervilliers.

Aulnay-sous-Bois-Nord (49 500 hab.). — Il se limite à la partie nord de la commune d'Aulnay.

Aulnay-sous-Bois-Sud (27 000 hab.). — Il se limite à la partie sud de la commune d'Aulnay.

Bagnolet (33 500 hab.). — Il se limite à la commune de Bagnolet.

Le Blanc-Mesnil (48 000 hab.). — Il se limite à la commune du Blanc-Mesnil.

Bobigny (43 000 hab.). — Il se limite à la commune de Bobigny.

Le Bourget (49 500 hab.). — Il se compose des communes du Bourget et de Dugny ainsi que de la partie est de la commune de Drancy.

La Courneuve (43 000 hab.). — Il se limite à la commune de La Courneuve.

Drancy (38 500 hab.). — Il se limite à la partie ouest de la commune de Drancy.

Epinay-sur-Seine (48 500 hab.). — Il se limite à la commune d'Epinay.

Gagny (41 000 hab.). — Il se limite à la commune de Gagny.

Livry-Gargan (35 000 hab.). — Il se limite à la commune de Livry-Gargan.

Montfermeil (28 500 hab.). — Il se compose des communes de Coubron, de Montfermeil et de Vaujours.

Noisy-le-Grand (32 000 hab.). — Il se compose des communes de Gournay-sur-Marne et de Noisy-le-Grand.

Noisy-le-Sec (40 000 hab.). — Il se limite à la commune de Noisy-le-Sec.

Le Raincy (35 000 hab.). — Il se compose des communes de Clichy-sous-Bois et du Raincy.

Rosny-sous-Bois (38 500 hab.). — Il se limite à la commune de Rosny.

Saint-Denis-Nord-Est (48 500 hab.). — Il se limite à la partie nord-est de la commune de Saint-Denis.

Saint-Denis-Sud (41 000 hab.). — Il se compose de la partie sud de la commune de Saint-Denis, de la partie est de la commune de Saint-Ouen et de la commun[e de] L'Ile-Saint-Denis.

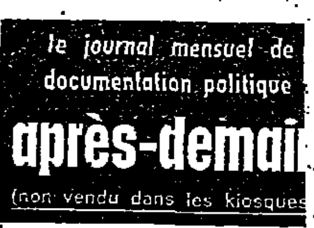
Saint-Ouen (33 500 hab.). — [Il] se limite à la partie ouest d[e la] commune de Saint-Ouen.

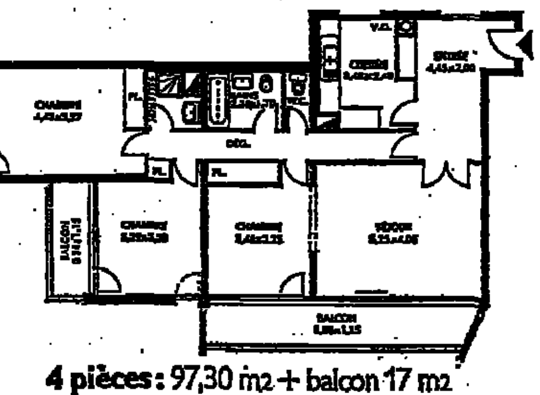
Sevran (32 000 hab.). — Il [se] limite à la commune de Sevr[an].

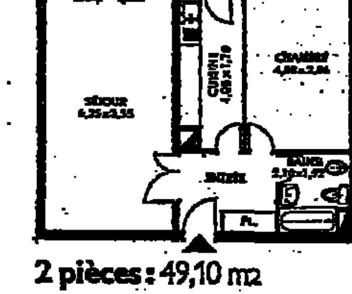
Villemomble (28 500 hab.). — [Il] se limite à la commune de Vil[le]momble.

***

Sur les six cantons nouvea[ux,] deux (Pierrefitte et Villepin[te]) éliront vraisemblablement [des] *candidats communistes. Les q[ua]tre autres n'ont pas été conç[us] à l'évidence, pour favoriser [la] progression du P.C.F. Quoi q[u'il] en soit, le rapport de forces [res]tera inchangé au sein du [premier] conseil général de France pré[sidé] par un communiste, M. Geo[rges] Valbon, maire de Bobigny. [En] effet, l'actuel conseil com[prend] vingt-trois conseillers com[mu]nistes, cinq socialistes, qu[atre] modérés et deux U.D.R.









A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le problème de l'absentéisme à l'ordre du jour

Le Parlement se languit, chacun en convient. Mais il est des députés, la majorité, semble-t-il, qui s'y résignent, voire s'en accommodent, alors que d'autres, une minorité, refusent de fermer les yeux devant ce qui leur apparaît comme une mort lente.

Périodiquement, ces derniers élèvent la voix, prêchent le sursaut dans un hémicycle trop souvent désert. Un incident, et ces Cassandres se dressent. Ainsi, mardi soir à l'Assemblée, il a suffi d'un vote à main levée, contesté par l'opposition, pour que soit soulevé, une nouvelle fois, le problème de l'absentéisme en séance publique.

Afin de contrecarrer les « stratagèmes » d'une majorité « physiquement minoritaire », c'est-à-dire le recours, par le gouvernement, à des scrutins publics, M. Gau (P.S.) a demandé que soit appliqué, dans la suite du débat, l'article 62 du règlement de l'Assemblée, qui précise que « le vote des députés est personnel ».

M. Charles Bignon (U.D.R.), qui présidait la séance, estima nécessaire de consulter le bureau. M. Gau se déclara surpris qu'il faille procéder ainsi pour appliquer ce qui n'est, après tout, que le règlement. M. Bécam (app. U.D.R.) releva le manque de courtoisie de son collègue socialiste à l'égard des absents. Le président, lui, évoqua l' « usage » et l' « habitude » de votes émis au scrutin public et considérés comme des votes personnels, les présents votant pour les absents.

Autant de beaux discours qui laissèrent M. Hamel (R.I.) indifférent. « Il est de fait, déclara-t-il, qu'un nombre considérable de lois sont votées en présence d'un nombre infime de parlementaires. Cet absentéisme nuit à l'exercice de la haute mission du Parlement. »

Mardi, les députés ont consacré plusieurs heures à la place qu'il convient d'accorder à l'artiste dans la société. Ne pourraient-ils pas se préoccuper un peu de la place du Parlement dans les institutions actuelles et des moyens qui lui sont nécessaires pour remplir correctement son irremplaçable fonction ?

PATRICK FRANCÈS.

Mardi 25 novembre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif à la Sécurité sociale des écrivains, des compositeurs de musique et des artistes créateurs, peintres, sculpteurs, graveurs, illustrateurs et graphistes.

Pour M. SIMON-LORIERE (U.D.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, il était urgent d'accorder à près de seize mille créateurs une protection sociale plus étendue (« *Il n'est pas nécessaire de vivre mal pour bien créer* ») et intégrant l'ensemble de leur régime spécifique dans le cadre du régime général. « *Le gouvernement*, se félicite-t-il, *a été plus loin : les artistes-auteurs bénéficieront d'un régime autonome ne les alignant pas exactement sur le régime général des salariés.* » *Ils verront leur cotisation largement allégée*, précise le rapporteur, *tandis que celle des employeurs devra garantir l'équilibre du régime.* »

M. DURAFOUR, ministre du travail, reconnaît que la protection actuelle est « *trop complexe et parfois peu équitable* ». Il s'agit donc de la rendre « *plus simple, plus juste et plus efficace* » en unifiant et en améliorant la situation de tous les artistes créateurs. Leurs revenus seront assimilés à des salaires au regard de la législation sociale et ils bénéficieront de l'ensemble des prestations servies par le régime général, à l'exception des prestations en espèces, de l'assurance-maladie, de l'assurance maternité et des accidents du travail, que « *ne correspondent pas aux conditions de travail qui leur sont propres* ». *La liberté créatrice*, conclut M. Durafour, *passe par une protection sociale équitable. Assurer celle-ci, c'est donc préserver la liberté du créateur et reconnaître la fonction de l'artiste.* »

Pour M. MICHEL GUY, secrétaire d'Etat à la culture, il convient d'accorder au créateur la place qui lui revient. « *L'artiste*, affirme-t-il, *doit jouir des mêmes droits et se soumettre aux mêmes obligations que les autres citoyens. L'Etat doit respecter son droit à la solitude mais refuser de le voir enfermé dans un état marginal.* » « *Ce texte*, conclut-il, *sert la cause de la culture et de la justice sociale. Il rapatrie l'artiste dans la société.* »

Dans la discussion générale, M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) estime que les créateurs « *arrachent aujourd'hui quelques droits qui leur étaient disputés depuis toujours, au terme d'une longue lutte menée également par le groupe communiste, sur le plan législatif* ». « *Ce texte*, affirme-t-il, *ne résoudra toutefois pas les problèmes auxquels sont confrontés les créateurs aux prises avec l'autorité et l'autoritarisme.* » S'adressant à M. Guy, il conclut : « *Avec cette loi d'assistance, vous faites de la médecine culturelle.* »

Pour M. GAU (P.S., Isère), ce projet est « *positif* » car il répond à une attente. Après s'être interrogé sur la place faite dans la société actuelle aux créateurs, « *qui remplissent une fonction irremplaçable* », l'orateur relève les insuffisances du texte qui ne crée pas les conditions d'une réelle indépendance économique, par exemple, grâce à un mécanisme d'aide à la création. Pour terminer, il annonce que son groupe votera ce texte, qui ne constitue, toutefois, à ses yeux, qu'« *une première étape* ».

A l'article premier, créant le nouveau régime de protection sociale, l'Assemblée adopte un amendement de la commission qui donne une définition plus précise des catégories intéressées :

« *Les artistes auteurs d'œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques.* » Elle adopte également un amendement de la commission, qui prévoit l'affiliation au futur régime des artistes disposant de ressources insuffisantes (artistes en déficit se trouvant dans une période de mévente) à la suite d'un contrôle de leur qualité d'artiste professionnel par une commission dans laquelle sont représentés les ministres intéressés et les organismes professionnels des artistes.

Après une intervention de M. ROHEL (R.I., Finistère), qui attire l'attention sur la situation des artistes de l'Opéra, « *dont l'emploi est de plus en plus aléatoire* », l'Assemblée adopte un amendement de la commission maintenant aux écrivains non salariés les prestations en espèces des assurances-maladie et maternité. Plusieurs orateurs regrettent que l'on n'accorde pas ces prestations à l'ensemble des artistes.

L'Assemblée adopte ensuite deux amendements de la commission qui précisent l'assiette des cotisations des diffuseurs, d'une part, en y incluant le chiffre d'affaires provenant de la diffusion ou de l'exploitation des œuvres des auteurs décédés, d'autre part, en retenant la rémunération versée à l'auteur lorsque l'œuvre n'est pas vendue au public. Puis elle accepte un amendement de la commission confiant aux organismes agréés le rôle d'employeur fictif afin que l'auteur ne soit pas considéré comme le salarié du diffuseur.

En séance de nuit, l'Assemblée repousse un amendement communiste qui rendait obligatoire la consultation des organisations syndicales et professionnelles intéressées avant la rédaction du décret déterminant les modalités d'application de la loi.

Un amendement de la commission prévoyant la représentation majoritaire des intéressés au sein des organismes agréés est ensuite adopté au scrutin public.

Avant l'article 2, l'Assemblée examine un amendement communiste qui précise que les centres nationaux du livre, de la musique et des arts seront créés par une loi et non par voie réglementaire. Cet amendement est repoussé.

Les articles 2 et 3, relatifs au transfert des catégories intéressées du régime d'assurance vieillesse des professions libérales au régime général, l'Assemblée adopte deux amendements : l'un de la commission précisant qu'il n'y aura aucun transfert de charges sur les salariés et les employeurs du régime général ; l'autre du gouvernement, qui indique que les titulaires d'une pension de vieillesse (à la date d'entrée en vigueur de la loi) dans le régime de base des professions libérales bénéficieront des prestations de l'assurance-maladie dans les mêmes conditions que les pensionnés du régime général.

Adopté par l'Assemblée, un article additionnel de la commission précise que les dispositions des trois premiers articles seront mises en application au plus tard le 1er janvier 1977.

Le gouvernement propose ensuite une nouvelle rédaction de l'article 4, sous-amendée par la commission et adoptée par l'Assemblée. Les régimes complémentaires existants seront maintenus aussi longtemps que les bénéficiaires le souhaiteront.

L'article 5 étant supprimé, l'Assemblée adopte à l'article 6 un amendement supprimant la possibilité de fixer par décret une date impérative pour l'application des nouveaux régimes de retraite complémentaire.

A l'article 7, abrogeant les dispositions du code de la Sécurité sociale en raison de la création du nouveau régime, l'Assemblée examine et adopte un amendement de M. Bas (U.D.R.), accepté par le gouvernement, qui supprime l'extension du droit de suite aux ventes faites par l'intermédiaire d'un commerçant.

L'Assemblée adopte à l'unanimité l'ensemble du projet de loi ainsi modifié.

● PRECISION. — Au terme de la discussion de la deuxième partie de la loi de finances pour 1976 à l'Assemblée nationale, il était indiqué dans un encadré paru dans *le Monde* du 21 novembre, d'une part, que l'excédent net de ressources s'établirait finalement à 75 millions (116 millions ayant été dégagés au cours de la discussion) ; d'autre part, qu'un effort avait été consenti pour le réseau routier départementalisé, les services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre et l'aide au carburant pour les pêcheurs. Cet effort, qui résulte du simple transfert de crédits existant, n'entraîne donc aucune dépense supplémentaire et n'affecte pas l'excédent budgétaire.

Prochaines séances : LE STATUT DE PARIS ET LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

La conférence des présidents a établi mardi 25 novembre l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale.

MERCREDI 26 : projets sur l'allocation chômage des détenus libérés, la limite d'âge des fonctionnaires, le statut de la magistrature, les travailleuses familiales, la protection des locataires.

JEUDI 27 : réforme foncière (deuxième lecture), projets sur la formation professionnelle continue et sur les infractions en matière de transport.

VENDREDI 28 : questions orales.

MARDI 2 DECEMBRE et **MERCREDI 3 DECEMBRE** : projet de réforme du statut de Paris, suivi du projet modifiant le code électoral pour Paris, Lyon et Marseille.

JEUDI 4 : projets sur le vote par correspondance et sur la législation électorale dans les DOM.

VENDREDI 5 : proposition de loi de M. Neuwirth sur la sous-traitance, questions orales.

DEVANT LE GROUPE U.D.R.

M. Chirac insiste sur la nécessité de faire des choix

Au cours de la réunion du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, qui s'est tenue mardi 25 novembre, de 11 heures à 16 heures, M. Jacques Chirac a rappelé « *la nécessité de faire des choix* » dans une période de baisse mondiale de croissance à laquelle la France n'échappera pas. Enumérant les trois directions prioritaires arrêtées lors du dernier comité central de l'U.D.R. (*le Monde* du 25 novembre), à savoir la famille, les personnes âgées et la défense, le premier ministre a souligné la nécessité de ne pas maintenir les inégalités sociales dans une situation qui impose une certaine rigueur.

Après avoir placé cette réunion sous le signe de la « *responsabilité* » et de l' « *action* », M. Claude Labbé, président du groupe, a ajouté qu'est venue « *l'heure des choix politiques* » et que l'U.D.R. est « *décidée à les faire aboutir* », qu'il s'agisse de la famille, des personnes âgées ou de la lutte contre les inégalités sociales. M. Labbé a également indiqué que, l'U.D.R. ayant choisi de participer, elle ne pourrait à aucun moment être « *juge* » ou « *observateur* », mais au contraire qu'elle est « *acteur* ».

Cette réunion, au cours de laquelle un certain nombre de députés sont intervenus pour poser des questions d'ordre particulier, a été marquée, d'autre part, par l'intervention de M. Michel Debré, qui a réclamé « *une politique globale* » et précisé qu'il ne faut « *rien concevoir en matière d'action sociale sans entrer dans le cadre d'une politique des revenus* ». L'ancien premier ministre a insisté sur la nécessité d'une « *majorité particulièrement cohérente* » qui doit cesser de se préoccuper des questions internes, tel le « *rééquilibrage* ».

Le premier ministre a, d'autre part, souhaité que les projets d'abaissement de l'âge de la retraite pour certains fonctionnaires et certains magistrats soient adoptés sans multiplier les difficultés et les amendements, comme certains l'ont fait (*le Monde* des 23 et 24 novembre). — A. Ch.

SELON M. PINAY, M. GISCARD D'ESTAING « NE FAIT PAS ASSEZ DE PSYCHOLOGIE ».

Dans une interview accordée au mensuel *le Revenu français*, M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, ancien ministre des finances du général de Gaulle, évoque en ces termes M. Valéry Giscard d'Estaing : « *C'est un garçon très brillant. Mais il a un esprit mathématique et ne fait pas assez de psychologie.* » M. Pinay ajoute : « *Je trouve qu'aujourd'hui les hommes d'Etat cherchent trop la popularité à tout prix.* »

A propos de l'action du gouvernement, l'ancien président du conseil estime que « *le gouvernement actuel fait trop de politique et pas assez d'économie politique* ».

M. Pinay conclut : « *Il faudra bien réagir tôt ou tard. Si on laisse les choses se dégrader, la situation va s'aggraver. Les mesures que l'on n'a pas osé prendre dans la liberté devront alors sûrement l'être par un régime d'autorité. Il faut dire d'urgence la vérité aux Français pour qu'ils participent à l'effort de redressement. Le pire des maux serait la démagogie.* »

M. BORD : il n'est pas de bonne ou de mauvaise opposition.

M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., prenant la parole mardi 25 novembre en Avignon, devant la fédération U.D.R. du Vaucluse, a déclaré :

« *Le parti socialiste se veut rassurant et cherche par tous les moyens à se démarquer du parti communiste, son frère, qui, à son tour, proclame son indépendance de corps et d'esprit envers les partis communistes dont l'exercice du pouvoir a conduit à l'instauration de régimes totalitaires.*

» *Nous ne sommes pas dupes ! Nous savons aujourd'hui que si le danger d'une société collectiviste pèse sur la France, terre de liberté, c'est du fait de la progression des socialistes et des communistes. (...)*

» *Dites-vous bien qu'il n'est pas de moyen terme dans le combat que nous menons contre l'union marxiste ! Et n'ayons garde d'oublier que, sur les thèmes fondamentaux auxquels nous sommes attachés, les conceptions du parti mitterandiste sont aussi opposées aux nôtres que les thèses communistes.* »

LES RADICAUX DE GAUCHE ROMPENT AVEC LES « AMITIÉS RADICALES ».

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a évoqué, mardi 25 novembre, le congrès des radicaux « valoisiens » qui siégera à Lyon du 28 au 30 novembre, et les diverses tentatives de regroupement de la famille radicale. Condamnant « *le retour aux grenouillages d'une époque révolue* », M. Robert Fabre a déclaré : « *Nous sommes dans l'opposition et entendons y rester. Nous avons des choses plus importantes à réaliser que la réunification des radicaux qui se fera un jour, mais à gauche, car les radicaux sont, de tradition, à gauche.* »

Le bureau national a décidé en conséquence que les membres du Mouvement des radicaux de gauche ne devaient plus participer aux activités des Amitiés radicales dont le président, M. Achille Ricker, vient de donner sa démission du M.R.G., démission acceptée par le bureau national. Les dirigeants radicaux de gauche justifient leur décision par le fait que les Amitiés radicales, qui entendent œuvrer à la réunification de la famille radicale, ne regroupent plus que des radicaux se situant dans la majorité.

De même, le bureau national unanime a condamné la renaissance du Comité Cadillac (*le Monde* du 20 novembre), comité dès aujourd'hui mort-né : les deux représentants des radicaux de gauche — Mme Thome-Patenôtre, député, et M. Brousse, sénateur — ont approuvé la décision de leur mouvement et ne participeront donc pas aux activités du comité recréé à l'initiative des Amitiés radicales.

RELIGION

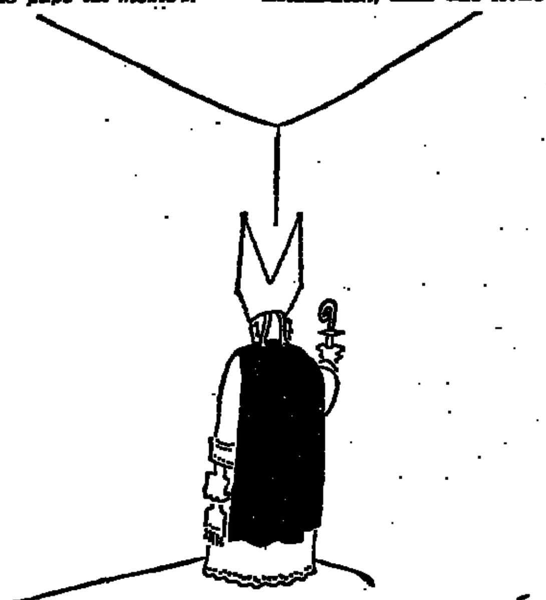
Le supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit désavoue publiquement les positions de Mgr Lefebvre

Le cercle se resserre autour de Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire d'Ecône (Suisse), désavoué en mai par Rome. Le nonce de Berne lui a remis, le 10 juillet dernier, une lettre autographe de Paul VI lui demandant un acte public de soumission « *au concile, aux réformes postconciliaires et aux orientations qui engagent le pape lui-même* ».

Restée sans réponse, cette lettre a été suivie d'une deuxième, reçue le 10 septembre. Cette fois, Mgr Lefebvre a répondu en affirmant « *sa soumission au successeur de Pierre dans sa fonction essentielle, qui est de nous transmettre fidèlement le dépôt de la foi* ».

Mgr Lefebvre, qui avait demandé — à une date non précisée — une audience au pape, se l'est vu refuser. D'autre part, le cardinal Villot, secrétaire d'Etat, a enjoint au tribunal de la signature apostolique d'interdire tout recours dans le procès intenté à Mgr Lefebvre.

En date du 15 novembre, le supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit (dont Mgr Lefebvre fut lui-même supérieur général de 1962 à 1968) écrit notamment, dans une lettre dont



(Dessin de KONK.)

le contenu vient d'être rendu public :

« 1) *Mgr Lefebvre a fondé ses œuvres indépendamment de la congrégation ;*

» 2) *La congrégation a toujours été et reste entièrement étrangère aux évolutions et aux options des fondations de Mgr Lefebvre ;*

» 3) *Fidèles au concile Vatican II et à l'autorité de Paul VI, les membres de la congrégation ne peuvent qu'être en désaccord avec les prises de position de Mgr Lefebvre ;*

» 4) *Etant donné que la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X et les fondations qui en dépendent n'ont plus d'existence juridique depuis les mesures prises en mai dernier par les autorités compétentes de l'Eglise, le supérieur général et les autres supérieurs majeurs de la congrégation refusent à tout confrère l'autorisation de rejoindre ces œuvres. Un membre de la congrégation qui passerait outre à cette interdiction le ferait de sa propre initiative, avec toutes les conséquences qui en découlent selon le droit et nos constitutions.* »

Cette lettre a été formellement approuvée par le provincial de France et son équipe le 24 novembre.

Satan et le communisme

Mgr Marcel Lefebvre — né en 1905 — reconnaît que ses démêlés avec Rome lui ont valu quelques départs de son séminaire, mais que vingt-cinq nouveaux candidats au sacerdoce sont entrés à Ecône au début de l'année scolaire. Dans la lettre adressée régulièrement aux amis d'Ecône, Mgr Lefebvre, qui s'en prend nommément au passage au « libéralisme » de l'informateur religieux du *Monde*, affirme que le communisme est « *la plus monstrueuse erreur jamais sortie de l'esprit de Satan* ».

« *Le communisme*, ajoute-t-il, *a ses entrées officielles au Vatican, et sa révolution mondiale est singulièrement facilitée par la non-résistance officielle de l'Eglise, bien plus, par des soutiens fréquents à la révolution, malgré les avertissements désespérés des cardinaux qui ont subi les geôles communistes.* »

Précisons que la congrégation du Saint-Esprit compte quatre mille deux cents membres, dont huit cents frères, et qu'elle est implantée dans les deux Amériques et en Afrique noire. Cinq cent cinquante pères résident en France.

● *Mgr Etchegaray*, archevêque de Marseille, vient d'être nommé par le pape évêque de la Mission de France, fonction qui lui revient en tant que président de la conférence épiscopale de France. Mgr Jean Rémond sera son auxiliaire. A noter que des jeunes de plus en plus nombreux sont attirés par la Mission de France.

L'Action catholique ouvrière ne trouve pas son compte dans le texte épiscopal de Lourdes

Après la Jeunesse indépendante chrétienne, l'Action catholique ouvrière (ACO) commente les décisions de l'épiscopat français prises à Lourdes en octobre dernier et tendant notamment à accorder une plus grande autonomie aux mouvements d'Action catholique (le Monde du *31 octobre et du 14 novembre).*

Dans un texte remis au *Monde*, l'ACO déclare notamment « *ne trouver son compte ni dans la problématique adoptée par les évêques, ni dans les positions que lui attribuent habituellement les commentateurs* ».

L'ACO précise que ses trente mille membres participent à des organisations politiques, syndicales et familiales que la classe ouvrière s'est données, qu'ils en vivent les débats, les tensions et les affrontements. « *L'ACO se garde de désarmer quoi que ce soit au nom d'un projet politique particulier ou au nom d'une fausse conception de l'unité ecclésiale.*

» *Lorsque les membres de l'ACO se retrouvent, ils n'ont pas besoin du mouvement pour faire des analyses, pour chercher des moyens de lutte, pour « prendre des positions politiques ».*

» *Nous nous réunissons en communauté de croyants pour chercher Dieu. Un Dieu [...] qui aurait pris le visage de Jésus-Christ et qui se manifesterait aujourd'hui par les signes de son esprit au cœur du dynamisme du mouvement ouvrier. Et cette Bonne Nouvelle, nous voudrions la partager avec l'ensemble des travailleurs, car déjà ils en vivent.* »

L'ACO affirme avoir toujours refusé de chercher dans l'Evangile un modèle de société, fût-ce le socialisme. « *Que veut dire alors pour nous la « liberté laissée aux » mouvements de faire de la politique » ? On voudra bien nous permettre de continuer à penser que notre foi doit se vivre jusqu'au cœur de la politique, mais que notre foi ne se confondra jamais avec un projet précis.* »

Du 28 novembre au 1er décembre

L'ÉVÊQUE DE LONDRES A PARIS

Mgr Gerald Ellison, évêque de Londres, accompagné de son épouse, fera une visite officielle à Paris du 28 novembre au 1er décembre. Le prélat inaugurera notamment la nouvelle église de Saint-Michel, 5, rue d'Aguesseau (8e), terminée depuis juin dernier.

Le 30 novembre, l'évêque présidera l'eucharistie de la communauté anglicane de Saint-George à 11 h. 15 à la chapelle de l'Institut de l'Assomption, 4, rue de Lubeck (16e).

SOCIÉTÉ

Les femmes chefs de famille réclament un revenu garanti

L'assemblée générale de la Fédération nationale des femmes chefs de famille a eu lieu les 22 et 23 novembre à Paris. Cette association, créée en 1967 à l'instigation de la Confédération syndicale des familles, à laquelle elle est rattachée, regroupe trois mille cinq cents veuves, divorcées et mères célibataires. Elle s'efforce, par un réseau de permanences d'information et au niveau de ses diverses instances de réflexion, de faire face aux problèmes matériels de toute nature que rencontrent les femmes seules qui ont des enfants à élever et de promouvoir un véritable statut de la femme chef de famille.

Pour éviter que « *les conditions de vie des mères seules restent des plus précaires et souvent vouées à l'assistance* », la Fédération réclame la mise en place d'une politique d'ensemble en faveur des femmes chefs de famille. Elle met l'accent sur les points suivants : « *Un revenu minimum garanti pour tous... à chaque période de la vie de famille des mères seules o[...] revenu de remplacement [...] pose* » ; des conditions de vi[...] de travail garantissant à ch[...] des revenus et la couverture [...] la Sécurité sociale ; la retra[...] cinquante-cinq ans pour les [...] ayant élevé seules des enf[...] *Elle demande enfin qu'un c[...]* d'heures de délégation soit ac[...] à ses membres pour qu'elle p[...] exprimer ses revendicat[...]

Au terme de cette assem[...] générale, Mme Yvonne Per[...] été élue présidente de la Fé[...] tion nationale des femmes [...] de famille. Elle succède ai[...] Mme Paule Grall, qui en [...] jusqu'à ce jour la préside[...] fondatrice. — M. K.

● *Le mouvement Aide à toute détresse-Science et Service* organise les 6 et 7 décembre, à Pierrelaye (Val-d'Oise) un « *congrès des femmes du « quart-monde »*, à l'occasion de l'Année internationale de la femme. Le thème de ces deux journées, ouvertes à tous, et auxquelles participeront des familles des cités d'urgence, sera : « *Une chance pour la femme du « quart-monde » ?* »

★ 122, avenue du Général-Leclerc, Pierrelaye (95).

ÉDUCATION

Un nouveau projet d'organisation du deuxième cycle universitaire va être présenté par M. Soisson

Un nouveau projet de réglementation des études universitaires de deuxième cycle (1), mis au point par le secrétariat d'Etat aux universités, doit être examiné par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) lors de sa prochaine réunion. Cette version — la quatrième présentée par l'administration depuis janvier 1973 — sera-t-elle la bonne ? Elle confirme le désir de M. Jean-Pierre Soisson d'engager les formations universitaires dans un sens plus « professionnel », tout en laissant une grande liberté aux établissements pour organiser les enseignements.

Le système prévu est, en quelque sorte, à deux étages : année de licence correspondant aux « *éléments fondamentaux* » une discipline, d'un groupe de sciplines ou d'une formation rofessionnelle, est suivie d'une nnée de maîtrise, plus spéciali-e ou préparant plus directe-ent à une profession. La licence stera donc un diplôme national, ntrairement à ce que M. Sois-n avait envisagé en 1974 : elle présente, en effet, un point de père pour les catégories de la nction publique.

Le système retenu, qui corres-nd *grosso modo* à celui qui st établi en lettres et sciences imaines depuis 1968-1969, doit re appliqué aux autres secteurs, tamment les sciences exactes ù licence et maîtrise forment plus souvent deux voies sépa-es), le droit et les sciences éco-miques (où il n'y a pas aujour-hui de maîtrise, la licence rant quatre ans) ; mais ce angement ne toucherait pas s conditions d'inscription aux ncours de la fonction publique : r exemple, on peut déjà s'y crire après la troisième année droit. D'autre part, les maî-ses de sciences et techniques celles d'informatique appliquée a gestion restent en dehors de réforme.

Aucune réglementation natio-le par secteur n'est prévue. ur être reconnues comme di-ômés nationaux, les licences et maîtrises devront seulement cevoir l'habilitation du secré-riat d'Etat (les universités res-nt libres de créer leurs propres plômes sans demander d'habi-ation). Celle-ci sera accordée r avis de « *groupes d'études chniques nationaux, correspondant à des secteurs d'activité économique* » et composés pour moitié d'universitaires et pour moitié de représentants de ces activités, désignés par le secrétariat d'Etat. Formule proche de celle des « *commissions nationales* » par branche, qui existent pour les instituts universitaires de technologie et que l'administration s'efforce de réanimer actuellement. Elle prolongerait aussi les « *groupes d'études* » créés en 1971 par M. Olivier Guichard, pour aider les universités à transformer leurs « *filières* » d'études. Ainsi espère-t-on donner une crédibilité aux diplômes auprès des employeurs éventuels et faire évoluer les formations dans le sens des « *besoins nationaux et régionaux* », même si l'on ne constitue pas, à proprement parler, une « *carte universitaire* » comme le souhaite M. Soisson.

L'invitation faite aux universités d'inclure autant que possible des stages dans les études et même de prévoir des « *enseignements alternés* » — formule sur laquelle le secrétaire d'Etat fonde de grands espoirs — va dans le même sens.

Pas de règle « a priori »

Les titulaires du diplôme d'études universitaires générales (DEUG, correspondant à la fin du premier cycle) entreront librement en deuxième cycle. L'idée, quelque temps envisagée par M. Joseph Fontanet, que la réussite à l'« examen de sortie » du premier cycle ne suffit pas pour entrer dans le second, semble définitivement abandonnée. Dans les universités, où les études sont organisées par unités de valeurs, il sera même possible de s'inscrire en deuxième cycle si l'on ne possède que les quatre cinquièmes des U.V. nécessaires pour le DEUG ; à condition d'acquérir celles qui manquent dans l'année qui suit. Evidemment, tous les DEUG ne donneront pas accès à tous les seconds cycles : les portes d'entrée normales seront précisées pour chaque formation. Mais les présidents pourront, sur avis d'une « *commission pédagogique* » chargée de l'orientation des étudiants, autoriser des passages ou des reconversions.

Aucune règle *a priori* n'est prévue pour l'organisation des études, ni pour le contrôle des connaissances, sinon le respect des dispositions de la loi d'orientation (combiner le « *contrôle continu* » et les « *examens périodiques ou terminaux* »). L'autonomie des universités pourra donc s'exercer. Seules des « fourchettes » horaires devront être respectées : entre 400 et 500 heures (plus les travaux individuels) pour l'année de licence ; entre 375 et 550 pour la maîtrise (au total). Une place plus grande est laissée au travail personnel des étudiants : en principe, ceux-ci n'ont plus autant besoin d'être aidés qu'en premier cycle. En fixant des « plafonds » en même temps que des « planchers », on a voulu éviter un gonflement des enseignements. Déjà les enseignants ont tendance à présenter d'eux-mêmes une « carte » assez fournie.

Dernier élément nouveau : le secrétariat d'Etat prévoit de placer chaque licence et chaque maîtrise sous la responsabilité d'un coordonnateur : enseignant de rang magistral pour la maîtrise, ou même maître-assistant pour la licence.

Comment ce projet sera-t-il accueilli par le C.N.E.S.E.R. ? Celui-ci montrera vraisemblablement peu d'enthousiasme. A la différence des présidents d'université, par principe favorables à l'autonomie, les enseignants et les étudiants membres du C.N.E.S.E.R., quelles que soient leurs options syndicales, ont toujours, dans leur grande majorité, plaidé pour une réglementation nationale plus stricte. — G. H.

(1) A l'exception des études médicales, dentaires et pharmaceutiques.

CORRESPONDANCE

Le prix d'une maîtrise au CELSA

M. Charles-Pierre Guillebeau, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, directeur du Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA), ancien directeur général des enseignements élémentaire et secondaire au ministère de l'éducation nationale, nous a envoyé le texte ci-dessous — intitulée « De l'ambiguïté à la malveillance » — en réponse à notre article « Le prix d'une maîtrise », *publié dans* le Monde *du 13 novembre. Ce texte a reçu l'approbation unanime du conseil d'administration du CELSA, que préside M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social.*

Avant d'aborder le fonds de notre propos, il convient de rappeler le particularisme des mécanismes de financement des enseignements universitaires. Ceux qui relèvent de la formation initiale destinée aux étudiants sont l'objet d'une dotation budgétaire annuelle de la part du secrétariat d'Etat aux universités, alors que les enseignements dispensés aux stagiaires de formation continue sont mis en place à partir de crédits constitués par les fonds recueillis auprès des entreprises au titre du 1 % de leur masse salariale.

L'article montre la volonté délibérée du rédacteur de jouer sur l'ambiguïté créée par le rapprochement entre les sources de financement inhérentes à la nature même de l'institution telle qu'elle est prévue par la législation en vigueur et le fait de délivrer une maîtrise d'université spécialisée. Vouloir mélanger les genres, c'était prolonger l'ambiguïté, créer le doute et engendrer la suspicion à la fois sur les universités et leur corps professoral.

Le véritable débat est donc tout autre que celui dans lequel souhaitait nous enfermer votre rédacteur : il aurait été plus convenable, à ce propos, de rappeler les finalités et les moyens de l'Université en soulignant sa nécessaire participation à la formation continue, parce qu'il lui appartient d'avoir le souci constant de la formation des hommes et, partant, de disposer des moyens les mieux appropriés, comme celui de décerner un titre universitaire, pour consacrer objectivement le niveau de connaissances du candidat.

Toutefois, cette nouvelles dimension de l'activité universitaire repose sur des dispositions légales qui donnent aux entreprises le choix des bénéficiaires et des moyens éducatifs mis à leur disposition ; comme on aurait souhaité que le vrai débat soit alors abordé, débat fondamental à partir du moment où l'on regrette de voir l'Université soit être amenée au rang d'un établissement commercial réclamant des fonds aux entreprises pour assurer un service dont elle est la caution, soit refuser les crédits ainsi obtenus et renoncer, dans le même temps, à la qualification valorisante de son intervention.

L'auteur aurait dû mettre en relief cette alternative et aurait ainsi précisé le problème de fond posé non seulement au CELSA mais à l'ensemble des universités : n'aurait-il pas été heureux d'examiner comment l'Etat pourrait procéder pour remettre directement les moyens financiers à l'Université, lui évitant ainsi de traiter autrement ? Au lieu de cela, on tente, par un rapprochement hâtif entre l'argent perçu et le titre décerné, d'établir un rapport qui est en fait une véritable provocation à l'égard des universitaires qui inclineraient, si l'on en croit le redacteur, à décerner des titres pour éviter le risque de perdre un « client ».

Comme on regrette de ne pas voir ce débat, largement ouvert à la réflexion, porter sur l'analyse des procédures permettant à l'Université d'échapper à cet appel d'offres et de ne trouver, dans le dessein trop évident de donner un mauvais coup, qu'un semblant de raisonnement s'étiolant en formules relevant d'une mauvaise publicité, au point de rejoindre la volontaire malveillance.

MÉDECINE

En Grande-Bretagne

OUVELLES MENACES DE GRÈVE ES MÉDECINS DES HOPITAUX

Londres (A.F.P., A.P.). — Les représ-ntants des cinq mille médecins rési-nts des hôpitaux et des six mille nq cents spécialistes britanniques, it adopté, mardi 25 novembre, une otion prévoyant qu'à partir de ndi 1er décembre, ils ne traiteront le les cas d'urgence. Cette décision it être approuvée mercredi par le nseil de l'Association médicale itannique mais il est pratiquement quis, estime-t-on dans les milieux édicaux, que le conseil se pronon-a en sa faveur.

Les résidents et les spécialistes tendent protester ainsi contre la cision du gouvernement de limiter xercice de la médecine privée au n du service national de santé. us d'un millier d'entre eux ont illeurs invité leurs confrères, à sue d'une manifestation qui s'est oulée mardi dans la capitale, à nacer de démissionner en masse ar protester contre le projet gou-nemental.

La décision des résidents et des écialistes, liée aux mouvements des nes médecins qui protestent uis quelques semaines dans plu-urs centaines d'hôpitaux britan-ues contre les tarifs des heures plémentaires (« le Monde » du octobre), et à la menace de grève vient également de brandir la ssante Confédération des employés service de santé, qui regroupe 00 infirmières et 70 000 techni-us et employés des hôpitaux, rrait bloquer complètement le ctionement des hôpitaux de l'en-ble du Royaume-Uni.

Rectificatif

L'ASSISTANCE PUBLIQUE LES POUBELLES ET L'ORTHOGRAPHE

ans notre première édition e du 26 novembre, une phrase ée par suite d'une erreur graphique a laissé sans nom uteur une correspondance ndant à une lettre du pro-eur Gentilini sur le licencie-t de trente-cinq agents hos-liers à l'Assistance publique de s. Cette correspondance était M. Gabriel Pallez, directeur ral de l'Assistance publique.

PRESSE

POINT DE VUE

JOURNALISME ET CULTUI

par PHILIPPE VIANNAY (*)

UNE culture est-elle pour le *journaliste une arme ou une encombrante armure ?*

Pour saisir le sens de l'actualité aujourd'hui, faut-il auparavant avoir beaucoup appris et compris ou est-il plus efficace de se contenter des dons sans lesquels il n'y a pas de journalistes ? curiosité, instinct, vitesse et liberté du regard, respect quasi sacré du fait. Un journaliste peut-il ne pas avoir de mémoire et d'archives mentales ? Peut-il se passer d'une culture ?

Qu'est-ce qu'une culture ?

Tentons une réponse : c'est un système de références. L'homme cultivé est celui qui peut, en face d'un fait, d'une opinion, d'une forme (sonore, visuelle ou poétique), affirmer une identité et une permanence, opposer une épaisseur et une cohérence, formuler un jugement.

La force de l'homme cultivé ne repose pas seulement sur une masse de connaissances qui lui feraient « reconnaître » l'objet perçu, mais surtout sur une aptitude et une méthode permettant d'aborder ce qui est nouveau ou différent et de ne pas s'y dissoudre.

Une culture peut s'acquérir à partir de sources très diverses, dont les études et les informations de deuxième main ne sont pas nécessairement les plus sûres. Les expériences qu'apportaient et apportent encore la maîtrise d'un métier, la pratique de la nature et de la société, l'exercice d'un sport, peuvent aussi s'épanouir en culture. L'esprit et le jugement trouvent alors où s'ancrer.

Dans un monde où prolifèrent et s'entrecroisent les informations, les objets nouveaux, les modes ; dans une société fondée sur de multiples hiérarchies laissant peu de place à l'initiative et à la responsabilité et quadrillée de trames qu'ordonnent des pouvoirs anonymes ; dans une vie privée de plus en plus nomade et peu soutenue par des solidarités de voisinage, la culture devient plus *que jamais une condition de survie.* Sans capacité d'établir une distance entre soi et ce qu'apporte à chaque instant l'actualité, l'homme d'aujourd'hui — le journaliste plus qu'aucun autre — perd toute consistance et ne connaît plus aucune stabilité de l'esprit. Il ne peut plus dire un « oui », un « non » ou un « peut-être » qui soient fondés sur autre chose que la sensation du moment.

A cela s'ajoute le déséquilibre croissant entre le *pouvoir exécutif* et les pouvoirs *représentatifs*, tandis que se compliquent à l'extrême les circuits de la décision. Le Parlement, en particulier, n'est plus, sauf pour les grands débats où les enjeux apparaissent clairement, le lieu *obligé* où se distillent lentement les formes nouvelles de la société. Le citoyen *risque de rester seul face aux déterminismes* qui l'écrasent.

Dans tout ce contexte le rôle de la presse, et donc des journalistes, peut être considérable à la condition d'avoir la tête solide et de ne pas se contenter de flotter comme un bouchon sur l'événement. Véhicule essentiel de culture, médiatrice entre le public et les pouvoirs, moyen privilégié de faire connaître l'action officielle et d'en faire apparaître les conséquences, la presse se doit aussi *d'être à l'écoute de tous les groupes* intermédiaires, sociaux *ou* culturels, traditionnels ou spontanés, comme de chacun des citoyens, notables ou individus perdus dans la masse. La presse conditionne plus que jamais la vie démocratique et devient même *trop souvent son recours ultime : clarification* de choix enfouis dans la complexité de formulations inutilement savantes ou dangereusement *banales, voix de ceux qui ne peuvent* se faire entendre, conscience de l'opinion. Encore faut-il qu'elle en soit capable.

Trois dangers *guettent alors* le journaliste, s'il *n'est pas doté* d'une vaste et vivante culture lui permettant à la fois de capter les moindres signes et de garder une distance sereine.

Le premier est de ne s'arrêter qu'à *la surface des choses, parce qu'il* n'est pas même capable de comprendre les enjeux ou qu'il n'en a pas le temps. Que de *plaintes* justifiées de hauts fonctionnaires ou de divers responsables soucieux de communiquer avec le public sur des sujets essentiels et qui voient propos déformés, vidés de leur rendus absurdes ; ou qui simpl ne parviennent pas à se faire dre et à retenir l'attention.

Le second consiste à dever simple relais entre les pouvoi le public. Le journaliste se co de braquer le projecteur sur l qui lui est présenté et, souve sachant pas percevoir da détour d'un texte une dispo essentielle, endormira le lecteu un commentaire rassurant. Plu vement, même de conscienciei cialistes deviennent, sans s'er dre compte, complices de leurs ces, et une véritable symbiose bilt entre informateurs et journa Forts contents l'un de l'autre, c et ceux-là communient alors d compétence, mot bien franç qui masque sous sa suffisanc *d'insuffisances.*

Le troisième consiste à pr un manichéisme tout aussi co ble et qui dispense de l'effo savoir véritable. Tout devient texte à dénonciation, amertu *démonstration.* Le journaliste s au prêche ou se comporte c *un idéologue en mission.* L'ac *n'est plus que le croc où susp* son obsession ou sa marcha *Le propos prétend à démystifi* problèmes, à faire découvrir l sort caché de l'événement et à *rer le lecteur : il ne fait que r* sa *richesse* à la réalité.

Pouvoir donc, tout en s plaire et faire vendre, être une rence pour le lecteur parce a en soi *la capacité* de c même dans un tourbillon d'in tions et de mesurer à chaque l dans l'événement qui passe ou la décision qui se prépare implications au présent et leur d'avenir ; *pouvoir aussi, quand* faut, s'opposer et combattre, d redire, tel est *le pari impossibl* posé au journaliste. Une maniè le tenir quand même — sachan n'y a pas de culture, si vaste elle, qui puisse ne se *nourri* d'elle-même — est de se placer une exigence de formation co et de se méfier de tout savoi constamment renouvelé ou tro tonné dans un seul domaine. E faut-il que le besoin en soit re par les journalistes dont le pourtant requiert la culture la difficile qui soit, celle de l'actu

Un pays démocratique ne vivre longtemps sans échanges *tables. Si le pari n'est pas tenu la presse,* par quels *canaux* travers quels dangers se *forme* s'exprimera l'*opinion* ?

(*) Vice-président du Centr formation et de perfectionne des journalistes.

En Italie

Création d'un quotidien de centre gauche laï

De notre correspondant

Rome. — Un nouveau quotidien, *la Repubblica*, paraîtra en Italie à partir du 14 janvier 1976. Il est lancé conjointement par l'hebdomadaire *l'Espresso* et le groupe Mondadori, lequel contrôle important secteur d'édition plusieurs périodiques dont et *Panorama*.

Parmi la soixantaine de r teurs que comporte *la Repub* figurent des journalistes co comme Eugenio Scalfari, qu sera le directeur ; Andrea bato (vice-directeur) ; Luigi lega ; Mario Pirani et F Pierini.

Ce journal, publié simult ment à Rome et à Mila grâce à deux rédactions e système de télé-transmissio revendiquera la qualité de « *tidien national* » dans un où le caractère régional des p cations est très marqué. Son mat sera légèrement plus que celui du *Monde*, et la nation n'excédera pas une taine de pages. C'est dire *la Repubblica* disposera d'une face plus réduite que nombr quotidiens italiens d'informa générales (ils étaient soix dix-neuf l'an dernier, ave tirage global de deux mil *cent soixante-douze mille* e plaires). Mais la rédaction en se rattraper en ne publiant peu de photographies et en trant tous ses efforts su politique, l'économie et la ture. Les faits divers et les lo ne seront traités que dan mesure où ils auront une sig cation particulière et se ra cheront à ces trois rubriques.

Ce quotidien, « *profondé sélectif* », s'adressera aux ca avec l'ambition d'être « *le nal de la gauche italienne* ». P les projets ultérieurs figur création d'une « association amis de *la Repubblica* » pour participer les lecteurs à la ma du journal.

L'Espresso et Mondadori dét nent chacun 50 % des parts est prévu 4 milliards de lires d vestissements (270 millions francs) au cours des trois mères années. L'objectif est d teindre, au terme de cette péri une diffusion effective de c cinquante mille exemplaires.

R.

A propos du conflit du « Parisien libéré »

« LE MARBRE ET LA PLUME »

Si les lecteurs du *Monde* ont eu le privilège de suivre, depuis dix mois, l'évolution du conflit du *Parisien libéré à travers les informations* que nous avons publiées, Serge Grafteaux a pensé, non sans raison, que beaucoup d'autres en ignoraient les causes profondes.

Le livre de Serge Grafteaux, qui, journaliste depuis 1948, a collaboré au *Parisien libéré* jusqu'au mois de juin 1975, a le grand mérite de rassembler les principales pièces du dossier, de les remettre en mémoire, alors même que le conflit *menace de s'enliser dans* les sables de l'indifférence générale. Qui connaît ces fameuses « annexes techniques » qui ont servi de détonateur au conflit ?

Au-delà, comme l'écrit Paul Morelle dans la préface, certains lecteurs « *pourront déplorer que le portrait d'Emilien Amaury ne fût pas plus poussé dans le sens de la charge ou que le point de vue des ouvriers du Livre ne fût pas défendu avec plus de solidarité* ».

Le ton un peu trop révérenciel du livre de Serge Grafteaux affadit en effet son témoignage. Négligeant l'aspect éminemment politique pris désormais par le conflit, il renvoie les antagonistes dos à dos. S'interrogeant à peine sur le « produit *Parisien libéré* », en fonction d'une certaine conception de la presse, il souhaite qu'une solution rapide soit apportée à ce conflit du travail, pour assurer « *l'avenir d'une grande entreprise* ». Est-ce si simple ?

C. D.

★ *Le Marbre et la Plume*, Tema éditeur, 4, rue de la Michodière, 75002 Paris. Prix : 25 F.

CARNET

Naissances

— Marie-Christine et Hervé Didier ont la joie de faire part de la naissance de

Magali.

Paris, le 21 novembre 1975.

Mariages

— M. et Mme André Becker,
le docteur et Mme Arthur Kriegel,
M. et Mme Henri Bercovier,
ont la joie de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants

Danielle
et
Hervé.

Le mariage civil aura lieu à Paris le 29 novembre et la cérémonie religieuse à Jérusalem le 25 décembre 1975,

67, rue Caumartin, 75009 Paris,
Beth Vᵉ Gan, Jérusalem.

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Hendrik BOOGAARD,
courtier naval à Sliedrecht
(Pays-Bas),

à l'âge de quatre-vingt-un ans.

— M. Jean Collomb,
M. et Mme Michel Longieras et leurs enfants,
M. et Mme Paul Lapeyre,
M. Jean Lapeyre,
Mlle Aline Estève,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean COLLOMB,
née Denise Lapeyre,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et cousine, survenu le lundi 24 novembre 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 novembre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Augustin-des-Coquetiers, 213, rue Auguste-Blanqui, aux Pavillons-sous-Bois.

Levée du corps à 15 h. 15, 230, rue Edouard-Vaillant, à Bondy.

Remerciements à l'église.

Selon le désir de la défunte, prière ne n'apporter ni fleurs ni couronnes. Des prières et des messes.

— M. et Mme le docteur Yvonne Matossy,
M. et Mme Michelle Six, ses enfants, ses petits-enfants,
M. et Mme Guillaume Besson, ses beau-frère et sœur, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès survenu en son domicile de Melun, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

M. le docteur
Johannès Emile RAYMOND,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,
médaille militaire,
ancien conseiller général de
Seine-et-Marne.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 25 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Aspais, à Melun.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Louviot, 77000 Melun.

— M. Guy Chavanne, président d'honneur,
M. Gaston Touret, président de l'Union des sociétés de secours mutuels,
Les membres du conseil d'administration de la Mutuelle chirurgicale seine-et-marnaise, de la Mutuelle familiale seine-et-marnaise, de l'Union des sociétés mutualistes de Seine-et-Marne.
Le directeur et les membres du personnel ont le regret de faire part du décès de leur président et président d'honneur,

M. le docteur
Johannès Emile
RAYMOND,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,
médaille militaire,
officier du Mérite social,
médaille de vermeil départementale
et communale,

en son domicile, le 20 novembre 1975.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 25 novembre 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Aspais, à Melun.

2, rue de la Varenne, 77000 Melun.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques Fhurer,

survenu le 12 novembre 1975, à l'âge de quarante ans. Les obsèques ont été célébrées à Lasalle (Gard) dans l'intimité.

— Nous apprenons le décès du

Docteur Henri GOUDE,
conseiller général de la Sarthe.

[*Né en 1909, en Loire-Atlantique, licencié ès lettres, licencié ès sciences et docteur en médecine, le docteur Henri Goude, médecin-chef de la maternité de Château-du-Loir (Sarthe), devint conseiller municipal de cette ville en 1948 et secrétaire général (modéré) du canton. Il avait été élu en 1958 vice-président du conseil général de la Sarthe. Fondateur du réseau Buckmaster, il avait été déporté en Allemagne pour faits de résistance. Président du 166ᵉ district du Rotary Club, il présidait également la Société des courses du Centre-Ouest et la Société des trotteurs du Maine.*]

— La direction des Produits du maïs a le très vif regret de faire part du décès de son collaborateur

M. Jean-Paul Junod,
ingénieur agronome,
directeur des ventes au sein de
la division industrielle,

Les obsèques ont lieu ce jour, à 11 h. 15, au cimetière de Fontenay-le-Fleury (78).

— On nous prie d'annoncer le décès du

général KELLER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 novembre en son domicile, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Mme la générale René Keller, née Paul Boncour, son épouse,
Docteur et Mme Claude Huard, son gendre et sa fille,
Mme Jean-Marie Biette, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Aubry, leurs enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 novembre, à 15 h. 45, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, place Joffre, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.

10, avenue Frédéric-Le-Play, Paris (7ᵉ).

— M. et Mme Charles Vermont,
M. Serge Lipfeld, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Max LIPFELD,

leur grand-mère, arrière-grand-mère.

On se réunira le jeudi 27 novembre porte principale du cimetière parisien de Bagneux à 10 h 15.

1 bis, place de l'Alma, 75116 Paris.

— Mme Alfred Merzisen, née Saladin,
M. et Mme Yves Merzisen et leurs enfants,
M. et Mme Hubert de La Portelle et leurs enfants,
M. et Mme Alain Rocrol et leur fille,
MM. Jacques et Jean-François Merzisen,
M. et Mme Jean Maudet et leurs enfants,
Mme André Pinget, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du subit rappel à Dieu de

M. Alfred MERZISEN,

le samedi 22 novembre, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 novembre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Denis de Sainte-Adresse.

22, rue Albert-Dubosc,
76310 Sainte-Adresse.

— Frère Bernard, de Tamié,
M. et Mme François Lascols et leurs filles,
MM. Philippe et Georges Oberlin,
Mlles Anne et Isabel Oberlin,
font part du rappel à Dieu, le 24 novembre, à l'âge de cinquante-deux ans, de

Mme Pierre OBERLIN,
née Marguerite Mondesert.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Notre-Dame-de-La-Salette, 67, rue des Raguidelles, 92 Suresnes, le vendredi 28 novembre, à 10 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. François E. Saglier,
M. et Mme Robert Millet et leur fils,
M. Jean Saglier,
M. et Mme François Saglier et leurs enfants,
Mme Julien L. Saglier et ses enfants,
Mme Charles Maurique,
M. et Mme Antoine Saglier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Alix et leurs enfants,
M. et Mme Yvon Maisonnet et leurs enfants,
La famille d'Hour,
ont la douleur de farie part du décès de

Mme Eugène SAGLIER,
née Andrée Bouilland,

survenu le mardi 25 novembre.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse, place Franz-Listz, Paris (10ᵉ).

Ni fleurs ni couronnes.
49, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

— Nous apprenons le décès de

Francis TRIVIERE,
maire de Saint-Raphaël (Var),
survenu mardi 25 novembre.

[*Né le 26 décembre 1936 à Brest (Finistère), Francis Trivière, ancien instituteur, avait été secrétaire général départemental de la Fédération de l'éducation nationale dans le Var, après avoir occupé les fonctions de secrétaire départemental du Syndicat national des instituteurs. Adhérent du club Jean-Moulin, Francis Trivière était entré au conseil municipal en 1971. Maire intérimaire depuis le 30 décembre 1974, date à laquelle le maire sortant, M. Girod, avait donné sa démission pour protester contre le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon, Francis Trivière, apparenté aux radicaux de gauche, avait été élu maire le 15 février 1975.*]

Remerciements

— Mme Jean Rebeyrat,
M. l'abbé Gaston Rebeyrat,
très touchés de la sympathie et de l'amitié qui leur ont été témoignées lors de la messe dite à la mémoire de

M. Jean REBEYRAT,

adressent leurs sincères remerciements à ceux qui se sont réunis dans son souvenir.

Avis de messe

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Paul GELLOS,

ses amis sont conviés à venir se recueillir ensemble à la messe conventuelle du mardi 2 décembre 1975, à 11 h. 45 en l'abbaye bénédictine Saint-Marie, 3, rue de la Source, Paris (16ᵉ), de la part de Mme Paul Gellos et sa famille.

Anniversaires

— Le 27 novembre, des messes seront célébrées à la mémoire de

M. Marc FERLET,

en union de prière avec sa famille et ses amis.

— Pour le premier anniversaire du décès du

docteur André GROS,

une pieuse et affectueuse pensée est demandée en union avec la messe qui sera dite le samedi 29 novembre 1975, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris (16ᵉ), sa paroisse.

JUSTICE

INCARCÉRÉ A LA MAISON D'ARRÊT DE RENNES

M. André Louazel a interjeté appel

De notre correspondant

Rennes. — Au nom de son client, M. André Louazel, entrepreneur de travaux publics et maire de La Bouëxière — placé en détention lundi 24 novembre à la maison d'arrêt de Rennes, — le bâtonnier de Silguy a interjeté appel de cette décision de Mme Brigitte Burdeau, juge d'instruction. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes doit statuer jeudi 27 novembre, à 9 h. 30, sur la demande de mise en liberté de M. Louazel.

Au nom du barreau rennais, le bâtonnier de Silguy s'est déclaré ému des atteintes à la liberté individuelle provoquées par l'utilisation de la détention provisoire : de telles mesures ne devraient, selon lui, être employées que dans des cas extrêmement graves. Or, il estime que le dossier du double accident mortel qui s'est produit dans la carrière de La Bouëxière, vendredi 21 novembre, ne présente pas ce caractère : *« Si l'ordre public a été troublé,* a dit M. de Silguy, *il semble bien que ce soit par l'arrestation du maire. »*

Les prises de position se sont multipliées dans la journée de mardi. En premier lieu, treize conseillers municipaux sur dix-sept ont voté une motion affirmant leur soutien au maire et exigeant sa libération ; cette motion a été apportée par une délégation du conseil municipal au sous-préfet de Rennes. De leur côté, une trentaine d'ouvriers de l'entreprise Louazel se sont rendus à la préfecture d'Ille-et-Vilaine pour demander la mise en liberté de leur patron. Un cahier de pétitions en faveur de M. Louazel, ouvert à la mairie de La Bouëxière, n'a toutefois reçu que quarante signatures sur les deux mille cinq cents habitants que compte la commune.

Réactions passionnées

Enfin, dans la soirée, les maires du canton de Liffré, dont fait partie La Bouëxière, se sont réunis pour examiner le problème posé par l'incarcération de M. Louazel, une incarcération qui suscite dans cette localité des réactions passionnées : *« Quand une femme de ménage glissera dans l'escalier, son employeur finira par se retrouver en prison »,* s'exclamait par exemple un chaud partisan du « camp » patronal.

Quant à l'union patronale interprofessionnelle de Bretagne, elle a adressé une lettre au garde des sceaux pour protester contre la détention de M. Louazel ; dans cette lettre, les patrons d'Ille-et-Vilaine s'élèvent contre *« l'abus de droit qui vient à nouveau d'être commis dans l'utilisation de la détention préventive »* et demandent que cessent de tels abus, qui sont une parodie des droits et qui risquent de détruire à tout jamais l'esprit d'entreprise en Bretagne.

D'autre part, au cours d'une conférence de presse, l'union départementale du syndicat C.G.T. d'Ille-et-Vilaine a annoncé qu'elle se constituait partie civile dans cette affaire. Elle a aussi dénoncé *« la levée de boucliers qui se fait du côté patronal, non pas parce qu'il y a eu des morts, mais parce que l'un d'entre eux a été incarcéré ».*

M. JEAN FOYER RÉCLAME LA LIMITATION DE LA DÉTENTION PROVISOIRE

M. Jean Foyer, député U.D.R. du Maine-et-Loire et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a déposé, mardi 25 novembre, une proposition de loi que le groupe U.D.R. a approuvée instituant un « habeas corpus *à l'encontre de l'arbitraire de certains mandats de dépôt* ». La proposition de l'ancien garde des sceaux prévoit qu' *« une personne inculpée d'un délit, à qui est notifié le mandat de dépôt, peut réclamer d'être traduite sur-le-champ devant une formation collégiale du tribunal, convoquée immédiatement, s'il y a lieu, par le président ». « Cette formation,* précise M. Foyer, *entend l'inculpé, le ministère public et le juge d'instruction. Elle statue sur-le-champ, soit en confirmant le mandat de dépôt soit en donnant main-levée de ce mandat. »*

Dans l'exposé des motifs qui accompagne cette proposition, son auteur souligne qu' *« exception à la présomption d'innocence, la détention provisoire doit être exceptionnellement ordonnée, surtout en matière correctionnelle ».* Après avoir indiqué que *« certaines applications faites de la loi traduiront »* la volonté du législateur, M. Foyer en tire la conclusion que *« le renforcement des garanties de la liberté individuelle »* est *« d'autant plus nécessaire que certaines décisions sont motivées moins par les circonstances de la cause que dans les consignes données par une organisation dont le caractère et les ambitions ne sont mystérieux pour personne ».*

N.D.L.R. — M. Foyer, ancien garde des sceaux, du 15 avril 1962 au 1er avril 1967, n'avait jamais, jusqu'ici, manifesté son active sympathie à ceux qui ont à souffrir des abus de la détention préventive. Sa révolte d'aujourd'hui, qui pourrait apparaître tardive, n'est évidemment pas sans relation avec les décisions prises par divers magistrats, au cours des dernières semaines, à l'encontre de chefs d'entreprise. L'« organisation » que le député de Maine-et-Loire met en cause est le Syndicat national de la magistrature, qu'il avait critiqué en termes très vifs dans un article publié par « le Figaro » le 3 octobre 1975. — R. B.

Le casier judiciaire de Catherine Leguay

M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait, en juillet 1974, que l'on ne devait pas « ajouter d'autres sanctions à la détention ». *Deux semaines plus tard, en rencontrant des détenus à Lyon, le président de la République indiquait que la réforme pénitentiaire, alors en préparation,* « supprimerait l'exigibilité du casier judiciaire, sauf cas exceptionnel ». *Un an après, une partie des mesures de libéralisation annoncées ont été inscrites dans la loi et, récemment encore, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, faisait part au conseil des ministres de mesures d'aménagement du casier judiciaire.*

Pourtant, au même moment, Mlle Catherine Leguay a été licenciée par l'administration de l'université Paris-VII, qui l'avait engagée en octobre au secrétariat du laboratoire d'astrophysique de l'observatoire de Meudon. Ancienne détenue, condamnée pour vols, cette jeune femme a reçu, le 6 novembre, cette lettre signée par le secrétaire général de l'université : « Je reçois aujourd'hui votre bulletin n° 2 de casier judiciaire et apprends ainsi que vous êtes condamnée (...). Je suis dans l'obligation de mettre fin à votre stage (en vue d'engagement définitif) à dater du 10 novembre 1975. »

Cette décision se rapporte aux règles de la fonction publique qui ont toujours été des plus restrictives à l'égard des anciens condamnés et le demeurent à l'évidence, alors que l'Etat se devrait de montrer l'exemple et que le gouvernement ne cesse d'affirmer sa volonté d'assurer la réinsertion sociale et le droit au travail des anciens détenus.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., la FEN, le SNE-Sup, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature ont protesté contre ce licenciement et les contradictions qu'il fait apparaître. Ces organisations notent que cette mesure a été prise par M. Michel Alliot, président de Paris-VII, alors que ce dernier, en 1972, avait participé à une campagne pour le recrutement par l'université de M. Alain Geismar, qui venait de subir une peine de dix-huit mois d'emprisonnement et dont le rectorat de Paris refusait l'engagement.

A cette occasion, le conseil de l'université avait publié une motion soulignant que pour la première fois l'une des règles du recrutement des fonctionnaires (possession des droits civiques) était considérée comme applicable à tous les autres agents de la fonction publique, notamment aux agents contractuels (ce qui est le cas de Mlle Leguay). Les signataires faisaient remarquer que cette extension, en dehors du cas de M. Geismar, « privérait les établissements publics de la possibilité de donner un emploi à d'anciens détenus ».

Dans l'exposé des motifs de la loi du 11 juillet 1975 modifiant le droit pénal, les « inconvénients » *que présente l'utilisation des extraits de casier judiciaire sont clairement dénoncés et l'on peut y relever cette phrase :* « La personne qui a purgé sa peine est entravée dans son reclassement professionnel par cette trace dont elle ne peut se défaire et cette entrave est fréquemment une cause de récidive. »

Dans deux questions écrites au ministre de la justice et au premier ministre, M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine (P.C.), demande, à propos du licenciement de Mlle Leguay, que le statut des fonctionnaires soit mis en conformité avec le texte et l'esprit de la loi du 11 juillet. Car actuellement les emplois de la fonction publique restent fermés aux anciens délinquants par la communication aux administrations du bulletin n° 2 du casier judiciaire et l'application du statut général des fonctionnaires. — F. C.

A TRIESTE

Le docteur Basaglia a été acquitté

De notre correspondant

Rome. — Acquittement du docteur Franco Basaglia, mais condamnation à un an et quatre mois de prison, avec bénéfice du sursis, de M. Eduardo de Michelini, l'autre médecin psychiatre poursuivi par le tribunal de Trieste (*le Monde* du 25 novembre) parce qu'un malade mental, remis en liberté, avait assassiné ses parents : cette sentence est généralement interprétée comme une reconnaissance de la légitimité des nouvelles méthodes en psychiatrie et en particulier de l' *« hôpital ouvert »,* dont M. Basaglia est le principal promoteur en Italie.

Accusant les deux psychiatres d'imprudence et de négligence, le ministère public avait réclamé, mardi 25 novembre, dix mois de réclusion pour M. Basaglia et huit mois pour M. de Michelini. Ce dernier ne réussit pas à persuader le tribunal que des raisons administratives l'avaient empêché de prendre en charge et même de rencontrer le malade, qui était placé sous sa surveillance, dans la petite ville de Muggia. Pour sa part, le docteur Basaglia a préféré se présenter devant les juges comme un médecin ordinaire, en règle avec la loi : son malade n'avait été remis à la famille qu'après la disparition clinique des troubles qui l'affectaient. Si un tel critère, prévu par la loi de 1904, ne pouvait être appliqué, a remarqué l'accusé, on ne libérerait jamais les malades, et les hôpitaux psychiatriques deviendraient des prisons à vie.

Les juges se sont bien gardés d'engager un débat sur l'antipsychiatrie. Constatant que *« le fait ne subsistait pas »,* ils ont acquitté le docteur Basaglia. — R.S.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Détenus et prévenus : protection sociale ac[...]

Mardi 25 novembre, en séance de nuit, l'Assemblée examine le projet de loi reconnaissant aux prévenus acquittés et aux détenus qui travaillent un droit à l'assurance-vieillesse. Il s'agit de l'un des trois textes relatifs aux droits sociaux des détenus, actuellement soumis au Parlement.

A l'heure actuelle, ni les prévevenus ni les condamnés n'ont droit à l'assurance-vieillesse. Le projet de loi a donc deux objets : (1°) le maintien des droits à l'assurance-vieillesse, dont peuvent jouir les prévenus à la triple condition qu'ils aient la qualité d'assurés sociaux au moment de leur incarcération ; qu'ils choisissent de ne pas travailler en prison ; qu'ils bénéficient d'un non-lieu au terme de leur détention provisoire ; 2°) l'ouverture de droits nouveaux à l'assurance-vieillesse dans le régime général au profit des détenus, prévenus ou condamnés, qui exécutent un travail pénal.

M. GISSINGER (U.D.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, relève que ce texte permettra au prisonnier de s'assurer par ses cotisations une pension convenable, pour peu qu'elle soit calculée sur des salaires acquis en dehors de la prison. Cette pension lui évitera de recourir à l'assistance de l'Etat. Elle devrait donc, estime le rapporteur, contribuer au maintien des liens conjugaux pendant la détention et à la réinsertion sociale du détenu. M. Gissinger précise, par ailleurs, que les émeutes de 1974 ont coûté 60 millions aux contribuables.

Pour M. DURAFOUR, ministre du travail, les mesures proposées devraient inciter les détenus à exercer une activité et les responsables des maisons d'arrêt à développer le travail pénal qui a généralement une influence bénéfique sur le comportement des détenus.

Dans la discussion générale, M. LABORDE (P.S., Gers) juge le projet insuffisant car il ne garantit pas vraiment un droit à la retraite. Il estime indispensable de permettre à l'ensemble des détenus de travailler.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte plusieurs amendements et décide notamment d'affilier tous les détenus au régime général ; de faire prendre en charge par le I[...] national de l'emploi les c[...] tions des détenus qui suive[...] stage de formation profes[...] nelle ; de ne pas pénalise[...] prévenus qui ont choisi de [...] vailler en prison ; d'étend[...] champ d'application de la lo[...] DOM-TOM. Le gouverne[...] précise que le texte s'appli[...] au plus tard à compter [...] 1er janvier 1977.

Dans les explications de [...] M. HAMEL (R.I.) souligne [...] ce projet ne sera pas popu[...] mais qu'il importe *« d'aff[...] notre solidarité avec les déte[...]* Le texte est adopté par l'As[...] blée. La séance est levé[...] 23 h. 55.

LA POLÉMIQUE CONTIN[...] AUTOUR DE LA REPRÉSENTA[...] NATIONALE DES AVOCA[...]

Le Syndicat des avocats [...] France s'oppose à la création [...] conseil national en déclarant [...] un communiqué qu'il s'agit [...] mettre en place *« un organ[...] mandarinal et autoritaire du [...] de l'ordre national des méde[...] qui ferait peser sur les avocat[...] conformisme rétrograde et i[...] dirait l'expression indépend[...] des ordres locaux et des orga[...] tions professionnelles ».* Le [...] dicat dénonce ce projet co[...] une *« mise au pas »* et ajoute [...] cette proposition intervient [...] moment où, dans d'autres pro[...] sions, les ordres nationaux e[...] conseils nationaux *« ont [...] preuve de leur conservatisme [...] leur incapacité (...) et, en dé[...] tive de leur commodité pou[...] pouvoir ».*

Le Mouvement d'action j[...] claire (MAJ) rejette égalemen[...] projet qui, selon cette organ[...] tion, *« apparaît comme un mo[...] de s'assurer un contrôle plus e[...] cace sur les avocats ».* Le [...] dénonce, d'autre part, le pr[...] de réforme du stage, car il s'[...] d'une *« politique sélective qui [...] che une volonté discriminat[...] dans l'accès à la profession »* e[...] recherche de la *« soumission [...] pouvoir ».*

● *Pour diffamation envers la police,* MM. Claude Perdriel, directeur *du Nouvel Observateur,* et Patrick Séry, auteur d'un article paru le 5 août 1974, ont été condamnés respectivement, mardi 25 novembre, à 4 000 et 2 000 francs d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. De leur côté, MM. Georges Bernier, directeur de *Charlie-Hebdo,* et Henri Roussel, auteur d'un article paru le 9 août 1974, ont été condamnés à 1 500 francs d'amende chacun.

Les deux articles relataient la chute d'un jeune détenu de Fleury-Mérogis, réfugié sur le toit lors d'une révolte qui s'était produite pendant la nuit du 27 au 28 juillet. Leurs auteurs prétendaient que les C.R.S. avaient obligé le garçon à lâcher prise : en réalité, l'intéressé, venu témoigner à l'audience, a indiqué qu'il s'était lui-même jeté dans le vide à l'arrivée d'un groupe de gendar[...] mobiles.

● *Mme Janine Dulac, qui av[...] avait été écrouée* à la mai[...] d'arrêt de la Talaudière (Loire[...] sous l'inculpation de proxénétism[...] hôtelier (*le Monde* du 22 n[...] vembre) vient d'être remise [...] liberté. Les deux sœurs impl[...] quées aussi dans cette affai[...] Mmes Marguerite et Madelei[...] Batista, ont fait également l'obj[...] de la même mesure.

● *Une mutinerie* a éclaté dimanche 23 novembre dans [...] plus grande prison de Ne[...] York, située dans l'île Ricke[...] sur l'East-River. Mille deux ce[...] détenus sur les 2 940 du pénite[...] cier, armés de manches à ba[...] ont pris en otages cinq gardie[...] et se sont barricadés dans le[...] cellules. Les mutins réclament [...] tamment l'amélioration de l[...] régime de détention.

FAITS DIVERS

SEPT CHIENS ONT MORTELLEMENT BLESSÉ UN VIEUX JARDINIER

Sept chiens — cinq bergers allemands et deux grœnendaels — ont mortellement blessé un jardinier, M. Ambroise Maugan, âgé de soixante-dix-huit ans, dans la soirée du mardi 25 novembre, à Triel-sur-Seine (Yvelines).

M. Maugan taillait des arbres dans le parc de la propriété d'un médecin de Triel lorsque les sept chiens, enfermés dans un enclos voisin, ont réussi à franchir la clôture et se sont jetés sur lui. M. Maugan a tenté de résister pendant quelques minutes en se servant de sa serpe, mais, malgré ses appels au secours, les sept chiens l'ont jeté à terre et déchiqueté.

Une procédure a été ouverte contre le propriétaire des chiens, M. Paul Jacques, négociant en primeurs à Triel.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

PERQUISITIONS AU DOMICILE DE QUATRE DIRIGEANTS DU COMITÉ DE MONTRÉAL

Montréal (*A.F.P.*). — La sûreté du Québec et la gendarmerie royale du Canada ont opéré, mardi 25 novembre, des perquisitions au siège des Terrasses Zarolega, consortium responsable de la construction du village olympique, ainsi qu'aux domiciles de quatre dirigeants du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO), dont celui de M. Simon Saint-Pierre, vice-président exécutif. De nombreux documents ont été saisis.

Selon les porte-parole de la police, une enquête a été ouverte il y a plusieurs mois à propos d'une fraude de 30 millions de dollars concernant la construction du village olympique. Le village devra abriter environ neuf mille athlètes durant les Jeux d'été de 1976 ; il coûtera 59 millions de dollars.

M. Roger Rousseau, président du COJO, a affirmé, lors d'une conférence de presse rapidement convoquée, que le COJO avait *« les mains nettes »,* et a offert sa collaboration aux enquêteurs.

BASKET-BALL. — *Le Mans, qui a été battu à Salonique par 69 à 67, après avoir gagné chez lui par 112 à 73, et Berck, vainqueur de Donlaster par 193 à 68 (101-85 au match « aller »), se sont qualifiés pour les huitièmes de finale de la coupe Korac. En revanche, Caen, qui a été battu par 90 à 60 à Turin, a été éliminé, son succès au match « aller » (79 à 54) n'ayant pas été suffisant.*

LE COUT DE MUNICH : 3.7 MILLIARDS DE FRANCS

Munich. — Les Jeux olympiques en 1972 sont finalement revenus à leurs organisateurs trois fois plus cher qu'il n'était prévu, soit au total 2 097 millions de marks (3.7 milliards de francs). Les experts gouvernementaux qui ont révélé ces chiffres mettent en cause le laxisme des organisateurs qui ont répondu trop favorablement aux demandes exagérées de diverses fédérations sportives.

Les experts ont félicité les constructeurs pour la remise à temps des installations, mais ont noté que cette exactitude, scrupuleusement respectée, avait toutefois contribué de façon marginale à la hausse du prix des installations. — (*A.P.*)

L'U.R.S.S. PRÊTE POUR INNSBRUCK

Moscou. — *« Pour nous, la participation aux Jeux olympiques découle du rôle immense que joue le mouvement olympique dans le monde contemporain, surtout après la rencontre historique d'Helsinki »,* a déclaré M. Serguei Pavlov, président du comité sportif de l'U.R.S.S., au cours d'une conférence de presse réunie à Moscou le 24 novembre.

M. Pavlov a indiqué que les sportifs soviétiques s'étaient longuement préparés pour les prochains jeux d'hiver à Innsbruck, rappelant que plus de cinq millions de personnes pratiquent à l'heure actuelle des sports d'hiver en U.R.S.S. — (*Tass.*)

OMNISPORTS

M. CLAUDE PINEAU DÉSIG[...] COMME DIRECTEUR DU FUT[...] INSTITUT NATIONAL

M. Claude Pineau, directeur [...] l'Association de sport scolaire [...] universitaire (ASSU) a été dés[...] gné par le secrétariat d'Etat [...] la jeunesse et aux sports po[...] diriger le futur Institut nation[...] du sport et de l'éducation ph[...] sique, résultant de la fusion [...] l'Institut national du spo[...] (I.N.S.) et de l'Ecole norma[...] supérieure d'éducation physiqu[...] et sportive (ENSEPS). M. Pinea[...] entrera en fonction le 1er décem[...] bre prochain.

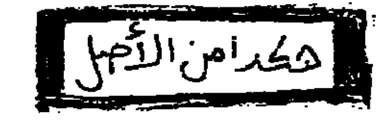
M. Jean Letessier, actuel direc[...] teur de l'I.N.S., se verrait propose[...] un poste de directeur régional d[...] la jeunesse et des sports, tand[...] que M. Joyeux, directeur de l'EN[...] SEPS deviendra inspecteur géné[...] ral de la jeunesse et des sport[...]

[M. Claude Pineau est né l[...] 14 septembre 1927. Après des étude[...] secondaires à Poitiers, il passe un[...] licence de philosophie et devien[...] professeur d'éducation physique e[...] 1950.

Il enseigne à Châtellerault, Poitiers et à l'école normale d'insti[...] tuteurs d'Auteuil. Chargé de cours d[...] psychologie à l'ENSEPS (Ecole normale supérieure d'éducation physiqu[...] et sportive) de 1961 à 1964, il devien[...] inspecteur de la jeunesse et de[...] sports en 1968. Il est alors nomm[...] conseiller technique auprès de l[...] direction de l'éducation physique e[...] des sports jusqu'en 1970, où il pren[...] la tête de l'ASSU (Association du sport scolaire et universitaire). Sous son influence, les effectifs de l'Association augmentent rapidement pour atteindre le million de licenciés. M. Pineau est également secrétaire général de la Fédération internationale du sport universitaire et président de la Fédération internationale du sport scolaire.]

DOMINIQUE FERNANDE[...]

EISENSTEI[...]



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Un point de vue sur la femme dans le cinéma français

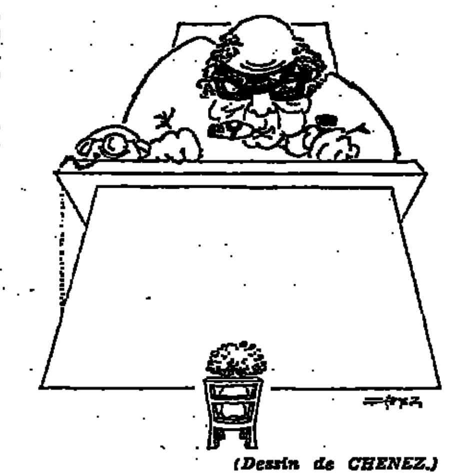


DES IMAGES POUR UN ALBUM A REFAIRE

par CLAUDINE SERRE

ET Dieu créa la femme : Brigitte Bardot apparaissait sur les écrans français. Vivante, naturelle, élégante ou décoif-'ée, qu'importe. Les autres femmes s'y etrouvaient. Simone de Beauvoir écrivait ilors : « *Les fautes morales peuvent être* :orrigées, *mais comment B.B. pouvait-elle* ître guérie de cette éblouissante vertu : 'authenticité ? » Seulement voilà, après 'authenticité a surgi l'ambiguïté. Certes, on n parle et reparle de la femme au cinéma : profusion et à confusion. Adorables, ado-ées, mères, putains, et aussi libérées, ouettées à l'occasion, les femmes sont par-out. *Mais les* comédiennes, ballottées sous es caméras masculines, prises d'assaut ous les projecteurs, protestent : il n'y a plus le vrais rôles de femmes. Mais aujourd'hui, éalisatrices, elles annoncent aussi un ouveau monde : sous l'abondance de la ellicule, l'image de la femme est-elle nocente ?

Au premier abord, le cinéma français ffre comme paysage social les espions de emeuil, les paumés du petit matin de obbi, les aventuriers d'Enrico, les discours randiloquents de Lelouch sur la vie. Les mmes naviguent dans le même milieu, ourgeois. Elles n'existent que dans la esure où elles représentent ce que l'on ut bien nous laisser entrevoir de la société ançaise. La voici, sophistiquée. Auréolée tous les mythes, objet de haut luxe, le apparaît, intouchable. Elle rayonne de auté, Catherine Deneuve, de la *Sirène du* *Mississippi* à *Lisa*, mais d'une beauté froide, le une statue. Sur un piédestal, la mme n'est plus rien. L'image l'a rem-acée.



(Dessin de CHENEZ.)

Jeune bourgeoise, moderne, comme dans *Vincent, François, Paul et les autres* de Claude Sautet, elle va et vient, en jeans ou en tailleur, entre la maison de campagne et l'appartement en ville — les aventures sans lendemain et les retrouvailles familiales. La référence à la famille est constante. La décontraction de la tenue vestimentaire reste esthétique et tendrait à faire oublier une vérité première : la libération s'arrête à l'habit, qui ne fait pas la femme. Il ne faut pas pour autant sous-estimer la portée idéologique du vêtement, autrement dit de la mode.

La mode rétro, au cinéma, nous renvoie, de décennie en décennie, aux années 30 40, 50 — quand les femmes avaient moins de possibilités de s'épanouir qu'actuellement. Les rôles féminins dans *Flic Story* sont à cet égard éloquents : Claudine Auger tient son intérieur — côté salle de séjour et non côté cuisine — et, si elle joue du charme magique de son regard pour troubler le truand, c'est pour faciliter la tâche de son ami. *Flic Story* se déroule en 1950. La référence au passé est parfois plus ambiguë : c'est en partie à cause d'Aurore, la jeune juive de *Lacombe Lucien* de Louis Malle, que les rues de Paris se sont peuplées de mannequins des années 40. En période de crise économique, c'est peut-être laisser resurgir de l'ombre certains cauchemars. Au pire, c'est imposer (de manière détournée) la nostalgie d'un régime « fort » sans en restituer le contexte. Adaptable à volonté, le corps des femmes sert à tout horizon, physique ou politique. Si les lois sociales changent (contraception, interruption de grossesse autorisées), le cinéma n'en rend pas compte et c'est, encore, *l'éternel féminin*.

Après le rétro, le porno. Pour Marie-Louise Fabre, de la Ligue du droit des femmes, la raison est simple : « Avec la mode rétro, la femme sert de véhicule et n'est déjà plus sujet ; mais cela ne servait que d'indice à ce qui allait se produire. Dans les films comme *Histoire d'O* ou *Exhibition*, l'image devient claire : rappelons-nous que James Bond et Tarzan ont fait du mal aux Américains ; leurs cliniques se remplissaient d'hommes qui ne se sentaient pas à la hauteur. Le cinéma français, lui, a résolu le problème par un abaissement corrélatif de la victime. Au lieu de lutter pour séduire James Bond, elle cède à tout, et tout de suite ».

Cette position s'avère pour le moins délicate, en un moment historique où l'on songe à accorder la parole aux femmes. Une bien curieuse parole, parfois. Car si le discours se prétend celui d'une femme libérée, les images le contredisent aussitôt : au son de la libération, voilà des femmes asservies au plaisir masculin, femmes-alibis.

Exhibition, film ambitieux à prétention sociologique, dupe son public. Il débute par une déclaration de Claudine Beccarie :

« *Je suis libérée, je suis bisexuelle.* » Mais, la récitation terminée, *Exhibition ou la femme exhibée*, sous la parade d'une libération de la sexualité, permet de glisser une image qui n'est qu'à la gloire de la pénétration de l'homme. Or, à femme-passoire, femme sans corps. La fin du film, en revanche, ne laisse plus de doute ; Claudine Beccarie conclut : « *J'ai toujours recherché l'homme.* » Mais quel homme ? Claire Etcherelli, auteur du livre *Elise ou la vraie vie*, remarque : « *Autrefois, on envisageait la question sous l'angle de la femme qui couche ou ne couche pas. Aujourd'hui, couche-t-elle bien, couche-t-elle mal ? Le reste est aboli. Dans ce cinéma, le rôle de l'homme n'est guère plus brillant ; or la libération de la femme ne passe pas par la dégradation de l'homme.* »

A corps torturé, bonheur assuré

Et, alors que des femmes commençaient à oser parler du plaisir, de leur corps, de leurs sensations, le porno, par son expression à la fois crue et rétrograde, coupe court à tout épanouissement. Froideur à l'état pur, le porno n'a que faire de la tendresse ; son rôle se borne à bafouer désir, plaisir, émotion.

Parfois, dans l'aristocratie du porno, les cinéastes imaginent le plaisir que peuvent éprouver les femmes, les rêves qui les traversent ; bref, ils prennent leurs désirs d'hommes pour des réalités de femmes, et nous proposent, en couleurs, leur recette du bonheur, leur idéal de femme libérée. Mais si la proposition s'annonce généreuse, elle laisse tout de même à rêver. A femme torturée, bonheur assuré : nouveau programme commun aux femmes, proposé par *Histoire d'O*.

(Lire la suite page 18.)

ENTRETIEN AVEC ROBERT ALTMAN

« Nashville, c'est un peu comme Hollywood il y a quarante ans »

ROBERT ALTMAN n'est pas venu présenter son dernier film, *Nashville*, à Paris. C'est donc New-York, à la fin de l'automne. Dans cet hôtel en face de Central Park, il dit tantôt « je », tantôt « nous », un peu à la manière de ses personnages, ceux de *Mc Cabe* et de *Mash*, du *Privé* et de *California Split*. A la fois singulier au cinéma et collectif, car il représente autant de mythes américains. Robert Altman a cinquante ans.

« *On a dit de* Nashville *que c'est un documentaire de fiction. A moins que ce ne soit l'inverse ?*

— Chacun des deux a sa part dans le film, *dit Robert Altman*. Nous avons créé les situations, mais à l'intérieur de ces éléments pré-déterminés les comédiens se sont conduits librement, selon leur inspiration, selon ce qui leur semblait juste. Ce n'était pas vraiment de l'improvisation non plus. Mais le véritable travail s'est fait juste avant le tournage, au moment des répétitions, où tout est mis en place. Certaines scènes, celles de l'arrivée à l'aéroport ou les séquences de spectacles, étaient entièrement écrites à l'avance, mais ici comme là la caméra a suivi l'action de la même manière que s'il s'était agi d'un documentaire.

— *Et pourtant c'est de la fiction.*

— Si nous n'avons pas réalisé un reportage au sens strict du mot, si nous avons dû faire jouer *Nashville* par des acteurs qui, à une exception près, ne sont pas du Tennessee, c'est que les gens de Nashville ne réalisent pas comment ils sont. D'ailleurs, si nous avions montré les véritables gens de là-bas, on ne nous aurait pas cru (à Nashville, vous savez, on n'aime pas le film). Cependant, je suis persuadé que l'image que nous donnons n'est pas une fausse image, simplement un portrait modifié.

— *Le portrait d'une majorité silencieuse ?*

— Ça a à voir avec la majorité silencieuse. La *country music*, la musique qu'on chante à Nashville, parle du sexe avec l'idée que les femmes doivent être subjuguées par les hommes. Elle parle de la famille. Elle dit : « *Je préfère être un garçon de la campagne plutôt qu'un intellectuel.* »

— *C'est important, ici, la* country music ?

— Nous avons choisi de faire un film sur Nashville parce que tout le monde connaît cette musique. Ici on l'aime ou on la hait. Nashville, c'est un peu comme Hollywood il y a quarante ans, avec des gens trop riches et des idées très simples. Une expression réelle de la culture américaine.

— *C'est pour établir un parallèle avec Hollywood qu'Eliott Gould et Julie Christie apparaissent dans le film ?*

— Je mets deux systèmes en présence : les vedettes de Nashville, qui prennent les stars d'Hollywood pour des « ringards », et réciproquement.

— *Vous parlez de culture.*

— La culture de Nashville est une culture sans éducation qui parle des racines de la terre, de la province...

— *Mais il y a des connotations politiques derrière cette glorification du territoire.*

— Quelques chansons du film, comme *Deux Cents Ans*, ont un propos directement politique. Cependant, en général, la *country music* préfère ne pas en parler.

» Evidemment on ne peut pas séparer comme ça la culture et la politique : dans chaque pays, dans chaque groupe, la politique est une expression de la culture, je dirais même son déguisement.

— *On est tenté de penser que* Nashville *est le portrait d'une Amérique. Pourtant vous vous moquez du personnage d'Opal, la journaliste de la B.B.C., qui dit : c'est ça l'Amérique.*

— Quand j'ai fait dire ça à Opal, c'est une manière de dire : mon point de vue est aussi distordu et pas plus pertinent que le sien. C'est mon point de vue sur ce que j'ai vu. C'est juste pour moi mais pas forcément pour tout le monde.

Il est plus doux de travailler à l'Ouest

— *Votre point de vue, on le sent partout. Jusque dans les images où n'apparaît jamais un rayon de soleil.*

— Vous voulez parler de la qualité de l'image. Nous avons tenté tout au long du film de dénaturer la lumière afin de la rendre homogène. La première chose dans un film, c'est de chercher ce qu'on peut contrôler. Ici, ce sont les couleurs. A Nashville, en été, les couleurs des vêtements sont franchement criardes, ridicules. Les dénaturer, c'était les rendre irréelles. Autrement les choses seraient devenues trop documentaires, insoutenables.

— *Mais ce travail sur la lumière n'est pas propre à* Nashville. *Déjà, dans* le Privé *et dans* California Split...

— Toujours la même nécessité d'exercer un contrôle... Dans ces trois films, il était presque impossible de maîtriser des données comme les personnages de l'arrière-plan ou l'aspect du décor dans lequel on tournait.

— *Croyez-vous réellement qu'il s'agisse d'un point de vue exclusivement technique ?*

— Ces trois films expriment ma vision. Je tente de réfléchir ce que je vois, la manière dont les choses, les gens, m'apparaissent, un peu comme un peintre : l'espoir, la déraison, l'amour, tout ça...

— *Un constat photographique ?*

— Plus que ça. Le peintre ajoute quelque chose à la réalité, plus de détails, davantage de couleurs. A chaque vision de mes films on peut voir un film différent. Je connais ici un médecin viennois, un homme de culture européenne, très sérieux et très réputé. La première fois qu'il a vu *Nashville*, il l'a pris pour une satire. La seconde fois il a senti quelque chose de triste. Tous les films devraient être comme ça. On devrait pouvoir les voir de façon différente à des moments différents.

— *Dans ces conditions, vous ne contrôlez pas la fable.*

— Je n'ai pas de mise au point définitive à faire, car je n'ai rien à dire.

— *Vous le pensez vraiment ?*

— C'est ce que je dis en tout cas. Tout le monde interprète tout. Si vous me demandez ce que j'ai vraiment voulu faire, je vous répondrai simplement : regardez le film, regardez-nous, regardez-moi, voici ce que nous sommes.

— *Pourtant l'objectivité n'existe pas et il est très prévisible de savoir qui ne sera pas d'accord avec vous.*

— Oui, c'est la faillite relative de mon système.

— *D'autre part, on peut vous reprocher d'avoir surtout filmé « ailleurs » : dans le Middle-West, à Chicago, en Californie, mais de ne pas montrer ce qui se passe autour de vous, ici, sur la côte est. On peut vous accuser d'avoir des préjugés intellectuels.*

— C'est faux. Il est plus doux de travailelr à l'Ouest. Ici, c'est très difficile physiquement. D'autre part, en ce qui concerne ma culture, elle va plutôt du Middle-West à la côte ouest.

» D'ailleurs le prochain film que je prépare traite de l'Europe arrivant en Amérique en 1906. C'est tiré d'un best-seller intitulé *Rag Time* et ce sera un commentaire sur la côte est. Je reconnais toutefois que même si je ne trouve pas les gens d'ici plus civilisés et moins stupides que les gens de Nashville c'est ici que je vis.

— *Somme toute, pour vous, c'est partout pareil. En politique, le parti du remplacement que vous avez inventé ne tient que des propos démagogiques.*

— Le parti du remplacement, ce n'est rien de nouveau. Il n'y a rien de nouveau, tout juste du remplacement. Ce sont d'autres gens qui apparaissent et disent exactement la même chose que ceux qui sont en place avec simplement des mots différents.

— *Le tueur, dans le film, celui qui abat la chanteuse, croyez-vous qu'il en soit conscient ? Croyez-vous qu'il se trompe de cible ?*

— Il est un produit type de notre culture. Nous comprenons le meurtre politique alors qu'il nous semblerait absurde d'abattre Barbra Streisand. Il est curieux qu'on trouve logique de tuer les hommes politiques et pas les chanteurs : ce que chante le personnage assassiné, c'est la même chose que ce que dit le politicien.

» Dommage que la réalité soit si complexe. Ceux qui tentent d'abattre la philosophie simplificatrice en vigueur ici n'ont personne à tuer en particulier.

— *Mais la violence de tous les jours est inscrite dans les rapports que vous décrivez, des rapports faits d'agressivité ou d'indifférence.*

— Je pense que la violence toujours présente doit apparaître à l'écran au moment où elle n'est pas attendue. Il n'en faut pas trop à la fois pour qu'elle puisse produire un effet. Je crois que la scène de violence que j'ai le mieux réussie, c'est dans *le Privé*, quand le gangster fait défigurer sa petite amie avec une bouteille de Coke. Le meurtre, dans *Nashville*, a aussi sur le public l'effet que j'attendais.

— *Pourtant, à ce moment-là, on n'est pas vraiment surpris. On a déjà le sentiment qu'il va se passer quelque chose.*

— Oui, c'est annoncé tout au long du film. La tension est organisée, et c'est la première fois que tous les protagonistes sont réunis dans un même lieu. Lorsque tout le monde est enfin réuni, il va forcément se passer quelque chose.

L'histoire n'est pas linéaire

— *C'est rare une vingtaine de personnages aussi importants les uns que les autres dans un film. Vous avez fait un échantillonnage sociologique ?*

— Au départ, on n'en avait que six ou huit, mais on a dû élargir pour être juste. Ainsi, puisqu'il y a un Noir qui chante de la *country music*, il fallait en montrer un autre qui se plaint qu'il ne se reconnaît dans aucune communauté et qui dénonce ce qui pourrait paraître normal autrement.

— *Il y avait, avec tant de portraits, matière à un film-fleuve.*

— Le premier montage donnait un film de cinq heures trente, qui passera d'ailleurs en deux soirées à la télévision. On a tourné tant de scènes qu'il était difficile d'en éliminer une plutôt qu'une autre. L'histoire n'est pas linéaire, vous comprenez ? Il m'arrive la même chose en ce moment pour le montage de *Buffalo Bill et les Indiens* : mes films deviennent de plus en plus complexes et par conséquent de plus en plus difficiles à monter.

» C'est dû, pour une large part, à nos méthodes de travail. Nous construisons l'histoire par tranches, par secteurs indépendants, avec l'idée en tête qu'ils vont s'interpénétrer. Mais il se passe toujours quelque chose qui change le rythme, la couleur ou le sens d'une scène et qui fait qu'elle n'entre pas dans le plan initial. Plus on va, plus le film dit lui-même où on va.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

— *Malgré tout, vous n'abandonnez pas vraiment le contrôle. Vous produisez vous-même vos films.*

— Pour travailler de la manière qui me plaît, je dois beaucoup insister, donner beaucoup de moi-même. Mais je ne suis pas ce qu'on appelle un auteur. Il y a des tas de gens réunis autour de mes films. Pas toujours les mêmes, mais nous sommes cinq ou six, et c'est très collectif. On est ensemble du début à la fin. Je n'irais pas jusqu'à dire que je ne suis pas nécessaire, mais je suis très attentif au groupe, comme aux auteurs, qui apportent des tas de choses que je ne peux pas moi-même imaginer.

— *D'ailleurs vous avez des comédiens fidèles. Une sorte de troupe.*

— Quand on sent que certains personnages peuvent donner plus qu'eux-mêmes, communiquer avec eux rend les choses plus faciles. Pendant les pauses de tournage, on parle du film prochain. Ainsi certains acteurs de *Nous sommes tous des voleurs*, comme Keith Carradine, sont directement à l'origine de *Nashville*.

— *Revenons quand même au fait que vous soyez votre producteur. Est-ce que ça ne transforme pas l'artiste en businessman ?*

— Produire, réaliser, ça va ensemble. En tout cas, il faut s'occuper du prix que coûte le film, il faut mettre son argent dedans quand il y a des dépassements. D'autre part, cela me permet de travailler dans mon coin, un peu comme Stanley Kubrick. Moi aussi, j'ai mon équipe, mes salles de montage, mes scénarios : un mini-studio en un mot. A ce prix-là, je peux être un producteur créatif ; personne ne m'impose ni mes comédiens ni mon montage. *Buffalo Bill et les Indiens* a déjà coûté 7 millions de dollars. Mais, à ce jour, je n'ai eu de comptes à rendre à personne. Etre à la fois producteur et réalisateur ici, cela permet d'être plus simplement au sens total du mot un cinéaste. »

Propos recueillis par
MARTIN EVEN.

AU FORUM INTERNATIONAL DE LA DANSE

Une sélection « diplomatique »

JEAN ROBIN, responsable du premier forum de danse, ressemble à ces gérants d'hôtels contraints de transformer leurs palaces en petits appartements. Pendant deux semaines, il a ouvert le *Théâtre des Champs-Elysées* à une expérience développée simultanément dans toutes les salles de spectacles de l'immeuble. Et ce ne fut pas l'aspect le moins insolite de la manifestation que de voir des bandes de jeunes gens ou des groupes de dames âgées déferler sur les moquettes rouges et forcer dans ses moindres recoins le *rendez-vous très parisien des balletomanes des années 50.*

Cette occupation des lieux est une excellente chose. Elle tend à amener aux Champs-Elysées un nouveau public plutôt habitué au Théâtre de la Ville et aux scènes de la périphérie. Elle a donné l'occasion de s'exprimer au cours de débats quotidiens dans le hall. Elle favorise le contact entre spectateurs et danseurs et une rencontre entre les artistes des différentes troupes invitées, bref toute une série d'échanges, un peu superficiels et décousus, qui répondent cependant à un besoin de discussion généralisée.

Côté spectacle, la réussite est moins évidente. Jean Robin, à la recherche d'une formule plus populaire que l'ancien festival de danse de Paris, a opté pour une confrontation entre de jeunes compagnies souvent inconnues, avec l'espoir qu'il s'en détacherait quelque élément intéressant, peut-être même une révélation. Si l'on devait se faire une idée de l'état de la danse *dans le monde aujourd'hui à travers* les vingt compagnies présentées, on conclurait qu'il s'agit là d'un moyen d'expression mineur, très en retard sur l'évolution artistique de notre temps et sans commune mesure avec le mouvement de curiosité qu'il suscite dans la jeunesse actuelle. Ce manque d'esprit inventif peut s'expliquer en *partie par un mode de sélection* « diplomatique ». Jean Robin a demandé aux divers pays sollicités de prendre en charge leurs compagnies. Le recrutement s'est fait par l'intermédiaire des ambassades et des attachés culturels. La conception que ces derniers ont de la danse ou plutôt de ce qu'il convient de présenter à Paris n'est pas forcément *conforme à l'esprit de nouveauté* et de recherche que le public associe tout naturellement à ce forum.

« L'Eurythmeum » de Stuttgart, par exemple, n'avait rien à y faire. Passé le premier effet de surprise devant cette imposante masse de coryphées voilés, l'ennui naît très vite de leurs gestes de bras en sémaphore irrémédiablement emprisonnés dans un langage codé. « L'Eurythmeun » appartient au domaine des curiosités historiques. Déception aussi avec le « Choredrame » hellénique, dont les danses stéréotypées ne correspondent pas à la beauté sauvage du texte de l'Orestie et aux effets dramatiques *de la mise en scène. Avec le* « Ballet moderne » du Québec, le Canada a présenté, en avant-première, la troupe qui va assurer l'animation des Jeux olympiques de Montréal. Elle est nombreuse, super-entraînée, avec des noms de danseurs qui fleurent bon la France. Sa prétendue modernité ne va guère plus loin que l'introduction de quelques pas *de jazz dans une technique* académique. Les trois premières minutes du « Piano sous la mer » donnent l'impression qu'un charme poétique à *la manière d'Annabelle Lee* va opérer. Mais la vaste fresque, conçue par trois chorégraphes sur une musique sirupeuse de Saint-Preux, se transforme en un fond visuel où les mouvements gratuits *n'accrochent ni le regard ni le* cœur. C'est de la danse banalisée.

Le « Ballet Stagium » du Brésil est à *la recherche* d'un style personnel. Il touche par sa *sincérité*. On devine chez tous les danseurs un désir de libération corporelle, un besoin d'accord entre le geste et le sentiment. Préoccupations que l'on retrouve dans des groupes plus restreints. La plupart possèdent cependant une formation de base classique qui les rend difficilement aptes à traiter de thèmes contemporains. Il ne suffit pas de jeter ses chaussons aux orties et d'outrer ses gestes pour élargir son registre. Leurs essais paraissent bien timides quand on les *compare à l'évolution parallèle de la* musique ou des arts plastiques. S'ils rassurent les spectateurs attachés aux traditions, ils déçolvent un jeune public qui ne s'embarrasse nullement de ces références passéistes.

On voit le groupe de Madrid, conduit par Luisillio, passer de la *danse folklorique à un expressionnisme* outré pour dénoncer — la démarche est sympathique — le militarisme. Suzanne Egri (Italie) reste à mi-chemin entre classique et moderne dans une démonstration qui ne se comprend que grâce à un commentaire verbal. L'Étoile du Nord venue de Suède redécouvre avec humour et poésie les recettes éprouvées de Dada. Le Studio de Zagreb va courageusement jusqu'au bout de sa *remise* en question de la danse, mais il s'engage dans une impasse : ses improvisations inspirées de la vie quotidienne, que ne sous-tend plus aucune technique corporelle, sont d'un ennui mortel.

Les exercices de concentration de deux Japonais et le spectacle optique du groupe français « Delta » sont plus convaincants. Dans les deux cas, il y a une tentative pour moduler l'espace et le temps qui contraste avec la manière de voir habituelle. Côté U.S.A., les exquises improvisations sur fond de violoncelle de *Margaret* Beals ne dépassent pas *le stade du récital* confidentiel, mais Kazuko Irabayashi parvient à suggérer d'une façon impressionnante la violence concentrée des légendes japonaises à partir de la « modern dance ».

On chercherait vainement, parmi les vingt troupes présentées, un chorégraphe marquant (1). On ne peut en rendre le Forum responsable. On sait qu'il y a actuellement une crise dans ce domaine. Cette confrontation devrait pouvoir aider à la résoudre dans les années à venir, pourvu que la sélection soit mieux effectuée. Ne peut-on envisager que le Forum fasse lui-même sa prospection dans *le monde, comme cela existe par* exemple pour le Festival du théâtre de Nancy ? Cela posera sans doute des problèmes financiers. Mais est-il concevable que Paris, faute de moyens, se laisse distancer par Angers ou Bagnolet ?

MARCELLE MICHEL.

(1) Trois compagnies ont obtenu une mention à l'issue du Forum : la *Mercury Company* (Grande-Bretagne), le groupe *Delta*, de Dijon (France), et le *Bonzin Atsusi Dance Group* (Japon).

L'image de la femme dans le cinéma français

(Suite de la page 17.)

Il est inutile de s'attarder sur le film. Malgré tout, ce qui inquiète, ce ne sont pas les vaisselles d'or ni le fouet de première classe, mais ce Goulag que l'on nous fait miroiter, comme s'il s'agissait du paradis perdu. Car, au-delà de l'entreprise commerciale, marquée par un *matraquage publicitaire, il s'agit d'une* entreprise idéologique que peut résumer cette réclame, parue dans un hebdomadaire de gauche : « Est-ce un film qui méprise les femmes ? Toute femme conviendra que les chaînes que l'on n'a pas envie de briser sont celles qu'une femme passe elle-même à ses poignets parce qu'un amour total la rend consentante à tout. Enfin, toute femme sera fière de découvrir la morale du *film : O la soumise est en réalité le vrai* vainqueur, elle a asservi l'homme à sa propre soumission. »

Le nouveau monde

Histoire d'O n'est pas qu'une histoire. Sous prétexte de fiction, on en oublie l'humiliation des femmes qui ne s'autorisent pas encore à refuser leur condition ; on en oublie aussi les lieux géographiques où certaines subissent, en prison, des sévices sexuels. Et l'on commence seulement à se rappeler que le voisin bat sa femme. Si la femme est à la mode, la mode ne la met guère à l'honneur : ne veut-on pas nous faire croire que, pour la satisfaire, il lui faut la schlague, ou « la bête ».

A cette image, pour le moins douteuse, des femmes réagissent : par une attitude de rejet (comment avoir, par la suite, envie de se libérer, si la libération des femmes aboutit à cet idéal), qui peut aller jusqu'à décourager toute prise de conscience féministe, ou bien d'indifférence totale (cinéma d'hommes : c'est leur affaire, qu'ils règlent cela entre eux). Enfin, certaines femmes, troublées, ne savent plus *où se situer.* De *toute façon, réaction* commune : on y réfléchit.

Cinéma escroquerie ? S'il envahit les écrans, il donne à voir, jamais à imaginer. Ce sont les fantasmes masculins que l'on rentabilise, fantasmes de certaines femmes, peut-être. On en doute — comment le saurait-on, puisqu'elles n'ont pratiquement pas eu la possibilité de raconter leurs rêves ?

Qui dit cinéma masculin dit finesse de *la taille, grossièreté de l'image : au moment* de la redécouverte du corps, on le travestit en porno ou en rétro. Cette mascarade, physique et vestimentaire, aboutit à une mascarade idéologique (et ce ne sont pas des mesures de censure économique qui modifieront l'ordre réel des choses).

L'image de la femme sombre : c'est le neufrage.

Face au naufrage, des femmes, des hommes, qui, au lieu de jouer le jeu, entendent le changer. Si l'éternel *féminin* est toujours parmi nous, il ne trône plus parmi eux.

Des femmes s'emparent de la caméra, pour se montrer, non plus dans des histoires à l'eau de rose ou de porno, mais dans leur réalité journalière. Nelly Kaplan, de son film *la Fiancée du pirate* au rôle d'Annie Girardot qu'elle a écrit pour *Il faut vivre dangereusement* de Claude Makovski, décrit des femmes indépendantes et joyeuses : *« Il faut filmer non une femme vaincue et opprimée mais au contraire une héroïne positive ; il faut raconter l'histoire d'une révolte individuelle, car l'on peut, alors toucher plus intimement chaque femme, lorsque, seule, elle se retrouve à la maison. » Mais il faut avoir l'ouïe fine pour saisir,* sous les décombres de la traditionnelle image de la femme, ces voix nouvelles. Car ce nouveau monde, monde aux paupières de femmes, n'a pas encore les signes de l'allégresse ; il n'est pas fête, et, si les paupières s'entrouvrent, ce n'est que pour laisser percevoir une lente et timide libération. Là, comme ailleurs, il n'est pas aisé de décharger ses épaules d'une *longue aliénation. Surtout lorsqu'elle s'ac*compagne de solitude. Solitude, si l'on n'a pas d'homme dans sa vie, ou si cet homme vous quitte. Parfois, celle-ci peut présenter un aspect constructif. *La Femme de Jean* (de Yannick Bellon) change, rend plus perceptible l'insignifiance du mari ; dans les autres films, l'inconsistance féminine mettait en valeur les rôles de composition masculine. De toute façon, la prise de conscience s'effectue en lenteur.

On se heurte au mythe

Et, chahutées par des siècles de civilisation masculine, la femme au masque de poupée reste cloîtrée dans sa cuisine au carrelage étincelant. Elle est seule, dans *Numéro deux*, de Jean-Luc Godard, malgré les voix chaleureuses déversées à longueur d'ondes ; malgré les enfants, le mari. Auparavant, la présence de l'homme devait combler la femme, lui garantir l'absence de solitude intérieure. Ce film, au contraire, démystifie l'amour. Bien que liée à un homme, la femme se sent seule, perdue dans la vie quotidienne, répétitive et absorbante. L'isolement au sein de la famille peut l'amener à réfléchir, mais la décoration des casseroles n'inspire, pour l'instant, que des soubresauts de prise de conscience. Les appareils ménagers lui font oublier qu'entre femmes il peut, parfois, s'établir un lien de solidarité.

Dans *Coup pour coup*, de Marin Karmitz, *les ouvrières*, au cours d'une grève, apprennent à se connaître, à ne plus dépendre de leurs compagnons. Elles se suffisent à *elles-mêmes pour se définir, pour exister, et* établissement de nouveaux rapports avec mari ou fiancé. Elles modifient la vie par leur combat. Ces femmes n'ont pas la taille mannequin ni le maquillage parfait ; elles apparaissent, les cernes sous les yeux, les kilos parfois en trop, les mains abîmées par le travail manuel. Ce sont, peut-être, les premières images d'un nouvel album *qui* reste à faire.

Il manque ce regard (d'homme, de femme) où l'horizon ne se limite pas à la sexualité : cet univers doit exister, puisqu'on en discerne déjà les promesses. Pour l'instant, quand on part à la recherche de l'image, on se heurte au mythe, mythe d'une femme idéalisée, mais toujours bafouée. Chassez l'image, apparaîtront les femmes.

CLAUDINE SERRE.

Nouveau cap au théâtre

« LÉO

JÉROM
metteu

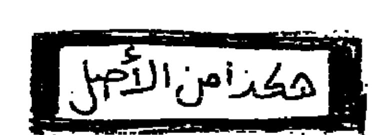
LE prince Leonce règne s
de Dame Tartine : ciel
nuages de carton, hautes
vert pomme dans lesquelles gam
des nymphettes prêtes à l'amour.
dans une cape couleur de nuit
Leonce prend des poses et s'enn
compagnie de Valerio, son comp
oisiveté. Le roi Pierre, son pèr
le marier à la princesse Lena av
lui transmettre le pouvoir.

Pour mettre en scène *Léonce et*
comédie légère, conte de fée s
Georg Büchner, Ivan Nagel, di
du très officiel Schauspielhaus de
bourg, a fait appel à Jérôme Sav
il a eu raison.

« *Je suis resté fidèle au text*
Jérôme Savary. *Je ne voulais pas*
farfelu de mon espèce passe de
les écoliers allemands. La pièce
eux est un classique, ils en conn
des scènes, des monologues. C'
pas leurs Précieuses Ridicules. »
trigue est ténue : Léonce et Lén
cun de leur côté, refusent le
imposé. Chacun de leur côté, il
fuient. Ils se rencontrent s
connaître, s'aiment. Valerio imag
subterfuge, les masque, les dég
automates, les présente à la c
roi Pierre, qui, par jeu, les unit
alors seulement qu'ils retrouver
identité. Valerio devient ministre
est bien qui finit bien ? Du moi
rentre dans l'ordre.

Fidèle au texte, Savary pren
distances par rapport à cette
ambiguë, qui se moque des « m
romantiques, mais n'offre que l
et la fuite comme alternative au
de la société, qui dénonce, mais av
nostalgie évidente, l'irresponsabil
la jeunesse. « *Büchner,* dit J
Savary, *a essayé de faire la révo*
et il est mort jeune, sans y pa
Je ne peux pas croire qu'il ait
ment souhaité cette espèce d'
écologique décrite par Valerio, sa
sans travail, dominée par une r
du bon sens, qui respecte tout le
tout et la hiérarchie. Je ne veu
croire qu'il ait souhaité cet état
jédiste ».

En tout cas, Savary, lui, adopt
attitude nettement critique. Le roi
ridicule comme une marionnette
le manipulateur aurait emmêlé le
s'inscrit avec sa cour de fautеui
noir sur fond rouge, dans un
doré, tableau officiel accroché au-



UNE EXPÉRIENCE D'ARMAND GATTI DANS UN C.E.S.

« Nous sommes tous des chats guérilleros »

DANS l'entrée, les murs sont tapissés de dessins, d'affiches, plutôt, qui portent la mention « Festival d'automne » et cette légende : « *Les élèves du C.E.S. Jean-Lurçat de Ris-Orangis vous annoncent pour bientôt le chat guérillero qui, bardé de toutes leurs inventions, constructions, rêves et souhaits arrivera en même temps que le père Noël.* »

Dans les dessins de Frantz et Patrick (4e F), un chat surgit à l'horizon comme le King-Kong de la publicité. Partout des slogans : « *Liberté des élèves, plus de classe le samedi, plus de surveillants.* »

Plus loin, des élèves de cinquième ont imaginé un grand voyage vers le bonheur : des camions de chats s'embarquent en fusée pour Cythère. Trois petites filles de sixième ont préféré que ces messagers du Nouveau Monde arrivent en chantant. Il y a même une demoiselle chat très bien habillée. Grands chats fusées ou petits chats guérilleros très guillerets, c'est par le chat que tout arrivera.

Armand Gatti s'est installé il y a un mois et il a raconté aux élèves l'histoire de ce chat qui appartenait à l'Armée symbionèse de libération (SLA), le groupe qui a enlevé Patricia Hearst. Ce chat s'est laissé mourir dans l'incendie de la maison assiégée par la police, quand les membres du groupe ont été retrouvés. Le chat, c'est un vrai révolutionnaire. C'est exactement comme le chat guérillero dont parle Che Guevara, ce chat qui avait sept vies, et il ne lui en restait plus que deux. « *Ce chat, c'est moi* », disait Che Guevara. « *Nous sommes tous les chats guérilleros* », explique Hélène (sixième). « *On a imaginé que le chat était au C.E.S. que c'était une de ses sept vies. Alors on le cherche. C'est Gatti, c'est vous, c'est moi.* »

Depuis, on ne parle plus que du chat guérillero. Il y en a partout : dehors, il y en a un que l'on voit de très loin. Il est en tubes recouverts d'un grillage sur lequel on a noué des lambeaux de tissu multicolores. Il y en aura bientôt deux, plus une sculpture fabriquée par les élèves de la S.E.S. (Section d'éducation spécialisée), ceux qui ne font pas d'études et apprennent un métier. Armand Gatti et sa troupe, Tribu, ont installé avec ces subventions du Festival d'automne un atelier de sérigraphie, un autre où l'on fait des masques. Bientôt, les élèves vont se mettre aux marionnettes, et en attendant, ils imaginent des scénarios. Tout cela en vue d'une grande journée qui coïncidera, le 20 décembre, avec les vacances de Noël.

« *Nous ne faisons pas de « l'animation »*, ici, précise Armand Gatti. *Nous préparons, tous ensemble, une pièce. Mais ce n'est pas la vision d'un auteur, d'une seule personne — ce n'est pas « le cadavre exquis des surréalistes », création où les gens s'expriment les uns après les autres. Nous en sommes, nous, à vingt-deux pièces, car chacun en a créé une différente, qui correspond à son âge, à son milieu.* »

Ainsi, les enfants, seuls ou en groupes, ont d'abord peint leurs affiches, « *pour les mettre en situation par rapport à leur projet* ». Maintenant, ils en sont au découpage du scénario, et ils vont apprendre comment « traduire » ce qu'ils ont inventé. Certains ont imaginé une pièce dans laquelle des milliers de chats rentrent dans le corps d'un professeur et lui mangent le cerveau. Ailleurs, une élève de sixième part à la recherche du chat derrière une caméra, jusqu'au moment où elle découvre que le chat, c'est elle. D'autres enfin ont abandonné l'idée du chat guérillero pour lyncher en rêve quelque professeur mal-aimé, ou pour un roman-photo sentimental. Il y a aussi une pièce « contre », montée par des élèves qui entendent protester contre l'invasion des chats.

De leur côté, une dizaine de jeunes professeurs se préparent en vue de la grande parade de la fin décembre. Ils raconteront leur vie quotidienne. Leur thème c'est un peu « *quel est le type d'enseignant qui se porte le mieux cette année ?* » Leur galerie de portraits est déjà prête, avec « *le flic, le pédago, le copain, le martyr, la maman, le conscientiseur* ».

24 h. de la vie d'une page

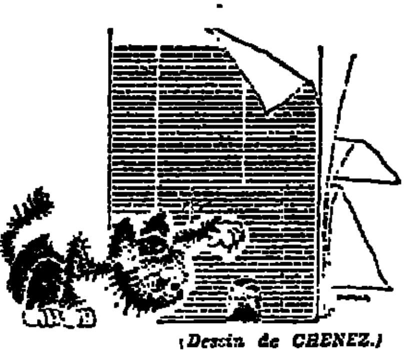
Et puis le soir Armand Gatti répète une pièce intitulée *le Joint*, avec quatorze comédiens : sa troupe, quelques étudiants de Vincennes, et deux journalistes, l'un de *Paris-Match*, l'autre de *Libération*, qui jouent leur propre rôle puisqu'il s'agit de *Vingt-Quatre Heures de la vie d'une page*, la page 5 du *Joint*.

Cette pièce sera jouée dans le réfectoire de l'école : les rangées de tables figurent les colonnes qui seront délimitées par les spectateurs. Sur les tables, les comédiens. Chacun incarne le personnage des articles du jour. Il y a la Bourse, la rubrique musicale (animée par Areski et Brigitte Fontaine) une publicité pour un grand magasin, un voyou (Dédé) et un sous-brigadier. En face d'eux, un comité des lecteurs et les deux journalistes.

Tout va très bien pour la première édition, mais arrive une dépêche qui prétend prendre le pouvoir et s'installer dans la page : c'est l'arrestation des trois survivants de l'Armée symbionèse de libération. Intervention des journalistes, pour expliquer comment les journaux réagissent quand ils ont entre les mains une telle dépêche, révolte des articles : c'est le langage de la presse personnalisée, traduit en relief. La pièce n'est pas terminée, et les comédiens ignorent ce que Gatti leur réserve. Ils savent simplement, qu'à la fin ce sera « *la mort du langage* ».

Au milieu des tables, Armand Gatti court, seule personne capable de posséder cette salle si grande. Il dit les répliques et quand les comédiens les répètent après lui, cela semble toujours plus fade, moins vrai. Parce que Gatti est d'une force et d'une générosité prodigieuses.

Il y a quelques années, il a découvert qu'il fallait « *s'échapper de l'espace théâtral et du système qu'il représente* ». Qu'« *il fallait trouver un langage adapté à un style de vie et ne pas se perdre dans l'acte esthétique* ». Avec sa troupe, ils sont allés jouer dans une usine, en


(Dessin de CHENEZ.)

refusant toute idée de décor, en partant de l'usine elle-même, de la vie des travailleurs. Ainsi, « *l'usine prenait conscience de son imaginaire* ».

C'est ce qu'il fait au C.E.S. Jean-Lurçat de Ris-Orangis. Il lui fallait « *une cellule vivante* ». Il a eu du mal à la trouver. S'il est là aujourd'hui, c'est parce que le C.E.S. Jean-Lurçat a un directeur pas tout à fait comme les autres. Tout le monde l'appelle par son prénom, ce n'est pas cela qui importe. Mais il a réussi à faire entrer l'expérience de Gatti dans le cadre des 10 %...

L'arrivée d'un personnage comme Gatti dans un C.E.S., c'est évidemment une source de conflits permanents : entre les deux représentants syndicaux (celui du S.G.E.N. étant pour, et celui du S.N.E.S. contre). Entre les élèves aussi : beaucoup ne peuvent plus supporter les chats. Certains, reprenant les arguments paternels, estiment que « *ce sont des histoires d'école maternelle* ».

Reste que deux cents élèves (c'est-à-dire un quart du C.E.S.) vivent quelque chose d'extraordinaire. « *Jean-Lurçat, ça a toujours été bien* », dit un élève de cinquième. Tout de même, beaucoup préfèrent ne pas imaginer « *comment ça va être quand ils seront partis* ». « *Ils* », Gatti, sa troupe : les chats guérilleros.

CLAIRE DEVARRIEUX.

[ET] LÉNA » A HAMBOURG

[JÉRÔME] SAVARY met en scène

[...]une grande rocaille que les nobles [d]oivent descendre en trébuchant, pour retrouver le peuple ». Le peuple est [...], sur la place du village, autour du [m]ontreur d'âne, dans une scène de [...]se sombre — d'ailleurs extraite de *Woyzeck*. Il est aussi dans les champs [où] les faneuses coupent l'herbe à [g]rands mouvements énergiques, ryth[m]és par le sifflement des faux. Le [pe]uple est là, mais Léonce et Léna ne [l]e voient pas, réfugiés dans l'amour-[c]oup-de-foudre.

La scène des automates — la plus [f]ameuse de la pièce — offre tradi[t]ionnellement aux comédiens l'occasion [d]e démontrer leur virtuosité et leur [g]râce. Fidèle au texte, Savary ne l'est [p]as à la tradition. Léonce et Léna ne [p]ortent d'autre masque que celui d'un [e]nnui renfrogné. Ils offrent l'image du [p]etit couple bien installé dans ses [p]rivilèges, dans l'image de son avenir, [S]avary saisit Léonce au moment où le [j]eune homme pourrait franchir le pas, [«] chercher ailleurs » (bien que le [c]omédien en donne trop vite la faiblesse et la fatuité) et le spectacle [s']articule sur son renoncement, sa rési[g]nation, passe alors de la tendresse [é]merveillée à la dureté, à la caricature [m]orbide. Le peuple et les valets de [c]our, un instant, se révoltent. Révolte [b]rusque, brutale, immédiatement répri[m]ée, mais toujours grondante, mena[ç]ante, tandis que Léonce et Léna [a]languissent sur un canapé moelleux. [Va]lerio décrit rageusement non plus [l'u]topie souhaitée, mais le monde qu'il [re]fuse. Il part en claquant la porte, en [emport]ant le sac d'or, récompense de ses [bo]ns et loyaux services.

Jérôme Savary s'identifie manifeste[me]nt à ce personnage, marginal, trucu[len]t, insouciant, généreux, profondément [bles]sé parce que son ami reste un gosse [de] riche et choisit le confort. Lui ne [ren]once pas. Lui s'en va continuer à [c]hercher ailleurs ».

Jérôme Savary est vraiment un [hom]me déconcertant. Il est rare de voir [aus]si mêlées, sans qu'elles se détruisent, [au] contraire, la franchise, la naïveté [au]thentique, l'affectivité, la lucidité, [l'ob]session de la solitude et de la mort, [la v]iolence. Sa mise en scène emprunte [au] Magic Circus une féerie délicate — [mai]s elle est ici débarrassée de la gros[si]èreté rigolarde et provocatrice — et [des] sautes de rythme (que la troupe allemande a parfois du mal à observer), et la vitalité animale. De plus, le spectacle est solidement construit, très beau, parfaitement rigoureux : « *Pour une fois*, dit Jérôme Savary, *je ne jouais pas, j'étais dans la salle, je n'ai rien laissé passer. Et j'ai appris à me servir de la scène à l'italienne. Si je l'avais fait avant de monter* Good bye Mr. Freud, *j'aurais évité bien des ennuis.* »



Il n'abandonne pas le Magic Circus, qu'il a fait venir à Cologne pour animer la grande foire, et avec qui il prépare un nouveau spectacle, *les Grands Sentiments* (première à Villeneuve-sur-Lot au début décembre). Mais c'est un Magic Circus revenu à des proportions modestes : « *Dans le travail qu'on fait, qui part d'improvisations et se façonne au contact du public, il vaut mieux ne pas être plus de dix. A vingt-cinq, l'assemblage est plus long et plus compliqué. Et puis, avec vingt-cinq acteurs, on est obligé de faire du grand spectacle, ce n'est pas notre style ni celui de notre public, ça revient trop cher.* »

Ceux qui connaissaient Jérôme Savary avant le phénomène Magic Circus savent qu'il est un grand metteur en scène capable de se confronter à des textes. Et s'il ne l'était pas, il n'aurait jamais pu se permettre les délires du Magic Circus. Et si son projet d'un Shakespeare dans la grande salle de Chaillot se confirme, personne n'en pourra plus douter. Il le souhaite, il en rêve, il rêve aussi de *Mère Courage* : « *Une pièce cruelle, pleine de sang, sur du papier glacé.* »

COLETTE GODARD.

« AH KIOU » A LA CARTOUCHERIE DE L'AQUARIUM

Jean Jourdheuil et le passé inachevé

LA réussite, l'intérêt d'Ah Kiou, à la Cartoucherie de Vincennes (le Monde, daté 9-10 novembre), ont pu surprendre ceux qui ignoraient les parcours, naguère parallèles, de la troupe de l'Aquarium, auteur collectif de spectacles d'intervention sur des questions d'actualité : l'urbanisme, la presse, etc., et de dramaturges comme Jean Jourdheuil et Bernard Chartreux, au Théâtre de l'Espérance, autour de Jean-Pierre Vincent.

Pourtant, sur les chemins de la création, les parallèles doivent se croiser : la troupe, qui se passait d'auteurs, et les deux dramaturges, analystes lucides de la production existante, avaient, même s'ils l'ignoraient, les uns, les autres, un projet commun. La preuve ? A l'Aquarium, l'auteur chinois Lou Sin donnait des idées. Pendant ce temps, Jourdheuil et Chartreux écrivaient Ah Q (prononcer Ah Kiou), *d'après une nouvelle du même Lou Sin...*

La convergence est devenue totale le jour où les auteurs désireux de rompre avec un certain professionnalisme dans le jeu, et la troupe, pourquoi pas, en quête d'auteur, se sont mis, ensemble, au travail. Jean Jourdheuil et Jacques Nichet, le metteur en scène, expliquent dans quelle perspective ils ont conduit cette entreprise.

« Nous avions, Bernard Chartreux et moi, le désir de travailler sur un auteur du passé, *dit Jean Jourdheuil*. Pas n'importe quel passé : non, ce qu'il peut y avoir là de bloqué, d'inachevé, de normalisé — normalisé de l'extérieur ou avec la participation de l'auteur, — nous intéressait en particulier. Ainsi, certains écrivains du dix-neuvième siècle, particulièrement les post-romantiques allemands, Büchner et Hölderlin, ces jacobins tragiques. Ainsi, d'autre part, des auteurs marxistes, allemands ou soviétiques, Brecht, Tretiakov, Maïakovski, et même Vichnievski, qui ont tenté une libération de l'imaginaire, de la créativité des masses, une révolutionnarisation du théâtre et de la vie quotidienne — la libération de la vie quotidienne étant conçue comme une libération de la production artistique.

» La normalisation de Büchner et de Hölderlin passe par Hegel. Pour les autres, elle passe par le marxisme devenu raison d'Etat. C'est là que Lou Sin prend place. Bien qu'il échappe au type de normalisation que les Soviétiques ont subi, simplement parce qu'il était chinois et parce que c'était la Chine, il a fait partie du même mouvement ; il a, par exemple, été membre du comité de rédaction de la revue soviétique *Littérature internationale*, aux côtés d'auteurs aussi divers que Tretiakov, Vaillant-Couturier et Moussinac. La situation à part que nous évoquons à son propos tient aux différences entre le marxisme chinois et le marxisme soviétique : Mao Tse-toung fait référence à *Ah Kiou*, encore maintenant, alors que la pièce, écrite avant la révolution, traite du détournement d'une révolte, et attire l'attention sur la violence idéologique, plus forte encore que la violence physique — ce que nous appellerons : comment être occupé de l'intérieur.

— *Certains caractères spécifiquement chinois de l'œuvre ne vous ont pas arrêtés...*

— Nous considérons Lou Sin comme un auteur international par la modernité de son écriture et de sa pensée. A travers des éditions japonaises, il s'est intéressé à Nietzsche, à Freud, à Bergson, dès les années 20. Les idées du temps transparaissent à travers son sens de l'humour, qui est une lucidité portée sur l'extérieur et sur lui-même : la littérature comme exposé des limites, si on veut. *Ah Kiou* est notamment une mise en question du lettré qui écrit une biographie, et cette biographie raconte la vie d'un personnage qui n'a pas de nom, pas d'histoire, qui a été exécuté sans procès, donc sans archives, dans un village dont le nom signifie, en chinois, le non-village, le lieu de n'importe où ; l'histoire d'*Ah Kiou*, c'est un peu l'histoire d'un type qui s'invente une histoire : des situations, un mythe.

» Avec des différences majeures, le procédé peut quand même faire penser à Kafka : assez sourdement, la réalité ambiante établit le procès du personnage. Ce n'est pas le procès d'un héros positif : *Ah Kiou* conquiert sa dignité ; on pourrait opérer un rapprochement avec *le Baladin du monde occidental*, mais chez Synge, il n'y a pas de rapports de classes.

— *C'est curieux : vos références, comme certains sentiments que transmet le spectacle, se rattachent beaucoup à la culture germanique. Avez-vous dû quand même désiniser Lou Sin ?*

— L'écriture de la nouvelle originale est très dense, très raréfiée. Si l'on compare Lou Sin et Tretiakov racontant la révolution de 1911 en Chine, celui-ci tente une peinture exhaustive de la réalité quand celui-là recherche, non exempte de haine, une compréhension à l'égard d'Ah Kiou, qui n'a pas le sens de l'histoire ; la haine de Lou Sin s'exerce à l'encontre de cette maladie dont son personnage est atteint.

» D'autre part, le récit de Lou Sin est très chinois, mais cela ne gêne pas notre lecture : l'exotisme est du côté des lettrés, il y a du Confucius qui traîne ; Ah Kiou possède une certaine généralité — si des éléments chinois sont là, c'est pour expliciter des traits de caractère, mais pas du tout pour faire chinois.

— *D'où cette impression d'universalité ?*

— Il ne s'agissait pas vraiment de faire universel. Au moment de l'écriture de la pièce, pour développer le personnage d'Ah Kiou — qui ne parle pas dans la nouvelle, — au moment de le faire parler, on s'est retourné vers une certaine tradition paysanne européenne. Il y a des ressemblances entre les révoltes des Taï-ping ou des Boxers et les soulèvements de Thomas Munzer en Allemagne ou les jacqueries en France. Ayant travaillé sur *les Camisards*, le film d'Allio, c'était un peu une reprise : là, derrière la révolte, on tombait sur l'hystérie, le phénomène d'oppression. L'écriture d'*Ah Kiou* a beaucoup porté sur la question des capacités politiques de la paysannerie, qui n'ont pas été prises suffisamment en considération dans certains pays marxistes, l'Union soviétique en particulier.

» A notre sens, le débat est actuel, plus qu'universel. Rejoindre la tradition populaire implique de remonter à des traditions moyenâgeuses, carnavalesques. Ah Kiou est un personnage très antérieur à ceux de Brecht ; ces derniers tentent de survivre dans l'ordre bourgeois. »

« La question de la mise en scène, *dit Jacques Nichet*, était de préciser historiquement que ça se passe en 1911, à travers des images comme celles de l'étudiant occidentalisé, ou de la révolution entre guillemets, qui consiste seulement à changer d'habit, à couper sa natte. En même temps, nous avons voulu montrer une Chine imagée, qui permet de faire une parabole sur l'action de l'idéologie dominante dans un personnage comme Ah Kiou : c'est un peu une Chine mythique, alors qu'Ah Kiou est un peu un mythe d'aujourd'hui. On aurait pu adopter un traitement un peu différent, tendre vers une sorte de réalisme du feuilleton, mais à mon sens on serait tombé dans l'anecdote, peu intéressante, trop datée. »

« Ce qu'il y a d'actuel, *dit Jean Jourdheuil*, c'est la volonté de trouver par quelle voie un « personnage populaire » peut avoir sa place sans être passé par le lit de Procuste. La bourgeoisie l'a rejeté ou réduit à être un valet. Brecht a tenté d'en faire quelqu'un de malin, mais, quand il a voulu aller plus loin, il a écrit *Maître Puntila et son valet Matti*, et le vrai personnage, le personnage riche, c'est Puntila. De même, la dramaturgie soviétique est très pauvre dans ce domaine... »

« Cette recherche, *dit Jacques Nichet*, est dans l'air chez nous, à l'Aquarium, depuis 1963... Et aussi au Théâtre du Soleil, bien que leur travail tourne davantage autour du mythe du peuple que du personnage populaire... »

« Je trouve, *dit Jean Jourdheuil*, qu'il y a un véritable rapport entre un personnage comme Dario Fo et le rôle d'Ah Kiou. »

« *Le spectacle glisserait beaucoup, s'il était repris par Dario Fo...*

— Evidemment. Dario Fo refuserait la dimension brechtienne du récit pour la description des luttes auxquelles le personnage d'Ah Kiou est étranger. En cela, il s'éloignerait de notre tentative de contamination réciproque entre « personnage populaire » et dramaturgie.

» C'est à travers cette contamination que nous tentons de prolonger le passé inachevé dont il était question au début. »

M. E.

★ Aquarium, 20 h. 30 (jusqu'au 31 décembre).

Une sélection

Cinéma

NASHVILLE
de Robert Altman

Une vingtaine de personnages, autant de chansons, cent cinquante-huit minutes : Robert Altman (Mash, le Privé) *poursuit, avec des comédiens peu connus, la « rédaction » de sa Saga de l'Amérique. Ici, dans la capitale de la country-music, l'ombre de Dallas pèse sur l'imaginaire de la majorité silencieuse. Un fabuleux « documentaire » où tout est faux, au sens littéral, au sens où l'entend Orson Welles.*

(Voir notre article page 17).

LA FLUTE ENCHANTÉE
d'Ingmar Bergman

L'opéra mozartien reflété par les yeux d'une petite fille, dans la salle du théâtre de Drottningholm où a lieu la représentation. Nous sommes au théâtre, lieu de rêves, pour une œuvre où s'associent harmonieusement la quête amoureuse et le message maçonnique. Une féerie heureuse.

LES TROIS JOURS DU CONDOR
de Sydney Pollack

Un modeste employé de la C.I.A. devient pour ses employeurs l'homme à abattre... A travers ce récit d'aventures, mis en scène avec une économie de moyens et un sens de l'efficacité remarquables, Sydney Pollack exprime le désarroi du citoyen américain, manipulé par des forces occultes et cerné par le mensonge. Le suspense l'emporte pourtant sur l'analyse psychologique ou politique dans ce récit, parfois rocambolesque, qu'éclairent le charme et l'humour de Robert Redford, la fragilité et la sensibilité de Faye Dunaway.

LE VOYAGE DES COMÉDIENS
de Théo Angelopoulos

De 1939 à 1952, l'histoire — politique — de la Grèce, vue à travers les déplacements d'une troupe de comédiens ambulants. Une fresque « brechtienne » de quatre heures, absolument passionnante.

LA BATAILLE DU CHILI
de Patricio Guzman

Premier volet d'un triptyque consacré au Chili de l'Unité populaire par l'aut[eur] de la Première Année. Une analyse do[cu]mentée des six derniers mois du gouv[er]nement Allende, de la lutte contre [la] subversion fasciste. Un très grand fi[lm].

— ET AUSSI : *Milestones,* de Rob[ert] Kramer et John Douglas. (Un cons[tat] sociologique en forme de poème-fleuv[e]) ; *le Chant du départ,* de Pascal Aubier (… film qui dit « Non ») ; *la Dernière Ton[ne] à Dimbaza,* film collectif sur l'« ap[ar]theid » ; *Un Américain à Paris,* de V[in]cente Minelli et George Gershwin (… ciné-ballet, avec Gene Kelly) ; *Afri[can] Queen,* de John Huston. (L'épopée f[lu]viale de Katharine Hepburn et Hu[m]phrey Bogart.)

Théâtre

LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ
au Théâtre de Gennevilliers

Un chef-d'œuvre du dramaturge autrichien Odon von Horvat, montrant, par des tableaux brefs, aigus, comme des eaux-fortes, comment l'égoïsme de classe conduit une jeune femme au suicide. Emploi inconnu d'un « comique de prise de conscience ». La traduction de Renée Saurel, la mise en scène d'Yvon Davis, le jeu des acteurs de Gennevilliers, sont parfaits.

AH KIOU
à la Cartoucherie de l'Aquarium

Un grand moment de théâtre. Adaptant un roman du grand écrivain Lou Sin qui raconte les aventures d'un pauvre diable de garçon de ferme, aussi peu dégourdi que débile, Jean Jourdheuil et Bernard Chartreux ont écrit une grande tragédie de la condition humaine, œuvre bruissante de vie, secrète, bouleversante. Admirable mise en scène de Jacques Nichet, interprétation parfaite des comédiens de l'Aquarium.

(Voir notre article page 19).

PARTAGE DE MIDI
au Théâtre Marigny

De l'ouvrage de Claudel, Antoine Vitez, metteur en scène, a voulu faire « un nô japonais » dans « une atmosphère de drame bourgeois 1900 ». La femme : Ludmila Mikael. L'homme : Michel Aumont. Et la Comédie-Française.

O'CASEY et GUEVARRA
au TEP

Coquin de coq : *une farce irlandaise de Sean O'Casey, une fable mise en scène par Guy Rétoré, une réussite. Au petit TEP, Michel Lonsdale et Michel Puig composent des images magiques, visuelles et sonores sur les mots d'un écrivain nommé Guevarra, recueillis par Pierre Bourgeade.*

— ET AUSSI : *L'Age d'or,* à la Cartoucherie (les quatre vallées de l'espoir) par le Théâtre du Soleil) ; *Hamlet,* de Denis Llorca au Théâtre de la Plaine (être ou ne pas être fou) ; *Créanciers,* au Théâtre Oblique (Henri Ronse et les névroses de Strindberg) ; *Elle, Elle, Elle,* à la Cour des Miracles (trois femmes parlent) ; *Rashomon,* à la Cité internationale (E[xo]tisme du quotidien-. *Des journées enti[ères] dans les arbres* et *C'est beau,* au Théâ[tre] d'Orsay (les femmes triomphent).

Danse

LES MUMMENSCHANZ
au Théâtre de la Ville

Jeux de fous, jeux de masques, Mummenschanz, deux Suisses, une I[ta]lienne, poussent l'invention gestuelle j[us]qu'au fantastique le plus débridé. [Ni] mimes ni danseurs, ils parviennent [à] suggérer de manière cocasse toutes [les] formes empruntées par la vie. A [voir] absolument.

Musique

LA FAMILLE TORTELIER

Toute une famille vient nous faire partager sa passion musicale dans un débordant besoin de communiquer sa joie : Paul, Maria de la Pau et Yan Pascal joueront Bach, Mozart, Beethoven, et, avec tout autant de jeu et d'intuition, Schubert, Brahms, Ravel, Chostakovitch et... Tortelier. (Gaveau, les 1er, 5 et 9 décembre.)

MUSIQUE ORIENTALE

Avec le meilleur des guides, Tran Van Khe, qui vient de recevoir à Ottawa « l'Oscar » du Conseil international de la musique, une passionnante séance de musique orientale : chinoise, iranienne et vietnamienne, jouée par d'excellents interprètes, dont Djamchid Chemirani au zarb. (Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, le 28 novembre, à 12 h. 30.)

L'ORCHESTRE DES PAYS DE LA LOIRE

L'un des plus brillants orchestres régionaux, celui des Pays de la Loire, revient avec une jeune pianiste japonaise, Setsuko Iwasaki (3e Concerto *de Beethoven), sous la direction de Jean-Claude Casadesus, au Théâtre des Champs-Elysées. Un programme bien fait pour étalonner cet ensemble : la merveilleuse* Symphonie concertante *de Mozart et* le Sacre du printemps.

JACQUES DELACOTE ET L'ORCHESTRE DE PARIS

Jacques Delacote a fait des débuts prometteurs avec l'Orchestre de Paris, et il est excellent que celui-ci aguerrisse l'un des rares espoirs français de la baguette, avec un très beau programme : Pièces op. 6 *de Berg,* Wesendonck-lieder *de Wagner et* Knaben Wunderhorn *de Mahler (avec Jessye Norman), et* Till Eulenspiegel, *des œuvres avec lesquelles on ne peut tricher.* (Champs-Elysées, le 29, à 10 heures ; Palais des congrès, les 1er et 3, à 20 h. 30 ; Le Vésinet, le 5, sans J. Norman.) *Delacote dirigera également l'Orchestre de Paris en tournée dans l'ouest de la France* (du 9 au 12 décembre).

— ET AUSSI : Schubert, par G. Sebök (Gaveau, le 26, 18 h. 45) ; A. Brendel (Fac. de droit, le 26) ; F. Duchable, pianiste (École normale supérieure, le 26) ; Cl. Helffer (Pleyel, le 27) ; un jeune compositeur, Michel Rateau (Musée d'art moderne de la Ville de Paris, le 26) ; intégrale Beethoven, par le Quatuor Vegh (Gaveau, les 27 et 30) ; duo G. Hartman et U. Reinemann, avec C. Ivaldi (duos romantiques, Gaveau, le 28) ; *Don Giovanni* à l'Opéra (les 28 novembre, 1er et 3 décembre, 19 h. 30) ; *Don Giovanni* à l'Opéra de Genève (les 28, 30 novembre, 2, 6, 8, 11 décembre) ; *Manon* à Rouen (les 28, à 20 h. 30, et 30, à 14 h. 30) ; Orchestre et chorale Kuentz (Gaveau, les 29 novembre, 3 et 13 décembre) ; *les Contes d'Hoffmann* à l'Opéra (les 29 novembre et 2 décembre) ; le Nonette tchèque (Martinu, Pauer, Dvorak, au Théâtre de la Madeleine, le 29, à 17 heures) ; *le Directeur de théâtre,* de Mozart, *le Combat de Tancrède,* de Monteverdi, et *l'Apothicaire,* de Haydn (Théâtre de Tours, les 29, à 20 h. 45, et 30, à 14 h. 45) ; Danse et flûte de l'Inde (Guimet, 29, à 17 h. 30) ; *Geneviève* de Schumann (Champs-Elysées, le 1er décembre) ; Concert G.R.M. : Bayle, Boucourechliev, Parmegiani (Centre culturel du Marais, le 1er, à 21 h. 15) ; Orchestre philharmonique, dir. K. Koizumi, avec J.-P. Wallez (Chabrier, Lalo, au Théâtre national de Chaillot, le 2) ; Concerts bleus : Rossini, Bach, Beethoven (Palais des congrès, le 2, à 18 h. 30) ; Intégrale des *Partitas* de Bach, par E. Heidsieck (Billettes, les 3, 8, 12) ; E. Guilels (Champs-Elysées, le 3).

Variétés

LÉO FERRÉ
au Palais des Congrès

Léo heureux, Léo qui se révolte toujours, Léo qui a encore vingt ans, qui part dans un délire de « je t'aime », Léo qui revient avec ses chansons, avec B[ee]thoven et Ravel, Léo grandiose et ému[…] vant prolonge son « one man show » j[us]qu'au 8 décembre.

FELIX LECLERC
au Théâtre Montparnasse

Il a ouvert la voie, autrefois, à Vigna[ult] et à beaucoup d'autres chanteurs du Q[ué]bec. Il revient avec de courtes histoi[res] mises en chansons, avec de jolis coupl[ets] calmes ou ironiques.

LUIS LLACH
au Théâtre de la Ville

La nouvelle chanson catalane dans [ce] qu'elle a de plus riche, de plus généreu[x,] de plus moderne. D'une actualité b[rû]lante.

YVAN DAUTIN
aux Blancs-Manteaux

Un peu farceur, amoureux de l'absur[de,] des jeux de mots, Dautin a de belles cha[n]sons (La Malmariée) *qui racontent l'h[is]toire de gens ordinaires. Une découve[rte] attachante.*

BEN HUR
au nouvel hippodrome de Paris

Cecil B. de Mille ressuscité par Jea[n] Richard. Grandiloquent, baroque, specta[c]ulaire. Pour les fêtes de fin d'année.

Arts

L'HOMMAGE A SONIA DELAUNAY
au Musée national d'art moderne

Le doyen des peintres est une femme : Sonia Delaunay. Le Musée national d'art moderne lui rend un hommage à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire, par l'accrochage, dans la grande salle, de l'ensemble des œuvres du peintre, conservées par les collections nationales. Un grand chant poétique de la couleur, qui porte sur soixante-dix ans, de 1904 à 1974.

MAIAKOVSKI
au C.N.A.C.

Dans le climat bouillonnant de la Russie des années 1910-1930, un grand créateur. Maïakovski « futuriste », Maïakovski poète de la révolution... une exposition-testament, conçue objet par objet par Maïakovski lui-même en 1930, présentée alors à Moscou et à Leningrad, puis offerte par son auteur au musée littéraire de la bibliothèque Lénine, qui en a conservé toutes les pièces. Reconstituée fidèlement en 1973 pour le quatre-vingtième anniversaire de la naissance du poète, la voici au C.N.A.C., sous l'égide de l'association France - U.R.S.S.

SAN LAZZARO ET SES AMIS
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Le souvenir du fondateur de la revue d'art, « XXe siècle » avec cent cinquante peintures, dessins, sculptures et collages (dont un ensemble inédit de 75 dessins de Dubuffet) d'artistes, que l'écrivain d'art avait défendus, toujours avec passion, dans sa revue.

LE BATEAU-LAVOIR
au musée Jacquemart-André

Une évocation du Bateau-Lavoir de la rue Ravignan, avec plus de deux cents tableaux, dessins, aquarelles et gravures de Picasso, Van Dongen, Gris, le Douanier Rousseau, Marie Laurencin, Modigliani, Herbin, Marcoussis, tous rattachés à l'histoire de cette glorieuse masure, aujourd'hui disparue, que Max Jacob appelait l' « Acropole du cubisme ».

TOM PHILLIPS...

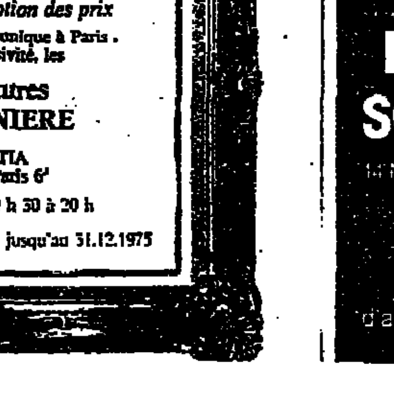
Une rétrospective du plus anglais des jeunes peintres anglais à l'ARC. Chez Tom Phillips, un itinéraire poétique et littéraire double subtilement la rêverie d'un peintre à travers l'évanescence des images et le raffinement des couleurs. Une œuvre contemporaine qui a le parfum d'une aventure intérieure.

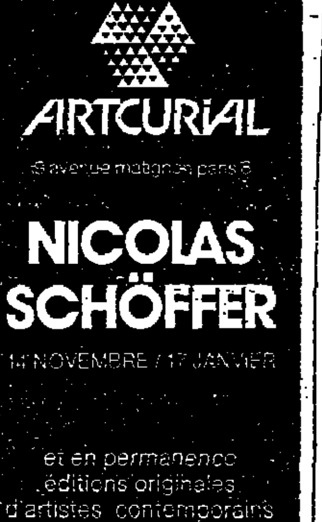
...ET L'EXPÉRIENCE DE NEUENKIRCHEN
à l'ARC

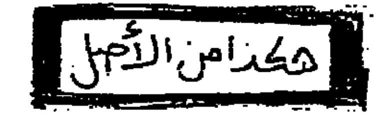
Une rencontre de jeunes artistes français et allemands à Neuenkirchen a débouché sur la rencontre « socio-écolog[i]que » d'artistes contemporains avec [la] population d'une petite ville allemande. [Le] résultat a donné cette exposition avan[t]-gardiste d'œuvres le plus souvent phot[o]graphiques qui sont parfois des tém[oi]gnages.

POTIERS DE SAINTONGE
(Voir notre article page 21).

— ET AUSSI : *Willem de Kooning* [à] la galerie des Arts ; *Tapisseries et pe[in]tures de Jean Bazaine* au Musée d'[art] moderne de la Ville de Paris ; *Mil[le ans d']Or des Scythes, Jacques Villon et [la] Colombie* au Grand Palais ; *Brauner, collection contemporaines et Marquet* [au] Musée national d'art moderne ; *le Pe[tit] Bronze* au musée Rodin ; *Le Corbus[ier]* au Musée des arts décoratifs et à [la] Fondation Le Corbusier ; *Kandins[ky,]* galerie Dina Vierny ; *Boccace* à la B[i]bliothèque nationale ; *Tobey,* gale[rie] Darthea Speyer.







Exposition Burne-Jones à Londres

Un fils spirituel des préraphaélites

BURNE-JONES était le fils d'un encadreur de Birmingham, une des villes les plus strictement significatives de l'Angleterre la révolution industrielle. Un enfant chétif, foyer lugubre, un père qui pleurait à gueur de journée une épouse prématuré-nt disparue. Malgré la pauvreté de la nille, il entre en 1853 à Oxford, où il t la connaissance de William Morris.

La rencontre est décisive pour l'un comme ur l'autre. Autant Burne-Jones était dans jeunesse réservé et dépressif, autant Morris bordait d'esprit d'entreprise et d'énergie ormatrice. Il fut son premier mentor cultu-, l'emmenant en particulier visiter les cathé-les du nord de la France en 1855, et la èbre firme d'arts décoratifs qu'il fonda en 1 et qui est à l'origine de l'Art nouveau ura pas de collaborateur plus constant et cace que Burne-Jones. Tous deux ont bord pensé à être prêtres, mais lorsqu'ils t à Oxford, la ferveur provoquée par la version de Newman au catholicisme est à retombée et ils décident de devenir l'un ntre, l'autre architecte : esprits religieux, s dont l'art sera la seule religion.

Une sophistication dévote

urne-Jones dessinait depuis son enfance, is sans intention professionnelle jusqu'au r où il découvrit dans la collection d'un ateur d'Oxford la peinture des préraphaé-s : Holman Hunt, Millais et Dante-Gabriel setti, auquel ses premières œuvres, per-nages et allégories, jeunes femmes nostal-ues, fardées et bien en chair (la Demoi-e élue, Cinderella, la Belle Rosamonde, pérance) *doivent beaucoup et même un trop. L'inspiration est parfois mytholo-* ie (Danaé, Thésée et Ariane), *mais c'est ne légende médiévale qu'il emprunte le t de son premier chef-d'œuvre,* The Mer-l knight, *et s'il peint en 1861, à la manière primitifs et à l'exemple de certains mem-s de la « confrérie », deux triptyques à d'or pour une église de Brighton, il mon-déjà l'originalité de sa culture italienne e quelques toiles dont l'atmosphère de rie romanesque est très proche de Gior-ne, et dans la délicieuse gouache de l'An-*ciation, *directement inspirée du* Songe sainte Ursule de *Carpaccio. Il sera aussi des premiers à comprendre l'importance Piero della Francesca.*

C'est que Ruskin, qu'agaçait un peu le iévalisme inconditionnel de Rossetti, it emmené, à ses frais, lui et sa femme y dear children », disait-il d'eux) dans le du Nord en 1863 : Burne-Jones uvre les rouges profonds, la chaleureuse ion des coloristes vénitiens et exécute ques copies de Tintoret. Si Ruskin manifeste alors une si généreuse bienveillance à son égard (ils se disputeront un peu, par la suite, à propos de Michel-Ange), c'est qu'il trouve en lui le décorateur né qu'il attendait et que sa théorie de l'art exigeait.

Ruskin, comme William Morris, rêvait d'un grand art décoratif, tapisseries, mobilier, panneaux peints et sculptés, fresques, d'un art intégré à l'architecture, fait par tous et destiné à la jouissance de chacun ; un tableau de chevalet, « un tableau qui se transporte, *disait-il,* est une chose ignoble » *et William Morris :* « Je ne veux pas de l'art pour quelques-uns, pas plus que je ne veux de la liberté pour quelques-uns et de l'éducation pour quelques-uns. »

En fait, les meubles de Burne-Jones que l'on nous présente, le très beau piano aux figures d'Orphée en particulier, auquel on pourrait ajouter l'armoire dessinée par Philip Webb qu'il offrit à William Morris en cadeau de mariage, frapperaient plutôt par leur préciosité d'enluminure, par une sorte de sophistication dévote qui évoque les beaux jours et les airs penchés de la colonie anglaise installée à Florence autour de 1900. Ses tapisseries sont ce que sont presque toutes les tapisseries modernes et contemporaines, c'est-à-dire l'ennui même, et si l'on trouve beaucoup plus d'intérêt aux nombreux livres que Burne-Jones a illustrés (le fameux Chaucer *des Kelmscott Press ou* l'Amour et Psyché) *et à ses vitraux, remarquables souvent par leur fraîcheur d'invention, leur fermeté d'accent et de composition, c'est dans la peinture elle-même et le dessin que se manifestent de la façon la plus convaincante ses dons de décorateur.*

Le romantisme nordique

Là fait merveille la souplesse sinueuse de la ligne, sa fécondité et sa grâce, l'art de multiplier, de grouper les figures en théories angéliques ou rondes de vierges qui évoquent le Printemps *de Botticelli ou les entrelacs, la musicalité, les redondances exquises des vrilles de la vigne, de l'églantier en fleur. Cette musicalité, ce don de la mélodie ininterrompue avec des harpes, des touffes de lys, des jeunes filles rêvant autour du puits d'amour, apparaissent dès les premières œuvres de Burne-Jones, dans l'étonnant dessin des* Joueurs de trictrac *ou dans la sève des* Saisons. *Elle se manifeste avec beaucoup d'éloquence dans les grandes compositions de la maturité (qui sont souvent des panneaux décoratifs),* Laus veneris, l'Escalier d'or, le Char de l'amour *et* le Moulin, *qui sont conservés au Victoria et Albert, et dont la sûreté de rythme, faisant oublier ce que leur inspiration peut avoir de fadeur littéraire, fait parfois penser à certaines phrases de Proust ou, pour rester dans l'époque, à Mallarmé :*

« La lune s'attristait. Des séraphins en pleurs
» ... Tiraient de mourantes violes
» De blancs sanglots glissant sur l'azur des [corolles.
» C'était le jour béni de ton premier baiser. »

Cela dit, ne faisons pas Burne-Jones plus « mourant » qu'il ne fut et voulut être. Il y a en lui une force qui s'exprime aussi bien dans le caractère physique de ses héroïnes, musclées comme des jeunes filles anglaises éprises de golf, de tennis et de canotage que dans le mouvement impétueux qui anime la Mort et le Pèlerin *ou son interprétation très personnelle du mythe de Psyché. Les tons glauques, l'élan visionnaire de* l'Etoile du soir *montrent qu'il a su retrouver les accents du romantisme nordique de 1800, et c'est une bien mauvaise querelle que lui chercha Ruskin en lui reprochant son admiration pour Michel-Ange.*

Une ambivalence morbide

C'est à Michel-Ange, en effet, et, accessoirement, à Pollaivolo et Signorelli qu'il doit son chef-d'œuvre, les gouaches et les toiles de l'Histoire de Psyché, *qui est sans aucun doute l'entreprise la plus ambitieuse de la peinture anglaise du XIXe siècle. Quelle que soit l'admiration que l'on éprouve pour Baudry, dont les compositions du palais Garnier doivent aussi beaucoup à la chapelle Sixtine, il faut dire qu'elles demeurent bien en deçà du souffle épique de Burne-Jones.*

L'érotisme, certes voilé, mais fort singulier de Burne-Jones n'est sans doute pas non plus ce que Ruskin appréciait le plus dans l'œuvre du « dear child ». Une des ses premières héroïnes est une sorcière de chronique allemande, Sidonia von Bork, dont la méphitique beauté pourrait en remontrer à toutes les Salomés de 1900 et à toutes les héroïnes de Gustave Moreau. Le long mouvement sinueux de la « Circé » procède d'une ambivalence morbide, d'un attrait très fin de siècle pour les charmes de la répression qui sont peut-être moins évidents que la sensualité dont sont gonflées jusqu'à l'explosion les cous d'albâtre, les lèvres, les grands bras nus de toutes ces dames, mais Balthus n'a jamais rien peint de plus troublant que le portrait de cette petite fille en jupe courte et bas noirs, liseuse étendue à plat ventre sur un divan avec, à ses pieds, une pomme et un petit chien qui est le « cagnolino » de la Vénus d'Urbin. La Vénus d'Urbin ! Lady Burne-Jones (le « dear child » fut fait baronet en 1894 !) Ce qu'il a dû souffrir ! Quoique, tout le monde à l'époque était logé à la même enseigne, il ne s'en soit peut-être pas tellement aperçu.

Voilà Burne-Jones, tel que l'a vu un petit bourgeois républicain par une journée de plein soleil à Londres, Londres qui est toujours aussi charmant, bien que l'on puisse lire dans le métro, maquillant la classique inscription qui conseille de ne pas stationner devant les portes, cette inquiétante mise en demeure : « Obstruct the doors, cause delay be dangerous. »

Les martyrs de 1900

Burne-Jones n'était pas « dangereux », comme le furent les hommes de la génération de Wilde et de Beardsley, dont on a voulu à toute force le rapprocher, comme on l'a rapproché du Picasso de l'époque « bleue », ce qui est absurde, un peu moins absurde tout de même que de voir dans les Golden stairs *une préfiguration du* Nu descendant l'escalier *de Marcel Duchamp, comparaison qui ne montre que trop l'état de dépression profonde (et justifiée) dans lequel vivent tant de critiques et d'historiens d'art.*

Prenons Burne-Jones pour ce qu'il fut : un des interprètes les plus vigoureux des frustrations, des naïvetés mais aussi de la noblesse des ambitions culturelles de son époque, un pan de cette immense tapisserie de fleurs et de vertus, un peu grise, un peu fanée et poussiéreuse, mais si émouvante parfois qu'est la peinture anglaise du siècle dernier entre Turner et les grands ancêtres, les martyrs de 1900. On aime ou on n'aime pas. Sodome et tout le bataclan, c'est pour plus tard. Nous n'en sommes qu'aux malheurs de la vertu.

Si l'on tient absolument à des rapprochements, c'est à Gustave Moreau, à Puvis de Chavannes qu'il faut penser, et si l'on est rebuté par l'idéalisme un peu trop illustratif de Burne-Jones, par le caractère systématique de ses références à la peinture italienne, que l'on regarde au moins ses portraits : celui de sa femme, de sa fille, de Maria Zambaco, une jeune femme grecque qui fut le grand amour de sa vie. Ils sont admirables et l'on voit peu de peintres qui aient su mettre autour d'un visage tant de profondeur, de distance et de nostalgie, — faire du dessin un être le portait d'une âme. « Un tableau, *disait Burne-Jones,* c'est pour moi le beau songe romantique de ce qui n'existe pas et n'existera jamais, de ce qui est vu dans une lumière plus éclatante que celle de la terre, dans un pays que l'on ne peut pas reconnaître ni se rappeler, que l'on peut seulement désirer, et dont les formes seraient divinement belles. »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Burne-Jones. The Art council of Great-Britain. Hayward Gallery, Londres. Jusqu'au 4 janvier.

AU MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Les potiers de Saintonge et leur «approche»

LES potiers de Saintonge seraient sans doute bien surpris que leur « approche », au Musée des arts et traditions populaires, implique le branle-bas d'une méthodologie « *élaborée, complexe, pluridisciplinaire* ». Ni Pierre Chauvin, de la Chapelle-des-Pots, qui s'affirmait « bon garçon » en signant au revers d'un bénitier (325, dix-neuvième siècle), ni Dinand, père du personnage qu'il nomme « Franc cocuq » (sommet d'épi de faitage — 339 — milieu du dix-neuvième siècle) n'auraient pu espérer être entourés de tant d'exigences intellectuelles. Peut-être aussi seraient-ils un peu déçus que la très brillante et surtout la très complète — « *tous les recoins et aspects* » — exposition portant sur huit siècles d'artisanat rural ne les concerne pas exclusivement : l'« approche » y compte autant qu'eux, puisque désormais, des salles entières présentent les prospections, les fouilles, etc. Déçus également que le choix de la Saintonge ait été tributaire des circonstances.

Ces circonstances datent de 1970 : à la suite de la découverte d'importantes quantités de céramiques de Saintonge en Louisiane, dans les tombes indiennes, des demandes d'explication mirent l'accent sur la nécessité de rattraper le retard des recherches locales françaises. Du problème des exportations vers l'Amérique du Nord au dix-huitième siècle, qui fut confié à Jean Chapelot, devait naître la remarquable série d'analyses et de travaux — intelligente et exhaustive — qui ordonne l'exposition. Cinq années de travail en équipe de huit personnes ont permis, pas à pas, de trouver des fours et des ateliers disparus, d'entreprendre la fouille subaquatique de Port-Berteau sur la Charente, et de passer sérieusement une grande partie de la production, depuis les premiers ateliers (milieu du treizième siècle) jusqu'au dernier potier de souche traditionnelle, Ledevant (Tasse de 342 - 333).

Une ombre sur la photographie d'un champ, une anomalie magnétique, beaucoup de recoupements et de patience peuvent conduire à la découverte d'un atelier médiéval ou à la fouille d'un dépotoir du dix-huitième siècle. C'est ce qu'expliquent les premières salles où sont aussi montrés des exemples de technique de la glaçure verte sur engobe blanc, très typique de la céramique de Saintonge, en général aux formes complexes obtenues par moulage (seizième et dix-septième siècle). Signalons que ces dernières techniques (fragments 49 et 50) évoquent, sans conclure, la question de la présence de Bernard Palissy à Saintes. Une série de pièces très élaborées, parfois apparentées à l'orfèvrerie, au fil des vitrines suivantes, rappellera que certains artisans ruraux ont subi, ici, l'influence des « potiers d'art ».

Tuiliers et bujoliers

Mais dans l'atelier Machefer (avant 1925), dont les restes ont été pieusement recueillis et sont proposés avec goût et habileté, le caractère rustique est évident. On le trouve associé à une grande sûreté de la forme utile : pichets, jattes, pots à cuire les haricots, etc. Le tuilier qui produisait cent mille tuiles par an au début du vingtième siècle et le « bujolier » avec ses cuves à lessive, ses charniers pour conserver les viandes, assurent d'exemplaires vitrines, où ne manquent ni le gros tuyau de terre cuite, ni l'alambic. Partout parfaite, la présentation « style A.T.P. », n'a plus à être louée, mais elle devient incontestablement plus attrayante quand des poteries bien choisies succèdent à la confidence méthodologique. C'est le cas dans la deuxième partie de l'exposition, où figurent les productions par ordre chronologique, avec trois étapes principales.

Le Moyen Age est un temps d'apogée. Parallèle à une céramique d'usage local, tantôt non glaçurée, tantôt verte, une céramique très décorée, sur les mêmes « formes fermées », pichets assez hauts, à gros becs verseurs, fournira des pièces d'exportation pour les îles britanniques (et même l'île suédoise du Gotland). Cette première vague commerciale, liée aux transports des vins, précède en effet la vague du dix-huitième siècle orientée vers l'Amérique. La première vague ne concerne que des œuvres de grande qualité : pichets peints de motifs d'oiseaux ou d'armoiries, sur pâtes blanches à rapprocher d'exemples italiens et bourguignons. La seconde vague concernera des objets utiles, moins sélectionnés, destinés à combler les besoins en matériel domestique d'une colonie en expansion. Les « formes ouvertes » (assiettes, plats, etc.) y entreront pour l'essentiel. Mais revenons aux céramiques très décorées du Moyen Age, pour y ajouter les mortiers, tout particulièrement enrichis de visages humains en relief, ou de damiers peints à l'ocre et les carreaux de pavage ornés de fleurs de lys ou d'oiseaux.

Les femmes bouteilles

Le dix-septième siècle est parfois lourd, avec des aiguières à double parois, des vases à motifs rapportés, des glaçures polychromes ou jaspées. Des plats et des réchauffoirs multiplient les effets de reliefs moulés (234-5-6) tandis que des bouteilles en forme de femme (262 - 3 - 5) ont plus de verve et tendent, sans aucune concession fade, vers le sujet sculpté. Dans l'ensemble, les formes, souvent curieuses, sont des plus variées et ne satisfont pas toujours (fontaine à dôme du musée de Sèvres, 267). Mais, de toute manière, le siècle est fertile, très audacieux, et la technique du potier va alors loin.

Dans une troisième étape, au dix-huitième siècle, toutes les formes sont ouvertes, la terre devient rouge et plus lourde, le décor est simplifié. Quelques lignes pointillées à l'argile brune sur glaçure incolore. Quelques tracés en feuilles de fougère. Quelques bandes. Très souvent, le beau vert de Saintonge qui ressort bien sur l'engobe d'argile claire, et qui continuera au dix-neuvième siècle jusqu'à la dernière flambée de 1830-1850. Alors les œuvres, très nombreuses et encore mal classées, perdent fréquemment leur caractère local : tel pot globulaire (321) pourrait être vu n'importe où dans tout le Sud-Ouest comme tels vases à huile de noix et à graisse, partout où il est question de cette huile et de graisse.

En fin de circuit, un intéressant — 8-9 — rapprochement de vases funéraires (367), formes simples pour contenir l'eau bénite ou pour brûler l'encens, et de documents médiévaux, comme la miniature de l'office des morts (fin quatorzième siècle, 171) où des vases semblables sont figurés.

Bien entendu, on regrettera que la fameuse pirogue monoxyle encore immergée à Port-Berteau, manque dans la salle, un peu maigre, des fouilles subaquatiques. Naturellement, l'important était de retrouver dans le vase une céramique correspondant à celle qui a fait l'objet du commerce d'exportation des travaux d'excellents chercheurs anglais, et des questions venues d'Amérique. La démonstration a été réussie pour les deux vagues : celle des treizième et quatorzième siècles (Angleterre) et celle du dix-huitième siècle (Amérique).

Une exposition typique : admirablement conçue pour que rien n'échappe.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée des arts et traditions populaires, route du Mahatma Gandhi. Jusqu'au 1er mars.

Expositions

L'OR DES SCYTHES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 26 novembre). Jusqu'au 12 janvier.

JEAN-FRANÇOIS MILLET. — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entré gratuite le 3 décembre.) Jusqu'au 5 janvier.

JACQUES VILLON. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 décembre.

DIX SIECLES D'ART TCHEQUE ET SLOVAQUE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 décembre.

L'ART COLOMBIEN A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 15 février.

LE BATEAU-LAVOIR. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 janvier.

VOYAGEURS AU XVIe SIECLE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entré : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 5 janvier.

VICTOR BRAUNER, dessins. — Musée national d'art moderne, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 1er décembre.

HOMMAGE A SONIA DELAUNAY. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 janvier.

BAZAINE. BLASONS DES DOUZE MOIS DE L'ANNEE (tapisseries). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27), sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 novembre.

RAOUL MICHAU. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 décembre.

TOM PHILLIPS. — A.R.C. 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 décembre.

UNE EXPERIENCE SOCIO-ECOLOGIQUE NEUENKIRCHEN. — A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 décembre.

SAN LAZZARO ET SES AMIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 janvier.

DESSINS D'ARCHITECTURE DE LE CORBUSIER. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'à la fin décembre.

BERNARD LAGNEAU, lieu mécanisé, n° 12. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 décembre (les groupes sont priés de s'inscrire en téléphonant au 260-56-58).

LES PAPIERS PEINTS DE ZUBER. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusque fin janvier.

ARCHITECTURES MARGINALES AUX U.S.A. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). L'exposition est complétée par un cycle de films et de conférences. Entrée libre. Du 29 novembre à la mi-janvier.

BOCCACE EN FRANCE : de l'humanisme à l'érotisme. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 janvier.

ALBERT MARQUET. — Orangerie des Tuileries, jardin des Tuileries (073-99-48), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée 8 F, 5 F le samedi. Jusqu'au 5 janvier.

MAIAKOVSKI : vingt ans de travail. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84), sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 5 janvier.

CHARLES SIMONDS : demeures et mythologies. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 janvier.

SCULPTEURS EN FRANCE, de Rodin à nos jours. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34), de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 1er décembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

DESSINS DE JOHAN TOBIAS *SEGEL (1749-1814).* — *Centre culturel suédois,* 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

ERIC GRATE, sculptures récentes ; MAX WALTER SVANBERG, œuvre gravée. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 décembre.

FEMINIE 75. — Femmes peintres et sculpteurs. Unesco, 7, place Fontenoy. Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

CENTRE INTERNATIONAL D'ARTS PLASTIQUES. A ts graphiques et techniques de communication. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Jusqu'au 4 décembre.

ART NOUVEAU. JUGENDSTIL. MODERN STYLE. — Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11 bis, quai Malaquais. Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h ; le samedi, de 10 h. à 13 h. Du 28 novembre au 19 décembre.

POTIERS DE SAINTONGE : huit siècles d'artisanat rural. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (722-07-41), sauf mardi de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 1er mars 1976.

GALERIES

ALECHINSKY - MAX BILL - MAX ERNST - HERNANDEZ - BRAM VAN VELDE - ZAO WOU-KI. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 décembre.

STRUCTURES TISSEES 75. — Galerie Sin-Paora, 15, rue Etienne-Marcel. *Jusqu'au 20 janvier.*

BAZAINE. — Aquarelles récentes. — Galerie Viland et Galanis, 127, bd Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 29 novembre.

ALEXANDRE DELAY. Images spéculaires. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 décembre.

CHAGALL - Affiches. — Galeries Multiples, 42, rue de Grenelle (544-41-30). Jusqu'au 2 décembre.

DESSINS CONTEMPORAINS. Botero, Carcassonne, David, Gafgen, Iglesias, *Kalser, Ijuba, Moninot,* Mouchoux, Rancillac, Recondo. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 30 novembre.

ANTONY DONALDSON. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-80-05). Jusqu'au 6 décembre.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. — Galerie Claude Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 31 janvier.

HENRI GOETZ, œuvres de 1968 à 1975. — M.J.C., les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Jusqu'au 30 novembre.

JULIO GONZALEZ :

— Sculptures. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 décembre.

— Dessins. — Ed. Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN-HUGO, théâtre. — Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (033-71-95). Jusqu'au 30 novembre.

JACQUIER. — Galerie de la Tournelle, 3, rue du Haut-Pavé (033-68-57). Jusqu'au 29 novembre.

DOUGLAS JAMES JOHNSON. Peintures récentes. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 6 décembre.

KANDINSKY. Dessins de 1886 à 1944. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusque fin décembre.

DE KOONING. Dessins, peintures, sculptures. — Galerie des Arts, 33, rue de Seine (325-73-47). Jusqu'au 30 novembre.

SUZANNE LALIQUE. Reflets de la Comédie-Française. — Galerie, 9, rue du Dragon (222-86-15). Jusqu'au 6 décembre.

ALAIN LESTIE. Œuvres récentes. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 décembre.

LEVANTAL. Adieu aux Halles. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 24 décembre.

ROY LICHTENSTEIN. — Galerie J. Bosser, 30, rue de Lille (261-10-47). Jusqu'au 29 novembre.

MAITRES POPULAIRES BULGARES. Peintures, gravures, objets naïfs. — Galerie Séraphine, 22, rue *de l'Odéon* (633-49-24). Jusqu'au 31 décembre.

ANDRE MASSON. Exposition rétrospective. — Galerie de Seine (325-32-18). Jusqu'au 6 décembre.

MESSAGIER. Œuvres sur papier. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 31 décembre.

DIETRICH MOHR. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 6 décembre.

DANIELE PERRÉ. — Galerie Soleil, 30, rue de Miromesnil (265-00-86). Jusqu'au 20 décembre.

LA QUINZAINE LITTERAIRE. Peintures, gouaches, dessins, aquarelles, collages, manuscrits. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 1er décembre.

SANDORFI. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 15 décembre.

SIMA. Peintures de 1927 à 1971. — Galerie Point-Cardinal, 3, rue Jacob. Jusque fin décembre.

MARK TOBEY. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 12 décembre.

ABRAM TOPOR. *Peintures récentes.* — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 1er décembre.

FELIX VALLOTON. — 41, rue de Seine (326-45-87). Jusqu'au 20 décembre.

VISEUX. Sculptures et dessins. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-58-93). Jusqu'au 6 décembre.

VIS WANADHAN. — Galerie Yves Brun, 7, rue Budé (325-92-01). Jusqu'au 6 décembre.

ZOUM WALTER. 1902-1974. — Galerie de Beaune, 5, rue de Beaune. Jusqu'au 15 décembre.

PROVINCE

ARRAS. L'œil en question. — Galerie Noroît, 6, rue des Capucines. Jusqu'au 14 décembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Eugène Leroy, peintures acryliques et dessins. — Galerie Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 7 décembre.

NICE. L'aquarelle et le dessin anglais. — Musée Chéret. Jusqu'au 7 décembre. — Léopold Survage : exposition rétrospective. — Galerie des Ponchettes. Jusqu'à fin décembre.

SAINT-OMER. L'orfèvrerie de Saint-Omer du XIVe au XIXe siècle. — Musée de l'hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 21 décembre.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, 20 h. 45, mat. dim. à 14 h et 18 h. : Coluche.

CASINO DE PARIS (874-26-22) 20 h. 45, mat dim. à 14 h. *Revue de Roland Petit.*

CENTRE CULTUREL DU MAI (272-73-52) (D. soir, L.), 21 h mat. sam. et dim. à 15 h Saltimbanques : ven. et ma 23 h. 30 : Musique la nuit.

COMEDIE DES CHAMPS-ELY (359-37-03) (L. soir, L.), 20 h mat. dim. à 17 h. 30 : les P Jacques.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-3 (D.) 20 h. 45, mat sam. à 17 Histoire d'oser.

FOLIES-BERGERE (770-02-51) 20 h. 30 : J'aime à la folie.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h. Gilbert Bécaud (dernière le le 29 à 16 h. : Gentle Gian 30 à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Ike Tina Turner.

PALAIS DES CONGRES (758-2 les 26, 28, 29 à 21 h., le 14 h. 45 : Léo Ferré.

THEATRE DES CHAMPS-ELY (225-44-36), le 2 à 21 h. : Sh Bassey.

LA PENICHE (205-25-49) 22 h. 30 : Julos Beaucarne.

THEATRE DE DIX-HEURES 07-48) (D.), 20 h. : Patrick

THEATRE MONTPARNASSE 89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat à 15 h. : Félix Leclerc.

Les cabarets

ALCAZAR (633-64-94) (Dim.), 2 Paris-Broadway.

L'ANGE BLEU (225-20-84) (23 h. ; ven. et sam., à 22 h. 0 h. 30 : Spectacle de Jean- Rivière.

CRAZY HORSE SALOON (225-6 tous les jours, à 21 h. 45 et 0 h Super-Beautés.

MAYOL (770-95-08) (Mer.), 16 et 21 h. 15 : Nu... etc... etc...

TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 Patachou.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBL (278-44-45), 21 h., mat. di 15 h. 30 : Y'a du plus mal l'un peu mieux.

DEUX-ANES (606-10-26) (21 h., mat. dim. à 15 h. Serre-vis compris.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 .Dix heures portes ouvertes.

Le cirque

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE 12-25), mer., à 15 h. ; sam., à et 21 h. ; dim., à 14 h. 30 et 1

NOUVEL HIPPODROME DE P (205-31-47) (J., D.), 20 h. 45. mer., sam., dim. : 15 h. Spe Ben-Hur ; (J., D.), 20 h. 45. mer., sam., dim. 15 h. : C Jean Richard. (Tél. : 205-4

NOUVEAU CIRQUE DE PARIS (828-51-48) (D. soir, L.), 20 mat. mer., à 15 h. ; sam 16 h. 30 ; dim., à 14 h. 15 et

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-15-59), les 28 à 19 h. 30, 1er (abt Hr), 3 et 6 à 20 h. : Don Giovanni ; les 29, 2 et 5 à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann ; le 4 à 19 h. 30 : Soirée Roland Petit (le Loup, la Symphonie fantastique).

OPERA-STUDIO (742-59-69), les 27, 29, 3 et 5 à 20 h. 30 : Monteverdi.

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-27-31), le 26 à 20 h. 30 : Hommage à François Mauriac ; les 27 (salle réservée), 28, 29, 1er (abt E), 2 (abt B), 3, 5, 6 et 7 à 20 h. 30, les 30 et 7 à 14 h. 30 : Partage de midi ; les 30 et 4 à 20 h. 30, les 29 (abt 2), 3 (abt rose) et 6 (abt 3) à 14 h. 30 : Horace.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Sonate des spectres (soirée réservée le 26).

PETIT-ODEON, relâche. A partir du 4 à 18 h. 30 : Monsieur Teste.

TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), grande salle, à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Coquin de coq (dernière le 30) ; sam. à 14 h. 30 : cinéma. — Petite salle, à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fragments pour Guevara ; le 27, à 20 h. 30 : Tribune des critiques. Variétés.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier (D. soir, L.) 20 h. 30 sauf merc. à 19 h. 30, dim. à 16 h. : Vingt-quatre heures ; les 27, 28 et 1er à 18 h. 30 et 21 h. 30, le 29 à 15 h. et 20 h. 30, le 30 à 15 h. et 18 h. 30 : Herbert Pagani ; le 2 à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Koizumi (Chabrier, Lalo).

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Valse de Vienne.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), mer., sam. et dim., à 14 h. 30 et 17 h. : Cirque Gruss. — (D. soir, J.), à 21 h. ; mat. dim. à 16 h. : Lucrèce Borgia. — A 20 h. 45, merc. : Jazz et blues ; jeu. : Folk ; ven. : Jam Hoot ; sam. : Free Music ; mar. : Chansons ; le 27 à 21 h. : Concert.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 26, 27, 28 et 29, à 18 h. 30 : Lluis Llach ; les 26, 29, 4 et 5 à 20 h. 30, le 30 à 14 h. 30 : Zoo ; les 27, 28, 2, 3 et 6 à 20 h. 30, le 1 à 14 h. 30 : la Guerre de Troie n'aura pas lieu ; les 2, 3, 4, 5 et 6 à 18 h. 30 : les Mummenschanz.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tube.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : l'Homme aux valises (à part. du 30 ; le 2, à bur. ferm.).

ATHENEE (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : l'Arrestation.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (J.). 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : la Grosse ; le jeudi 27, à 21 h. : Récital Mary Marquet.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. — Théâtre du Soleil (808-87-63) (Mer., Jeu., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Ah Q.

CENTRE CULTUREL DU Xe (208-84-12), les 26, 27, 28, à 20 h. 45 : Fin de partie.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), les 26, 27, 28 nov. et 2 déc. à 19 h. ; le 29 à 23 h. 30 ; le 30 à 21 h. 15 : la Compétition. — Le 29 à 19 h., le 30 à 23 h. 30 : Soleil en bouillie. — Les 26 et 27, à 23 h. 30 : Mutations.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. 30 : les Frères Jacques.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. : l'Homme sang.

DAUNOU (073-84-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Monsieur Masure.

EDOUARD-VII (073-87-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

EGLISE AMERICAINE (278-77-94) (D.), 20 h. 30 : Richard II.

ESPACE CARDIN (265-97-60) (D.), 21 h. : Rose des sables.

ESSAION (278-46-42) (L.), 20 h. 30 : Blifila.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat sam. à 17 h. et dim à 15 h. : Butley (jusqu'au 29).

GYMNASE (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer. et dim à 15 h. : le Black Mikado.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim à 15 h. et 17 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

INTERNATIONAL-HOUSE (734-59-36) le 26 à 21 h. : le Portrait d'un Dorian Gray.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim à 15 h. et 18 h. : Pique-soleil.

LUCERNAIRE (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; (D. soir, L.), 22 h., mat. sam et dim à 18 h. 30 : Sade.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Antigone.

MICHEL (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Gog et Magog.

M.J.C. - THEATRE DES DEUX-PORTES (797-24-51) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. 30 : les Mauvais Bergers.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.) 20 h. 45, Mat. sam. et dim., 15 h. : Hôtel du lac.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D., L.) 18 h. 30 : Chant profond de la Bretagne (poésie et musique). Sam., dim., 14 h. 30 : le Malade imaginaire.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : Feux de rouille. — 22 h. : Benoist Mary Story (jusqu'au 29).

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.) 21 h., mat. dim., 16 h. : les Deux Vierges.

ŒUVRE (874-45-52) (D. soir et L.) 21 h., mat., dim. 15 h. et 18 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.

OLYMPIC - ENTREPOT (783-67-42) D.) 22 h. : A toutes les gloires de France.

PALACE (770-44-37) (D. soir, L.) 22 h. 30, mat. dim., 18 h. : la Pyramide (à partir du 27).

PLAISANCE (273-12-65) (D.) 20 h. 30 : Moby Dick. — 20 h., mat. dim., 15 h. : Alexandra K (à partir du 2 décembre).

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42), les 26 et 27, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : la Caverne d'Adullam.

LA PENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : Un Parré peut en cacher un autre.

RANELAGH (288-64-44) (Ma.), 20 h. 25 : Mea Culpa.

SALLE VALHUBERT (707-30-02), mer., ven., sam. à 20 h. 30, dim. à 15 h. : le Distrait.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (359-36-88) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. 30 : le Besoin d'ailleurs (Henri Tisot).

STUDIO-THEATRE 14 (222-49-55) (D., L.), 20 h 45 : Andromaque.

TERTRE (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : l'Héroïque Aventure du capitaine Loïs ; (D. soir, L.), 22 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Dans la rue.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (033-79-27) (D.), 19 h. : la Pipelette ne pipe plus ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 23 h. : Angels of light de San Francisco.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre (D., L.), 22 h. : Rashomon et autres contes ; la Galerie, le 26 à 21 h. : Prométhée ou l'aube d'un espoir ; la Resserre (D., L.), 21 h. : Mademoiselle Julie.

THEATRE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 20 h. 30 : les Poings crispés dans l'ombre.

THEATRE D'ORSAY (548-65-90) Grande Salle : les 26, 27, 28, 29, à 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres ; le 29 à 20 h. 30, le 30 à 15 h. : Harold et Maude ; le 30 à 18 h. : Cuarteto Cedron. Petite Salle (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. 18 h. 30 : C'est beau ; (D. soir., L.), 22 h. 15, mat. dim. 15 h. : l'Ombre de Verdi.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir., L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : le Troisième témoin.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir., L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Hamlet.

THÉATRE PRESENT (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Trio pour deux canaris.

THEATRE 13 (589-05-99), les Mer., Jeu., Ven., Sam. à 20 h. 30, le Dim. à 16 h. : l'Avare.

TROGLODYTE (222-03-54) 22 h., le 26 : l'Inconfortable ; les 27, 28, 29 : les Retrouvailles de l'imaginaire ; le 2 : Xâhât.

VARIETES (231-09-92) (D. soi., L.), mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 27, à 14 h. 30 : Cinna, de Corneille.

BOULOGNE-BILLANCOURT - T.B.B. (603-60-44), les 26, 27, 28, 29, à 20 h. 30, le 30 à 15 h. 30 : Leny Escudero.

CHOISY-LE-ROI - Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), les 28 et 29, à 21 h., le 30 à 15 h. : la Main ouverte, Gare au Corbu (Théâtre populaire romand).

CRETEIL - Maison des arts et de la culture (899-94-50), le 28, à 20 h. 30 : Musique de chambre ; le 2, à 18 h. 30 : Chansons de France ; les 26, 27, 28 et 29, à 20 h. : le T.N.P. à Créteil (Lear).

CORBEIL-Centre culturel P.-Neruda (496-57-86), le 29, à 21 h. : Jazz ; le 2, à 21 h. : Carolyn Carlson.

MARLY-LE-ROI-Auditorium Drouot (958-55-55), le 29, à 20 h. 45 : A. Krust, piano (Schumann).

NANTERRE-Théâtre des Amandiers (204-37-13), le 2, à 9 h. 30 : Voyage au centre de la Terre.

SAINT-DENIS-Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 25, 28, 29, 30, à 20 h. 30 : Figaro ci, Figaro là.

SARTROUVILLE-Théâtre (962-42 83), le 28, à 21 h. : la Cuadra de Séville ; les 1er et 2, à 10 h. et 14 h. : Bondresan, théâtre balinais.

SURESNES-Théâtre Jean-Vilar (506-57-18), le 29, à 21 h. : Dance (Nourkil).

VERSAILLES - Théâtre Montansier (950-71-18), les 26, 29, 2, à 21 h., le 30, à 15 h. : Anna Karénine ; le 27, à 17 h. 30 : les Ménestriers ; le 28, à 21 h. : Colombe.

VILLEJUIF-Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 27, à 15 h ; les 29 et 2, à 21 h. : Mort d'un commis voyageur.







Concerts

MERCREDI 26 NOVEMBRE

FACULTE DE DROIT (633-67-40), 21 h. : A. Brendel (Bach, Liszt, Beethoven).

CHOPIN-PLEYEL (227-88-73), 21 h. : S. Hussor (Mozart, Chopin, Liszt, Ravel, Stravinsky, Albeniz, Soler, Ginastera).

GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : G. Schok (Schubert).

MUSEE D'ART MODERNE (553-48-10), 20 h. 30 : M. Rateau (musique pour bandes magnétiques).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Trio Pasquier (Schubert, Mozart, Beethoven).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Famille Burdon.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE (329-12-25), 21 h. : F. Duchâble (Beethoven, Ravel, Chopin, Prokofiev).

JEUDI 27 NOVEMBRE

GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : Quatuor Vegh (Beethoven).

THEATRE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (329-12-25), 20 h. 30 : F. Duchable piano (Beethoven, Chopin, Prokofiev, Ravel).

PLEYEL (227-88-73), 21 h. : C. Helfer (Bach, Beethoven, Brahms).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Rouen, dir. : J.-C. Bernède et H. Boschi, piano (Mozart).

VENDREDI 28 NOVEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42), 20 h. 30 : Orchestre philharmonique des pays de la Loire, avec S. Uwasaki, dir. J.-C. Casadesus (Mozart, Beethoven, Strasvinsky).

GAVEAU (225-29-14) : Geda Hartman soprano, Udo Reineman, baryton, avec C. Ivaldi, pianiste (Schubert, Brahms, Schumann).

SAMEDI 29 NOVEMBRE

GAVEAU (225-29-14), 21 h. : J.-M. Gamard, violoncelle (Haydn, Bach, Boccherini).

MUSEE GUIMET (723-61-65), 17 h. 30 : R. Puri, danse, H. Chaurasia, flûte indienne, avec Z. Ahmed Khan, tabla, et M. Khna, tanpra.

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42), 17 h. 45 : P. Neriul, D. Douay, Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos (Schubert, Mendelsohn, C. Pascal, Brahms).

GAVEAU (225-29-14) 20 h. 30 : Quatuor Vegh (Beethoven).

CHATELET (231-44-80), 18 h. : G. Tessier, Orchestre symphonique, dir. : P. Derveau (Dupont, Dvorak).

MAIRIE DU SIXIEME (325-79-63), salle des fêtes, 17 h. : N. Combet *et D. de Fleurieu (Brahms, Chopin,* Chabrier, Poulenc, Casadesus).

THEATRE D'ORSAY (548-65-90), 10 h. 30 : W. Chodack, Trio à cordes de Paris (Mozart, Schumann).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. : Orchestre de chambre de Mayence, dir. G. Kiehr (Bach, Mozart, Purcell, Rameau, Stamitz, Telemann, Verdi).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J. Langlois.

PLEYEL (227-06-30), 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, Ulf Hoelscher, C. Dutoit (Tchaïkovski, Brahms).

LUNDI 1er DECEMBRE

PALAIS DES CONGRES (758-27-32), *20 h. 30 : J. Norman, Orchestre de* Paris, dir. J. Delacôte (Berg, Wagner, Mahler, Strauss).

GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : Y.-P. Tortelier, M. de La Pau (Pugnani-Kreisler, Mozart, Debussy, Brahms, Saint-Saëns, Isaye).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42) : Orchestre de Radio-France, dir. S. Koehler (Schumann : « Geneviève ».)

THEATRE ESSAION (278-46-42), 20 h. 30 : Concert Ravel.

MARDI 2 DECEMBRE

CHAILLOT : Voir subventionnés.

THEATRE 13, 21 h. : Cl. Bernard, G. Bénard, T. Adamopoulos (Beethoven).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Concert du mardi (Rossini, Bach, Beethoven).

PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : Concert du GERM.

Le jazz

AMERICAIN CENTER (033-99-92), le 28, à 21 h. : Ex-Magma ; le 29 à 21 h. : *Claude Abadie.*

MOUFFETARD (336-02-87), le 1er, à 20 h. 30 : Trijoums, chutes libres.

HIPPODROME DE PARIS, le 27, à 20 h. : Caravan Ahs Ra Temple.

RADIO-FRANCE (224-22-22), le 26, à 19 h. : Siading quartet ; le 27, à 19 h. : Gustavo Kerestezachi ; le 28, à 19 h. : Quintette Goah.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (742-99-79) (D.), 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Prima Donna ; 24 h. : Blue Bell Boy.

LE BAR DU MARAIS (272-29-48) (L.), 21 h. : Momo one man show.

LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58), 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Yvan Dautun ; 23 h. : Marianne Sergent.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 21 h. : Opéra-Sapho ; 22 h. 15 : Frissons sur le secteur.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON (326-43-28) (D.), 21 h. : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.

LE FANAL (236-73-68) (D.), 20 h. 45 : Jacques le Fataliste ; 22 h. 30 : Marie la Rose.

LE JOUR-DE-FETE (033-98-56), 20 h. 45 : T'auras mon pied dans le cul si tu fermes pas ta gueule ; 22 h. : Parodie perdue.

PETIT CASINO (747-62-75) (D.), *21 h. : Montehus et tu verras mon* cœur ; (L.). 23 h. 30, dim. à 21 h. 15 : Spectacle Cami.

P'TIT THEATRE (326-73-83), 20 h. 15 : Poing final ; (D.), 22 h. : Franck Enstein à Paris.

SELENITE (033-53-14) (L.). I. 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : la Grimace. — II. 20 h. 30 : Jean de l'Ours ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L., Ma.), 21 h. 30 : Si c'est pas l'oule, c'est donc ton père.

Festivals

Automne à Paris

CHAPELLE DE LA SORBONNE, de 13 h. à 22 h. tous les jours sauf lundi : le Grand Prisme.

Danse

PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 17 h. ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. : Ballet soviétique de Sibérie (A partir du 28).

Les comédies musicales

EUROPEEN (387-88-14), 21 h., mat dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Jean's (jusqu'au 30).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 26 NOVEMBRE. — 15 h., Films burlesques, de H. Lloyd ; 18 h. 30, Aux deux colombes, de S. Guitry ; 20 h. 30, Désir sous les ormes, de D. Mann ; 23 h. 30, Un nommé Cable Hogue, de S. Peckinpah.

JEUDI 27. — 15 h., Au-delà des *grilles, de R. Clément ; 18 h. 30,* Ma femme est une sorcière ; 20 h. 30, Voyage en Italie, de R. Rossellini ; 22 h. 30, Freud, passions secrètes, de J. Huston.

VENDREDI 28. — 15 h., Le Mensonge de Nina Petrovna, de V. Tourjansky ; 18 h. 30, C'est arrivé demain, de R. Clair ; 20 h. 30, Husbands, de J. Cassavetes ; 22 h. 30, Lancelot du lac, de R. Bresson ; 24 . 30, Don't look back, de A. Pennbaker.

SAMEDI 29. — 15 h., 80 ans de cinéma français, montage de H. Langlois ; 18 h. 30, Double suicide, de M. Shinoda ; 20 h. 30, Othello, de O. Welles ; 22 h. 30, Sur les quais, de E. Kazan ; 24 h. 30, The mad genius, de M. Curtiz.

DIMANCHE 30. — 15 h., Les Sept Samouraïs, de A. Kurosawa ; 18 h. 30, Bande à part, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, la Comtesse de Hong-Kong, de C. Chaplin ; 22 h. 30, Une femme disparaît, de A. Hitchcock ; 24 h. 30, The mystery of the wax museum, de M. Curtiz.

LUNDI 1er DECEMBRE. — Relâche.

MARDI 2. — 15 h., la Beauté du diable, de R. Clair ; 18 h. 30, les Belles de nuit, de R. Clair ; 20 h. 30, le Bonheur, de A. Varda ; 22 h. 30, Tempête à *Washington, de O. Pre*minger ; 23 h., le Cosaque Galaton.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 15 h. 40, 22 h. *10.*

L'ARBRE DE GUERNICA (Fr.) (*) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) (sous réserves) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Plaza, 8e (073-74-55).

LA BATAILLE DU CHILI (Chil., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

BLACK MOON (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).

CATHERINE ET Cie (Fr.) (*) : Royal Passy, 16e (527-41-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche-de-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio République, 1e (805-51-97).

LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e *(580-03-75) ; Paramount-Montpar*nasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29).

CHORIZENESSE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gau*mont-Richelieu, 2e (233-56-70) ;* Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Wepler, 18e (387-56-07) ; Diderot, 13e (343-19-29).

COUSIN, COUSINE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE DROIT DU PLUS FORT (A v.o.) (**) : Olympic-Entrepôt, (783-67-42).

L'ENIGME DE KASPAR HAUS (All., v.o.) : Studio des Ursuli *5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf,* (225-47-19).

FLIC STORY (Fr.) : Paramou Maillot, 17e (758-24-24), Paramou Montparnasse, 15e (326-22-17), ramount-Opéra, 9e (073-34-37), blicis-Champs-Elysées, 8e (78-23).

LA FLUTE ENCHANTEE (Su v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (71-08), Vendôme, 2e (073-97-52) V.f. : Bienvenue-Montparna 15e (544-25-02).

LES GALETTES DE PONT-A (Fr.) (*) : Bretagne, 6e (222-57- Ermitage, 8e (359-15-71), Capri (508-11-69).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o. Studio Alpha, 5e (033-39-47). V.f : Paramount-Opéra, 9e (34-37).

H MUSIC (A., v.o.) : Grands Au tins, 6e (633-22-13).

HESTER STREET (A., v.o.) : 14-J let, 11e (700-51-13). Quintette (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, (225-47-19).

HISTOIRE D'ADELE H (fr.) : E ritz 8e (359-42-33), U.G.C.-Od 6e (325-71-08), Bienvenüe-Mont nasse 15e (544-25-02), Murat (288-99-75).

HISTOIRE D'HOMMES (A.) (v.o.) : Bilboquet 6e (222-87 Hollywood-Boulevard 9e (770-10 Studio Galande 5e (033-72-71)

HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : la 5e (337-90-90).

HU-MAN (Fr.) : Templiers (272-94-56).

L'ILE SUR LE TOIT DU MO (A.) (v.o.) : Ermitage 8e (359-1 (en soirée), v.f. : Ermitage 8e mat.), Rex 2e (236-83-93), Mir 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelin (331-06-19), Mistral 14e (734-20 Terminal-Foch 16e (704-4 Cambronne 15e (734-42-96). ges 18e (522-47-94), Cinéma Opéra 9e (770-01-90).

L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U. Gobelins 13e (331-06-19), Cl Ecoles 5e (033-20-12), Bretag (222-57-97), Normandie 8e 41-18), Rex 2e (236-83-93), mount-Maillot 17e (758-2 Paramount-Opéra 9e (073-3 Paramount-Montmartre 18e 34-25), Paramount-Orléans (580-03-75), Publicis-Saint-Ger 6e (222-72-80), Magic-Conve 15e (828-20-64).

L'INDE FANTOME (Fr.) : Oly 14e (783-67-42).

INDIA SONG (Fr.) : Le Sei (325-92-46) à 14 h. 45 et 17 h

JANIS JOPLIN (A.) (v.o.) : La 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbe (225-47-19).

MILESTONES (A.) (v.o.) : Ac Christine 6e (325-85-78).

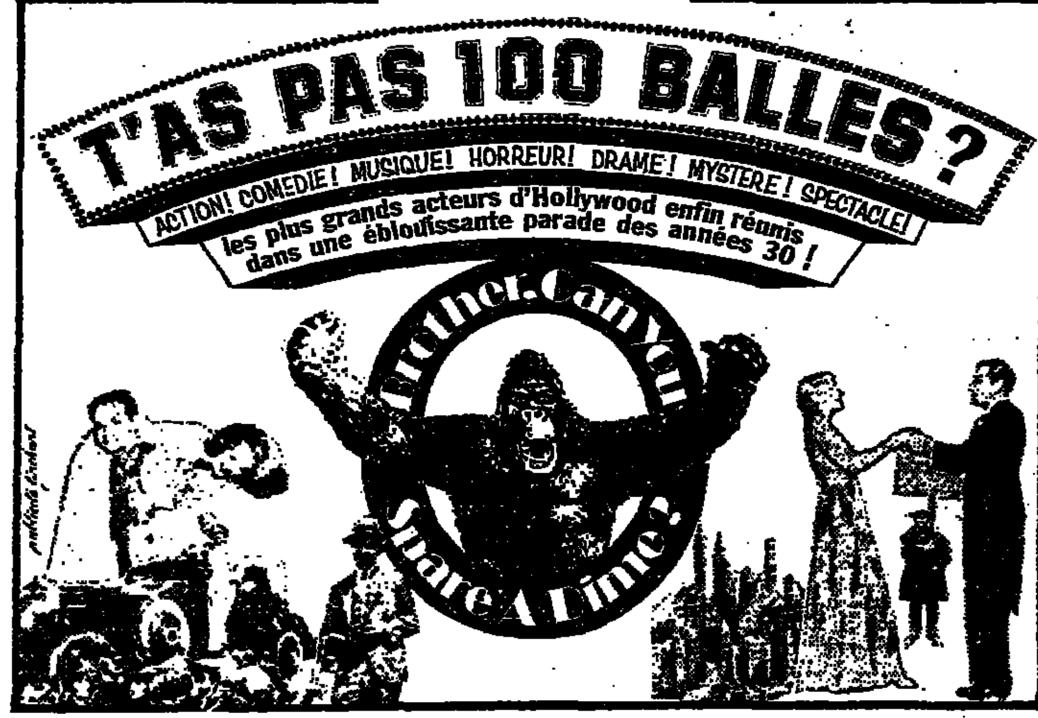
LA MORT D'UN GUIDE (F Bonaparte 6e (326-12-12), U. Marbeuf 8e (225-47-19).

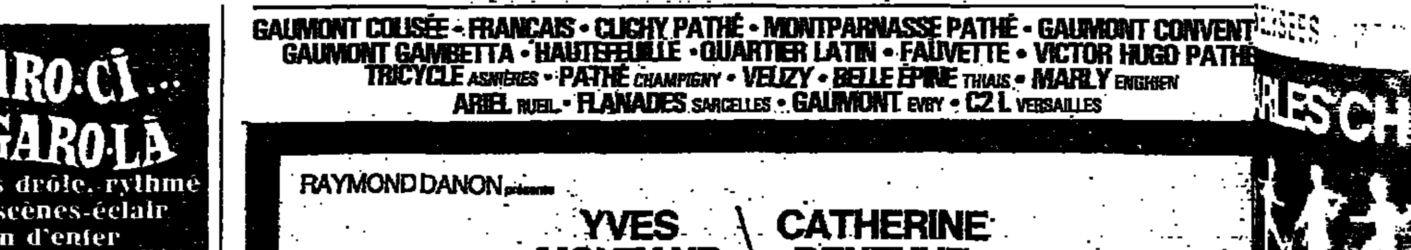
NASHVILLE (A., v.o.) : Ely Point-Show, 8e (225-67-29). sées-Lincoln, 8e (359-36-14), Lu bourg, 6e (633-97-77), St-Germ Studio, 5e (033-42-72). V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e 56-16), Montparnasse-Pathé, (326-65-13).

LES ONZE MILLE VERGES (**) : Balzac, 8e (359-52-70), *mont-Opéra, 9e (073-95-48),* M parnasse 83, 6e (544-14-27), Q tette, 5e (033-35-40), Murat, (288-99-75).

PARFUM DE FEMME (It., v.o. Elysées-Lincoln, 8e (359-36- Quintette, 5e (033-35-40), Ha feuille, 6e (633-79-38). V.f. : Montparnasse 83, 6e (14-27), Gaumont-Convention, (828-42-27), Gaumont-Gamb 20e (797-02-74), Marignan, 8e (92-82), Clichy-Pathé, 18e (37-41), ABC, 2e (236-55-54), lypso, 17e (754-10-68).

PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr Concorde, 8e (359-92-84), Fra 9e (770-33-88), Saint-Lazare quier, 8e (387-35-43), Hautefe 6e (633-79-38), Gaumont-Sud (331-51-16), Nations, 12e 04-67), Quintette, 5e (033-3 Montparnasse-Pathé, 14e 65-13).







Cinéma

PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

POUR ELECTRE (Hong., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

Les films nouveaux

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE, film algérien de Lakhdar Hamina, avec Jorgo Vayagis, Larbi Sekkal, Cheik Nourredine, Lakhdar Hamina. — V.o. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Caméo, 9e (770-20-89), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SAUVAGE, film français de Jean-Paul Rappeneau, avec Catherine Deneuve et Yves Montand. — Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

ATTILA 74, film grec de Michael Cacoyanis. — V.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).

T'AS PAS 100 BALLES ? (BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ?), film anglais de Philip Mora. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06), 14 Juillet, 11e (700-51-13).

TANT QU'Y A DE LA GUERRE, Y'A DE L'ESPOIR, film italien d'Alberto Sordi, avec Alberto Sordi. — V.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

DEHORS-DEDANS, film français d'Alain Fleisher, avec Catherine Jourdan. — Le Seine, 5e (325-92-46).

FILM, film américain de Samuel Beckett, avec Buster Keaton, et JEU, film irlandais de Reginald Grey, avec Laurent Terzieff. — Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h.

LE LIBAN DANS LA TOURMENTE, film de Jocelyn Saab et Jorg Stocklin. — Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

SAO BERNARDO, film brésilien de Léon Hirszman, avec Othon Bastos, Isabel Ribeiro. — V.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e 797-02-74).

ROYAL FLASH (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

SHAMPOO (A., v.o.) : Biarritz, 8e (deux salles) (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).

LE SECRETAIRE AUX MILLE ET UN TIROIR ou LE SUJET (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 17 h. 10, 18 h. 50, 20 h. 30.

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA TOILE D'ARAIGNEE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) ; Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) (les deux époques) : Dominique, 7e (551-04-55) (sf mardi).

LIMELIGHT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) (*) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) (me., jeudi, ven.).

UN AMERICAIN A PARIS (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86). — Mer. : les Trois Ages ; jeu. : les Lois de l'hospitalité ; ven. : Collège ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : fiancées en folie ; lun. : Sherlock Junior ; mar. : le Mécano de la Générale.

LES CAHIERS DU CINEMA DES ANNEES 60 : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). — Mer., jeu. : le Petit Soldat, A bout de souffle ; ven., sam., dim. : les Quatre Cents Coups, Jules et Jim ; lun., mar. : le Signe du Lion, la Religieuse.

LE KING FAMILIAL : Ranelagh, 16e (288-64-44). — Mer. : l'Enfant sauvage ; jeu., ven., sam. : Taking Off ; dim., lun., mar. : la Barbe à papa.

FESTIVAL DE FILMS SUPER-HUIT : Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50). — Mer. : On achève bien les chevaux ; jeu. : Propriété interdite ; ven., sam. : la Fugue ; dim., lun., mar. : Moulin-Rouge.

80 ANS DE CINEMA FILMS CHOISIS PAR LA CRITIQUE :

MARAIS, 4e (278-47-86). — Mer. : Farrebique ; jeu. : Orphée ; ven. : l'Heure du Loup ; sam. : le Couteau dans l'eau ; dim. : Halleluiah ; lun. : le Carrosse d'or ; mar. : Tempête sur l'Asie.

STUDIO LOGOS, 5e (033-26-42). — Mer. : Tristana ; jeu. : l'Impératrice rouge ; ven. : les Rapaces ; sam : Meet me in Saint-Louis ; dim. : A nous la liberté ; lun. : Jules et Jim ; mar. : Muriel.

MAC-MAHON, 17e (380-24-81). — Mer. : Salvatore Giuliano ; jeu. : M. le maudit ; ven. : Seven Women ; sam. : Brigadoon ; dim. : la Ruée vers l'or ; lun. : To be or not to be ; mar. : les Enfants du paradis.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.

LA CHINE (Fr.-It.-All.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dim.).

LE DECAMERON (It., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE PETIT SOLDAT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

PSAUME ROUGE (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. 15 et 0 h. 15.

SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES et LA SOLITUDE D'UN CHANTEUR DE FOND : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sf dim.).

LE MONDE DES SPECTACLES

Cinéma en province

BORDEAUX. — La Chevauchée sauvage : Français (52-69-47) ; la Flûte enchantée : Ariel (44-31-17) ; l'Ile sur le toit du monde : Ariel (44-31-17) ; l'Incorrigible : Français (52-69-47) ; N° 2 : Marivaux (48-43-14) ; Parfum de femme : Gaumont (48-13-38) ; Parlez-moi d'amour : Gaumont (48-13-38) ; Phase IV : Marivaux (48-43-14) ; le Sauvage : Gaumont (48-13-38) ; Shampoo : Ariel (44-31-17) ; le Sherif est en prison : Ariel (44-31-17) ; le Téléphone rose : Gaumont (48-13-38) ; la Toile d'araignée : Club (52-24-17) ; Les Trois Jours du Condor : Ariel (44-31-17).

GRENOBLE. — Catherine et Cie : Gaumont (44-22-16) ; la Chevauchée sauvage : Grand Palace (09-67-10) ; Guerre et amour : Stendhal (96-34-14) ; la Course à l'échalote : Paris (44-05-27) ; l'Incorrigible : Grand Place (09-67-10), Eden (44-06-17) ; Parfum de femme : Paris (44-05-27) ; le Sauvage : Royal (96-33-33) ; Shampoo : Stendhal (96-34-14) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Ariel (44-22-16).

LILLE. — La Chevauchée sauvage : Pathé (57-32-71) ; Chobizenesse : Pathé (57-32-71) ; les Onze Mille Verges : Familia (57-38-55) ; Parlez-moi d'amour : Ritz (55-23-57) ; Parfum de femme : Pathé (57-32-71).

LYON. — L'Arbre de Guernica : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; la Chevauchée sauvage : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; la Course à l'échalote : Comoedia (72-10-59) ; Pathé (42-61-03) ; l'Enigme de Kaspar Hauser : Duo (37-05-55) ; Flic Story : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Guerre et amour : U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04), Paramount (42-01-53) ; Hester Street : Le Canut (28-34-91) ; l'Histoire d'Adèle H : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; l'Incorrigible : U.G.C.-Scala (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04), Paramount (42-51-03) ; l'Ile sur le toit du monde : U.G.C.-Scala (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; les Lettres de Stalingrad : Les Ateliers (37-46-30) ; les Onze Mille Verges : Pathé (42-61-03) ; Parlez-moi d'amour : Gémeau ; Parfum de femme : Bellecour (37-09-07) ; Phase IV : Ambiance (38-14-84) ; Quand la ville s'éveille : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Shampoo : U.G.C.-Concorde (42-15-41), Part-Dieu (62-68-04) ; le Sauvage : Royal (37-31-49) ; Tarzoon, la honte de la jungle : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; la Toile d'araignée : Pathé (42-61-03), Comoedia (72-10-59) ; les Trois Jours du Condor : Pathé (42-61-03), Comoedia (72-10-59) ; le Vieux Fusil : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04).

MARSEILLE. — L'Arbre de Guernica : Festival Vieux-Port (90-28-77), K 7 (48-42-79) ; Catherine et Cie : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; la Chevauchée sauvage : Hollywood (33-74-93), K 7 (48-42-79) ; la Course à l'échalote : Pathé (43-14-45) ; l'Histoire d'Adèle H : Paris (33-15-59) ; l'Ile sur le toit du monde : K 7 (48-42-79), Majestic (33-38-32) ; l'Incorrigible : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93), Meilhan (48-27-64) ; Parfum de femme : Pagnol (49-34-79), Paris (33-15-59) ; Phase IV : Pathé (48-14-45) ; Quand la ville s'éveille : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; le Retour de la panthère rose : Paris (33-15-59) ; le Sauvage : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-57) ; la Toile d'araignée : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; le Vieux Fusil : Odéon (48-35-16), Drive In (54-16-00) ; les Trois Jours du Condor : Capitole (48-27-64), K 7 (48-42-79).

NANCY. — La Chevauchée sauvage : Paramount (24-53-37) ; la Course à l'échalote : Pathé (24-54-31) ; Flic Story : Paramount (24-53-37) ; les Onze Mille Verges : Gaumont (24-56-83) ; Parfum de femme : Gaumont (24-56-83) ; Parlez-moi d'amour : Gaumont (24-56-83) ; le Sauvage : Gaumont (24-56-83).

RENNES. — La Chevauchée sauvage : Ariel (79-00-56) ; la Course à l'échalote : Ariel (79-00-56) ; le Merle chanteur : Boîte à films (30-52-40) ; Parfum de femme : Ariel (79-00-56) ; Parlez-moi d'amour : Bretagne (30-56-33) ; le Sauvage : Paris (30-25-55) ; le Téléphone rose : Français (30-86-52) ; le Vieux Fusil : Zoom (50-45-71).

STRASBOURG. — L'Arbre de Guernica : Ariel ; l'Incorrigible : Capitole (32-13-32) ; Guerre et amour : Ariel ; le Sauvage : Rit's (32-45-51) ; Shampoo : Ariel ; Tarzoon, la honte de la jungle : Capitole (32-13-32).

TOULON. — L'Arbre de Guernica : J. Bart ; Catherine et Cie, Parlez-moi d'amour, le Sauvage, la Toile d'araignée : Gaumont (92-00-17) ; *le Vieux Fusil : Colbert.*

TOULOUSE. — L'Arbre de Guernica : Américains (61-21-94) ; la Chevauchée sauvage : Trianon (62-87-84) ; Chobizenesse : Gaumont (21-49-58) ; l'Histoire d'Adèle H : Américains (61-21-94) ; l'Ile sur le toit du monde : Ariel (08-07-14) ; l'Incorrigible : Gaumont (21-49-58) ; les Onze Mille Verges : Trianon (62-87-85) ; Parlez-moi d'amour : Gaumont (21-49-58) ; le Sauvage : Trianon (62-87-84) ; le Téléphone rose : Ariel (08-07-14) ; les Trois Jours du Condor : Variétés (22-42-71).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LUTHER AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le premier des modernes

Martin Luther : quel sujet pour une pièce ! Moine hérétique qui s'élève contre la décadence puis l'autorité de Rome, fonde le protestantisme presque malgré lui et finit par épouser une religieuse ; mystique et poète qui jette les bases de la langue allemande par sa traduction de la Bible ; homme politique allié des princes et des pouvoirs, qui est à l'origine de l'Etat allemand moderne — et capitaliste, — homme rabelaisien qui choque par son franc-parler, sa grossièreté, et qui lutte toute sa vie contre des crises qui intéressent la psychiatrie autant que la spiritualité...

Il n'est guère étonnant qu'après Look Back in Anger, *le dramaturge anglais, John Osborne, eut cherché un autre exemple de « jeune homme en colère » chez le moine révolté de Wittenberg.*

Mais au-delà du film, essentiellement consacré à la vie religieuse de Luther, d'autres aspects furent fournis par le débat. La théologie de Luther, par exemple, est capitale pour comprendre le personnage et la genèse de la Réforme. Les craintes de Luther, au sujet de son salut personnel, de sa « justification » devant Dieu, pathologiques ou non, l'ont amené à sa grande découverte : le juste doit vivre par la foi. Ce ne sont pas ses bonnes œuvres qui peuvent justifier un homme — encore moins le trafic honteux des indulgences — mais la foi, don gratuit de Dieu.

Voilà le nœud de la doctrine luthérienne dont découle tout le reste, et qui a donné naissance à la réforme : la place primordiale accordée à l'écriture, parole de Dieu, la personnalisation de toutes les relations entre Dieu et l'homme — où nul homme ne jouit de privilèges par rapport aux autres, — plus de hiérarchie ou de distinction entre clercs et laïcs ; le remplacement du droit canon par la liberté de la communauté religieuse de s'organiser comme elle l'entend. L'Eglise ne doit jamais plus se servir de l'épée, son glaive c'est la parole. Elle ne doit plus vouloir dominer le monde, le « christianiser ». Elle ne peut que rappeler les commandements de Dieu, conseiller, exhorter, tandis que les décisions relèvent de la responsabilité individuelle, de la conscience.

Le Watergate de l'époque

Luther fut un précurseur dans le domaine théologique, les catholiques en viennent à le reconnaître, à tel point que nombre de ses intuitions et réformes ont été reprises par le Concile Vatican II.

L'écrivain orthodoxe Virgil Gheorghiu l'a rappelé — Luther fut un précurseur dans d'autres domaines, par son utilisation de l'imprimerie, sa création d'un outil linguistique et son appui des princes germaniques contre le pouvoir temporel de la papauté, l'exploitation politique faite de la Réforme et souvent à l'insu de Luther, sont à l'origine de l'Europe des Etats. En dénonçant le « Watergate de l'époque » pour reprendre la formule du Père Daniel Olivier, professeur à l'Institut catholique, Luther a déclenché un processus irréversible qui a dépassé ces prévisions les plus extravagantes.

Les catholiques et les protestants, au moins ceux qui ont participé à l'émission, étaient plus proches doctrinalement les uns des autres que du représentant de l'Eglise orthodoxe dont la théologie et l'ecclésiologie sont restées beaucoup plus classiques. Plus que la levée de l'excommunication contre Luther, catholiques et protestants se sont retrouvés pour souhaiter la réhabilitation de la pensée de Luther, au sein du catholicisme — mouvement qui est déjà largement amorcé.

ALAIN WOODROW.

OCCASION PERDU[E]

Passer avec quelqu'un les qu…
tre derniers jours de sa vi…
aller, venir, bavarder avec lu…
avoir cette occasion ultim…
unique, de l'approcher, de …
demander qui il est — qui éte…
vous, Jacques Charon ? — et …
rater. Parce qu'on ne savait p…
parce qu'on n'imaginait pas …
comment l'aurait-on pu ? — q…
jamais plus... Le portrait …
comédien disparu, présen…
mardi par TF 1, ne vaut rie…
Et cependant il n'a pas de pr…

Il représente tout ce qu'…
peut y investir de regrets, d'i…
patience, de surprise aussi : …
lui trouvait mauvaise mine, …
visage bouffi, le regard creus…
pas noir et blanc, gris. Il aur…
dû se méfier. Et il était là, à …
féliciter de sa bonne santé, …
se frottant le crâne, en touchan…
geste familier pour conjurer …
mauvais sort, le bois de sa t…
de bois. Et il envisageait la vie…
lesse avec la sérénité d'un …
des bêtes et la curiosité d'…
mordu du théâtre, d'acteur d…
venu spectateur. Et il se souh…
tait — le rêve de tous les com…
diens — la mort de Molière da…
le fauteuil du Malade imaginai…

Qui avait approché d'ass…
loin pour le jauger, d'assez p…
pour le juger — c'est notre c…
— ce ballon toujours gonflé …
bloc d'enthousiasme et de vi…
lité, ne pouvait qu'estimer …
rayonnante fermeté, la ras…
rante certitude et l'autorité …
de cette fausse rondeur : …
c'était son emploi. Sophie De…
marets le comparait au cours …
l'émission à un gros chat. C'…
exactement cela.

Il y avait du Raminagrobis …
en lui. Mais où ? Où était- …
brèche, l'ouverture, le chem…
secret de son âme ? La passi…
du théâtre n'efface, n'écarte p…
tout. Quels avaient été ses ra…
ports avec ses parents, — …
m'avait parlé de sa mère, …
jour, avec une étonnante ins…
tance — quels étaient ses ra…
ports avec l'argent, avec le su…
cès, avec la concurrence, av…
le théâtre d'avant-garde, avec …
trac, avec les frusques, av…
l'amour et l'amitié ? Où, qua…
prenait-il ses repas ? A qu…
ressemblaient sa loge, au Fr…
çais, sa table de maquillage, …
quoi pensait-il en se rasant …
matin ? Voilà ce qu'on aurait aim…
savoir, apprendre de sa bouche…
Cette bouche si mince, simpl…
trait tiré sous l'indéchiffrabl…
colonne de signes de gentilless…
et de gaieté.

Gai et gentil, il l'était plu…
qu'aucun autre. N'était-il pa…
autre chose aussi ? Gentimen…
gaiement, il nous a fermé …
porte au nez. Définitivement. Qu…
cela nous serve de leçon. Po…
bien faire, il faudrait aller recue…
lir les propos de ceux qu'…
respecte ou qu'on admire …
pensant toujours : et si c'étai…
les derniers ?

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

> « Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 26 NOVEMBRE

A Radio-France, un préavis de grève est déposé pour ce mercredi 26 novembre à 13 heures et pour le jeudi 27 à 0 heure. Une assemblée générale du personnel décidera de l'action à mener.

En cas de grève ce mercredi 26 novembre, un programme de musique ininterrompue serait diffusé sur France-Inter et FIP, et un autre programme minimum appliqué sur France-Culture et France-Musique serait composé de musique et à 14 heures d'une dramatique : « le Vieil Homme et la Mer », d'Hemingway ; à 19 h. 30, « Le monde insolite : l'assemblée du peuple ». Avec un journal à 19 heures sur l'ensemble des chaînes de radio.

A TF 1 et à Antenne 2, un préavis de grève a été également déposé pour le jeudi 27 novembre. Les négociations semblent ne pas avoir progressé à TF 1, tandis que les syndicats et la direction d'Antenne 2 envisagent une possibilité d'accord, les syndicats ayant enregistré une forte diminution de la personnalisation des salaires. La prochaine rencontre entre les syndicats et la direction d'Antenne 2 est prévue le jeudi 27 novembre.

Sur FR 3, les syndicats et la direction vont discuter sans interruption le jeudi 27 et le vendredi 28 novembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : Virginie. Scénario Françoise Verny et M. Favart. Réal. M. Favart.

22 h. 10, Emission philosophique : Interrogations, de D. Huisman et M.-A. Malfray. La justice (voir Tribunes et débats) ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : Mannix (Un pas dans l'ombre) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est à dire (voir Tribunes et débats) ; 23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle cataclysmes et catastrophes) : « Sodome et Gomorrhe », de S. Leone et R. Aldrich (1961). Avec St. Granger, P. Angeli, St. Baker, A. Aimée, R. Podesta.

FRANCE-CULTURE

20 h., En liaison avec TF 1, émission médicale, par L. Barrère : La responsabilité médicale ; 21 h. 35, *Musique de chambre* : « Trio opus 114 pour clarinette, violoncelle et piano » (Brahms), avec B. Yannotta, F. Lodéon, D. Hovora, « Quatuor à cordes en la mineur n° 2 » (Brahms), par le quatuor Parrenin ; 23 h. 35, Les fictions contemporaines : les enjeux (3) ; 23 h., De la *nuit* ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival de Lucerne... *Orchestre symphonique Sudwestfunks Baden-Baden*, direction K. Kobayashi, avec D. Jenson, violoniste, Z. Kocsis et D. Rankl, pianistes : « Concerto pour deux pianos et orchestre en mi bémol majeur » (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre en mi mineur » (Mendelssohn), « Concerto n° 2 pour piano et orchestre » (Bartok), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : Le cirque et la musique ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

JEUDI 27 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

10 h. 25, Retransmission en direct du « Te Deum » pour l'intronisation du prince Juan Carlos.

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 45) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or ;

20 h. 30, Série : Shaft (l'Enlèvement), avec R. Roundtree ; 21 h. 40, Spécial IT 1 : Soixante minutes pour convaincre, avec Mgr Elchinger ; 22 h. 40, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

10 h. 25, Retransmission, en direct, du « Te Deum » pour l'intronisation du prince Juan Carlos ; 14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Le grand échiquier, de J. Chancel : Serge Lama ; 23 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Devenir (le cirque ambulant) ; 19 h. 40, Tribune libre : Accueil des villes françaises ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « l'Inconnu du Nord-Express », d'A. Hitchcock (1951), avec F. Granger, R. Roman, R. Walker et L. G. Caroll (N.).

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Si nous parlions de Peter », de F. Bertrand, avec R. Coggio, G. Lartigau, F. Sergé, A. Ferlac, réalisation A. Barroux ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines : leurs enjeux (4) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival de Lucerne. Orchestre symphonique du Sudwestfunks Baden-Baden, direction E. Bour, avec J. Starker, violoncelliste : « le Prince de bois », ballet (Bartok), « Symphonies pour violoncelle et orchestre en mi mineur » (Prokofiev), « Daphnis et Chloé » (Ravel) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : Le cirque et la musique ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

SUD-RADIO SE RÉGIONALISE

● La station périphérique … Radio — dont l'émetteu[r] … trouve en principauté d'An… — s'oriente vers la régiona[lisa]tion. Les structures de la st… sont codifiées, de nouveaux p… sont créés et les programmes … débuteront désormais à 5 … pour se terminer à 24 heures, … transformés. Les journalistes … vent intervenir à tout mo… pour donner des flashes d'ac… lité régionale. Des liaisons s… établies avec les grands quoti… de Bordeaux, Toulouse, P… gnan, Montpellier et Marseill… *(Corresp.)*

TRIBUNES ET DÉBA[TS]

MERCREDI 26 NOVEMB[RE]

— *Le Club 16* exprime son … de vue à la tribune libre de … à 19 h. 40.

— *Le professeur Robert D…* *M. André Rossi*, secrétaire d'… porte-parole du gouvernem… *Gabriel Péronnet*, secréta… d'Etat à la fonction publiqu… *H. Caillavet*, sénateur du … et-Garonne (radical de gau… participent au magazine « C… à-dire », qui a pour sujets … guérisseurs, le radicalisme, … Antenne 2, à 21 h. 30.

— *M. Jean Lecanuet*, min… de la justice, répond aux quest… du *Père Riquet*, du *bâton…* *C. Lussan*, de *Me G. Kiejman…* *MM. R. Weyl* et *C. Bruaire* e… notre collaborateur *P. Viansson-Ponté* sur TF 1, à 22 h. 10.

JEUDI 27 NOVEMBRE

— *Le journal de Jean-P… Elkabbach* est retransmis en [di]rect de Madrid sur France-I… à 13 h.

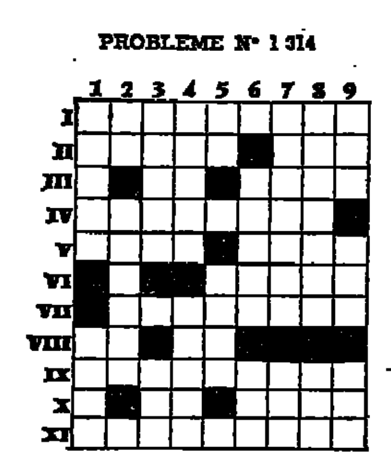
— *L'Accueil des villes franç…* expose son opinion à la trib[une] libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mgr Elchinger*, évêque [de] Strasbourg, a « soixante min[utes] pour convaincre » sur TF … 21 h. 40.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 314



HORIZONTALEMENT

I. Reçoit un bon soufflet. — II. Pratique du plus haut intérêt; C'était un endroit idéal pour vider une querelle. — III. Symbole chimique; Des spécialistes de la viande à l'étouffée. — IV. C'est toujours un problème. — V. Points dans le temps; Militaire connu. — VI. Assez fragile. — VII. Privera d'un certain viscère. — VIII. Fin de participe; Désinence verbale. — IX. Endroits malsains. — X. Pronom; Voyage agréablement et sans fatigue. — XI. Sûrement bien accueillis.

VERTICALEMENT

1. Finit par crever à force de grossir; Fait rougir ou blémir. — 2. D'un auxiliaire; En Roumanie. — 3. Promesse de grain; Vient de rire. — 4. Pas clairsemées; Bien de ce monde. — 5. Points opposés; Prénom masculin. — 6. On lui fait tout avaler; Tout juste suffisant pour aller planter ses choux. — 7. Endura les pires souffrances; Pic. — 8. Verbe actif; Son époux fut un modèle de fidélité. — 9. Déclarés; Prénom féminin; Précise une possession.

Solution du problème n° 1 313

Horizontalement

I. Cocon; Ars. — II. Anatomie. — III. Ede; Tarif. — IV. Nectar; Ni. — V. Surin; El. — VI. Mirent. — VII. Ab; Se; Eté. — VIII. Poussives. — IX. Aure; Lésa. — X. Série. — XI. Pesantes.

Verticalement.

1. Caen (allusion aux tripes à la mode de Caen, cf « Feuillet »); Papa ! — 2. Ondes; Bouse. — 3. Caecum; Ures. — 4. Ot; Trissera. — 5. Notaires; In. — 6. Marne; Ilet. — 7. Air; Névé. — 8. Reinettes. — 9. Fil; Rsaü.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

JEUDI 27 NOVEMBRE

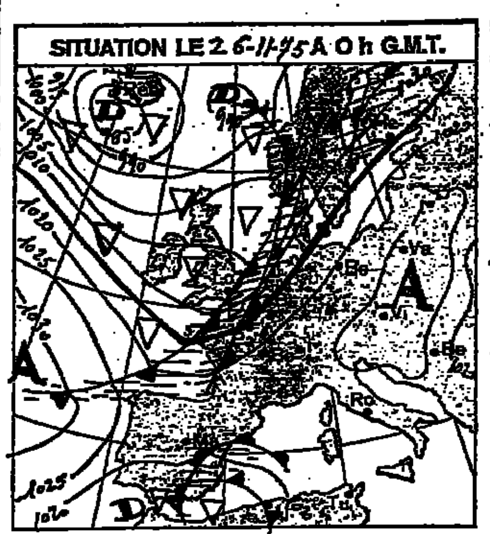
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Chapuis : « Décors intérieurs de l'architecte Ledoux pour l'hôtel d'Uzès ». — 15 h., marches de l'Opéra, statue de la danse, Mme Legregeois : « Exposition Nadar et l'art lyrique à l'Opéra ». — 15 h., parvis de la Défense, coupole EPAD, Mme Oswald : « Vivre et travailler à la Défense ».

14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Pierre Lemoine : « La fin de l'Ancien Régime ». — 17 h. 15, musée de l'Orangerie : « Marquet » (Mme Angot). — 15 h., métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h. 15, porche : « La Sainte Chapelle » (M. de La Roche). — 15 h., 6, place d'Iéna : « Arts et religions de la Chine au musée Guimet » (Paris et son histoire). — 15 h., entrée sur la place, porte Sud : « Les salons de l'Hôtel de Ville et l'histoire de Paris » (Vivre la ville).

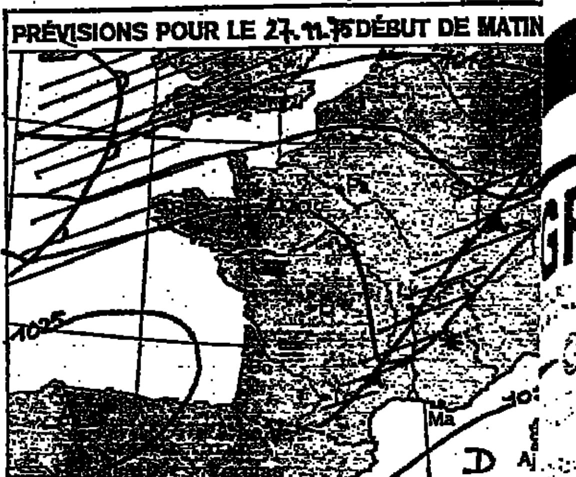
CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Marie-Madeleine Davy : « Rencontre entre l'Orient et l'Occident » (l'Homme et la Connaissance). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « Peine capitale, suicide, mort violente » (Loge unie des théosophes), entrée libre. — 20 h. 30, la maison Balzac, 47, rue Raynouard : « La femme dans l'œuvre de Dumas » (Association des amis d'Alexandre Dumas). — 21 h., 30, boulevard de Port-Royal : « Racisme et culture, le cas espagnol) (Contre Rachi).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26-11-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.11.75 DÉBUT DE MATIN



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de n

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fro

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 novembre à 0 heure et le jeudi 27 novembre à 24 heures :

Un rapide courant perturbé, de secteur ouest, s'est établi sur l'Atlantique et l'Europe occidentale. Une première perturbation a traversé la majeure partie de la France dans la journée de mercredi, une autre perturbation atteindra jeudi notre pays.

Ce jour-là, il pleuvra le matin des régions méditerranéennes aux Alpes et à l'Alsace. Sur le reste de la France, le temps sera un peu plus frais et variable, avec des nuages et des éclaircies. De nouvelles pluies débuteront très rapidement en Bretagne; elles s'étendront, le soir, à la presque totalité du pays, n'épargnant guère que l'extrême Sud-Est.

Les vents viendront d'abord du nord-ouest, mais ils tourneront rapidement à l'ouest; ils deviendront forts en Manche et sur l'Atlantique, ainsi que sur les côtes, et assez forts dans l'intérieur.

Les températures minimales seront en hausse sur la moitié sud-est de la France, où les gelées cesseront; les températures maximales varieront peu par rapport à celles de me

Mercredi 26 novembre, à 7 h la pression atmosphérique rédu niveau de la mer était, à Pa Bourget, de 1 010,2 millibars

Températures (le premier indique le maximum enregis cours de la journée du 25 nove le second, le minimum de la n 25 au 26) : Ajaccio, 13 et 5 d Biarritz, 13 et 5; Bordeaux, 8 Brest, 12 et 8; Caen, 9 et 7; bourg, 11 et 7; Clermont-Ferra et — 1; Dijon, 1 et — 3; Gren et — 2; Lille, 4 et 3; Lyon, 8 e Marseille, 13 et 3; Nancy, 5 et Nantes, 10 et 8; Nice, 12 Paris-Le Bourget, 7 et 5; P et 3; Perpignan, 15 et 5; Ren et 8; Strasbourg, 3 et — 4; To et 4; Toulouse, 13 et 2; Poi Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l' ger : Amsterdam, 4 et 3 d Athènes, 10 et 6; Bonn, 3 et Bruxelles, 4 et 3; Iles Canar et 16; Copenhague, 3 et 1; G 5 et — 6; Lisbonne, 16 et 9; Lo 12 et 4; Madrid, 10 et 7; M — 7 et — 3; New-York, 6 Palma-de-Majorque, 18 et 5; 11 et 0; Stockholm, 2 et 1; Té 19 et 7.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Tabl. anciens, orfèvrerie anc. Bons meubles. MM. Lebel, Baur, Prost. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

S. 2 - Bibl. d'un amateur, timbres. Objets ameublement. Me Pescheteau.

S. 5 - Atelier Fiebig 150 peintures. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

S. 7 - Bijoux, objets de vitrine, argenterie XVIIIe. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 8 - Livres anciens et modernes. M. Leconte. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 10-11 - Meubles et objets d'art du XVIIIe s. estampillés. Porcelaine. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 12 - Estampes. Tableaux modernes. Me Delorme.

S. 13 - Bib., meubl. Me Deurbergue.

S. 14 - Timb., faïences, porcelaines. Mobil. rustiques et de style. M. Ronineau. Me Oger.

SCIENCES

LE RÉACTEUR D'ESSAI CAP A DIVERGÉ A CADARACHE

Un petit réacteur expérimental à eau pressurisée construit à Cadarache et appelé CAP (chaufferie avancée prototype) a divergé le 24 novembre, à 23 h. 45. D'une puissance de 35 mégawatts électriques, ce réacteur est dérivé de ceux qui ont été mis au point pour la propulsion des sous-marins nucléaires français. Sa construction a débuté en 1972.

Pour le Commissariat à l'énergie atomique, qui a conçu ce réacteur, et pour la société d'ingénierie Technicatome, qui l'a réalisé, le réacteur CAP est une tentative pour tirer des projets militaires un réacteur civil un peu plus puissant préfigurant de plus grosses machines. Le CAP est un réacteur de conception intégrée, c'est-à-dire aussi bien la cuve du réacteur que les échangeurs de chaleur sont enfermés dans une enceinte étanche empêchant toute fuite de radioactivité. Un tel confinement est encore possible pour des réacteurs ayant une puissance de 100 à 135 mégawatts.

LETTRES

A l'Académie française

M. FÉLICIEN MARCEAU SEUL CANDIDAT AU FAUTEUIL DE MARCEL ACHARD

L'Académie française doit élire, jeudi 27 novembre, un successeur à M. Marcel Achard. Comme la seule candidature enregistrée à ce fauteuil est celle de M. Félicien Marceau, cette élection semble assurée. A moins que le nombre des bulletins blancs hostiles l'emporte sur celui des suffrages favorables, hypothèse qui n'est pas à négliger.

ARMÉE

LE GÉNÉRAL LAGARDE : de... dats partent en stage à l'é... ger pour apprendre à ... des mouvements subversi...

Baden-Baden (A.F.P.). — général Lagarde, chef d'é major de l'armée de terr affirmé, mardi 25 novembr Baden-Baden, que les « con de soldats » étaient manipulé l'extérieur.

S'adressant à des journal lors d'une visite d'inspectior deuxième corps d'armée, le g ral a indiqué que de réc enquêtes avaient révélé qu futurs appelés partaient en à l'étranger pour apprend animer des « comité de sold et « *créer des mouvements versifs au sein de l'armée* ».

Le chef d'état-major, qu cité aucun pays, a souligné q tels actes de subversion dev être sévèrement réprimés.

● *Un jeune militaire port* membre du mouvement « S unis vaincront » dans un ment de transmission de E a été appréhendé mardi 25 novembre à Toulouse, qu'il devait animer une réu organisée par le comité de dé des appelés et le Comité militariste. Ce jeune soldat, d'une vingtaine d'années, arrivé clandestinement matin à Toulouse, et avait p cipé, dans l'après-midi, à rassemblements à l'intérieu l'université du Mirail, pui celle de Rangueil, aux porte Toulouse. Il a été reconduit frontière.

C'est la troisième expulsio quelques jours d'un militant S.U.V. Les deux précéd visaient, d'une part, un Portugais, qui, le 20 noven avait participé à un rassen ment à Strasbourg, et, d'a part, un militant des S.U.V. souhaitait prendre contact des soldats de Besançon.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,63
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	28,85



emplois régionaux

GFC

CONSEILS EN RECHERCHE D'HOMMES NOUVEAUX
103, rue de la Pompe - 75116 PARIS

Une grande maison de
CHAMPAGNE
RECHERCHE
LE DIRECTEUR
de sa filiale distribution sur la région parisienne
115.000/135.000 F. AN
• 40 ans minimum
• D'abord animateur de premier plan, habile négociateur, homme de terrain
• Egalement gestionnaire
Une expérience de direction régionale paraît la plus proche du profil souhaité.
écrire sous réf. 413

GROUPE MULTINATIONAL
Comprenant 200 centres de profit et 40 centres d'activité fonctionnels dans le monde entier
RECHERCHE
INGENIEUR EN ORGANISATION
100.000 F. AN
• 28 ans minimum. • Ayant au moins 5 ans de pratique en organisation (spécialistes informatique s'abstenir)
ANGLAIS COURANT
25% du temps en déplacements. Basé à Paris.
écrire sous réf. 417

Envoyer C.V. en précisant la référence du poste.
Discrétion et réponse assurée.

SODECCO

ingénieurs-conseil

La Société de Développement Régional du Centre et du Centre-Ouest, chargée d'apporter aux entreprises de sa région les divers moyens : financements, conseils, études diverses, nécessaires à leur expansion, propose des postes d'Ingénieurs Conseil de différents niveaux, pour ses Délégations Régionales.
Diplômés d'Enseignement Supérieur (de préférence technique) avec un complément en gestion, les candidats retenus, âgés au minimum de 30 ans, auront exercé des responsabilités de gestion et posséderont si possible une expérience de diagnostic d'Entreprises.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 5010 M à :
M. DUBANTON - SODECCO
12, rue Lafayette - 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL HYDRAULIQUE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le candidat devra :
- avoir de très bonnes connaissances en hydraulique, diplôme technique supérieur souhaité ;
- avoir une expérience confirmée de la vente (6 ans minimum) acquise dans le secteur hydraulique et plus particulièrement dirigée vers les applications militaires, marines, aérospatiales ;
- avoir une bonne connaissance de la langue anglaise ;
- être libre rapidement.

Le poste conviendrait à un homme dynamique, énergique et doué d'une facilité de contacts à tous les niveaux.

Lieu de travail : VIERZON (Cher).

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions au Chef du Personnel, B.P. 149, 18104 VIERZON.

...inique Chirurgicale et Obstétrique importante
RECHERCHE D'URGENCE

CHEF DU PERSONNEL
...mme ou femme (150 employés) compétence et ...périence exigées, curriculum vitae, photo pré...tions salaire, avantages sociaux et situation ...ire.

INFIRMIÈRE
ou INFIRMIER PANSEUR
...plôme et références exigés, ancienneté reprise totalité, avantages sociaux.

SAGE-FEMME DIPLOMÉE
...érences exigées, ancienneté reprise en totalité, ...antages sociaux.

...RESSEZ demande clinique du Colombier, 92 à ..., rue A.-Thomas, 87100 LIMOGES. Tél. 79-48-48.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR TELEVISION.
recherche pour son Service Etudes — Grande ville province

...IGENIEURS ...RANDES ECOLES
...(ESE - ISEP ou équivalent) ayant au moins 5 ans d'expérience TV. Réf. 11.114

...EUNES INGENIEURS ...EBUTANTS ...RANDES ECOLES
...(ESE - ISEP ou équivalent). Réf. 11.115
Discrétion assurée.
Adresser CV sous référence correspondante à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

DIRECTEUR TECHNIQUE
Adjoint

TOURS — 100.000 F

La Société est la première en France sur son marché : C.A. 32 millions - 2 usines - 260 personnes.
Elle recherche un Ingénieur d'au moins 35 ans diplômé A et M, ICAM, IDN ou équivalent pour seconder le Directeur Technique actuel, et, à moyen terme, lui succéder. La fonction couvre les Etudes, les Achats et la Fabrication. Le cadre retenu interviendra d'abord au niveau de l'organisation des services techniques et de la productivité. Une expérience de plusieurs années comme responsable de production est indispensable et aura été acquise de préférence dans le travail des métaux en feuille ou la charpente métallique.



26 rue Marbeuf 75008 PARIS vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 576M.

STE REGION LYONNAISE
recherche son

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Fabrication mécaniques fines et montages d'engins
2 usines + services centraux.

Poste pouvant convenir à candidat expérimenté, INGENIEUR A.M. ou similaire, ayant pratiqué fabrication en séries petites et moyennes. Langues appréciées (Anglais-Espagnol).

Env. C.V. manusc. photo (rs) et prétentions s/no référ. 1.072.

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

Impt groupe constructeur de maisons individuelles
recherche :

CADRE ADMINISTRATIF
confirmé
MISSION : constitution et suivi des dossiers administratifs et financiers.
— Relations avec l'administration, les organismes financiers, les notaires, etc.
Expérience exigée, 30 ans min.
Libre très rapidement.
Adresser C.V. et prétentions à René Jasmin, Sud Construction 6, rue de Bisséous 81100 CASTRES.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU LOIRET
recrute une

ASSISTANTE SOCIALE
Polyvalence secteur région MONTARGIS.
Faire offre avec C.V. : 1, r. des Charretiers ORLEANS.

ATESMA
85, rue Michel-Ange, Paris-16e.
Tél. : 224-16-32 - 288-11-11
recherche :
TRADUCTEURS TECHNIQ.
LANGUE ANGLAISE
pour SUD de la FRANCE.

Recherchons
CADRE
Administratif grande expérience exportation branche bâtiment T.P. Résidant CANNES. Ecr. sous référ. à P. LICHAU S.A., 50, allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE, qui transm.



CENTRE DE RECHERCHE SOLAIZE (69)

Notre offre s'adresse à un

ingénieur de recherche
"mécanicien"

...iplômé ENSM - INSA - ECL, etc... + ENSPM (Applications ou Moteurs), ayant acquis si ...ossible 2 à 3 années d'expérience ...rofessionnelle.

...l sera chargé de la formulation des lubrifiants ...t des Essais sur Moteurs au Banc.

...e salaire proposé tiendra compte de l'expérience ; une évolution ultérieure de carrière sera ...ssurée dans les différentes activités du Groupe.

...ous renseignements complémentaires seront ...ournis au cours d'entretiens privés organisés au Siège Social.

...dr. votre fiche signalétique de carrière ainsi ...u'une photo en précisant le montant de votre rémunération annuelle à No31111

CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

représentation offres

Les Editions du Seuil

recherchent pour un nouveau secteur en province

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Niveau études supérieures souhaité en raison de la nature de la fonction.

Envoyer curr. vitae manuscrit et détaillé aux E.d.S. service C.
27, rue Jacob, 75261 Cedex 06.

offres d'emploi — offres d'emploi



informatique

Importante société de Service et de Conseil en Informatique équipée du plus puissant des ordinateurs en service dans le monde :
CONTROL DATA 7600
Ses clients appartiennent à toutes les branches industrielles et à tous les secteurs de service. Ils se préoccupent de tous les problèmes scientifiques et de gestion.

recherche :

INGENIEUR SYSTEME confirmé
— possédant une expérience de 3 ou 4 ans de maintenance du système (SCOPE 3.4)
— pour participer au sein d'une équipe à la maintenance du système d'exploitation de ses CYBER.

INGENIEUR INFORMATICIEN
— de formation universitaire ayant 2 ans d'expérience dans l'emploi des gros ordinateurs (de préférence CDC)
— pour participer, après une période de formation, à la maintenance du logiciel de base du CDC 7600.

INGENIEUR INFORMATICIEN
— ayant une bonne connaissance et une pratique de 2 ans de langages FORTRAN, COBOL, COMPASS
— pour s'intégrer à une équipe de support technique des logiciels et de maintenance des compilateurs et utilitaires.

PROGRAMMEURS FORTRAN ET COBOL
— désirant avoir de nombreux contacts humains
— prêt à participer à l'assistance technique de la clientèle.

INGENIEURS COMMERCIAUX
— formation supérieure scientifique
— expérience éprouvée de la vente

INGENIEUR D'ETUDES
— statistiques - analyse de données - prévisions.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à FRANLAB INFORMATIQUE - Direction du Personnel - 4, avenue de Bois Préau - 92500 RUEIL-MALMAISON.

CGI Compagnie Générale d'Informatique

en développement rapide propose :
Carrière intéressante d'INFORMATICIEN de GESTION
à
ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS
confirmés
disponibles rapidement
Formation aux techniques de la CGI assurée (CORIG-PAC)

Envoyer C.V. + photo à Mme HOUNAU
C.G.I. - 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS



La SOGEP (300 pers.)
(activités de messagerie)
filiale du Groupe REDOUTE
recherche pour le Siège
à VILLENEUVE-LE-ROI (94)

Responsable ADMINISTRATIF et FINANCIER

- Il prendra en charge l'ensemble de la gestion Comptable et Financière (budgets, bilans, C.E. mensuels et annuels), les questions administratives et fiscales ainsi que l'administration du personnel. Il bénéficiera de l'apport des Services du groupe REDOUTE dont il sera l'interlocuteur privilégié. Il secondera directement le Responsable de la Société.
- Ce poste conviendra à un Cadre ayant si possible une première expérience de la fonction.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous référence 5.211.38 à :



DIRECTOR OF PERSONNEL

A leading bank with european and american interests in english speaking africa seeks a director of personnel for a staff of 2,000 employees.

Assisted by a training manager and a staff manager, the director of personnel will have full responsibility for administration of staff recruitment, training, evaluation and salary appraisal as well as liaison and negotiation with appropriate government agencies and the employees' union.

The job position will be for a minimum duration of 4 years during which the successful candidate will also be responsible for training his counterpart who will ultimately succeed him.

The successful candidate will be at least 35 years of age, possess one or more university degrees, and will have a proven track record of not less than 5 years in successful personnel management and banking/financial/industrial relations. Although nationality is optional, the candidate will be fluent in english and french.

Write under cipher : A 18-5799 Publicitas CH-124 Geneva 3.

LE DIRECTEUR DE LA FILIALE INGENIERIE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS qui réalise des usines clefs en mains à l'étranger, cherche pour Paris un

cadre logistique exportation

- Il suit administrativement les commandes de matériel.
- Il assure l'optimisation des transports.
- Il connaît et applique les procédures administratives et financières, liées à l'exportation de biens d'équipement.

Cette situation convient à un cadre administratif, de 30 ans minimum, ayant l'expérience de l'acheminement à l'étranger des biens d'équipement et parlant anglais.
Un développement de carrière est possible dans le groupe.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 2917 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Société spécialisée dans la construction de bâtiments et d'ouvrages d'art par éléments préfabriqués en béton

recherche
pour son siège social implanté près de PARIS

ingénieur

DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR - spécialité construction.

Il sera chargé de la gestion du transport et de la mise en œuvre sur chantier des éléments préfabriqués.

Il devra assurer les contacts avec les clients et les fournisseurs, une expérience des chantiers de génie civil est nécessaire.

Adresser C.V. manuscrit au Service 7.430 M,

plein emploi Publicité
10, rue du Mail, PARIS 2e

Discrétion assurée.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Vous recherchez un poste d'avenir dans un Groupe Bancaire

VOUS AVEZ :
— de l'initiative et de l'ambition ;
— de bonnes connaissances bancaires (classe III minimum) et une expérience pratique de la démarche ;
— le goût de participer au développement d'un Fonds de Commerce en création.

NOUS VOUS PROPOSONS :
dans une banque privée, filiale du GROUPE SUEZ, des postes d'

ATTACHÉS COMMERCIAUX

à notre siège à Paris, quartier « Etoile » ou dans nos *Agences de Paris et de la région* parisienne.

NOUS VOUS APPORTONS :
— un travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe dynamique ;
— de larges perspectives de promotion dans un établissement en rapide progression ;
— une rémunération attrayante basée sur votre formation et votre expérience.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit, prétentions et photo ss référence 14.956 à : PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur .75002 PARIS, qui transm. (Discrétion assurée.)

Une BANQUE internationale *de tout premier rang* recherche pour son équipe SYSTEMES à PARIS

2 analystes

- le premier sera spécialisé dans le software de gestion. Il doit connaître le DSM 3/15 ou un système proche.
- le second sera responsable de l'informatique appliquée aux télécommunications (Swift). Une expérience du télétraitement, la connaissance de l'Anglais sont indispensables. Il est prévu de courts déplacements à l'étranger.

Pour ces deux postes, une expérience réelle d'analyse-programmation de 3 ans est requise avec pratique du Cobol et d'au moins une méthode d'analyse.
Un diplôme d'études supérieures et la connaissance des pratiques bancaires seront appréciés.

Envoyer CV et photo au Service 7399 M
plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

CERCI

SOCIETE D'ETUDES ET REALISATION DE SYSTEMES EN INFORMATIQUE.
recherche

1) UN INGÉNIEUR

Grande Ecole, ayant une connaissance approfondie des matériels et logiciels constructeur (T-1600, PDP/11) pour participer à l'élaboration de devis et encadrer des équipes de réalisation de logiciels temps réel.

2) DEUX INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

5 années d'expérience minimum pour le développement de logiciels d'application sur mini-ordinateurs temps réel, et justifiant d'une expérience d'analyse et d'encadrement d'équipes.

3) DES PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

sur matériels T-1600 et PDP/11.

Prière d'envoyer C.V. détaillé, photo en mentionnant la référence du poste souhaité au Service du Personnel CERCI, [illegible], rue de Charonne, PARIS-11e.

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

de taille moyenne, mais de très grand standing (Paris - Centre) recherche

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Le candidat retenu aura le niveau DECS, ainsi que plusieurs années d'expérience de la comptabilité bancaire jusqu'au bilan, compte tenu de l'activité internationale de la banque. Il connaîtra bien la *comptabilité « devises »*.

La rémunération est attrayante et les perspectives d'évolution sont rapides et importantes pour un cadre ayant le sens des responsabilités et un bon potentiel

Nos conseillers vous garantissent la discrétion la plus totale en écrivant sous référence ACC/RB à TAS, 77, rue La Boétie, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
(marché industriel et biens d'équipement)
recherche

CHEF DE PRODUCTION

jeune et dynamique, susceptible de favoriser le *développement de sa clientèle.*

Commercial agressif, le candidat idéal aura aussi un sens aigu des relations humaines.

De sérieuses références d'expérience en agences sont souhaitées.

Ecrire n° 7.777, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Ingersoll-Rand (Air comprimé, perforation, compactage, outils)
RECHERCHE POUR L'ANNEE 1976

14 cadres commerciaux

Ces postes sont les suivants :

- **INGENIEURS D'AFFAIRES** connaissant les Sociétés d'engineering (PARIS).
- **CADRES COMMERCIAUX** connaissant le marché des compresseurs fixes (PARIS, TOULOUSE, NANCY).
- **INGENIEURS COMMERCIAUX** (AM, TP, Mines ...) expérimentés en matériel de forage ou de compactage (PARIS, LYON, LILLE, MARSEILLE, AFRIQUE DU NORD).
- **TECHNICO-COMMERCIAUX** pour la distribution de nos outils pneumatiques (PARIS, LYON, MARSEILLE et NANCY).

Si vous avez une expérience réussie de la vente de biens d'équipements industriels, votre candidature *nous intéresse et vous pouvez faire carrière chez nous.*

Adressez CV en précisant le poste qui vous intéresse, sous référence 044 M, Service du Personnel, B.P 113, 78190 - TRAPPES. Réponse assurée à toutes les lettres.

plein emploi

---

transac

Société du Groupe C.G.E.
SPÉCIALISÉE en PÉRI-INFORMATIQUE
au niveau européen
recherche

INGÉNIEURS SYSTÈME
PETITS ORDINATEURS GRANDS RESEAUX

Pour faire partie de groupes de travail qui, dans le cadre de la réalisation de systèmes informatiques très évolués basés sur la télé-informatique et/ou la saisie des données, ont la responsabilité de concevoir et réaliser intégralement :
— des softwares de base sur une gamme de petits ordinateurs et terminaux intelligents ;
— des packages généralisés ;
— des systèmes « clé en main ».

Les candidats seront de formation supérieure ou de niveau équivalent et disposeront d'une expérience de 2 à 3 ans de programmation en langage d'assemblage dans les domaines :
— de systèmes d'exploitation.
et/ou
— de réseaux de télécommunications.
et/ou
— de saisie de données.

L'expansion de la société offre l'opportunité de situations évolutives pour tous ces postes qui sont à pourvoir
EN BANLIEUE SUD DE PARIS (30 KM)

DISCRETION ASSUREE

Il sera répondu à toutes les candidatures comportant obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et délai disponibilité adressées au

Cabinet des Sciences Humaines
C.S.H. 9, Square R. Bazin PARLY - 2 78150 - LE CHESNAY

CGIB

BANQUE POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT
recherche pour son Agence de

CANNES

Attaché commercial

dynamique, bonne présentation, ayant le goût des contacts humains.
Connaissances du crédit immobilier et de la vente appréciées, pour prospection commerciale.

Voiture indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à C.G.I.B., 23-25, bd du Général-Vautrin, 06 - CANNES.

TELEPHONIE
TESTEURS
sur matériel PENTACONTA pour Centraux Publics. Expérience supérieure à 2 ans souhaitée.
CHEFS DE CHANTIER
T.T.E. Paris. Tél. pr rend.-vs M. METAIS - 205-31-80.

GROUPE IMMOBILIER
recherche

1) CHEF DE SERVICE JURIDIQUE
connaissant immobilier et co-propriété ;

2) Femme COMPTABLE
Premier échelon, libre de suite.

Env. C. V. + photo et prétent. à H. E. C., 20, rue de l'Eglise, 92202 NEUILLY, sous n° 19, qui transmettra.

Organ. à vocation internat. ch.
AGRO ou VETO
30 a. min., con. pratiq. élevage, anglais parlé et écrit couram., pr concept. organ. et gest. unités vaches lait., trav. itinér. à exécut. en France et à l'étrang. Ecr. n° 30, R. Conseil, 12, rue Isly, PARIS (8e), qui transm., avec C.V., photo et prétentions.

...L'INFORMATIQUE c'est votre spécialité...

mais vous n'êtes pas jaloux de votre savoir !

CAR : vous avez toujours été préoccupé par l'importance des problèmes pédagogiques au sein de l'entreprise, et de plus : l'application commerciale des produits suscite votre intérêt.

OLIVETTI FRANCE qui consacre 10% de sa masse salariale par an à la FORMATION, vous propose de rejoindre son équipe et de prendre en charge la formation de ses commerciaux, sur ordinateurs de bureau, système des saisies des données...

Si vous êtes intéressé, et de formation supérieure (Maîtrise, MIAG ou équivalent) adressez votre C.V. et prétentions à : Mr B. GIESE - OLIVETTI FRANCE - Direction du Personnel et des Relations Humaines, 91 Fbg Saint-Honoré 75008 PARIS
Réponse et discrétion assurées.

olivetti

VIENT DE PARAITRE

...pour la première fois en France! une étude comparative sur le

RENDEMENT DES ANNONCES "OFFRE D'EMPLOI"

UNE DOCUMENTATION PRECISE ET COMPLETE
— comparaison du rendement des quotidiens parisiens et régionaux, des hebdomadaires spécialisés et d'information.
— le meilleur rendement pour 9 catégories d'emploi : cadres de haut niveau, ingénieurs, commerciaux, comptabilité et gestion, informatique, agents techniques, secrétaires, dactylos, employés.

UNE DOCUMENTATION ACTUELLE : annonces parues entre le 1er Septembre 74 et le 1er Juillet 75.

UN OUTIL DE TRAVAIL pour tous ceux que concernent les problèmes de recrutement : du chef d'entreprise au responsable du recrutement.

Veuillez m'adresser un exemplaire de l'Etude Comparative sur le Rendement des Annonces «Offre d'Emploi» — Bon à découper et à renvoyer à

ORGANISATION et PUBLICITE 2 rue Marengo 75001 Paris / 260.37.17

Nom et Adresse de la Société ....

Nom du destinataire ....

ci-joint chèque bancaire (ccp) de 360F + tva 20% = 432F ttc ou bon de commande

cachet - signature :

M 1



recherche

Chargé d'étude[s]

Le candidat (e)
– Solide formation comptable, niveau DECS de préférence.
– Connaissant l'informatique, dans ses applications à la gestion.
– A pratiqué plusieurs années les techniques comptables financières, dans une entreprise ou à titre de conseil.
– Bonnes notions d'anglais très souhaitables.

La fonction
– Assurer des analyses complètes en vue de leur modélisation.
– Interpréter les résultats et assumer leur présentation devant les dirigeants concernés.

Conditions
Lieu de travail : Paris, quelques déplacements éventuels.
– Statut cadre, rémunération élevée.

Envoyer C.V. photo, prétentions ss réf. 75521
ROLAND BERGER & GREP Ass.
International Management Consultants, 7, rue Allégot 92190 MEUDON.
G.R.E.P.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTI
DE MACHINISME AGRICOLE
recherche

1) RESPONSABLE ASSISTANCE TECHNIQUE

30 ans minimum
formation Ingénieur Grandes Ecoles Agriculture, Spécialisation CNEEMA
Expérience de quelques années dans un poste similaire.

Il devra animer une équipe de technici confirmés et posséder des notions de gestion. B contacts humains indispensables. Déplaceme fréquents à partir du lieu de travail aux envir de Paris.

2) INSPECTEUR TECHNIQU

30 ans minimum
Possédant très bonnes connaissances du maté agricole.
Voyages nombreux dans la France entière part de région parisienne.
Bons contacts humains.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 31.3 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qu

---

Conseiller de gestion

Nous sommes un important groupe indu triel d'environ 15.000 personnes (C. plus de 3 milliards de francs).

Nous recherchons un cadre financier (H.E.C E.S.S.E.C., Sciences Po., Ingénieur) aya déjà acquis, par une première expérien *industrielle, une bonne connaissance d* techniques du contrôle de gestion e entreprise.

Au sein de la direction du budget, il se plus particulièrement chargé de la cen tralisation de l'ensemble des budgets d la société et de leur analyse, du sui des résultats prévisionnels à court term et visera à améliorer en permanence le techniques et les méthodes de gestic existantes. Larges perspectives d'évolutic au sein du groupe.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous ré VIZET (à mentionner/enveloppe) à





ENGINEERING CHIMIE PETROLE
RECHERCHE

INGENIEUR CONFIRME

- Spécialiste Génie Civil. avec connaissances Charpente Métallique, diplômé Ecole spécialisée ou ayant acquis par la pratique des compétences équivalentes.
- *Agé de 28 ans minimum et parlant l'anglais.*

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous référence 739 à :
Service du Personnel
HEURTEY INDUSTRIES
[illegible] rue Guersant - 75017 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

…aire, expertise comptable, …pnét. ch. 1er assistant, …qualifié, préférance …sance promotion immo- libre très rapidem. Env. manuscrit à : SFECS, … de Richelieu, Paris-2e.

…ale d'un très important Groupe international recherche …r son service Budget

CONTROLEUR BUDGETAIRE

…3 ou 4 ans dans le poste. …souhaité. - Formation ou maîtrise de gestion. … C.V. man. nº 45.735 B … 17, rue Lebel, 94300 …NES, qui transmettra.

…ortant Service Etudes de l'Administration région parisienne cherche

INGENIEUR

Grande Ecole

…spécialisé système …ormatique temps réel …études de haut niveau Libre de suite

…r C.V. et photo à : HAVAS CONTACT …Haussmann, 75008 PARIS Ss réf. 58027

DURIEZ

…QUARTIER LATIN … VENDEUSE qualifiée …latrices électroniques. … M. Duriez, 132, bd …ain, de 16 h. 30 à 18 h. 30.

…US AVEZ FAIT DES …S JURIDIQUES DEUG

ALLIANZ

PREMIERE …ETE D'ASSURANCES …MARCHE COMMUN

propose la formation au poste de

REDACTEURS SPECIALISES

…s Branche Technique …ssitant des qualités de rédaction. …issances de la langue …lemande appréciées.

… d'entrepr. 13 mois et … - Horaires mobiles.

…r C.V. dét., photo et … Service du Personnel, …Z, 15, av. Gde-Armée, PARIS-16e.

…PORTANT BUREAU D'ETUDES recherche

INGENIEUR MANUTENTION

…batine et discontinu …ol et Ponts roulants) …rale. - Formation : … A.M., C.N.A.M., etc. … France et Etranger. …ation : 3 ans Algérie. …rience de la fonction indispensable.

…lettre manusc. + C.V. à ….438 CONTESSE PUBL., …venue Opéra, PARIS-1er.

DIRECTEUR …ABO SCIENTIFIQUE UNIVERSITAIRE

recherche

COLLABORATRICE DIRECTE

…ec Licence ou Maîtrise.

…s bonnes connaissances …lais, dactylographie. …emaines congés annuels.

…re HAVAS CONTACT, …d Haussmann, 75008 Paris sous référence 37.948.

…PORTANTE SOCIETE TRANSPORTS recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

…naissances transports, …essageries, entrepôt …000 m² couverts), indis…nsables pour diriger … personnes. Proximité …is - Minimum 35 ans. …munération minimum …0 F/an + voit. et frais. …sous nº 1.015, à L.T.P., …oul. de Bonne-Nouvelle, … PARIS, qui transmettra.

Commerce Pétrole, Pétro- et Chimie ch. pr Siège …RIS - LA DEFENSE

…TACHE DE DIRECT.

…0 ans, bil. angl., format. …e et fiscale, qui sera … d'assister le P. D. G. …les domaines suivants : …inist. du personnel, baux, …r., contentieux, organisat. … C.V.+ photo, à Caroline … Les Mésanges, domaine …çois-d'Assise - 78170 La …Cloud, qui transmettra.

Import. groupe bancaire Paris recherche

PROGRAMMEUR SYSTEME OS

libéré O.M., bac math. élément. minimum, expér. temps réel un ou deux ans souhaitée. Connaiss. approfondie de l'assembleur et si possible d'un langage évolué (P.L. 1 appréc.). Travail sur 370/158 1536 K sous OS/VS 1. Adres. C.V. détaillé et prétent. sous réf. 7.962, P. Lichau S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

NORD-NORD-OUEST DE PARIS

recherche

une

ASSISTANTE SOCIALE

ayant quelques années d'expérience en usine.

Ecrire à M. ROGER, 195, faubourg Saint-Antoine, 75011 PARIS, qui transmettra.

DEPARTEMENT IMMOBILIER d'une importante Société de transports recherche

RESPONSABLE GESTION LOCATIVE

(HOMME ou FEMME) pour un ensemble d'entrepôts PARIS-19e 300.000 m². Nécessité liaisons permanentes avec les directions des sociétés occupantes. Rémunération et position hiérarchique : CADRE. Adr. C.V. et photo ss réf. 475, à GRAFA Publ., 82, rue du Fbg-St-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

CABINET HINFRAY administrateur de biens C.N.A.B. recherche :

COLLABORATRICE

SERVICE LOCATIONS Pour visites sur place et secrétariat. Excellente présentation. Bonne STENODACTYLO permis de conduire.

Se présenter ou écrire : 40, rue du Mont-Thabor PARIS-1er.

Très important Groupe privé recrute pour son service juridique

LICENCIES (EES) EN DROIT

(Hommes dégagés O.M.)

— Nombreux avantages sociaux.
— Restaurant entreprise.

Se présenter mardi, mercredi : de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. 54, rue de la Victoire, Paris-9e.

Très importante centrale d'achats, pour magasins de vente au détail recherche

UN ACHETEUR RAYON CHAUSSURES H.F.E.

ayant expérience plusieurs années dans centrale d'achats ou négoce. Connaissances exigées des marchés européens, Extrême-Orient et pays de l'Est. Excellent négociateur et vendeur. Salaire élevé. Résidence : Paris.

Adress. C.V. manuscrit, photo et prétentions à nº 11.170, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

CONSTRUCT. RHONE-ALPES IMPORTANT Tableaux électriq., automatisme F.M. Régulation Electron. cherche

AGENT COMMERCIAL

pr région Paris. TéL 227-74-90.

secrétaires

CEFILAC

recherche pour usine 95 PERSAN SECRETAIRES-STENODACTYLO expérimentées, bilingues ou trilingues. Traductrices et rédactrices en anglais - espagnol - allemand. Langues parlées appréciées. S'adresser tous les matins de 8 h. 30 à 10 h. 30 du lundi au vendredi inclus ou sur R.-V. Téléph. : 470-20-50, Service du Personnel, 35, rue du Docteur-Touati, 95340 PERSAN.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS ET ENTREPOTS PARIS-19e recherche

SECRETAIRE

Hautement qualifiée Connaissance des problèmes du bâtiment exclusivement. Adr. C.V., av. prét., ss réf. 477 à GRAFA Publ., 82, r. du Fg-St-Honoré, 75008 PARIS, q. tr.

ALLIBERT HABITAT

Défense - Bellini

recherche

SECRETAIRE VENTES EXPORT

parfaitement bilingue anglais

Expérience 5 ans minimum.

Position Agent de Maîtrise

MISSION :

— Voyages des délégués commerciaux, organisation circuits, liaisons durant voyag., exploitation des éléments commerciaux au retour ;
— Tenue des dossiers commerciaux ;
— Préparation et frappe du courrier commercial, elle est le point fixe de l'équipe.

QUALITES REQUISES :

— Disponibilité face aux variations de charge de travail ;
— Organisée, méthodique capable d'initiatives ;
— Aptitude à travailler seule et sens des responsabilités ;
— Présentation et sens du contact commercial (réception clients).

Semaine de 40 heures (5 X 8). Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Mutuelle.

Adresser C.V., photo, prétent. ALLIBERT Recrutement Habitat 15, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX. Les candidates sélectionnées seront reçues dans la semaine du 8 au 12 décembre 1975.

SECRETAIRE-COLLABORATRICE

mi-temps, après-midi. 1.700 X 13 net. Tél. : 325-63-30.

SECRETAIRE BILINGUE

pour poste responsabilités + notions comptabilité. SAVITEX, 14, rue Achille-Martinet Paris-18e, 255-73-47.

Sténo-dactylo

STENODACTYLOS

BILINGUES ANGLAIS pour cabinet international d'expertise comptable, quartier Etoile. Semaine de 35 h. 5 semaines de congés payés. Le travail prévu comporte la préparation de la correspondance et de rapports chiffrés. Possib. promotion dans le cadre expans. du cabinet Adr. C.V. et prét. sous pli confidentiel à Mlle Deyeux 96, av. d'Iéna, 75116 Paris.

représent. offre

Représentants(tes) en publicité pour la Région parisienne et nord de la France. 1re force, début. accepté. Forte commission. Ecrire av. C.V. A.P.R., 47, rue d'Estienne-d'Orves, 91360 EPINAY-SUR-ORGE.

FABRICANT CHAUSSETTES grand luxe recherche pour Paris

REPRÉSENTANT

introduit chez les chemisiers. Ecrire Sté J. Bourgeois et Fils, B.P. nº 9, 10700 Arcis-sur-Aube.

PORTES AUTOMATIQUES

Etes-vous introduit dans le secteur du bâtiment ? Cherchez-vous une activité d'avenir et de haute responsabilité dans la vente ? Dans l'affirmative, prenez contact entre le 24 et le 26 novembre avec M. ROOST, Hôtel Ambassador, tél. 246-92-63 ou écr. à LANDERT-MOTOREN S.A. CH-8180 BUELACH.

SOCIETE DE PRODUITS DE LABORATOIRES, recherche pour son département réactifs

3 REPRESENTANTS EXCLUSIFS

Rémunérat. : Fixe+commission + participation frais de route. Préférence à personne déjà introduite auprès des L.A.M. ou ayant de bonnes connaissances techniques. Première lettre man. av. C.V., photo et prétent. à adresser à :

capitaux ou proposit. com.

URGENT. Part. voyag. d'études GUYANE dés. rencont. investis. Tél. Châteauroux (54) 34-85-86.

Rech. CAPITAUX PRIVES pour financement constructions rég. Centre. Intérêts 18 % 3 ans. — Ecr. C.R.M., 5, pl. de la Barre, 18000 BOURGES.

Rech. direction cciale Paris, 25 ans références, peut investir. AJA, B.P. 124-08, PARIS (8e).

enseignem.

NOEL A LONDRES et séjours avec cours de quinze jours à six mois. — 033-81-72.

cours et leçons

Angl. Prof. d'orig., dyn., organ. cours entrepr. et part. 525-53-70.

Libanais, maîtrise ès lettres, donne cours arabe. — 222-38-45 (12 h. 45 - 13 h. 30). CHAHINE.

travail à domicile

REGION NORD CHEF ATELIER PRET-A-PORTER PARIS, retirée province, région Péronne, cherche travail à domicile toute confection. Sérieuses références. Ecr. nº 6.106, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, ou tél. 959-15-20, de 9 h. à 18 h.

J. F. ch. trav. de secrétaire à domicile. Téléph. 45 à Santilly.

occasions

PIANOS NEUFS, dep. 6.000 F OCCAS., dep. 2.500 F Daudé, 75 bis, av. Wagram - 17e WAG. 34-17. Location - Crédit.

autos-vente

MERCEDES 450 SEL 75, toutes options, crédit. — 267-49-96.

boxes-autos

CRETEIL (RUE CHERET). Vends grand box fermé. Vends et loue emplacement sous-sol. — M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par tél. au 233-44-21, p. 364 et 392.

demandes d'emploi

DIRECTION COMMERCIALE RÉGIONALE SUD-EST

(Provence - Alpes - Côte d'Azur)

Cadre, solide expérience de gestion et contacts humains, grandes possibilités, recherche responsabilité régionale. ETUDIE TOUTE PROPOSITION DE DIRECTION OU CREATION D'AGENCE. Ecrire : Réf nº 79 à l'O.I.P. Annonces : 24, av. de Fontsainte, La Ciotat 13600, qui trans.

CADRE COMMERCIAL (F)

18 ans expérience, grande disponibilité

- GESTION SUCCURSALE : ventes, suivi des commandes, livraisons, stocks, prévisions, courrier, fichier, relations clients-fournisseurs, recouvrements, statistiques, coordination administrative, commerciale et financière, divers services siège social (bonnes notions anglais).
- DIRECTION, GESTION PERSONNEL.
- VENTE : connaissance-circuits distribution, psychologie, vente, promotion,

propose sa collaboration à société région parisienne.

Ecrire nº 6.351 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SYSTÈMES TEMPS RÉEL

INGÉNIEUR ANALYSTE

SOFTWARE et HARDWARE

27 ans, 6 années réussies dans

— acquisitions et traitement télémesures ;
— contrôle surveillance de bancs d'essai ;
— gestion pipe-line, chargement produit plusieurs langages et moniteur sur mini et gros calculateurs.

SSCI - OEM - END USER

QUE ME PROPOSEZ-VOUS ? (contrat en régie, au forfait, vacation). Ecrire nº 79.670 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ALLEMAND, 45 ans, ayant assuré gestion de succursales françaises en R.F.A. pendant 12 ans, parlant français couramment (+ anglais + espagnol), VENDEUR éprouvé auprès de l'industrie allemande, ayant parfaite connaissance de tous les problèmes d'importation, de distribution, d'organisation, etc., aimerait prendre contact avec entreprise française sérieuse désireuse de s'implanter en R.F.A. Résidence Düsseldorf, centre économique. Libre à partir du 1er juillet 1976. Ecrire nº 176.610 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

I.U.T. PARIS-V

GESTION DES ENTREPRISES

nous serons

9 DIPLOMÉ (E) S

option :

FINANCES - COMPTABILITÉ

D'EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

commercial - banque - informatique - comptabilité finances - Bât. et T.P. - traitement des eaux

Langues pratiquées : anglais, allemand, espagnol.

Ages de : 26 à 40 ans.

DISPONIBLES JANVIER 1976.

Ecrire Nº 862 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CHIMIE INDUSTRIELLE

INGÉNIEUR C.N.A.M. - 32 ans

10 ANS DE RECHERCHE APPLIQUEE dont thèse à l'X. Formulation produits industriels, essais physico-chimiques chromatographie, rhéologie, expérience production. Souhaite animation d'un laboratoire ou liaison labo-siège-usine. Ecrire Nº 79.801 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

demandes d'emploi

DIRECTEUR AGENCE

SOCIETE DE SERVICES 35 ans, 10 ans d'expérience gestion administration, comptabilité, lic. angl., espagn. courant, dipl. math. élém., très bonnes relations cciales, rech. poste similaire (transport, tourisme ou autres) Paris ou région paris. Prétentions 6.000 F mens. X 13. Libre de suite. Ecrire MICHEL PRINTEMPS, 4, avenue Henri-Sellier, 91130 RIS-ORANGIS.

INGENIEUR ELECTRICIEN MECANICIEN E.E.M.I. Homme, 30 a., expér. entretien électr. et méc., 2 a. vie matér. électriq., lib. rapid., ch. poste industr., France ou en Afrique francophone. Ecr. nº T 079.739-M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 29 a., allemande, parl. fr., angl., conn. esp., expér. traduct., secrét., corresp. comm., ch. emploi intér. Ecr. : Linda Haner, 2 Hamburg, 76 Blomenau 171 R.F.A.

HOTESSE DIPLOMEE Bne présent., franç., espagnol. Tél., de 14 à 18 h. : 227-14-35.

J. H., 25 a., dég., O.M., bac., E.F.A.P., expér., étud. tt. prop. sér. pr part. créat. ss. relat. publ. Paris ou prov. J.-J. Guilloux, 28, r. la Paix, Vincennes.

J. F., conn. all., not. sténodact., ch. emploi mi-temps. 883-51-18.

H., 34 a., inst. spéc. CAEI, gde exp. anim. art-format. adultes, ch. empl à resp. pédag., Paris, banl. Nº 874, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 31 ans, MAITRISE DE GESTION, 3 ans d'expér. bât. « clés en main », anglais cour., rech. poste à respons. contrôle budgétaire/gestion prévision, ds B.T.P., Tourisme ou Export, Paris, prov. ou O.-M. Ecrire, TRAN, 113 bis, avenue Charles-de-Gaulle. — 92200 NEUILLY.

INGENIEUR CHIMISTE 31 ans, diplômé ENSIC, 4 ans d'expérience, recherche : génie chimique et physico-chimie des solutions (traitement des eaux, émulsions, tensio-actifs), connaissance Fortran, anglais parlé, notions allemand, cherche : poste responsabilités techniques ou technico-commerciales. Ecrire sous le nº 48.582 à : HAVAS - SAINT-ETIENNE.

J. Homme, ESCP, 3e ann. IEP, 2 a. expér., ch. trav. mi-tps pr fin études. 206-32-50, 8 à 11 h.

J. H. dégagé O. M.

TRADUCTEUR

diplômé école d'interprètes de Genève, français-allemand-anglais, 2 ans études économiques, 2 ans expérience

TRAD. TECHN.

(électr., inform., corresp.) en Allemagne, ch. situation trad. bilingue ou trilingue. Etudie toutes propositions. - Ecrire à HAVAS LYON 5.653.

J. F., 24 a., animatr., titulaire base cycle CAPASE, 2 a. expér. en centre social rural, cherche poste région parisienne. Ecrire nº T 079.854 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. HOMME, 26 ans, dégagé des O.M., Ingénieur E.N.S.I., spécialisation automatismes, maîtrise E.E.A., langues étrangères anglais, espagnol, cherche un emploi en rapport, en France ou à l'étranger. — Ecrire à : M. TIVEYRAT, 31, rue Julien-Lacroix, Paris-20e.

SECRETAIRE DE DIRECTION capable seconder efficacement, 15 a. expér. ds le poste, excell. référ., ch. situat. stable. Ecrire, nº 31.075, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Attaché direction, 28 a., impte Sté importat. mat. prem., Sc. Po., Ecole sup comm., anglais cour., allem. correct, recherche poste journalisme, relat. intern., pulb., traduct. ds stés Presse, Radio - TV, édition, entreprise. Téléphoner le matin au : 267-35-38.

Paris et banl., J. F., 31 a., chef labo. contrôle, 10 a. expér., mise au point méth. anal. et contrôle routine (minéral., bioch. alim.), rech. poste respons. identique. Ecrire Régie-Presse, nº 26.878 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 27 ans, 3 ans secrétaire direction, 2 ans assistante relations publiques, cherche poste à respons. ds le dom. artistique. Ecr. nº T 79.831-M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ASSISTANTE DE DIRECTION Nationalité allemande, 32 ans, allemande - française - anglais, études économiques, 8 ans expérience, cherche situation.

Ecrire nº 171.791, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Etudiant cherche emploi à mi-temps, INTERESSANT. 843-79-84.

J. Femme, 30 a., triling., angl., ital., 1 a. U.S., 3 a. Milan, lic. angl., expér. enseigm., traduct., secr., examin. ttes prop., préf. cadre form. perm. ou collabor. souple entrepr. T. : 589-74-78. Ecr. nº 26.825 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Homme, Portugais, 25 ans, parfaite connaissance du français, anglais, voulant s'établir définitivement en France, cherche poste OPERATEUR ou PROGRAMMEUR IBM 360/370, lang. Assembleur et Cobol. Ecr. nº 870, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre financ., 30 a., 3 a. exp., doctor. de gestion, D.E.S. Sc. Eco., formation D.E.C.S., rech. situation de préférence dans une entreprise multinationale et une société de conseil en gestion. Etudierait toutes propos. Ecrire nº 864, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 29 a., niv. sup., b. expér. secrét. et dact., bil. angl., mi-temps, après-midi. T. 202-91-68.

J. F., TITULAIRE DU BAC 1re ann. de droit, b. conn. angl., cherche emploi, libre de suite. Tél., après 17 heures. 205-00-25.

Femme, 24 a., cherche place stable, dactylo ou dactylo fact. Ecr. nº 6.107, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 6 a. expér. planning-gestion, cherche emploi dans cette branche ou autre. Ecrire à : nº 7.781, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etud. en économie ch. place archiv. ou empl. classem., hor. 8 à 15 h., habite chbre D 407, 2, RUE DE ROUEN, 92-NANTERRE.

J. H., 24 ans, libéré des O.M., D.U.T. carrière de l'information, option communication, cherche emploi, toutes régions, en rapport avec presse, relations publiques ou publicité. Ecrire sous nº 7.926, à HAVAS, 37018 TOURS CEDEX.

Bac. D. 19 a., surait., actuell. probat., rech. empl. bur. ou serv. comptabilité, évent. mi-temps. Téléphone : 280-34-31.

J. Femme cherche place empl. de mais., expér., santé, courage et optimisme, à part. Noël, 1er, 2 janv., Paris, prov. ou étrang., pourv. qu'elle puis. s'occup. sim. de son fils de 2 mois, logé avec elle. Tél., le soir à : 287-30-10.

J. H., 25 ans, dipl. commerce international, E.S.C., disponib., géograph., anglais courant, bon espagnol, ch. poste formateur dans sté développant marchés export. Ecrire à P. BAUDRIER, 21, rue de Liège. - Paris (9e).

GRAPHISTE-ILLUSTRATEUR 25 ans, cherche place assistant ou autre, bil. angl., libre suite. Becquet, 21, r. Malte-Brun (20e).

Marocain, 28 a., compt. qual., 8 a. exp. cab. + compt. amér., ch. place société au Maroc. Ecr. nº 817, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ma spécialité : L'IMMOBIL. — Crédits aux acquéreurs ; — CREDITS AUX PROMOT. J'ai 29 ans. Je ne suis pas disponible immédiatement : mais l'étudie toutes opportunité. Ecr. nº 867, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Austrian, 29 y., french wife, seeks a starting position in the export department of an international firm. Qualifications : german diploma in economics, fluent english, french and german. Ecr. nº 7.763, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Psychologue du travail cherche poste en rapport avec prévention des accidents du travail, éventuellem. tiers-monde, Paris inclus. Ecrire sous le nº 868 : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre comm. administr., expér. organis. génér., coordinat. des services, H., 50 a., cherche sit. P.M.E. ou agence vente. Ecrire nº 799, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Franzose, 53 erfar. Buchhalter sucht dauerstelle westl. vorort Paris od im raum Clamecy, Cosne, Sancerre, Nevers, Vorgez-Gen Angebot. « le Monde » unter nr 835, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Voir notre immobilier en page 32

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

PROX. QU. L.-BLERIOT
Bel immeuble - Calme
Vue sur Seine - 4e ét. - Asc.
4 PCES Dble living + 2 chbres, entrée, cuis., s. bns, w.-c., chauffage central, cave.
REFAIT NEUF
PRIX : 430.000 F
Visite 27 et 28, de 14 à 18 h. 30, 3, r. Fantin-Latour. T. 522-57-30.

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
4 P. 90 m2. Tt cft. Prix total 370.000 F. — ELY. 69-36.

GEORGE-V Appartement caractère
Séjour + chbre, cuis., entrée, w.-c., bains, tt cft. R.-de-ch. Chbre service. Imm. standing. Me voir 8, r. Quentin-Bauchard, 14/17 h. 30 jeudi 27, vendr. 28.

XVIIe 4, R. MILNE-EDWARDS Liv. + 2 chbres, 110 m2 + chbre de serv. Parfait état. 450.000 F. - Jeudi, 14 h. à 17 h.

RUE D'AUMALE
LUX. DUPLEX avec jardin
200 m2. Réception + 2 chbres. Boiseries - 1.550.000 F
FRANK ARTHUR - 924-07-69.

DAUMESNIL 2 pces, tt cft. Tél. Ds bel imm. P.-de T. Samedi 14-17 h., 24, rue de LAMBLARDIE ou T. : 346-76-93.

11e STUDIO 25 m2. Exc. état Tt cft. Tr. clair Soleil. 6e ét. sans asc. 85.000 F. 260-35-30 p. 4576, h. bureau.

LES HALLES DUPLEX, caractère, poutr. 17e s. Sél. dble, 2 chbres, 2 bs, 2 w.-c. cuis. ref. nf. IMM. CLASSE. 280.000 F - 742-38-73

RUE DE L'ECHIQUIER STUDIOS tt conft
Avec téléphone - PLACEMENT
Livraison immédiate
A part. 65.000 F. - 343-97-15.

16e - RANELAGH
Dans imm. récent et de luxe 6e étage avec terrasse, 9 pièces 320 m². Tél. : 742-05-87 et 06-68.

FACE SQUARE
STUDIOS - 2 PIECES
Petit imm. résidentiel. Vente : 34, r. Emile-Level. T. 627-78-84.

RUE DE MONCEAU
Imm. neuf. Excellent standing.
APPARTEMENTS de 5 PIECES
GDES TERRASSES
Téléphone, 2 park. Exclusivité
FRANK ARTHUR — 924-07-69.

AV. ST-MANDE, 9e ET., SUD. 135 M2. Gd luxe, balc. 640.000 + service et park. 551-96-95.

24, rue CORTAMBERT. 5e ét., asc. Reste 1 studio et 2 chbres de serv. 224-00-18.

81, RUE BELLIARD. Propriétaire vend dans bel imm. brique apparente, beau 2 pces, cuis., entrée, w.-c., salle d'eau, grand débarras, 45 m². Avec 20.000 F + long crédit. Visite jeudi, vendredi, samedi 14-19 h.

81, rue VIEILLE-DU-TEMPLE RENOVAT. SOIGNEE. Cuis., bs. PLUSIEURS 2 PIECES ET DUPLEX.
S/pl. jeud., vend., sam. 13-16 h. ou sur rendezvous : 633-29-17.

FACE BOIS. Luxueux, 220 m² s/2 ét. Bel escal. intérieur. gde récept., 5 chbres, 3 bains, serv. Garages. Profession libérale acceptée. 766-19-57.

Unique à 6.000 F le m². Splendide, 6e ét., soleil, agencé grande réception pour un couple, 2 chbres, 2 s. de b., sur 200 m². PRONY. Imm. 1906 P. de T. Visite sur R.-Vs : 208-52-43.

Part. à part. chbre Mo Anvers. Tt cft. 22.000 F. Tél. 842-41-41.

RUE DAMREMONT. Propriétaire vd Studio, cuisine, douche, tél., chauf. central. 85.000 F. Tél. RIC. 95-17 de 10 h. à 18 h.

CŒUR DU MARAIS. Ds imm. restauré original 2 P. tt cft., poutres, cheminée. Loggias. 150.000. 357-82-04.

BD MAGENTA. Beau 4 P. cuis., s. de b., imm. P. de T. ravalé. 320.000. TUR. 97-81.

MARCEAU-ETOILE. Imm. P. de T., clair, calme, stand. 430 m². Prix Intéress. 622-59-18.

PRES PARC MONCEAU 5e ét., soleil, balc., 7 P., 220 m² 2 ptes pal., 2 ch. serv., gd box. SION. 887-64-66.

17e Près rue Prony, imm. Pierre de Taille, salon, s. à manger + 3 chbres, cuis., grand hall d'entrée, bains + cab. toil., 2 w.-c., chbre de service, gar. 325-32-71.

TROCADERO 4 P. moderne, 2e ét. Tt conft., 100 m². Vue sur jardin. Michel et Reyl. 265-90-85.

AUTEUIL. O.R.T.F. 7 P. 260 m², tél. + 2 P. indépend., tt cft. + service. 734-74-84.

CŒUR MARAIS. Imm. caractère rénovation. Exceptionnelle. DBLE LIV. + chbre entièrem. équipée. 340.000 F. DUPLEX 130 m², 640.000 F. Tél. : 325-61-19.

MADELEINE. Beau 4/5 P. + service. 4e, asc. Tt confort, calme, soleil. Impeccable. 680.000. FONCIAL. 266-32-35.

R. FAISANDERIE. Tt conft. Studio, cuis., bains. 4e, 45 m². ALGRAIN. 285-00-59 et 09-34.

LOUVRE - RIVOLI
2 PIECES, haute décoration. Livraison immédiate. Grand confort. — 343-97-23.

DAUMESNIL. Imm. anc. raval. splendide, 5 P., hall d'entrée, cuis., w.-c., bains, chauf. cent. 120 m², asc. 490.000. 345-82-72.

9e. PRES DU SQUARE MONTHOLON
Je vends directement
Un très beau studio entièrement aménagé et décoré tout confort avec caractère, habitable de suite.
Me téléphoner : 531-85-56

ARCHIVES-RAMBUTEAU CARACTERE LUXE. ODE. 42-78 SEJOUR + 2 P., 75 m², ASC.

EXCEPTIONNEL
directement sur
AV. FOCH (8e étage)
APPARTEMENT STANDING
100 m² + balcon 15 m² + cave + parking.
Prix total : 1.250.000 F.
Ecr. no 30.700, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Face NOTRE-DAME
GRENIER Living + pet. chbre, cuis. éq., s. bains, 2 fen., balc., pl. sud, ref. neuf. 169.000 F. - 277-75-68.

GAMBETTA Immeuble rénové découpé en STUDIOS tt confort, entièrement loués pour rentabilité. Loyers libres - Excellent placement. Livraison immédiate. PRIX A PARTIR de 75.000 F. Propriétaire et bureau de vente sur place de 11 h à 18 h, sauf samedi et dimanche : 88, rue PELLEPORT - 636-52-80

ALMA Standing - BEAU 2 P., 58 m2 + Jard. privatif 55 m2 - 256-16-87.

ILE SAINT-LOUIS
IMMEUBLE RENOVE
2 P., cuisine, salle de bains. Tél. : 924-96-17 ou 18 (p. 26).

PALAIS-ROYAL
2 P., cuis., s. de bains, 68 m2. 1er étage. Tél. 235.000 F.
ORPI 331-89-46

16e près Bois, Mo - Récent 4/5 P., 110 m2, 5e ét. EXCEPTIONNEL - 550.000 F 266-27-55

SEGONDI S.A. - 874-08-45
16e Dans très bel immeuble standing, grand 4 pièces, cuisine, office, 2 sanitaires, 110 m2, parfait état + chambre personnel + park. Prix intéress. Visite jeudi de 14 à 17 h. : 127, AV. DE VERSAILLES

MONTMARTRE Vue s/PARIS. Part. vd lux. appt tt cft, poss. terrasse, 6e ét. ss asc. 220.000 F à débattre 076-04-11

Paris Rive gauche

Près MONTPARNASSE. Imm. stdg. Appt. 150m². Idéal profes. libérale. Prix intér. 566-80-31.

123, RUE DE RENNES Liv. dble + 2 chbres + 2 bns, balc., dble exposit. Livré état neuf, moquet., tél. Soleil. Vis. : mercredi, jeudi de 14 à 17 h.

5e CONTRESCARPE. Ravissant studio tt cft. Vue sur jolie Eglise. Charme, poutres. EICHER. BAL. 42-07.

BRUNE, PAVILLON 7 P., conft. Garage, jardinet. 650.000. Degeve. 540-55-31.

JUSSIEU. Reste à vendre 3 superb. studios, tout conft. Idéal placement. Px intéressant. Direct. PROMOTIC. 325-11-68.

CONVENTION. Double living + 3 chbres, bains + dche, 2 w.-c., tél., 7e ét., asc., vue panoram. Impeccable. 413.000. 577-29-29.

MONGE. Petit studio, 5e, asc. Soleil. Cuis., s. d'eau, w.-c. 325-76-97.

ST-GERMAIN-des-PRES. Part. vd studio 30 m², cuis., s. d'eau, wc., libre, vis. de 11 à 16 h. du mercredi 26 au samedi 29 nov., 16, r. des Canettes-6e, 4e ét.

Vaugirard - Convention. Living 32 m² + 3 chbres, 2 bns. Terrasse 62 m², 6e ét. Plein Sud Tél., park. Orgadis. 555-01-29.

15e. Mo Charles-Michels. Imm. neuf. Grand standing. Chambres 550 F + ch. Studios 750 à 850 F + ch. 2 pièces 1.200 F + ch. 3 pièces 1.600 F + ch. 704-79-36.
S/pl. ce jour de 14 à 17 h. Résidence Jardins de Lourmel, angle avenue Emile-Zola et rue de Lourmel.

Quai VOLTAIRE. Studio Cuis. éq., bns, 5e ét., asc., tél. Luxueusem. agencé. 734-74-84.

15e Entre Mo Convention et Mo Plaisance
Part. vend ds IMM. stand. (72) APPT tt conft, 4 pièces, 82 m2, liv. dble, 2 chbres, cuis., s. de bains, wc cave + park. sous-sol. Prix 470.000 F à débattre. Tél. 842-64-00 (p. 469) h. bur., ou 533-72-15, après 18 h.

PANTHEON près Place Studio, 30 m2, coin cuis., s. d'eau, w.-c., calme, soleil. - REGY : 577-29-29.

ALESIA-DIDOT. Récent 4/5 P., confort. Tél. Park. Profession libérale. 430.000 F. - 577-96-85.

6e Dans imm. ancien, calme. Très beau STUDIO, entrée, kitchen., s. de bains, tt confort. S/pl. merc.-jeudi, de 11 à 15 h : 19, RUE DE SEINE.

DENFERT - Bel imm. 25 m2 GRENIER à rénover 544-50-94

116, rue de Lourmel-15e. STUDIOS, 3 et 4 P., neufs. Ce jour 14 à 18 h. Tél. 277-97-26.

PROX. ST-SULPICE. ODE. 42-78 230 M2 3 SEJOURS, 4 P., 5 SANIT. GRAND LUXE.

PROX. PANTHEON. ODE. 95-10 Séjour, chbre, tt conft. LUXE. JDIN PRIVE, CAVE AMENAG.

13e MONTSOURIS. Part. vend magnif. 2 + 3 p., 73 m² + 2 logg. 10e ét., sol. imm. 68. 330.000. Tél. : 589-18-25.

VAVIN. Imm. pierre de taille, très grand 5 P. tt cft. Profession libérale. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

PLAISANCE. Immeuble neuf, 3 et 4 P., ét. élevé, tt conft. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

RUE BONAPARTE. Dble liv., 2 chbres, cuis., bains, tél., moquette, 100 m², parfait état. 620.000 F. TEL. : 359-74-61.

FELIX-FAURE. Imm. récent. 2 P. tt cft., impeccable. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

14e ALESIA SPECIAL PLACEMENT. Stud. Kit., s. eau w.-c. 86.000 F. 336-32-67.

14e AV. DU MAINE. Duplex 3 P. c., bns. Calme. Crédit. 622-59-18.

VIe APPARTEMENT ANCIEN 5e étage - 144 m2
6 PIECES, confort, téléphone + chbre service TEL. 566-02-85

Mo Pte-Versailles Imm. réc. Séjour, 3 chb., tt cft, 100 m2 + loggia, 6e étage. Park. dble. 480.000 F. Jean FEUILLADE - 579-24-39

Face JARDIN DES PLANTES Ve 50 m2, récent, 6e étage 37, r. Geoffroy-Saint-Hilaire Mercredi-jeudi, 13-17 heures.

RUE BONAPARTE
DS IMMEUBLE CARACTERE 3e ETAGE - TAPIS
5 PCES, cuis., bains, chauff. central, TELEPH.
BEAU PARQUET ANCIEN
UNIQUE PUBLICITE avant RENOVATION
PRIX 685.000 F
Mercredi, jeudi, 13 h à 17 h : 20, RUE BONAPARTE ou 723-96-05

7e - EXCEPTIONNEL
Appartement de rêve 260 m² dans immeuble classé
JARDIN 1.000 m2
Appart. de gardiens + garage. Exclusivité FRANK ARTHUR 924-07-69.

75 M² A RENOVER BD ST-GERMAIN 330.000 F. - Tél. 924-41-59.

2 PIECES Ve Près faculté 40 m2 - Caractère 225.000 F. C. équip., bs. 924-92-45.

Région parisienne

VINCENNES
50 m. Métro, Château, Bois. Dans bel imm. entièr. rénové, tout confort.
STUDIOS : 69.000 F
2 PIECES : 118.000 F
3 PIECES : 250.000 F
balcon.
Sur mesures moquet., tissus sur murs, finitions soign., au goût du client. Me voir sur place : Jeudi, vendredi, samedi, 10-19 h. 31, av. de PARIS (Vincennes).

BD MAILLOT. Face Bois. Imm. 1969. Très gd standing. 270 m², Balc. 45 m². Salon, s. à manger, 4 ch., 3 bains, 1 dche, chbre serv., 2 gar. 224-00-18.

NEUILLY. Lux. appt., jardin, liv. + 3 ch., 2 bns. Park. 21, r. Soyer. Sur place jeudi de 14 à 17 h. 727-27-98.

NEUILLY Rue de Longchamp, petite maison indépendante, triplex, 60 m² sur jardin. Tél. 508-25-00, poste 441, heures bureau, ou 722-16-97, après 19 h.

BOULOGNE. 3 P., lingerie + gde terrasse, garage, poss. 5, rue Vauthier, les après-midi jeudi, samedi, lundi.

NEUILLY, VICTOR-HUGO Exceptionnel à voir. Petit immeuble neuf. Grand standing. 110 m² + 110 m² terrasse. Luxueusement agencé. TEL. : 720-04-14.

Mo MAIRIE-MONTREUIL Neuf, beau séjour + 3 chbres. PRIX : 232.000 F. Cave et parking compris. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

PANTIN. (Mo Eglise). Propriétaire vend libres STUDIOS tout confort. Crédit personnel. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

MONTROUGE Gd 3 p., tt cft. 9e ét. Asc. Sol. Park. 170.000 F. - 539-67-52.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 5' RER. Très bel appt 91 m2, 1er ét. Etat neuf. Ds imm. très bon standing. 423.000 F - 950-14-60

VAUCRESSON 7' gare Appt Ds imm. très bon standing, 1958, grande entrée, 4 PCES + loggia. 100 m2 habit., cuis., w.-c., séchoir, salle de bains. 390.000 F - 950-14-60

LE PECQ Dans immeuble pierre de taille Bel APPARTEMENT tt conft. Séjour, 3 chambres, cuisine, bains = 95 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

NEUILLY - MAIRIE
Immeuble pierre de taille, 1925 APPARTEMENTS OCCUPES Tt cft. Chff central imm. Asc.
4 PCES 80 m2 env. + chbre de service et cave.
5 PCES 110 m2 env. + chbre de service et cave.
Pr rens. et visite : 735-98-57.

NEUILLY STUDIOS - 2 PCES Tout confort 266-84-29

93-Chennevières. 3 p., 70 m², tt cft, 2e ét., im. réc., balc.+parkg esp. v., tennis. 129.000 F + C. F. 27.000. T. 958-18-73, ap. 18 h. 30.

Province

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE ANTIBES - JUAN-LES-PINS Dans petite résidence de très grand luxe, parc, piscine, 5 P., 150 m², 4e et dernier étage, séjour 55 m² avec cheminée, calme, vue, proximité plage et commerce, 2 caves, 1 garage. Très grande terrasse circulaire multi-exposition. Fr. 735.000. Tél. (93) 34-44-68.

LA PLAGNE VILLAGE 2.000 m altitude. Duplex 3/4 pces, tt cft. A saisir. 235.000 F. ANJ. 13-29.

METZ - CENTRE VILLE Beau studio, loggia, cuis., bs. Imm. 1972 gd stdg, asc., 75.000 + C.F. Excell. placem. T. 68-33-86.

CANNES. Près Croisette. Port-Canto. Propriétaire vend appart. luxueux. Grand séjour, 2 ch., 2 bains, cuis. équipée. Air conditionné. 2 terrasses sur verdure. 754-22-96.

PORT-DEAUVILLE Part. à p. MARINA 2 p. + terrasse + park. + place BATEAU 10 m. Tél. 737-18-88.

appartem. achat

POUR PERSONNEL SOCIETES recherchons STUDIOS, APPTS. Paris - Neuilly - Boulogne. LAGRANGE. 265-53-94.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT. VILLA PARIS, BANL. PAIEM. COMPT. 28, RUE ST-CHARLES-XVe. TEL. : 577-46-10.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent directement STUDIO PARIS. Préfér. rive gauche. 873-23-55.

ACHETE URGENT COMPTANT Atelier d'Artiste, préférence rive gauche. Tél. : TRE. 20-67.

PAIE COMPTANT 3/4 P. TT cft. PARIS. LEGASSE, 198, bd Saint-Germain-7e.

PAIE COMPTANT 4/5 P. tt cft PARIS à particulier - 266-32-35.

locations non meublées Offre

Paris

15e Av. de Suffren. Dans bel imm. Gd stud., cuis., s. de bs, tél. 1.100 F + ch. - 533-68-84.

XVe Gd STUDIO luxueux 46 m2 - Tél. - Piscine collective
1.471 F mensuel T.T.C. Tt cft. Tél. : 827-53-52

SUR JARDIN PALAIS-ROYAL SOMPTUEUX DUPLEX 410 M2 8 P., 3 bains, TEL., 2 chbres de service - PRIX ELEVE JUSTIFIE - 553-00-57.

15e LOURMEL-BOUCICAULT, du STUDIO au 4 Pièces, garages. 1re occupation. Tél. 277-97-26.

Région parisienne

LA DEFENSE R.E.R.
3 P. 76 m2, neuf, park., tél. 1.250 F + charges. 774-53-93 - 11/19 h.

LEVALLOIS - A louer dans imm. récent, 5 p. princ., balc., parking, refait neuf, 1.500 F + chb. Tél. 757-03-97.

A LOUER. Beau 3 p. (tél), ds tr. bel. rés. St-Germain-en-Laye, 7' RER. 1.500+30 % cpt. Tél. : 963-04-79, agences s'abstenir.

RUEIL-MALMAISON, de STYLE avec parc, 8 PCES, TELEPH. GARAGE, 6.000 - 553-81-63.

PARIS EST 93-BAGNOLET SANS COMMISSION
3 pièces, 66 m², loyer 783 à 846 F, charges 307 F ;
4 pièces, 80 m², loyer 900 à 960 F, charges 353 F ;
5 Pièces, 96 m², loyer 990 à 1.046 F, charges 440 F.
Parking 63 F en sus.
S'adresser Bureau de gérance (sauf dimanche), de 14 heures à 17 h. 30. LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13 rue de la Noue, BAGNOLET. Téléph. 858-02-31. Mo GALLIENI. BUS : 78 et 101 N.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. ss agces 3 à 5 p. Paris ou pavillon banlieue - 742-85-05.

Région parisienne

RECH. LOCAT. SUR LIGNE **SCEAUX** 2/3/4 P. tt confort et standing. I.P.S. - 660-08-65

locations meublées Offre

Région parisienne

NEUILLY. T. B. 2 P., gd livg, chb., belle s. bains, cuis., tél., mob. anglais, moqu. 924-38-25.

immeubles

QUARTIER LATIN
IMMEUBLE EN TOTALITE
Anc. hôtel aménagé en appartem. Loyer libre, revenu net annuel 125.000 F. Gestion facile. — Ecr. GAUTRON, 29, rue Rodier, PARIS (9e), sous référ. 2.724.

CENTRE ATHENES
Société hôtelière cherche acquéreur pour hôtel de construction neuve et très soignée. Situation exceptionnelle. - Investissement très intéressant.
Pour renseignements, écrire à : Myrtos S.A., Place Victoria 7, ATHENES 104, Grèce.

usines

COURBEVOIE R.E.R. - LA DEFENSE
A louer : 3.635 m² locaux sur 2 niveaux dont 200 m² bureaux sur terrain de 4.000 m², 2 acc., tous camions, parking. Force. Téléphone. M.-ch. 2 tonnes, bail 9 ans. Loyer : 700.000 F. par an. H.T. Ateliers-Dépôts. Chaumény. - 874-22-98, matin.

Immobilier Information

PROPRIETAIRES OFFRENT dans Publication quotidienne OFFICE DES LOCATAIRES, 16, r. la Michodière, Mo Opéra. 84, rue d'Alésia, métro Alésia. Frais abonn. 300 F. 742-78-93.

manoirs

COTE D'AZUR
11 km Cannes, jolie Bastide 17e S., 14 P., 3 s. bns., 3 dches tt conft., dépend., maison gard. 5 gar. PISCINE, calme, 250 oliviers, 2 ha. 1. L. 387-96-50.

constructions neuves

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
Grand jardin. Tous les jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Livraison 1er trimestre 1976. PRIX FERME ET DEFINITIF. P. DOUX, téléph. 553-16-62.

hôtels-partic.

16e AV. MOZART. Maison de caractère, poutres, cheminée, 210 m², « Style Rive Gauche », 2 TEL. PROFESS. LIBERALE. 1.250.000 F - 727-59-82.

viagers

BOIS-COLOMBES - Résidentiel Superbe pavillon meulière Tt cft. 3 P. + 2 poss., 2 gar. Jard. 628 m2. 130.000 + 1.745 F. Occupé 1 seule tête 73 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

LIBRE, sur hameau Boileau, beau 90 m² tout confort, calme. 350.000 comptant + 2.400/mois 1 tête 67 ans. Foncial, 266-32-35.

BOUGIVAL, flanc de coteau. Maison Directoire, 6 p., tt cft + 2 gdes pièces à aménager + maison gardien, gar., 1.980 m², clos murs, occupée 83 - 71 ans. Cpt + 2.300 F / mois VERNEL 526-01-50

bureaux bureaux

MARLY-LE-ROI. Bureaux neufs indépend. 280 m² + dépôt 93 m², park. à louer ou à vendre. — EUROPA, 266-36-60, 266-44-20.

A vendre état neuf bâtiment métallique ALGECO 85 m² usage bureaux. — Téléph. 331-53-20.

BUREAUX à LOUER
OUEST DE PARIS
CHATOU - VILLE NOUVELLE
entièrement terminés
260 F LE M²
Pour renseignement et visite : Tél. : 754-15-45.

7e RAPP - A LOUER
1.272 m² Bureaux divisibles
FONCIP - ANJ. 90-73

16e - ETOILE
HOTEL PARTICULIER LUXUEUSEMENT RENOVE
800 m2 DE BUREAUX
LOYER 565 F/M2
RICHARD ELLIS. 225-27-80. INDIMO. ELY. 73-78.

BUREAUX TOUS QUARTIERS LOCATION OU VENTE AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

A LOUER NORD PARIS 781 m² divisibles en 45 bureaux. 300 F le m², charges, chauff. air conditionné compris. 8 lignes téléph. Tél. 260-57-20.

VOS BUREAUX A 5 MINUTES DU PERIPHERIQUE
et le métro à vos pieds
MAIRIE-D'IVRY
Dans le centre ville rénové d'IVRY il reste 1.500 m² aménagés (lots à partir de 150 m²) dans un immeuble moderne et original.
Parkings. Téléphone.
Vente ou location. Livraison immédiate.
SEMI
3, Promenée des Terrasses, 94200 IVRY.
672-41-39

LE LOUVRE. Baux à céder ou sous location usage de bureaux. 350 m² en 1 ou plusieurs lots. Peintures et moquettes récentes - S'adresser concierge : 47, rue Berger-1er. T. 236-50-49.

RECH. PAIEMENT COMPTANT Immeubles import., de qualité. Libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25 rue Marbeuf. Téléphone : 225-09-21 - 359-82-67.

locaux industriels

Usine relais neuve 650 m² à louer dans commune rurale. Sarthe. Ecr. Havas Le Mans, no 8.261.

TERRAIN 10.800 m2 Pour INDUSTRIE ou DEPOT LECOMTE - 236-32-32

fonds de commerce

locaux commerciaux

PORTE D'ITALIE
dans immeuble récent Société vend en toute propriété
LOCAUX MIXTES
sur 5 plans.
Standard 12 lignes.
Bureaux 1.650 m².
Stockage 1.375 m².
Local dégagement 330 m².
30 parkings.
Quai déchargement.
Téléphone : 242-84-67.

A louer à NANGIS (77) 100 à 1.000 m² pour stockage tous produits avec ou sans gestion de stocks, possibilité de distribution sur toute la France accessibles à des véhicules de 38 T. Ecrire sous no 45.479 B, BLEU, 17, rue Lebel, VINCENNES, ou tél. M. Houssier, 820-64-64.

Achète bon standing 800 m² bureaux, dont 200 m² rez-de-chaus. Préférence 7e, 8e, 16e, 17e. — Offres à MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 742-99-09.

Arts et Métiers, local ciai 730 m², plain-pied loyer 5.000 F mensue au bail, deux lignes FRANCIS LAURENT,

ST-MARCEL - A
2.500 m² Bar Locaux com Divisibles - Bas FONCIP - ANJ.

LE SAINT-SA
Proximité Champs-
Locaux neufs p PROFESSION LIBERALES
Architecte, cabinet r cabinet dentaire, kin peute, laboratoire a activités cciales po
VENTE ou LOCA

CORI 254, bd St-Ger 260-38-22, P.

AVENUE GENERAL- A LOUER EXCEPT 160 m² boutiques + locaux commerci. FONCIP - ANJ. 9

villas villas

16 km OUEST
dans parc privé, VILLA MODERNE, construct. 1er ordre récept. 55 M2, 4 chambres, cft., garage, jardin avec piscine. AGENCE de la TERRASSE, Le Vésinet. 976-05-90.

COTE D'AZUR
SAINTE-MAXIME
(VAR). Superbe villa, vue panoramique sur baie de St-Tropez. Gd salon av. cheminée, ouvrant sur terrasse, s. à manger, 7 ch., 6 bns, parc. 5.000 m², très beaux arbres, piscine, nomb. dépend., état impeccable. Px élevé justif. AGENCE GUIS, 11, place de la Bourse, 13001 MARSEILLE. (91) 54-78-04.

DOURDAN. Villa s/2 ni décorée, STANDG, 5 à confort, moqu., tél., ce rage, jardin, prox. fo rable. 220.000 F. -

Pavillons-sous-Bois, pr marché, lycée. Magnit neuf, sur ss-sol tot., s sol. marbre, grande + 6 pces, cuis. équip 2 cab. toil., garage 3 salle de jeux, ch. cen Prix tot. 526.500 F. T.

COTE D'AZUR - C Magnifique villa sur luxueux 3-4 pces. gde dans immeuble avec p cine et tennis, vue pan sur mer des Iles de l'Esterel. GEFIC MEDITERRA Longuet Neal Gefic S. 20, La Croisette, 06400 Téléphone (93) 99-11-

CARRY. Bouches-du-R Part. vend dans pinède villa neuve, vue me 100 m² + gde terrasse + cabanon habit., 400.0 déb. Ecr. à no T 79 REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur,

pavillons

NOISY-LE-ROI Agréable pavillon sur 400 m2 terrain. 80 m2 habit. 4 P., bains, cuis., entrée. 250.000 F + petit crédit vendeur. — Tél. : 950-14-60.

Neuilly-sur-Marne. - A vendre pavillon neuf (gros-œuvre + toiture), jardin + garage. Intérieur à terminer. Téléphone : 231-75-91.

VILLIERS-SUR-ORGE. 10' gare, Ppté 6 p., cuis. aménagée, bs, wc, le tout parfait état, tt cft, tél., garage, gd jard. 1.200 m². Vue imprenable. Prix 440.000 F. Cab. WURTZ, 51, r. Montessuy, JUVISY - Tél. 921-40-72.

SURESNES 6 p., cuis., entrée, w.-c., tout confort. Chff. c. maz. et gaz, grand sous-sol, garage, terrain 500 m2 clos. Tél. 876-24-44.

maisons de campagne

COLLINES DU PERCHE
(Près Nogent-le-Rotrou).
Fermettes, maison de campag., région très calme. Renseignem. Cabinet A. BUSSONNIER, à 61260 CETON. Tél. de Paris : 15-37-09-91-11 et le 44 à CETON, de préférence avant 9 heures, ou visite sur pl. le sam. et dim.

Part. ch. maison campagne très confortable à louer. - Loyer indifférent - Tél. 870-05-86.

fermettes

OISE 80 km PARIS CAUSE DEPART
Fermette 4 P., c., bns+2 p. pos.
145.000 F Sur 1.640 m2 227-18-48 ap. 19 h.

VALLEE LUNAIN. Charmante maison w.-end. 3 P., cuis., w-c, parf. état. S/3.000 m2 idle paysagé, roches, arbres, site ravis. Tot. 115.000. Facil. G.I.M. - Face EGLISE à 77 **NEMOURS** 428-03-09 et 428-11-74

Prox. sortie autoroute (180 km PARIS) **FERMETTE** S/1.580 m2, avec dép. El. Puits. Px 65.000, avec 6.500 F. - C.I.O. B.P. 283 à (72600) LE MANS (CEDEX). Tél. : 28-79-16 même dimanche.

domaines

DOMAINE BOISE 40 ha
Eure, région Laigle-Bernay, maison de maîtres + communs 30 ha, magnifique parc boisé 10 ha, herbages, belles allées. LIBRE à la vente et faculté d'acquérir en plus ferme 82 ha, louée jusq. 1978 + choix très important fermes, domaines, terres, libres ou pour placement. CAYREL, 51, cours Clemenceau Alençon. Tél. : (34) 26-44-46.

propriétés

Pr. lycée (quartier) **ENGHI** Ultra-Résid. - Belle qualité except. Séjour Ss-sol tot. Superbe parc Tél. 989-31-74

SUD TOURAI
Région CHATELLER Magnifique demeure Grand standing, comr terres, bois, 23 ha, can Etang. Prix raisonr Larges facilités de CABINET LA SOLO 41200 ROMORANTIN. T

Près PACY-SUR-EURE vend magnifique ppté 8 pièces princ., tennis, chauffée. Salle billard. 630.000 F - 359-36-

EVRY (près). 25' Pa Bords de Seine. Mano séjour 70 m² + s. à + 16 chambres. Ma gardiens, nombreuses dances, parc 1 ha. 30. 900.000 F - Téléphone :

Normandie. Part. à Pa Maison caract. XVIIe, Vue impr. s/Deauville. B.P. 2, 17220 Dompierr

CROSNE. Belle proprié parc 5.000 m², maison garage. - ALGRAIN, 2

RUEIL-MALMAISO Résidentiel, bord de villa moderne de pl réception, bureau, 4 ch 3 bains, 231 m², jard. 2 Exclusivité I.M.F. - 9

terrains

CÔTE D'AZU
BORD DE MER
nouveau port
Saint-Laurent-du-
Terrain 15.000 m². Permis de construir pour hôtel, 300 chambre 2 km aéroport NICE Discrétion assurée. Ecr. No 7.760 « le Monde 5, r. des Italiens, 75427 P

Part. ch. Bretagne Sud, Morbihan, terr. pour co maisons ou construct. familles. Ecrire BASC 75, rue du Château, BOULOGNE, ou tél. 27

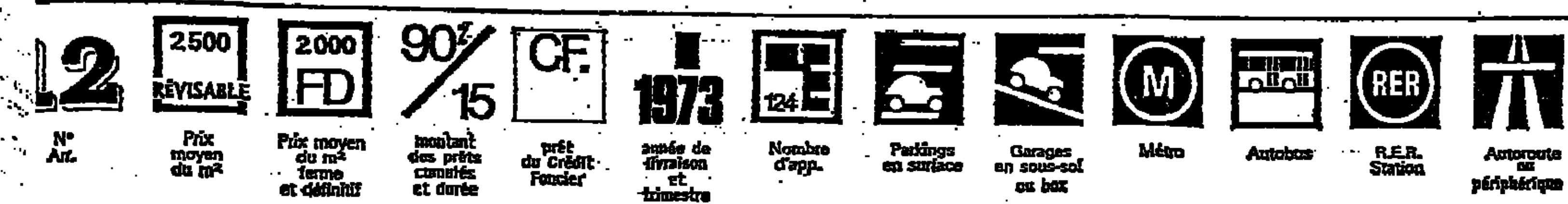
Terrain pour constructio deesfinie, 1.801 m², 1 km. vue lac et rive Suisse, nable, viabilisé. Prix 150 Jarroux H., 27 b., rue de 25300 PONTARLIER Téléphone : (81) 39-07-

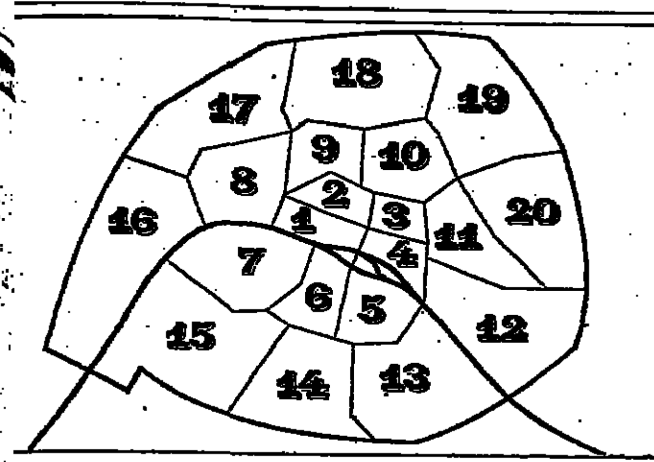
EVRY (près). 25' Paris, rains à bâtir, bords de 3.500 m², 70 F le m². Tél 496-18-61.

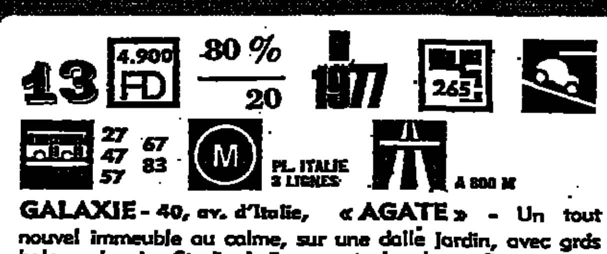
Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا من الأصل

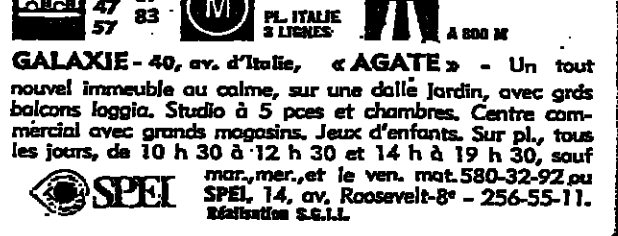
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

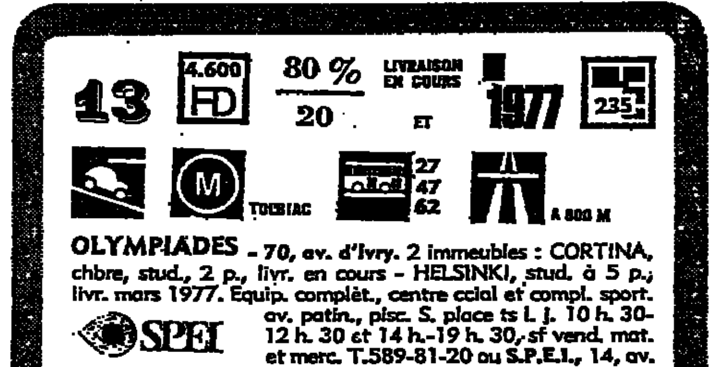






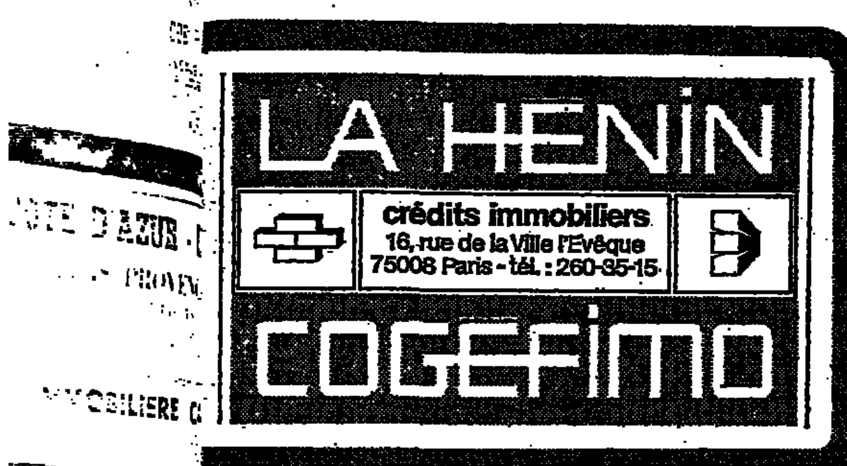
GALAXIE - 40, av. d'Italie, **« AGATE »** - Un tout nouvel immeuble au calme, sur une dalle jardin, avec grds balcons loggia. Studio à 5 pces et chambres. Centre commercial avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl., tous les jours, de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h 30, sauf mar., mer., et le ven. mat. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. Roosevelt-8e - 256-55-11.

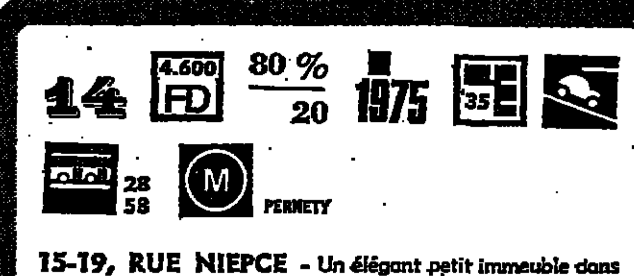




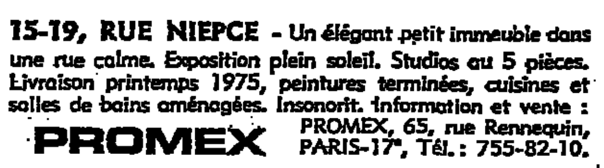
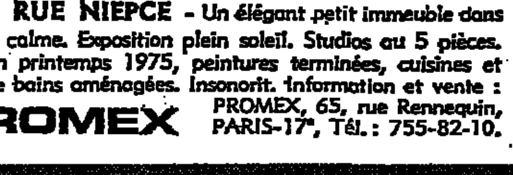
OLYMPIADES - 70, av. d'Ivry. 2 immeubles : CORTINA, chbre, stud., 2 p., livr. en cours - HELSINKI, stud. à 5 p.; livr. mars 1977. Equip. complèt., centre ccial et compl. sport. av. patin., pisc. S. place ts l. j. 10 h. 30-12 h. 30 et 14 h.-19 h. 30, sf vend. mat. et merc. T. 589-81-20 ou S.P.E.I., 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris-8e, tél. 256-55-11.

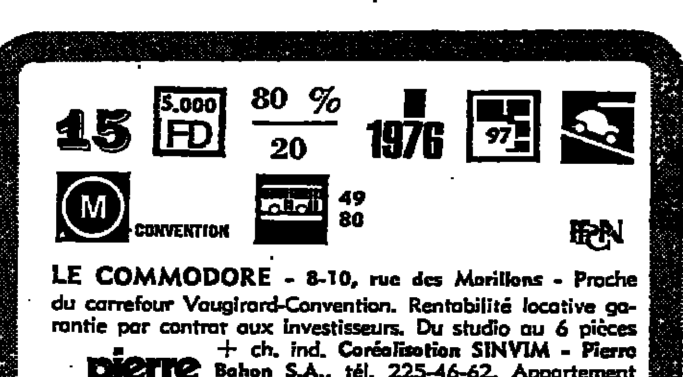
SPEI — Réalisateur SAGO/SGII



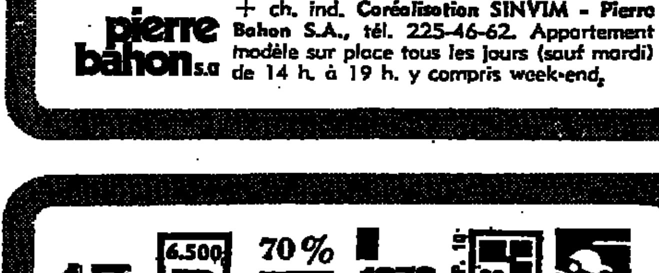


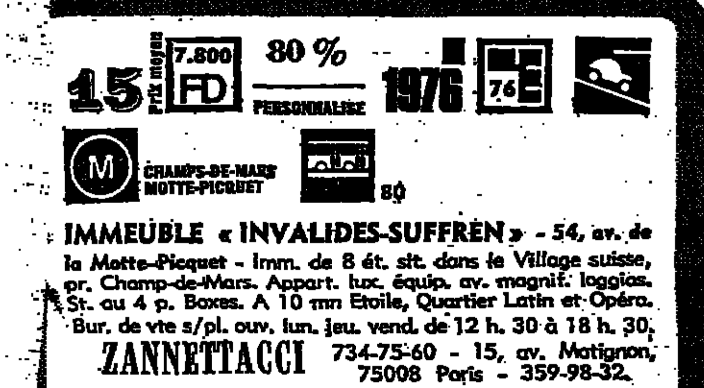
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.



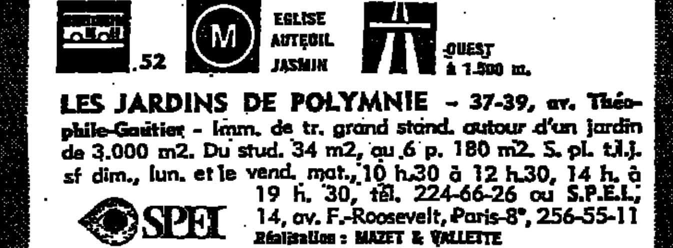
LE COMMODORE - 8-10, rue des Morillons - Proche du carrefour Vaugirard-Convention. Rentabilité locative garantie par contrat aux investisseurs. Du studio au 6 pièces + ch. ind. Coréalisation SINVIM - Pierre Bahon S.A., tél. 225-46-62. Appartement modèle sur place tous les jours (sauf mardi) de 14 h. à 19 h. y compris week-end.





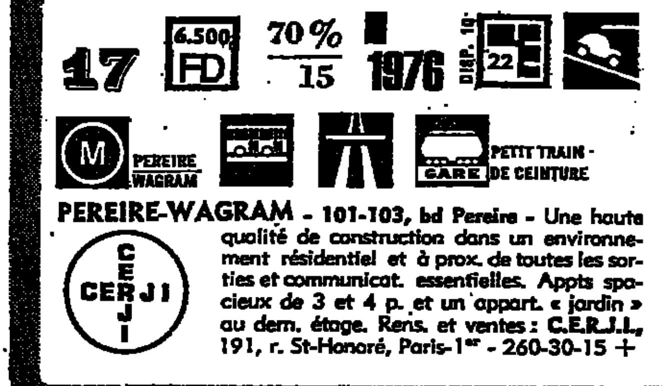
IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. dans le Village suisse, pr. Champ-de-Mars. Appart. lux. équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quartier Latin et Opéra. Bur. de vte s/pl. ouv. lun. jeu. vend. de 12 h. 30 à 18 h. 30.

ZANNETTACCI 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.



LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. grand stand. autour d'un jardin de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et le vend. mat., 10 h.30 à 12 h.30, 14 h. à 19 h. 30, tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11

SPEI — Réalisation : MAZET & VALLETTE

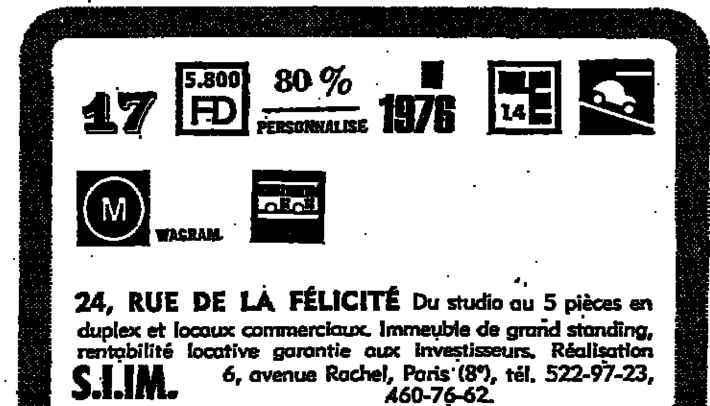


PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construction dans un environnement résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Appts spacieux de 3 et 4 p. et un appart. « jardin » au dern. étage. Rens. et ventes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15 +



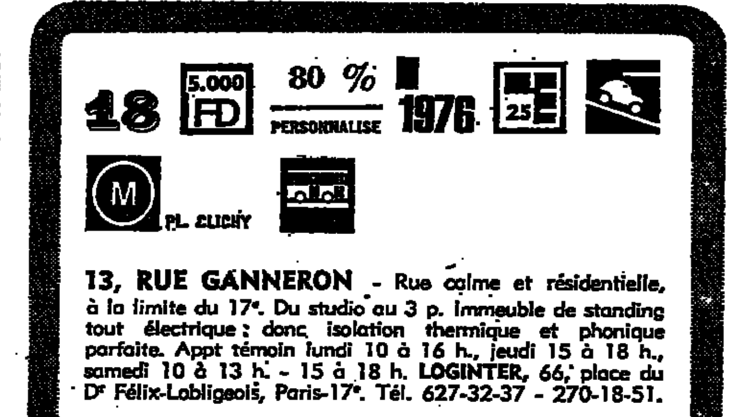
141, AVENUE DE WAGRAM - Résidence de classe. Du studio au 5 pièces, un duplex exceptionnel, terrasse. Bureau de vente : lundi, mercredi, de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, tél. 874-71-25.

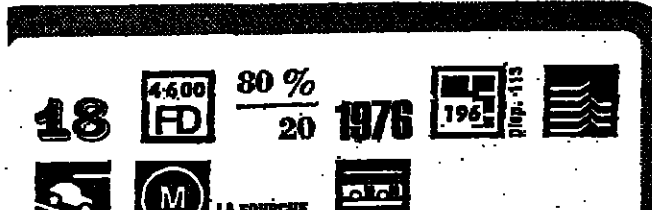


24, RUE DE LA FÉLICITÉ Du studio au 5 pièces en duplex et locaux commerciaux. Immeuble de grand standing, rentabilité locative garantie aux investisseurs. Réalisation

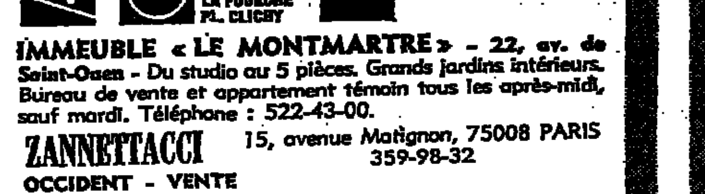
S.I.IM. 6, avenue Rachel, Paris (8e), tél. 522-97-23, 460-76-62.



13, RUE GANNERON - Rue calme et résidentielle, à la limite du 17e. Du studio au 3 p. Immeuble de standing tout électrique : donc isolation thermique et phonique parfaite. Appt témoin lundi 10 à 16 h., jeudi 15 à 18 h., samedi 10 à 13 h. - 15 à 18 h. **LOGINTER**, 66, place du Dr Félix-Lobligeois, Paris-17e. Tél. 627-32-37 - 270-18-51.

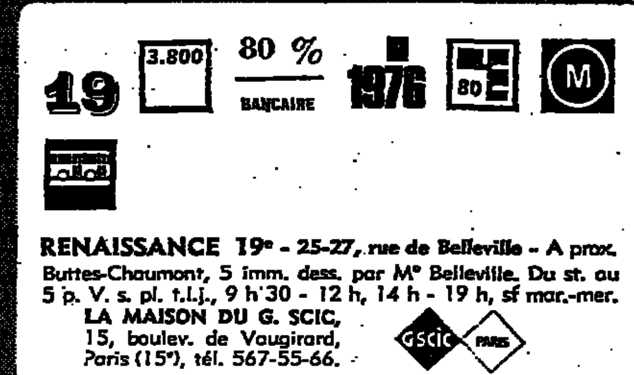


IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi. Téléphone : 522-43-00.



ZANNETTACCI 15, avenue Matignon, 75008 PARIS 359-98-32

OCCIDENT - VENTE

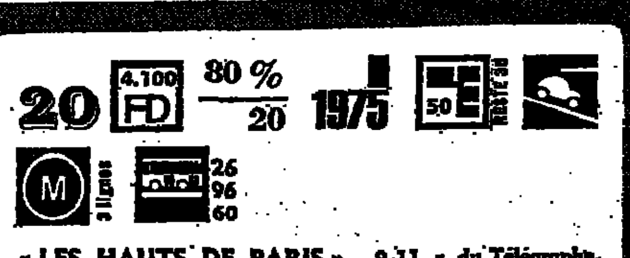


RENAISSANCE 19e - 25-27, rue de Belleville - A prox. Buttes-Chaumont, 5 imm. dess. par Me Belleville. Du st. au 5 p. V. s. pl. t.l.j., 9 h 30 - 12 h, 14 h - 19 h, sf mar.-mer.
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. 3 à 5 pièces. Appartement témoin tous les jours (sauf mercredi), de 14 heures à 19 h. 30.

SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8e). Téléphone : 723-72-00



« LES HAUTS DE PARIS » - 9-11, r. du Télégraphe. Elégant petit imm., façade pierre de taille massive. Excell. isolation phonique et thermique. Confort total électrique. Les app., du stud. au 4 p., livrés entièrement terminés. App. témoin tous les jours de 11 à 18 h. ou

GECOM 171, av. Charles-de-Gaulle - 92200 Neuilly - 747-59-50

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet... avec un prêt cde

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 261.50.11

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE COLLOQUE DE L'ADUA

L'architecture parlée

« Le projet de loi sur l'architecture n'est pas indispensable », a déclaré, le samedi 22 novembre à France-Inter, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture. M. Raymond Nicolas, secrétaire général de l'Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture (ADUA), est du même avis. Lors de la journée de débats organisée le même jour par cette association à l'École spéciale d'architecture à Paris, d'autres propositions ont été présentées et discutées.

Devant une assemblée où les jeunes salariés et les étudiants semblaient nettement plus nombreux que les « patrons », M. Alain Gillot, président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes (U.N.S.F.A.), justifia tout d'abord sa collaboration avec les pouvoirs publics pour la mise au point du projet de loi et explique sa déception. La présence à une même tribune de MM. Gillot et Nicolas rappelait le rapprochement accompli lors de la manifestation du 23 novembre entre deux mouvements qui se « boudaient » depuis la création de l'ADUA en 1969.

Refusant « l'amalgame profession libérale-liberté », *M. Max Querrien, ancien directeur de l'architecture, présenta ensuite les* « ateliers publics d'architecture » *qu'il est nécessaire, selon lui, de mettre en place, sans attendre* « qu'on ait fini de liquider les séquelles du capitalisme, ce lion blessé dont la capacité de résistance est amoindrie ». *Ces ateliers publics, qui ne devraient pas être des* « institutions de clochards » *et donc disposer de moyens financiers suffisants, seraient gérés conjointement par des professionnels, des élus des collectivités locales et des représentants directs de la population. Pour qu'ils puissent* « se rendre coupables d'architecture », *ils devraient disposer de l'autonomie la plus grande.* « S'ils ont comme patron le directeur de l'équipement, qui peut être un saint homme, ils ne feront rien », *estime M. Querrien.*

A ces architectes en plein désarroi, M. Robert Lion est venu « tendre la main » *des maîtres d'ouvrages publics, et notamment de l'Union des H.L.M., dont il est le délégué général.* « Vous êtes mal compris. L'opinion et les maîtres d'ouvrages publics ont été complices de la situation qui débouche sur le cadre de vie que nous connaissons. » « Votre mission, *leur a dit M. Lion,* est autant de parler que de construire. » *C'est ce qu'ils ont fait, samedi, toute la journée.*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

QUEL MAIRE POUR LA CAPITALE ?

Point de vue

Une condition nécessaire mais pas suffisante

par HENRI FISZBIN (*)

APRES des années de résistance, le gouvernement a dû, finalement, se résoudre à abandonner le statut qui faisait de Paris la seule capitale au monde et la seule ville de France directement administrée par un préfet nommé par le pouvoir central. Le phénomène de rejet d'un régime aussi antidémocratique et inadapté était devenu irrésistible. Le principe de l'application du droit commun à Paris a dû être reconnu et un maire élu dirigera l'administration de la capitale. Les communistes, qui ont toujours été à la pointe du combat pour cet objectif, ont toutes les raisons de se féliciter du recul ainsi imposé aux thèses défendues avec fougue et depuis toujours par toutes les forces réactionnaires. Un maire élu à Paris ? Oui, sans réserve.

Mais, si l'élection d'un maire responsable est une condition nécessaire à une véritable démocratisation de la gestion de Paris, elle est loin, à elle seule, d'y suffire.

Le nouveau statut permettra-t-il de mieux vivre demain à Paris ? Les Parisiens en seront-ils mieux informés, consultés, associés à l'élaboration des décisions touchant directement à leurs conditions d'existence ? Non. En aucune façon.

Les propositions gouvernementales ne sont pas inspirées du souci de confier aux Parisiens la maîtrise de leur ville ; elles visent à les maintenir aussi loin que possible des centres de décision. Le gouvernement s'est systématiquement attaqué, ces dernières années, aux franchises communales de toutes les villes de France. Leur autonomie, leurs libertés, ont été vidées de tout contenu. Faute de moyens financiers, la volonté politique des élus municipaux ne peut pratiquement plus exercer de véritables choix. Les préfets jouent un rôle de plus en plus déterminant.

Le régime d'exception de Paris est donc abandonné au moment où toutes les communes ont été mises dans une situation de dépendance très proche de celle qui lui était infligée. L'exception est devenue la règle.

Dans ces conditions, pour les Parisiens, il n'y aura rien de vraiment nouveau. Ils resteront étrangers à la gestion de leur ville. La seule différence, c'est qu'une municipalité élue sera plus sensible aux exigences populaires qu'un préfet nommé. C'est une donnée dont nous apprécions l'importance, parce que la lutte est le seul moyen pour la population de se défendre et de faire prévaloir ses intérêts légitimes.

Le gouvernement en a, lui aussi, conscience. C'est pourquoi il a longuement hésité avant le dépôt de son projet et y a introduit de nombreuses précautions et garanties antidémocratiques. C'est le cas, par exemple, de la création d'une « commission permanente », dont les délibérations seront secrètes, qui exclura les élus de l'opposition et qui pourra en fait se substituer au Conseil de Paris pour examiner tous les problèmes. Ou encore de l'institution d'un contrôleur financier qui placera le maire dans la situation d'une administration centrale soumise, dans tous ses actes financiers, à l'accord préalable du représentant du ministre des finances. Il est à craindre que Paris serve de banc d'essai à ces redoutables innovations avant leur généralisation à toutes les grandes villes.

Soulignons encore une mesquinerie révélatrice. Prenant prétexte de la réforme du statut de Paris, le texte gouvernemental s'attaque aux avantages acquis des personnels de la ville, en abolissant leurs statuts particuliers.

Pour de véritables municipalités d'arrondissement

Néanmoins, c'est à propos des arrondissements que la méfiance du gouvernement et de la majorité à l'égard de toute participation réelle de la population à la gestion de Paris apparaît le plus clairement. Les commissions consultatives d'arrondissement proposées sont une véritable caricature. Sans moyens, sans pouvoirs, sans structures, leur rôle se bornera à émettre un avis les fois où quelqu'un, maire, préf[…] préfet de police, voudra bien le demander.

On touche ici au fond du [pro]blème. Dans la capitale, c'e[st au] niveau des arrondissements qu[e les] Parisiens peuvent concrètement [par]ticiper à la direction de leur [ville]. Animés d'une conception résol[ument] démocratique de la gestion co[mmu]nale les communistes ont ét[é les] porteurs les plus cohérents e[t les] plus conséquents de la v[olonté] d'aller jusqu'au bout des exig[ences] qui en résultent. Que l'on relis[e les] propositions de loi déposées p[ar les] groupes parlementaires : celle [des] élus communistes est la seu[le à] préconiser à la fois la plus [grande] liberté d'administration de la [capi]tale par rapport au pouvoir c[entral] et la création dans chaque [arron]dissement d'une véritable mun[icipa]lité responsable, ayant à sa tê[te un] conseil et un maire élus, dir[igeant] une administration décentralis[ée] dotée d'un budget relativement [auto]nome.

Ces propositions, que nous *tenons*, constituent la seule m[anière] d'associer la population à la v[ie de] sa ville et de favoriser l'activit[é des] multiples associations — sync[…] amicales, comités — à la g[estion] des affaires publiques. Elle[s] s'opposent nullement au m[aintien] de l'indispensable unité d'ad[minis]tration de Paris — entité histo[rique,] culturelle et économique qui [doit] être préservée. Une gestion [démo]cratique et moderne de la ca[pitale] passe par leur adoption. Le [projet] gouvernemental leur tourne le [dos].

Décidément, le combat po[ur la] démocratisation de la gestion [de la] capitale ne prendra pas fin [avec] l'installation d'un maire.

(*) Député de Paris, secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F.

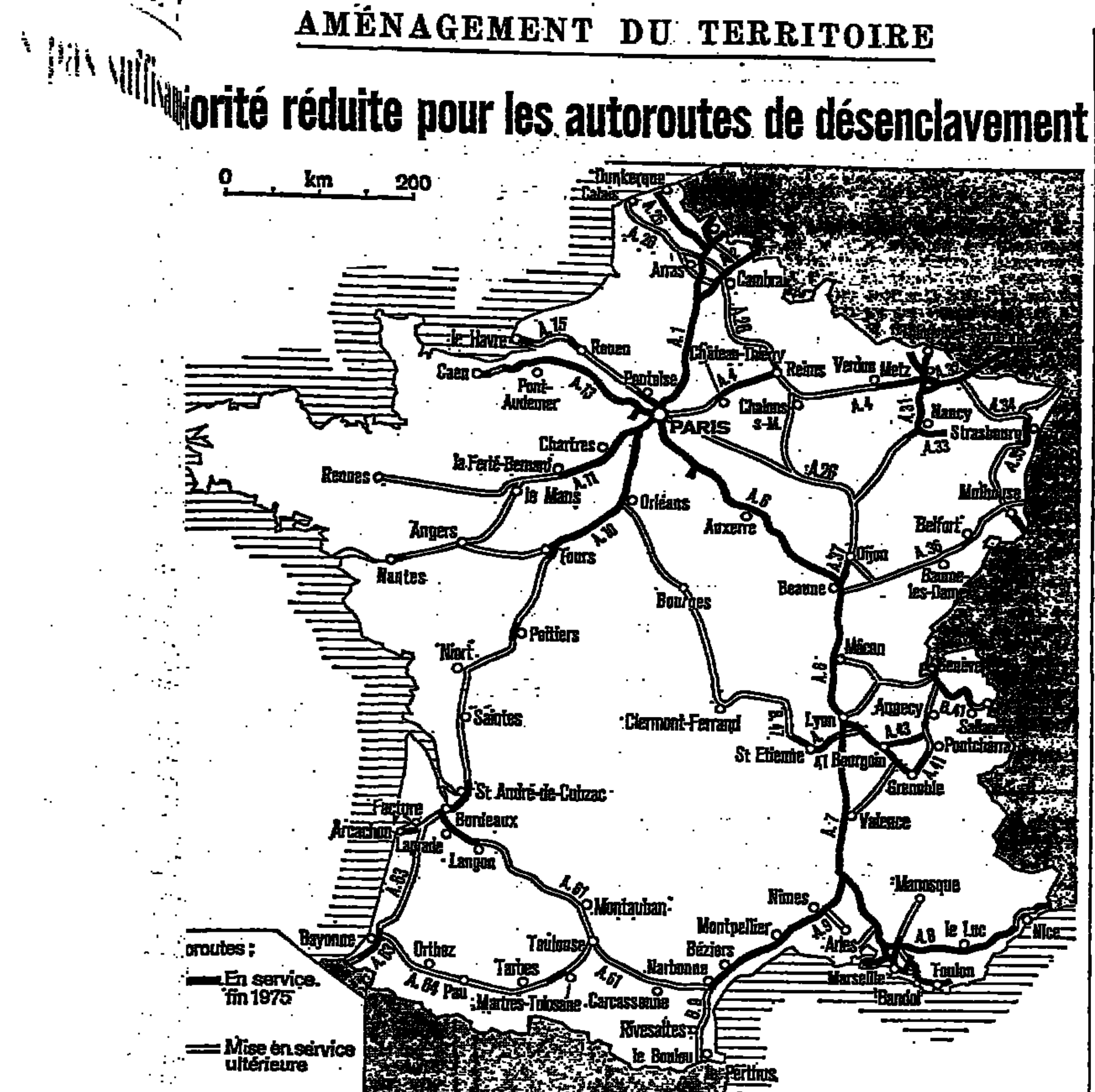
- **UNE AMBASSADE CONTESTEE.** — La construction de l'ambassade du Vietnam sur un terrain de la Villa Exelmans, situé à l'intérieur du hameau Boileau, dans le 16e arrondissement, suscite des réactions. Le projet est conforme au plan d'occupation des sols revu en juin par le conseil de Paris mais ne respecte pas le cahier des charges de la Villa Exelmans. Afin de modifier ce dernier, une enquête publique est ouverte jusqu'au 4 décembre à la mairie. Les riverains ont attaqué ce projet devant le tribunal administratif de Paris.
- **LA PELOUSE EN PROCES.** — L'état de la pelouse du Parc des Princes va être de nouveau évoqué au conseil de Paris. La Ville, en effet, vient d'introduire devant le tribunal administratif une instance contre la société Marcel Villette et fils qui a installé le gazon, M. Roger Taillibert, architecte, et la Société d'études et d'équipements pour obtenir réparation du préjudice causé par le mauvais état de la pelouse du stade. La Ville réclame une somme de 348 541 francs.
- **LE PEAGE SUR L'AUTOROUTE DE L'EST ?** — Le conseil d'administration du district de la région parisienne a décidé, sur la proposition de M. Christian de La Malène, rapporteur général du budget, de reporter au 17 décembre le vote de toute garantie d'emprunts en faveur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Il s'agit ainsi de faire pression sur le gouvernement pour qu'il abandonne son projet de péage sur la future autoroute de l'Est (A 4), entre Paris et Marne-la-Vallée.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

…orité réduite pour les autoroutes de désenclavement



…Giscard d'Estaing a présidé, … 25 novembre, un conseil …al de planification consacré …andes orientations de l'amé…nent du territoire.

… orientations ne marquent …n infléchissement sensible de …olitique menée dans ce …ine depuis plusieurs années. …nseil se contente de réaffir…ue c'est le « *développement …illes petites et moyennes qui …tre privilégié* ». De même, …ce qui concerne la localisa…des activités, « *une priorité maintenue en ce qui concerne …e de l'Etat pour l'Ouest, le …-Ouest et le Massif Central* », …ormément à la politique de …vation rurale lancée en 1967.

…ur la région parisienne, rien …rès nouveau non plus : « *La …ssance démographique de cette …n et de quelques autres …des agglomérations devra être …enue.* »

…ans les zones rurales, qui ont …lance, sauf dans l'Ouest, à se vider de leur population jeune et active, l'aménagement du territoire aura pour objet de « *stabiliser la population et de créer des emplois* ».

Enfin, on continuera à développer les infrastructures de transport en tenant compte de deux priorités : le désenclavement de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central par la création d'un grand réseau autoroutier ; l'insertion économique de la France dans l'Europe par le raccordement de son système de transports au niveau européen.

Des priorités ont été définies pour la construction plus rapide de plusieurs autoroutes de désenclavement des régions défavorisées dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre. Seront mises en service : en 1979, les autoroutes Paris-Rennes, Nantes-Angers, Orléans-Bourges ; en 1980 l'autoroute Bordeaux-Bayonne.

Il était prévu, à l'origine, que seraient fixées à des dates s'échelonnant entre 1980 et 1983 les ouvertures des autoroutes suivantes : Bordeaux-Narbonne, Pau-Bayonne, Bourges-Clermont-Ferrand (c'est-à-dire Paris-Clermont-Ferrand), Clermont-Saint-Etienne, Tours-Angers et Poitiers-Bordeaux.

Le communiqué officiel indique seulement que la date de mise en service de certaines d'entre elles « *sera fixée dans le VII[e] Plan* ». Il semble que, compte tenu notamment des engagements qui viennent d'être pris sur Rhin-Rhône, ces autoroutes — dont l'utilité pour l'aménagement et le renforcement de la France fragile est évident — n'aient pas pu obtenir la priorité qu'on avait pensé leur accorder.

Circulation

● LES HANDICAPES PHYSIQUES AU VOLANT. — Un récent arrêté du ministère de l'équipement stipule que les handicapés physiques utilisant un véhicule à embrayage automatique, « *à l'exclusion de tout autre aménagement* », se verront désormais attribuer un permis portant la mention « Embrayage automatique ». Toutefois, en présence d'un handicapé temporaire ou évolutif, les experts de la commission médicale peuvent conclure à l'attribution d'un permis « F » (invalides ou handicapés physiques).

Construction navale

● COMMANDES EN BAISSE. — Selon les statistiques du Lloyd's Register of Shipping, le tonnage du carnet de commandes mondial, qui ne cesse de décroître, s'établissait à 102 137 238 tonneaux de jauge brute au 30 juin dernier. La diminution de ce carnet au cours du premier semestre 1975 dépasse 18 500 000 T.J.B., ce qui représente une diminution de plus de 60 % au cours du seul deuxième trimestre.

Les carnets de commandes des principaux pays constructeurs de navires accusent des réductions importantes, notamment au Japon.

TRANSPORTS

Après l'échec de la conférence de Cannes

Les compagnies aériennes ne parviennent pas à organiser la coopération internationale

Les délégués des soixante-dix compagnies aériennes qui siégeaient à Cannes depuis un mois, dans le cadre d'une conférence de trafic de l'Association de transport aérien international (IATA), viennent de se séparer sans guère de résultats.

L'IATA a trente ans. On lui donnerait beaucoup plus que son âge, tant elle paraît déjà essoufflée et sans ressort. Dégagée des soucis du quotidien, elle aurait pu prendre de la hauteur. Elle s'est inclinée devant la volonté des compagnies régulières qui lui ont interdit d'émettre une opinion. « *Cette association ne peut pas être plus forte que les membres qui la composent* », souligne M. Knut Hammarskjöld, son directeur général.

Impuissante à dissiper la pagaille noire dans laquelle vit, depuis plusieurs années, le transport aérien international, l'IATA s'est contentée de jouer les utilités. Elle rend des services, beaucoup de services, aux compagnies membres : rassembler des statistiques, organiser des conférences, par exemple. Pour ce motif-là, elle est assurée de ne jamais disparaître. Même ses détracteurs le disent : « *Si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer.* »

En condamnant l'IATA à n'être qu'un forum, certaines grandes compagnies se sont données les moyens d'y faire, sans obstacles, la pluie et le beau temps. La règle de l'unanimité qui préside aux débats ne trompe personne. Dissuader les petits transporteurs d'utiliser leur droit de veto, ne présente aucune difficulté particulière. L'influence anglo-saxonne, spécialement américaine, est encore si forte au sein de cette association que l'on a pu, non sans raison, qualifier celle-ci d' « *OTAN du transport aérien* ».

Cette prédominance des Etats-Unis est, pour ainsi dire, naturelle. Ce pays engendre le courant de trafic le plus fort : l'an dernier, un bon tiers des passagers-kilomètres avaient pour origine ou pour destination un point quelconque du territoire américain. Washington est donc souvent sollicité d'intervenir, que ce soit pour l'obtention de droits d'atterrissage ou pour la fixation de tarifs aériens.

C'est sur la route la plus fréquentée du monde — celle de l'Atlantique nord — que les compagnies américaines et derrière elles le gouvernement des Etats-Unis se battent avec le plus de résolution, voire de férocité. Pour obtenir gain de cause dans les conférences de trafic et amener à leurs vues les petits transporteurs, ils savent utiliser le chantage et l'intimidation, parfois des méthodes encore plus contestables. L'IATA, dont le personnel est en majorité anglo-saxon, reste « neutre » dans les discussions tarifaires. Officiellement, du moins, elle n'a pas d'opinion.

Les Etats-Unis emploient avec d'autant moins de scrupules, au sein de l'IATA, la « *méthode des gros bras* » que leur influence n'est contrebalancée ni par celle de l'Union soviétique, qui possède pourtant, avec Aeroflot, la plus puissante compagnie du monde, ni par celle de la Chine, qui fait tout juste ses premiers pas dans le transport aérien. Seules la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie participent aux travaux de cette association. Ils ne sont pas en mesure de tenir tête au « géant » américain.

« *Les hommes comptent davantage que les compagnies. Ce sont ceux qui savent présenter un dossier et défendre une idée qui emportent la décision* », soutiennent les responsables de l'IATA. « *Les membres qui mettent à la disposition de l'Association leurs meilleurs éléments en tirent profit.* » Hélas ! aussi talentueux soient-ils, les individus ne pèsent pas lourd face à de puissants groupes d'intérêts qui savent se faire comprendre sans avoir à convaincre.

Certaines compagnies — arabes, africaines, asiatiques — essayent d'élaborer et de présenter des positions communes. Ces démarches ont encore du mal à se concrétiser. De telles initiatives pourront, à la longue, obliger les grands transporteurs à montrer plus de souplesse dans les discussions. Faut-il y voir un indice d'une certaine régression de l'influence anglo-saxonne ? L'IATA a récemment décidé de remplacer le dollar et la livre sterling, comme étalon de valeur dans l'établissement des tarifs aériens, par des droits de tirage spéciaux qui seront calculés sur la base de seize monnaies.

La fraude à l'honneur

Un meilleur rapport des forces permettrait à l'IATA, d'obédience trop anglo-saxonne, de gagner en crédibilité et en autorité. Pour autant, les compagnies membres accepteraient-elles d'élargir ses pouvoirs et de respecter ses décisions ?

Personne ne conteste l'utilité de l'IATA. On lui reconnaît une compétence certaine pour tout ce qui touche à la définition des normes techniques. Cette association sert, également, de caisse de compensation, facilitant ainsi pour les passagers l'interchangeabilité des billets d'une compagnie à l'autre.

La fixation des tarifs est le souci premier de tous les transporteurs aériens. En ce domaine, l'échec de l'IATA est patent. Se refusant à intervenir, elle laisse s'exacerber les conflits d'intérêts. On finit toujours par aboutir à… un mauvais compromis. Plutôt que de renoncer à un accord, de créer une « *situation ouverte* » qui justifierait l'intervention des gouvernements, les compagnies membres préfèrent afficher une unanimité de façade, quitte, ensuite, à en faire à leur tête. Les pratiques frauduleuses déconsidèrent l'IATA. Faute d'autorité, celle-ci n'a souvent d'autres solutions que de fermer les yeux.

« *La crise économique a au moins le mérite de faciliter certains changements, de bousculer certains principes auxquels on n'avait jamais osé toucher depuis vingt ou trente ans* », indique M. Hammarskjöld. Pour lutter contre les pratiques de concurrence déloyale, le directeur général de l'IATA a désormais le pouvoir d'intervenir directement auprès des compagnies membres mises en cause. « *J'ai déjà utilisé cette arme avec succès trois fois en trois semaines* », note-t-il.

Au cours de ces douze derniers mois, plusieurs autres réformes ont été entreprises. Craignant d'apparaître comme un club fermé et voulant engager le dialogue avec les transporteurs à la demande, l'IATA s'est déclarée prête à accueillir des compagnies charter. D'autre part, certaines nouveautés ont été introduites dans le système du vote qui entament la sacro-sainte règle de l'unanimité.

La question s'est posée de savoir si l'IATA ne doit pas aider ses membres à voir plus loin que le bout de leurs ailes. Ceux-ci ne semblent pas décidés à lui confier le soin de définir une politique qui corresponde aux besoins du transport aérien tout entier et qui ne soit pas la somme des intérêts particuliers de chaque compagnie. Une expérience faite en ce sens a tourné court.

L'IATA avait créé, à la fin de l'année 1972, un « *département de la planification commerciale* ». La dizaine d'experts qui le composaient voulaient tenter une approche globale du transport aérien et, par ce biais, alimenter les réflexions de tous les membres de l'association. Ils aboutirent à la conclusion qu'il était possible d'assainir le réseau de l'Atlantique Nord à condition de résorber le trop-plein de sièges offerts. Du simple bon sens.

T.W.A., qui à l'époque avait des visées sur Pan Am en pleine déconfiture, s'émut de ces propos. N'allaient-ils pas redonner confiance à son rival et surtout à ses bailleurs de fonds ? Finalement, devant ces remous, M. Hammarskjöld décida, au mois d'août 1974, de dissoudre ce département. Il créa, à sa place, un « *département des services statistiques, économiques et de recherche* ». Celui-ci n'a d'autre ambition que de fournir aux compagnies membres, des données chiffrées… à l'état brut.

Les compagnies aériennes sont mal en point. L'IATA l'est aussi. Une contagion banale ? Si les branches de l'arbre sont malades, faut-il admettre que le tronc qui les soutient le soit aussi ? Alors, d'où viendra donc la sève ?

JACQUES DE BARRIN.

M. GALICHON : Air France doit être traitée comme une autre entreprise nationale.

L'ancien président d'Air France, M. Georges Galichon (« *Je n'ai pas démissionné ; il a été mis fin à mes fonctions* », déclare-t-il), justifie son action à la compagnie depuis 1967 dans une interview au journal *Sud-Ouest* (24 novembre). Il indique notamment : « *Air France, pendant dix ans, n'a pour ainsi dire rien coûté au contribuable français. Ma devise était :* « Expansion dans la rentabilité. » *Or voici que, tout à coup, le prix du carburant a quadruplé ; qu'il a fallu, tout en maintenant une partie de notre exploitation à Orly, transférer l'autre partie à Roissy ; mettre en service Airbus ; préparer le lancement de Concorde ; conserver nos glorieuses mais vieilles Caravelle, qui consomment moitié plus de carburant que les avions modernes, etc. Tout cela coûte très cher et survient au moment où le trafic s'essouffle et où l'inflation pèse lourdement sur la plupart des secteurs de notre activité. Alors, je demande seulement, puisque cela n'est pas une habitude chez moi, que, lorsque le besoin s'en fait sentir, Air France soit traité comme les autres entreprises nationales.* »



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

LA PRODUCTION LIBYENNE DE PÉTROLE ATTEINDRAIT 2,2 MILLIONS DE BARILS PAR JOUR

Tripoli (*A.F.P.*). — La production libyenne de pétrole devrait atteindre le rythme de 2,2 mil*lions de barils par jour; soit* 110 millions de tonnes par an, pendant l'année 1976, indique-t-on de source informée. Les revenus tirés du pétrole se monteraient à 10 milliards de dollars (45 milliards de francs), soit deux fois plus que pendant l'année en cours.

L'accroissement de production devrait entrer en vigueur dès le mois de décembre prochain. Au début de 1975, le rythme d'extraction n'était que de 1 million de barils par jour (50 millions de tonnes par an), puis il avait doublé dans le courant de l'été en raison de trois réductions substantielles de prix. Le rythme d'extraction a de nouveau baissé *de 25 % environ pendant les mois* de septembre et d'octobre sous l'effet de la politique gouvernementale de conservation du pétrole.

Un plan de développement de cinq ans (1976-1980) devrait être annoncé au début de l'année 1976, d'un montant de 7 milliards de dinars libyens, selon la presse de Tripoli (1 dinar équivaut à 3,4 dollars ou 13 francs français). Ce plan s'ajoutera au budget annuel libyen, dont le montant est de l'ordre de 300 millions de dinars.

[On peut expliquer ce nouveau changement de cap de Tripoli par des besoins financiers. En effet, les réserves de change de la Libye, qui avaient atteint 3,6 milliards de dollars à la fin de 1974, n'étaient plus en août 1975 (dernier chiffre connu) que de 2 milliards de dollars. Reste à savoir si, pour écouler ce surcroît de production, la Libye ne sera pas obligée d'abaisser ses prix, comme elle l'a déjà fait en 1975, au grand dam de l'Algérie, son concurrent le plus proche sur le marché pétrolier.]

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à l'affaire du marché des sucres blancs de Paris (*le Monde* du 26 novembre), il fallait lire que le cours proposé pour le rachat des actions de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises par la SINFIC, filiale du Crédit lyonnais, est de 100 F et non de 10 F, comme nous l'avons écrit par erreur.

En Grande-Bretagne

L'AGGRAVATION DU CHOMAGE CONDUIT A NOUVEAU LES SYNDICATS A DEMANDER LE CONTROLE DES IMPORTATIONS.

Londres (*A.F.P., Agefi*). — L'aggravation du chômage en Grande-Bretagne a conduit une nouvelle fois les dirigeants syndicaux à demander des mesures restrictives sur les importations. A la date du 13 novembre il y avait 1 079 300 chômeurs (après correction des variations saisonnières) de l'autre côté de la Manche, soit 36 500 de plus qu'un mois auparavant et 466 500 de plus qu'en novembre 1974. Le chômage représente 4,7 % de la population active.

Cette dégradation de la situation de l'emploi a provoqué un nouvel appel au gouvernement du secrétaire général de la confédération des syndicats britanniques, M. Len Murray, pour l'adoption de mesures de contrôle des importations. Ces mesures, à caractère sélectif, devraient être prises pour une durée limitée afin de protéger les secteurs industriels menacés par la concurrence étrangère.

CONJONCTURE

Les perspectives des chefs d'entreprise s'améliorent nettemen

ESTIME L'INSEE

« La production industrielle a augmenté en octobre (...) et sa croissance devrait se poursuivre au cours des prochains mois », estime l'INSEE (Institut national de la statistique) au vu de l'enquête effectuée entre le 1er et le 20 novembre auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprise.

Les progrès de la production réalisés en octobre sont confirmés par la dernière enquête de la Banque de France (*le Monde* daté 23 et 24 novembre). Cette dernière, en revanche, ne partage pas l'optimisme de l'INSEE pour l'avenir immédiat, puisqu'elle estime *« qu'aucune nouvelle augmentation importante n'est attendue à court terme »*. Les experts de l'INSEE pensent, eux, que l'indice de la production industrielle qui se situait pour septembre à 109 (sur la base de 100 en 1970) devrait se hisser à 115 ou même 117 à la fin de décembre, c'est-à-dire sensiblement au même niveau qu'en décembre 1974, mais encore très en dessous (10 % environ) du point le plus haut (indice 129) atteint en juillet-août 1974. Ces prévisions chiffrées ne sont toutefois pas contenues dans l'enquête mensuelle que vient de publier l'INSEE pour novembre.

● Dès octobre, les perspectives personnelles des chefs d'entreprise s'étaient nettement améliorées. L'INSEE l'avait souligné, écrivant que les chefs d'entreprise *« se montraient beaucoup plus confiants et que leurs perspectives retrouvaient des niveaux qu'elles n'avaient plus connus depuis un an »*. En novembre, ce changement de climat s'est confirmé. L'écart entre les chefs d'entreprise qui estiment que leur production va augmenter et ceux qui estiment le contraire est passé de — 17 en juillet à — 8 en septembre à + 4 en octobre et à + 13 en novembre.

● L'élément nouveau et encourageant apporté par l'enquête de novembre concerne les carnets de commandes. Ceux-ci causaient de graves inquiétudes en raison de la dépression de la demande étrangère ; ils commencent à s'améliorer. D'une part, à cause de la reprise très nette d'a dont bénéficient les ind produisant des biens de co mation (électroménager, mobile...) ; mais aussi à ca l'arrêt de la dégradatio carnets de commandes de d'équipement (machines - construction électrique...). lioration de la demande e tout le fait du marché int Mais les carnets en prov de l'étranger s'améliorent après s'être détériorés pe des mois.

● Autre élément encoura les stocks continuent dégonfler et l'I.N.S.E.E. que désormais *« la de excède le rythme de livrais est lui-même supérieur à de la production »*. Toujour que le pourcentage des triels déclarant leurs stocks rieurs à la normale n'es que de 21 % contre 27 octobre, 29 % en sept 44 % en mai et 45 % en

● En revanche, par un mène bien connu, l'améli des perspectives de proc incite un plus grand nom chefs d'entreprises à prév hausses de prix : 49 % en bre contre 33 % en octo 25 % en juillet.

AUTOMOBILE : PROGRESSION CONFIR

Dans l'industrie automob situation s'est notablement nie en octobre par rapport passé, mais demeure moins qu'en 1973, qui avait ét excellente année. Les ven France de voitures partic ont progressé en octob 16,31 % par rapport à c 1974, mais restent en retr 8,84 % sur celles d'octobre Les exportations conserve même niveau que l'an pa qu'il y a deux ans, si l'on y les expéditions de pièces chées. La production en augmenté en octobre de 1 par rapport à l'an passé, trait de 7,79 % sur 1973.

La reprise des ventes marché intérieur s'explique, la Chambre syndicale constructeurs automobiles, rattrapage partiel des re liés, d'une part, à la grève de nault au printemps et, d' part, à l'attentisme de ce automobilistes qui avaient d le remplacement de leur véhic est certain, en outre, que la santé du marché de l'occasi les mesures d'assouplisseme crédit à la consommation joué un rôle important da « déblocage ». Pour les véh utilitaires, on constate égal un ralentissement de la dég tion du marché et une net prise des commandes liée a fets de la déduction fiscal investissements.

Le financement de la Sécurité socia

LA C.G.C. : un nouveau fonnement serait un c guerre.

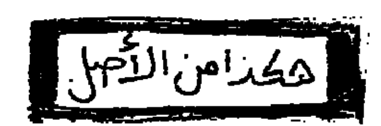
Le président de la C M. Yvan Charpentié, qui a conisé *« une lutte impit contre la fraude fiscale »*, obtenir les sommes néces au renflouement de la Sé sociale (*le Monde* du 26 vembre), a précisé, mardi 2 vembre, qu' *« un nouveau fonnement serait un c guerre »*. *« A terme*, a-t-il a *nous acceptons de faire un si cet effort est fait dans la c en fonction des revenus r.* Mais si les pouvoirs publics p sent, dès 1976, un effort contr supplémentaire des cadre insisté le président de la C cela provoquera *« non pas la fiance mais la révolte du sonnel d'encadrement »*.

LE P.C.F. : un prétendu dé

Le bureau politique du I a déclaré, le mardi 25 no bre, à propos de la Séc sociale : *« Un déficit a été s ment créé, un prétendu d auquel le pouvoir prétend au d'hui remédier en imposant charges accrues aux assurés le relèvement des cotisa ouvrières et la diminution prestations. (...)*

» Le pouvoir entend, pa nouvelles atteintes à la Séc sociale, réduire encore le po d'achat et continuer à dég la protection de la santé des vailleurs. (...)

● LA CONVENTION ME CINS-SÉCURITÉ SOCIAL la Fédération des médecin France refuse « l'aventure constituerait le recours à arbitrage du Parlement régler le problème » des tions entre le corps médic les caisses d'assurance-mal



LA VIE ÉCONOMIQUE

INFORMATIQUE

Les accords de fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull sont définitivement conclus

L Michel d'Ornano, ministre de l'in- trie et de la recherche, a annoncé, rdi 25 novembre, que les accords inissant les conditions de la fusion re les activités grande informatique la C.I.I. et d'Honeywell-Bull étaient nitivement conclus. Les intérêts içais (l'Etat, la Compagnie générale ectricité et les anciens actionnaires des Machines Bull) détiendront 53 % de la nouvelle société, dénommée C.I.I.-Honeywell-Bull, le groupe américain Honeywell possédant les 47 % restant.

Cet accord, qui, pour M. d'Ornano, marque « une étape essentielle en vue de la constitution prochaine, sous contrôle français, du plus grand groupe européen d'informatique », est vigoureusement contesté par les syndicats de la C.I.I. La C.G.C., notamment, craint qu'il ne conduise à « de sérieuses complications » entrainant la suppression de trois mille emplois à la C.I.I. « L'informatique française devient américaine », commente de son côté Jean-Pierre Gandard dans « l'Humanité ».

Le dangereux pari de la rentabilité

us de deux cents jours auront nécessaires pour parvenir à accord définitif entre l'Etat, Compagnie générale d'électri- et le groupe américain eywell sur les conditions de fusion des activités grande rmatique de la C.I.I. et neywell - Bull. Pourtant, le nai dernier, lorsque les pou- s publics avaient annoncé iellement l'opération (le de du 14 mai), on affirmait la mise au point des moda- pratiques ne prendrait que ques jours, au plus quelques aines. En fait, les négociations Honeywell ont été plus diffi- que prévu, chacun inter- ant à sa manière certaines ses du protocole d'intention Monde du 2 août).

s discussions se sont cris- sées sur une question, d'appa- e technique, mais en réalité lamentale : la nouvelle société iquerait-elle des ordinateurs ces machines de grande icité qui devaient être pro- es par la C.I.I. dans le cadre l'accord européen Unidata clu en juillet 1973 avec Sie- s et Philips) ? Les X-4, dont dizaine de prototypes urnent » déjà, seront un peu plus puissants et directement concurrents des ordinateurs 66 d'Honeywell. Les Américains se sont donc opposés à leur fabrication, M. Jean-Pierre Brulé, futur P.-D.G. de C.I.I.-H.B., estimant pour sa part que la production simultanée des deux gammes n'était pas compatible avec une saine gestion financière.

Ambiguïté

L'abandon de la fabrication ces X-4 avait cependant trois inconvénients majeurs. Il entraînait des dépenses très importantes pour assurer la conversion des matériels C.I.I. Il supposait le versement de dommages et intérêts au groupe allemand Siemens, qui comptait sur ces machines. Enfin, il aboutissait purement et simplement à un alignement sur la technologie américaine, difficilement acceptable compte tenu des remous politiques suscités en France par l'opération.

Après d'interminables discussions, un compromis a finalement été trouvé. La fabrication des X-4 ne relèvera pas de C.I.I.-H.B., mais de l'autre société, c'est-à-dire la C.I.I. vidée de ses activités grande informatique ; elle se fera à l'usine de Toulouse. On espère vendre une trentaine de X-4 à l'administration et quelques dizaines d'autres à Siemens. Théoriquement, C.I.I.-H.B. doit en assurer la commercialisation. En outre, selon les pouvoirs publics, cette société s'est « *engagée à fournir aux utilisateurs qui en feraient la demande des matériels compatibles avec la gamme C.I.I.* », sous-entendu des X-4. M. Brulé est beaucoup moins affirmatif : « *Nous n'avons pris aucun engagement écrit sur le nombre de X-4 susceptibles d'être fournis aux utilisateurs.* » Apparemment, l'ambiguïté subsiste toujours. D'autant qu'au terme des accords, la nouvelle société s'est engagée à importer des Etats-Unis, 144 ordinateurs « 66 » au cours des deux prochaines années, en attendant de pouvoir les construire directement en France.

Les X-4 seront-ils réellement inscrits au catalogue des produits de la nouvelle société ? Seront-ils commercialement défendus comme les « 66 » d'Honeywell ? « *Nous ne sommes pas dupes*, déclarent les cadres de la C.I.I., *mais l'essentiel n'était-il pas de décider la fabrication des X-4 ? Maintenant la bataille va se situer au sein de l'entreprise. A nous de faire en sorte que cette machine, de technologie française, l'emporte peu à peu sur la technique américaine et soit à la base de la future gamme commune que C.I.I.-H.B. et Honeywell doivent, en principe, réaliser dans quelques années.* »

La seconde modification importante qui a été apportée au texte préliminaire tient dans l'engagement d'Honeywell de s'interdire de se retirer de l'informatique avant quatre ans. Tout manquement à cette règle se traduirait, selon le ministre de l'industrie et de la recherche, par le rachat des 47 % d'Honeywell dans C.I.I.-H.B. et le versement de dommages et intérêts. Pour le reste, les quelque 450 pages recto verso qui constituent l'accord définitif, reprennent pour l'essentiel les clauses dont nous avions fait état le 3 août dernier. Un comité technique à majorité américaine doit donner ses avis quant à la stratégie commune de C.I.I.-H.B. et d'Honeywell.

L'équilibre financier en 1980 ?

Toute cette opération vigoureusement contestée par les syndicats et l'opposition politique qui dénoncent la mainmise américaine sur l'informatique française, repose sur un groupe — la C.G.E. — et un homme, M. Brulé. Ils ont su convaincre les pouvoirs publics du bien-fondé de leur thèse. Pour le P.-D.G. de la future société, il s'agit d'atteindre en 1980 le même montant de livraisons en France qu'I.B.M. et de se passer, après cette date, du soutien du gouvernement. Objectif très ambitieux qui a séduit les pouvoirs publics et justifiait, aux yeux de M. Brulé, l'aide publique très importante accordée à la nouvelle société pour lui permettre d'atteindre ce but.

C.I.I.-H.B. pourra-t-elle faire prévaloir la technologie française en matière de grands systèmes tout en parvenant dans les délais à la rentabilité ? C'est le pari qu'a fait le ministère de l'industrie et de la recherche, où l'on affirme contrôler toute l'opération, que ce soit par les commandes de l'administration ou par la présence de représentants de l'Etat au conseil d'administration.

On se déclare persuadé, rue de Grenelle, que la C.G.E. et M. Brulé sauront toujours préserver les intérêts de la France face à Honeywell. Il reste que la sauvegarde des intérêts nationaux s'est parfois révélée incompatible avec les impératifs de rentabilité industrielle. Au cas où le dilemne se poserait, M. Brulé et la C.G.E. feront-ils passer la santé de la nouvelle société avant le maintien d'une indépendance technologique nationale ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

2 MILLIARD DE FRANCS DE SUBVENTIONS EN QUATRE ANS

'engagement financier de tat dans cette affaire est idérable :

• 130 millions de francs pour rachat d'actions Honeywell - ;

• 1 200 millions de francs de bventions à la nouvelle société r quatre ans ;

• 630 millions de francs pour purer les comptes de la C.I.I. 1975 ;

• 135 millions de subventions rfaitaires pour compenser les rtes de la C.I.I. du 1er janvier 76 au 15 mars 1976, date effec- ve de la fusion :

• Environ 250 millions de ancs seraient en outre versés à .I.I.-H.B., qui aurait la charge - en régie — de terminer les udes des X 4 ;

• Plusieurs dizaines de mil- ons de francs pour « suivre » s augmentations de capital itures de C.I.I.-H.B. ;

• A cela s'ajoutent 4 milliards francs de commandes, garan- s à C.I.I.-H.B. par l'adminis- ation au cours des quatre pro- aines années. Elles concernent ssi bien les grands systèmes e les matériels de mini et ri-informatique.

Enfin, on peut penser que des ils de conversion pour les uti- ateurs de matériels C.I.I. seront cessaires malgré la fabrication s X 4.

Toute cette addition ne con- rne que C.I.I. - Honeywell-Bull. faudra y ajouter les sommes e le gouvernement est prêt à ettre en œuvre pour la restruc- ration de la péri-informatique.

« L'HUMANITÉ » : l'informatique française devient américaine.

« *L'informatique française devient américaine* », écrit, ce mercredi 26 novembre, dans *l'Humanité*, Jean-Pierre Gandard, qui poursuit :

« *L'accord C.I.I.-Honeywell Bull n'est qu'une pièce d'un vaste puzzle. Depuis son arrivée à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a déjà fait éclater le Commissariat à l'énergie atomique au profit du baron belge Empain et du groupe U.S. — encore — Westinghouse. Autour du téléphone, les I.T.T. Thomson, C.G.E. et autres Ericsson se livrent bataille. L'aéronautique est menacée d'un accord qui lui serait dicté d'outre-Atlantique. Toutes les industries de pointe sont en péril.* »

ET LA PÉRI-INFORMATIQUE ?

En ne réglant que le sort de la nouvelle société C.I.I.-Honeywell Bull, les pouvoirs publics ont en quelque sorte « escamoté » le cas de la mini et péri-informatique. Depuis des mois, les négociations piétinent à ce sujet avec le groupe Thomson. Celui-ci a « constaté » les accords avec Honeywell, mais ne veut pas en supporter les conséquences. Il juge notamment insuffisant le volume de sous-traitance que C.I.I.-H.B. confiera à l'usine de Toulouse.

Cette attitude de réserve se trouve renforcée par les rapports ambigus qui vont se nouer entre C.I.I.-H.B. et le reste de la C.I.I. Certes, il est prévu qu'à des conditions de prix et à des performances égales C.I.I.-H.B. achètera et commercialisera de préférence les matériels de mini et péri-informatique de l'ancienne C.I.I.

Mais ceux-ci vont se trouver en concurrence avec des *produits Honeywell, le groupe* américain n'ayant pas caché, ces derniers mois, son intention de pénétrer en force sur le marché européen de la mini-informatique.

« Je dispose des moyens nécessaires pour permettre la mise en place du plan péri-informatique », a déclaré mardi M. d'Ornano. « Je demande aux industriels de me faire des propositions. » Les « moyens » seront-ils assez séduisants pour susciter des « propositions » constructives ?

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

SELON LES CINQ « SAGES »

Le produit national allemand augmenterait de 4,5 % en 1976

De notre correspondant

Bonn. — Les rapports d'experts se suivent et ne se ressemblent pas. Dans le texte remis cet été, les cinq professeurs d'économie politique chargés de donner un avis « scientifique » au gouvernement fédéral avaient considéré qu'une croissance de 6 % était, en 1976, « non seulement souhaitable, mais encore possible » (« le Monde » du 20 août).

Dans leur rapport annuel confié le 24 novembre au chancelier Schmidt, ils se montrent plus modestes : les pays occidentaux ont atteint « le creux de la récession » et la reprise est proche en République fédérale, indiquent-ils en substance ; mais l'augmentation réelle du produit national brut l'année prochaine ne devrait plus être que de 4,5 %, comparée à la baisse de 3,5 % enregistrée cette année. Il s'agit d'une hypothèse encourageante.

Les cinq « *sages* » ne cachent pas que leur pronostic est entouré de « *risques considérables* », mais ceux-ci portent « *non sur la réalité de la reprise, mais sur son déroulement et sa forme* ». Pour eux, la relance de l'activité économique sera d'abord hésitante, puis gagnera en puissance au cours de l'année. Leur hypothèse est fondée sur une augmentation de la demande étrangère, qui devrait entraîner une hausse de 7 % à 8 % des exportations en valeur réelle (contre une baisse de 13 % cette année), et sur une amélioration sensible du climat des investissements.

Les investissements productifs devraient augmenter de 6 % en valeur réelle, l'activité du bâtiment de 4,5 %. Quant à la consommation privée, les experts s'attendent à une croissance de 3,5 % (8,5 % en valeur nominale, compte tenu d'une hausse des prix estimée à 5 %). A la fin de 1976, le nombre de chômeurs devrait être « *considérablement plus faible* » qu'à la fin de cette année, mais la moyenne tournerait encore autour du million, soit 5 % de la population active.

Pour réaliser le taux de croissance envisagé, encore faut-il que les entreprises recommencent à investir. Or, étant donnée la chute des marges bénéficiaires depuis deux ans, elles ne le feront, selon les experts, que si les salaires n'augmentent pas au-delà de la hausse des prix.

Par ailleurs les « *sages* » se montrent sceptiques vis-à-vis de la régulation des taux de change. S'ils se félicitent de la relative stabilité des pays du « *serpent* » monétaire européen, ils ne cachent pas que « *le taux d'inflation toujours trop haut d'un pays aussi important* [que la France] *comporte un danger : celui de se transmettre rapidement aux autres pays* ».

DANIEL VERNET.

● *En Allemagne fédérale la balance commerciale* a enregistré un excédent de 2 844 millions de D.M. en octobre contre 2 764 millions en septembre, et 4 639 millions en octobre 1974. Pour les dix premiers mois de 1975, le surplus s'est établi à 30 769 millions de D.M. contre 41 634 millions durant la même période de 1974, les exportations ayant diminué de 4,6 % (+ 10,8 % en un mois) et les importations augmenté de 1,4 % (+ 12,2 %).

● *L'économie mondiale connaîtra une reprise vigoureuse à partir du premier trimestre de 1976*, estiment les experts de la Chase Manhattan Bank. Le redressement sera surtout dû aux Etats-Unis, au Japon et à l'Allemagne fédérale où la production industrielle augmenterait l'année prochaine de 11,5 %, 0,4 % et 5,5 % respectivement. Cette production s'accroîtrait de 4,1 % en France et seulement de 0,1 % en Grande-Bretagne. — (*A.F.P., Agefi*).

IMMIGRATION

Les procédures d'attribution des cartes de travail sont désormais codifiées

Le texte paru au Journal officiel *du 25 novembre et signé par M. Jacques Chirac, premier ministre, et par M. Michel Durafour, ministre du travail, codifie pour la première fois une réglementation qui, depuis 1946 et exception faite du décret de juillet 1974 suspendant l'immigration, n'était le fait que de simples circulaires ministérielles.*

Il abroge certaines dispositions du code du travail et comporte essentiellement trois innovations : l'attribution d'une carte de travail à des travailleurs à temps partiel ; la réduction du nombre des cartes délivrées, ramené de treize à trois ; le recensement des motifs pour lesquels une carte peut être accordée ou refusée. Cette dernière disposition mettra-t-elle fin à la polémique ouverte autour des circulaires Marcellin-Fontanet ?

LA FIN D'UNE POLÉMIQUE ?

Longtemps les fameuses circulaires — que d'aucuns présentèrent à tort comme une conséquence des incidents raciaux de Marseille, liés dans leur esprit au phénomène de l'immigration « sauvage » — furent contestées par les organisations de défense des travailleurs étrangers. Le slogan « *Non à la circulaire Fontanet* », du nom de l'un de ses auteurs, alors ministre du travail, fut même le thème central des grèves de la faim et des autres manifestations de protestation, qu'avait suscitées la crainte de l'arbitraire policier.

Très vite, l'application des circulaires Marcellin-Fontanet de janvier-février 1972 se révéla malaisée. Tenant compte des options nouvelles du VI[e] Plan et du souci de contrôler le flux migratoire, ces circulaires « fabriquaient » soudain des travailleurs « *sans papiers* », qui allaient grossir le flot des immigrés en situation dite irrégulière.

Par la suite, ces procédures restrictives furent, sinon abrogées, du moins assouplies par M. Gorse, nouveau ministre du travail, puis assorties de nombreuses dérogations consenties à titre humanitaire par M. Postel-Vinay et par son successeur, M. Dijoud.

Fin 1972, un ouvrier portugais des usines Renault avait déposé, ainsi que la C.F.D.T., un recours auprès du Conseil d'Etat. Deux ans plus tard, cette instance annulait trois points des circulaires qui avaient, aux termes de l'arrêt rendu le 13 janvier 1975, « *ajouté des dispositions nouvelles aux dispositions législatives et réglementaires* ». Dans les quatre jours qui suivirent, une nouvelle circulaire, émanant du ministère de l'intérieur, tirait les conséquences de cet arrêt en assouplissant un peu plus les procédures d'autorisations de travail, notamment en faveur des primo-immigrants. La même circulaire mentionnait que, à l'occasion du conseil des ministres du 9 octobre 1974, le gouvernement avait adopté le principe d'une réforme d'ensemble du régime des titres de travail.

Cette réforme pourra donc s'autoriser désormais d'une parfaite légalité. L'attestation de logement, rendue exigible par voie réglementaire — et suspendue provisoirement après l'arrêt du Conseil d'Etat, — est rétablie. Les mesures limitant l'éventail des professions « régularisées » avaient déjà été abrogées par une circulaire du 26 septembre 1973.

Rendu caduc avant même d'avoir été appliqué, l'arrêt du Conseil d'Etat aura du moins contribué à une clarification juridique, qui inscrit dans le droit français des mesures trop souvent suspectes — par le secret qui les entourait — de moins servir les immigrés que l'administration. Cette codification ne modifie en rien le décret suspendant l'immigration de juillet 1974. Mais elle simplifiera le maquis des procédures. En précisant les motifs pour lesquels sont accordées ou refusées les cartes de travail, le décret offre enfin aux étrangers qui s'estimeraient lésés la possibilité de contester les décisions prises à leur encontre. C'est un pas important vers une plus grande équité. — J. B.

● *Le chômage dans la région parisienne.* — Une augmentation record des demandes d'allocations chômage est enregistrée à l'ASSEDIC (régime complémentaire) en octobre : 35 671, soit 68,8 % de plus qu'en octobre 1974. De septembre à octobre, l'augmentation (+27,3 %) est cependant comparable à celle des années précédentes.

Trois innovations

● **TRAVAILLEURS A TEMPS PARTIEL : Le décret stipule, dans la nouvelle formulation de l'article R 341-1 du code du travail, que tout étranger doit être titulaire d'un titre de travail en cours de validité pour exercer une activité professionnelle salariée en France métropolitaine, à temps plein « ou à temps partiel ». Cette disposition, qui reconnaît aux immigrés la faculté d'obtenir une carte de travail — donc de séjour — s'ils travaillent même à temps partiel, permettra sans doute de régler de nombreux « cas humains » en période de tension sur le marché de l'emploi. Elle devrait, d'autre part, mettre un frein au travail noir et à une certaine exploitation des immigrés dans ce domaine.**

● **TROIS TYPES DE CARTES DE TRAVAIL : Le nombre des types de cartes délivrés passe de treize à trois, avec un système d'attribution volontairement progressif : la carte temporaire dite carte A, valable un an, accordée comme précédemment et limitant le genre de travail autorisé et les départements où il peut être exercé, en fonction de la situation de l'emploi et des conditions de travail, de rémunération et de logement proposés par l'employeur ; la carte B ordinaire, valable trois ans et permettant plusieurs activités dans plusieurs départements ; la carte C « pour toutes professions salariées », valable dix ans sur l'ensemble du territoire et renouvelable.**

● **UNE CODIFICATION MOTIVEE : Le décret énumère les cas dans lesquels la délivrance des cartes de travail peut être refusée ou autorisée. C'est ainsi que la carte C peut être délivrée notamment au titulaire d'une carte B arrivant à expiration qui justifie de trois ans de travail en cette qualité. Elle peut l'être tout aussi automatiquement au conjoint d'un ressortissant étranger titulaire d'une carte de séjour en cours de validité et résidant en France depuis plus de quatre ans ; au conjoint d'un ressortissant de nationalité française ou d'un ressortissant d'un Etat membre de la C.E.E. exerçant en France une activité professionnelle et titulaire d'une carte de séjour ; au jeune étranger ayant accompli au cours des trois années précédentes deux ans de scolarité en France, à condition que l'un de ses parents ait résidé dans notre pays pendant plus de quatre ans ; au réfugié ou apatride justifiant de trois années de résidence en France ou ayant un ou plusieurs enfants de nationalité française.**

Enfin, des autorisations provisoires n'excédant pas huit mois pour les saisonniers, et six mois pour d'autres activités reconnues comme temporaires, pourront être délivrées à titre exceptionnel.

Mais l'intérêt le plus évident de ces procédures est que tout refus d'accorder un titre de travail devra désormais être motivé.

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

SAINRAPT ET BRICE

La dernière période de conve
de l'emprunt obligataire conve
6,50 % 1966 s'est terminée
12 août 1975. A la suite de
opération et des possibilités de
cription à une augmentation d
pital offertes aux obligataires o
pour la conversion, le montan
capitaux propres de la société
augmenté de 6 006 400 F tandis
le capital social était port
15 002 800 F à 19 800 000 F. Le c
d'administration réuni le 16
bre 1975 a constaté cette augm
tion de capital et, usant
faculté qui lui avait été confér
l'assemblée générale extraordina
16 octobre 1974, il a été déci
effet du 17 octobre 1975, que le
tal social serait porté de 19 800
à 22 000 000 F avec attribution
action gratuite pour neuf a
anciennes, jouissance : 1[er]
vier 1975. Au cours de ces opér
la C.P.I.H. (Compagnie de part
tion et d'investissement holdin
liale du Groupe Elf Aquitaine,
quis environ 17 % du capit
Sainrapt et Brice.

La situation provisoire au 3
1975 fait apparaître un bénéfi
de 4 084 298 F pour le premi
mestre de l'exercice de
(+ 11,8 %). Cependant, il est
cile de prévoir le niveau des
tats futurs tant que les effe
plan de relance n'auront pas
de remonter le niveau du car
commandes en France, qui n
une régression de 12 % en v
Par contre, l'activité étrang
groupe reste très soutenue, et
portantes commandes ont été
au deuxième semestre, notamm
Abu Dhabi et en Bulgarie.

MARINE-WENDEL

Le conseil d'administratio
Marine-Wendel vient d'arrêt
comptes de l'exercice 1974-197
flétant les résultats des filia
cours de 1974. Il est à note
pour la plupart d'entre elles
année avait été plus favorabl
ne le sera l'année en cours.

Le bénéfice d'exploitation
à 91,1 millions de francs et le
fice net à 69,1 millions de
après provisions.

Les modifications intervenue
les structures de la société e
ne permettent pas d'effectu
comparaison significative av
résultats de l'exercice précéde

Le conseil a décidé de prop
l'assemblée générale, qui sera
quée pour la fin de février 19
dividende net de 7,30 F par
égal à celui que les actionnai
Marine-Firminy avaient encaiss
l'exercice précédent. Il s'y ajou
avoir fiscal de 3,65 F, ce qui
un revenu global de 10,95 F.

Par ailleurs, le conseil a déc
convoquer à l'issue de l'ass
annuelle, une assemblée ext
naire à l'effet de modifier ce
clauses des statuts, notammen
fixer la date de clôture des e
au 31 décembre de chaque an

AU PROCHE-ORIENT UN MILLIARD DE NOUVEAUX FRANCS DE CONTRATS POUR ENTREPOSE

Moins d'un mois après avoir
conjointement avec Occidenta
troleum, un contrat portan
1 milliard 300 millions de
de fournitures pour le pi
d'ammoniac liquide reliant Od
Togliatti (U.R.S.S.), la
Entrepose, filiale de Vallourec
de signer un ensemble de
1 milliard de francs de cont
Proche-Orient.

En Iran, Entrepose a enlev
contrats représentant des for
et travaux pour un montr
660 millions de francs. Ces n
concernent la construction d
gazoducs pour la National
Gas Company dans le nord-
pays, entre Sarraks et Nekk
les bords de la mer Caspie
proximité de la frontière sovi
soit 692 km de 30" et 150
36", et deux pipe-lines pour l
(National Iranian Oil Com
l'un de Téhéran à Chahrou
Meched, soit 375 km de 22",
de Chahroud à Gonbab Kabo
Gorgan, soit 160 km de 10".

Dans les Emirats arabes un
contrat de 35 millions d'US do
été signé avec l'Abu Dhabi Pet
Company, comportant la co
tion de quatre stations de co
sion et d'une unité de traitem
gaz pour le gisement de Bu
L'ensemble, constitué par ces
ges, vient s'ajouter aux préc
contrats de construction de
lines et d'installation de r
tion de gaz déjà confiés à Ent
pour un montant de 22 m
d'US dollars, permettant de m
nir la pression d'exploitatio
gisement de Bu-Hasa ; les t
doivent être achevés à la f
premier trimestre de 1977.

De son côté, la société E.
filiale « offshore » d'Entrep
66 %, vient de signer avec
Dhabi Marine Areas deux co
d'un montant total de 60 m
d'US dollars pour la constru
dans le Golfe, d'un comple
plates-formes reliées par des
relles permettant de réinje
25 millions de tonnes d'eau p
dans le champ d'Umm-Shaif
au large d'Abu-Dhabi. Il s'agi
plus grand complexe « off shor
monde. Les travaux dureront e
un an.

COMPAGNIE LA HÉNIN

L'assemblée générale ordi
ayant pour but de statuer s
comptes de l'exercice clos le 31
1975, se réunira le mardi 9 déc
1975, à 18 h. 30, dans les loca
la banque La Hénin-Cogéfimo,
de la Ville-l'Evêque, à Paris (8

A l'occasion de cette assembl
dans le cadre d'une campagn
promotion commerciale, les pr
de la compagnie des Salins du
seront présentés et offerts aux
sonnes présentes.

Le rapport annuel devant
exposé à cette assemblée génér
été porté à la connaissance du
public dans le journal « *le Mo*
du 25 novembre 1975.

Des exemplaires du rapport s
la disposition de toute person
faisant la demande à la :

COMPAGNIE LA HE
27, rue de la Ville-l'E
75008 PARIS
Tél. : 260-35-15

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 NOVEMBRE

Marché mieux disposé

La Bourse de Paris est un peu sortie, ce mardi, du marais où elle « pataugeait » depuis quelque temps. Encore indécises à l'ouverture, les valeurs françaises, stimulées, semble-t-il, par la légère montée de la Française des Pétroles, se sont peu à peu raffermies, et en clôture une quarantaine d'entre elles avaient monté de manière sensible, dont près de la moitié de 2 % et plus.

La vedette a été tenue par la C.A.O., qui, sur la rumeur d'un bénéfice par action d'au moins ... F pour l'exercice en cours (contre 40 F), a enregistré une hausse supérieure à 8 %.

Quelques baisses se sont encore produites. Mais leur nombre n'a guère dépassé vingt, pour les plus importantes (1 %) naturellement. Ailleurs, les cours de la veille ont été répétés à quelques fractions près.

Comme à l'habitude, l'intérêt des opérateurs s'est concentré sur les valeurs dites de consommation (magasins, alimentation, grandes surfaces, petit matériel électrique, etc.).

Les professionnels s'interrogent sur les raisons de cette amélioration. Elle résulte, semble-t-il, de la baisse des taux d'intérêt. Les investisseurs, qui disposent assez souvent d'abondantes liquidités, reportent leur attention sur les titres, dont les dividendes sont assurés et offrent à nouveau des rendements attrayants, et qui appartiennent de surcroît à un secteur où la reprise de l'expansion est sensible. D'où la sévère sélection opérée.

Sur le marché de l'or, les cours ont amorcé un léger redressement. Le lingot a regagné ... F à 20 500 F, et le napoléon ... F à 222,60 F. Faiblesse persistante des transactions : 5,61 millions de F contre 6 millions.

Aux valeurs étrangères, fermeté des allemandes. Nouvelle avance des américaines. Reprise des mines d'or. Les pétroles internationaux ont peu varié.

LONDRES

Encouragé par la hausse de Wall Street, le marché se redresse mercredi, à l'ouverture. Progrès des industrielles, au sein desquelles la construction électrique se distingue par sa fermeté. Reprise des pétroles. Les fonds d'État sont soutenus. Tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 141 25 contre 141 40

VALEURS	CLOTURE 25 11	COURS 26 11
War Loan 3 ½ %	23 3/4	23 13/16
Beechams	341 ...	343 1/2
British Petroleum	573 ...	575 1/2
Shell	374 ...	3/6 1/2
Vickers	148 ...	149
Imperial Chemical	319 ...	320 ...
Courtaulds	145 ...	146 ...
De Beers	297 ...	295 1/2
*Western Holdings	27 ...	28 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	184 ...	185 ...
*West Driefontein	36 1/4	35 3/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	24 nov.	25 nov.
Valeurs françaises	128,7	129,1
Valeurs étrangères	125,4	126,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,4	74,6

NOUVELLES DES SOCIETES

SOVABAIL. — Le dividende pour l'exercice 1975 pourrait être au moins égal à 16 F (contre 13,50 F) et non à 24 F (contre 20,25 F) comme indiqué par erreur dans « le Monde » du 25 novembre.

MARINE-WENDEL. — Le bénéfice clos le 31 août 1975 s'élève à 89,1 millions de francs. En raison des changements de structures, aucune comparaison n'est possible. Les actionnaires encaisseront un dividende global inchangé de 10,95 F. Les dates de fin d'exercice vont être modifiées de façon à coïncider avec l'année calendaire.

HYDRO-ENERGIE. — L'exercice 1974 se solde par une perte de 15,55 millions de francs après constitution de 20,5 millions de francs de provisions, soit 75 % de la valeur nominale des créances sur la Néogravure (Chaix-Crété-Desfossés) et 100 % de la valeur d'inventaire des actions de la même société.

SAINRAPT ET BRICE. — Bénéfice net du premier semestre : 4,08 millions de francs (+ 11,8 %). Le capital est porté de 19,8 à 22 millions de francs par attribution d'une action gratuite pour neuf. La Compagnie de participation et d'investissement holding, filiale du groupe Elf-Aquitaine, a acquis environ 17 % du capital de la société.

NEW-YORK

La hausse s'accentue

Amorcé en début de semaine, le mouvement de reprise s'est accentué mardi à Wall Street, où, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 9,76 points à 835,40.

Parallèlement à la montée des cours, le volume des transactions a augmenté : 17,49 millions de titres ont changé de mains contre 13,93 millions la veille.

Le marché a fondé tous ses espoirs sur la mise au point du plan de sauvetage de New-York, en discussion entre l'État et la municipalité. Les opérateurs ne devaient apprendre qu'après la séance qu'un compromis était intervenu. Mais il manque encore 2,5 milliards de dollars pour assurer le succès de ce plan.

Autre éléments qui ont favorisé la hausse : l'augmentation des ventes de voitures entre le 10 et le 20 novembre et de la production d'acier la semaine passée.

Les pétroles, la sidérurgie et les papiers se sont signalés par leur fermeté.

Sur 1 845 valeurs traitées, 928 ont monté, 490 ont baissé et 427 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 168,84 (— 0,69) ; services publics, 83,04 (+ 0,16).

VALEURS	COURS 24/11	COURS 25/11
Alcoa	35 1/2	35 5/8
A.T.T.	50 ...	50 1/2
Boeing	24 1/4	24 1/4
Chase Manhattan Bank	26 ...	27 ...
Du Pont de Nemours	128 1/2	130 ...
Eastman Kodak	106 ...	107 3/8
Exxon	84 3/4	86 ...
Ford	42 3/8	42 5/8
General Electric	48 ...	48 5/8
General Foods	27 7/8	28 3/8
General Motors	55 3/4	56 1/4
Goodyear	21 5/8	22 1/4
I.B.M.	222 1/4	224 5/8
I.T.T.	21 3/4	21 7/8
Kennecott	28 3/8	29 1/4
Mobil Oil	44 1/2	45 3/8
Pfizer	27 5/8	28 1/8
Schlumberger	68 ...	68 3/8
Texaco	23 1/8	23 5/8
U.A.L. Inc.	25 5/8	25 3/4
Union Carbide	57 7/8	59 ...
U.S. Steel	59 3/4	61 ...
Westinghouse	12 3/8	12 1/2
Xerox	51 3/8	51 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/11	26/11
1 dollar (en yens)	303 ..	303 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

HORS COTE

SICAV

BOURSE DE PARIS — 25 NOVEMBRE — COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e. : offert; c. : coupon détaché; d. : demande; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 434	4 430	4 41
Canada ($ can. 1)	4 382	4 379	4 31
Allemagne (100 DM)	170 385	170 375	169 75
Belgique (100 fr.)	11 312	11 311	10 93
Danemark (100 krd.)	73 330	73 370	73 ..
Espagne (100 pes.)	7 462	7 467	7 23
Grande-Bretagne (£ 1)	9 049	9 043	9 05
Italie (1 000 lires)	6 584	6 509	5 9
Norvège (100 kr.)	80 220	80 270	80
Pays-Bas (100 fl.)	165 970	166 010	165 25
Portugal (100 esc.)	16 550	16 530	11 75
Suède (100 krs.)	100 900	101 270	100 25
Suisse (100 fr.)	166 180	168 550	165 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 11
Or fin (kilo en barre)	20350	20500 .
Or fin (kilo en lingot)	20390 .	20500 .
Pièce française (20 fr.)	221 50	222 60
Pièce française (10 fr.)	164	166 ..
Pièce suisse (20 fr.)	196 30	198 ..
Union latine (20 fr.)	191 10	191 60
Souverain	194 80	195 90
Pièce de 20 dollars	964 ..	969 20
Pièce de 10 dollars	479 ..	478 ..
Pièce de 5 dollars	287 50	... ..
Pièce de 50 pesos	818 ..	813 ..
Pièce de 10 florins	179 90	181 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND AUX ÉTATS-UNIS

« M. Kissinger cherche un équilibre avec le monde communiste. Moi aussi »

déclare le secrétaire général du parti socialiste

Après avoir été reçu par M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, M. Mitterrand, qui poursuit son voyage aux Etats-Unis, devait gagner New-York ce mercredi 26 novembre pour prononcer une conférence devant le conseil des affaires étrangères et participer à un « petit déjeuner de travail » organisé par les journalistes du « Washington Post ». Vendredi 28 novembre, M. Mitterrand se rendra à Boston pour rencontrer l'économiste américain John K. Galbraith. Il regagnera la France samedi 29 novembre.

De notre correspondant

Washington. — Après la conversation entre MM. Henry Kissinger et François Mitterrand, menée dans un climat de sympathie et de compréhension, *« ce qui ne veut pas dire alignement »*, a précisé le leader socialiste, il n'est pas sûr que le chef de la diplomatie américaine ait été rassuré sur un des problèmes qui le préoccupent, à savoir : un gouvernement français avec des ministres communistes voudra-t-il, pourra-t-il se maintenir dans l'alliance atlantique ?

Certes, M. Mitterrand avait, sur ce point, déjà répondu dans une de ses remarques au Press Club : *« Il n'y aura pas de renversement des alliances..., le programme commun comporte le maintien de l'alliance atlantique. Si notre partenaire n'est pas d'accord sur cet élément de notre contrat, à lui d'en tirer les conséquences. »* Mais jusqu'à présent, dans l'optique de M. Kissinger, l'éventuelle présence de communistes dans les gouvernements de France et d'Italie, une poussée de la gauche et des sociaux-démocrates en Allemagne, déterminerait à coup sûr le Congrès à rappeler des troupes américaines d'Europe, une décision lourde de conséquences.

Les deux hommes ont parlé franchement et sans complaisance. A partir de l'hypothèse de travail d'un succès de la gauche en 1978, M. Kissinger et ses services ont jugé très utile cette prise de contact avec le leader de l'opposition française. De son côté, M. F. Mitterrand cherchait à faire prendre conscience à ses interlocuteurs (il espère avoir réussi) que l'audience grandissante du parti socialiste français — *« bientôt le premier parti de France »*, a-t-il dit — transformait fondamentalement les données de la politique française et que les relations d'un gouvernement à majorité socialiste avec ses alliés et amis, comme les Etats-Unis, en seraient favorablement affectées. Un peu plus tard M. Mitterrand disait avec un demi-sourire : *« M. Kissinger cherche un équilibre avec le monde communiste non parce qu'il le désire, mais parce que les réalités l'imposent... Moi aussi. »*

Selon lui, M. Kissinger est un *« réaliste »*, le *« contraire d'un robot »*, et il a laissé entendre qu'il pourrait très bien assimiler ce qu'il a appelé *« une épure politique bien différente de celle des Etats-Unis »*. En tout cas, M. Mitterrand, notant que le secrétaire d'Etat *« n'avait pas souvent l'occasion de rencontrer un socialiste allié des communistes »*, lui a confirmé qu'il entendait persévérer dans cette alliance.

Dans ses déclarations au Press Club, M. Mitterrand fut ferme. Dans son discours, peut-être trop didactique et un peu sommaire pour une audience plus au courant des problèmes qu'il ne le pensait, il parla du Portugal : *« Vous préoccupiez-vous du Portugal et des libertés démocratiques pendant les trente-huit années de dictature ? »*, déclara-t-il. Après avoir évoqué ses divergences de vues avec les communistes français et ceux du Portugal, il exprima l'espoir que les communistes portugais reviendraient sur leur refus de négocier un accord avec les socialistes, *« accord qui sera un facteur d'équilibre »*.

A propos de l'OTAN, M. Mitterrand indiqua que le parti socialiste n'était pas plus défavorable à l'Organisation atlantique que le général de Gaulle, et pas plus pressé d'y revenir que MM. Chirac et Giscard d'Estaing. Ainsi, un gouvernement socialiste ne rentrerait pas dans l'OTAN, mais considère que le système de défense occidental reste, dans les conditions présentes, un élément essentiel de la sécurité de la France.

HENRI PIERRE.

L'enquête sur le meurtre de Pasolini

LE JUGE DES ENFANTS EST DESSAISI DU DOSSIER

(De notre correspondant.)

Rome. — L'enquête sur l'assassinat de Pier Paolo Pasolini n'a pas encore apporté d'éléments nouveaux, malgré de petits rebondissements qui provoquent diverses polémiques en Italie. Pour la deuxième fois, un magistrat a été dessaisi du dossier. Ce n'est plus le juge des enfants, mais le substitut de la cour d'appel de Rome qui sera chargé d'établir si le jeune Giuseppe Pelosi a bien assassiné le cinéaste, comme il l'affirme : c'est-à-dire seul, et après une bagarre avec Pasolini, dont il aurait refusé les avances.

C'est la première fois en Italie que le tribunal des mineurs est dessaisi d'un dossier. Les « motifs tenant à l'importance du cas » semblent avoir convaincu la partie civile. Celle-ci souhaite que la nouvelle procédure permette « d'approfondir l'enquête, de l'élargir et de l'accélérer ».

Rien pour le moment ne permet d'affirmer que de nouveaux éléments sont apparus dans l'instruction. Que Pasolini ait été « assassiné par les fascistes », comme l'affirment certains de ses amis, reste du domaine des hypothèses plausibles mais nullement démontrées. Plusieurs points obscurs subsistent néanmoins dans la confession du jeune Pesoli, que des témoins affirment avoir vu en compagnie du cinéaste quelques jours avant l'assassinat. C'est un des éléments que le juge devra éclaircir assez rapidement, car la période de détention préventive (quarante jours) du criminel présumé arrive à échéance le 12 décembre. — R. S.

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. APPELLENT LES CHEMINOTS A LA GRÈVE LE 2 DÉCEMBRE

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des cheminots ont déposé un préavis de grève pour la période du 2 décembre, à 0 heure, au 3 décembre, à 12 heures. Cette décision traduit une double volonté : associer les cheminots à la journée d'action du 2 décembre, décidée par les deux confédérations C.G.T. et C.F.D.T. pour la retraite à soixante ans, la réduction du temps de travail, la défense du pouvoir d'achat et de la Sécurité sociale ; réaffirmer leur volonté de voir revaloriser l'ensemble des salaires à la S.N.C.F.

La C.G.T. et la C.F.D.T. contestent, en effet, l'importance de l'avenant salarial signé le 21 novembre (« le Monde » du 25 novembre) et continuent de réclamer un salaire minimum de 1 700 francs pour tous les cheminots (le salaire d'embauche reste à peine supérieur à 1 400 francs actuellement, affirment-elles).

● *Grève dans les gares de marchandises de Strasbourg.* — A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales une grève de vingt-quatre heures — reconductible — a été déclenchée le 25 novembre, à partir de 21 heures, dans les gares de marchandises de la région de Strasbourg.

L'ÉTAT GARANTIT LA TRÉSORERIE DE L'UNEDIC

Le conseil d'administration du régime complémentaire d'assurance-chômage — UNEDIC — qui devait se réunir, mercredi 26 novembre, pour étudier la situation financière de l'institution, devait être informé par son président, M. André Bergeron, d'une initiative de l'Etat permettant d'éviter une augmentation des cotisations. Les pouvoirs publics vont accorder à l'UNEDIC une garantie de trésorerie : si les réserves, qui représentent actuellement deux mois de prestations se trouvent réduites à moins d'un mois, l'Etat comblera la différence par une avance sans intérêt, qui pourrait être consolidée, le cas échéant, à la fin de 1976.

Ce compromis, qui permet d'éviter un accroissement des charges des entreprises, ne satisfait pas entièrement les gestionnaires de l'UNEDIC. Ces derniers, qui souhaitent une participation plus grande de l'Etat au financement des allocations-chômage, ont demandé une audience auprès du gouvernement.

● *L'hebdomadaire « Paris-Match »*, qui sort habituellement le lundi, ne paraîtra cette semaine que le jeudi 27 novembre à Paris, et le 28 en province. *Télé-7 jours* et *Elle* subiront également un retard de parution en raison d'arrêts de travail à l'imprimerie de Corbeil-Essonne (ex-groupe Néogravure), déclenchés vendredi dernier et suspendus mardi soir 25 novembre. Mais le malaise qui persiste risque d'entraîner de nouveaux arrêts de travail. Le « plan de redressement » élaboré pour les imprimeries de l'ex-groupe Néogravure (5 650 employés) prévoirait, en effet, dit-on, quelque 2 650 licenciements.

DÉCIDÉE PAR LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET F.O.

La nouvelle grève de l'E.G.F. le 27 novem[bre] traduit un réel malaise du personnel

Une nouvelle grève déclenchée par la C.G.T. et la C.F.D.T. [a] lieu jeudi 27 novembre à l'Electricité-Gaz de France. F.O. a [...] des consignes parallèles d'arrêt de travail pour le même jou[r] [...] production d'électricité devrait baisser de 10 % entre 0 heu[re et] 8 h. 30 et de 12 heures à 16 heures et de 30 % entre 8 h. [et] 13 heures. Les perturbations devraient être surtout sensibles [pour] les usagers industriels, mais il n'est pas exclu que l'applicati[on du] plan de délestage entraîne des coupures de courant pour les u[sagers] domestiques. Les syndicats en rejettent d'avance la respons[abilité] sur la direction.

La succession d'arrêts de travail avec coupures de courant remet sous les feux de l'actualité une entreprise nationalisée dont le personnel avait fait peu parler de lui depuis la célèbre convention salariale du 10 décembre 1969. Comment expliquer cette brutale poussée de fièvre ? S'agit-il de mouvement traditionnels consécutifs aux différents congrès fédéraux de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. et destinés à faire pression sur la direction avant les habituelles négociations de fin d'année ? La mobilisation active que l'on constate parmi la plupart des cent trente mille salariés de l'E.G.F. témoigne peut-être d'un malaise plus profond.

Comme l'an dernier à pareille époque, la C.G.T. et la C.F.D.T. se retrouvent pour mener une offensive commune sur le double front extérieur (défense de la nationalisation) et interne (revalorisation du salaire de base, révision de la grille pour les bas et moyens coefficients, reclassements catégoriels, etc.). Leur souci d'expliquer à l'opinion publique les motifs de leur action est particulièrement manifeste. Les fédérations sont, en effet, conscientes de l'impopularité des coupures de courant et des baisses de pression de gaz qui perturbent la vie de l'usager, et des risques d'incompréhension du public devant les revendications d'une corporation qui bénéficie, en période de crise, du double avantage d'une progression du pouvoir d'achat (2 % minimum) et d'une garantie d'emploi. C'est pourquoi elles insistent sur le lien entre les revendications du personnel et les intérêts des usagers face à la politique gouvernementale.

S'appuyant sur le déficit « artificiel » de l'E.D.F., conséquence de la vente à perte du kilowatt haute tension aux industriels et l'endettement très lourd de la société (qui n'assure plus l'autofinancement de ses investissements qu'à 24 %), elles condamnent la politique tarifaire et financière que les pouvoirs publics imposent à l'E.G.F., mettant l'entreprise en péril. Ses difficultés serviraient de prétexte à la direction pour « rogner » sur la qualité du service et refuser de satisfaire les revendications salariales du personnel. Raisonnant ainsi, les deux fédérations entendent affirmer la logique de leur démarche revendicative et répondre au reproche de « confusionnisme » que peuvent leur faire les autres syndicats.

Divers indices laissent croire que la base accueille favorablement cette attitude. Les électricie[ns et] gazier[s] prennent conscienc[e, en] effet, qu'ils risquent de fai[re les] frais de la crise au mome[nt où,] paradoxalement, leur ent[reprise] connaît un grand développem[ent. Ils] démontrent leur attachement [à un] statut dont ils constatent to[ute la] valeur dans la conjoncture a[ctuelle.] En témoigne la participation n[...] du personnel à la grèv[e du] 6 novembre et la décision d[e F.O.] de participer à la journ[ée du] 27 novembre. C'est sous la p[ression] de leur base et peut-être d[ans la] perspective des élections prof[ession]nelles de mars prochain q[ue les] dirigeants de F.O. ont décidé [de par]ticiper à une action dont h[abituel]lement ils réprouvent les mo[...]

Si on assiste, à l'heure act[uelle, à] la disparition de certaines r[elations] contractuelles privilégiées à [...] avec les signes d'une radica[lisation] dans la pratique syndicale et [un dur]cissement conjoint dans l'attit[ude de] la direction, il est peu pr[obable] néanmoins, que l'agitation [...] débouche sur un conflit d'env[ergure.] Il n'est pas dans l'intérêt des [syndi]cats de dénoncer aujourd'[hui une] convention qui, même s'ils n[...] la référence à l'indice de l'IN[SEE, a] le mérite de maintenir le [pouvoir] d'achat ni, non plus, de la [rendre] caduque par des revendi[cations] excessives.

La grève est une arme dél[icate à] manier pour les syndicats. P[ar ses] répercussions directes sur l'[activité] économique et le service au[x usa]gers, elle risque d'avoir u[n effet] boomerang. La réaction brut[ale du] patronat de la région Nord-[Pas-de-]Calais à la grève du 27, qui [consi]dère *« scandaleux et intolérab[le que] des agents d'un service publ[ic utili]sent pour saboter l'industrie [fran]çaise le monopole qui leur [est] confié »*, en est un premier sig[ne.]

L'inquiétude compréhensible [des] agents de l'E.G.F. contre les me[naces] d'étatisation et de privatisatio[n qui] pèsent sur leur entreprise, sera[it] interprétée si elle ne traduisa[it, en] fait, qu'une volonté corporati[ste de] maintenir un privilège. — A. L.

● Trois personnes sont mo[rtes] mercredi matin 26 novembr[e dans] un incendie qui s'est déclar[é après] une violente explosion da[ns un] immeuble situé 64 bis, rue [La] Boétie, à Paris-8e. L'explosio[n, dont] les causes n'ont pas encore [été dé]terminées, s'est produite vers [...] au sous-sol, dans le local [de la] chaufferie.

Le numéro du « Monde » daté 26 novembre 1975 a été tiré à 558 892 exemplaires.